QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12174 – 4 F – SAMEDI 17 MARS 1984

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC CE NUMÉRO

Notre supplément illustré « LE MONDE LOISIRS »

et le choix commenté des programmes de la radio et de la télévision pour la semaine

Deux épreuves difficiles pour M. Reagan

Le boulet du Proche-Orient

Les mauvaises nouvelles succèdent aux bonnes pour M. Reagan. Les bonnes concernent surtout la campagne électorale et la remarquable percée effectuée par le sénateur Gary Hart. Au stade actuel, en effet, le président sortant n'a aucun intérêt à ce que s'impose rapidement un candidat démocrate qui aurait tout loisir de critiquer systématiquement sa politique. Mieux vaut pour lui que ses rivaux potentiels s'entre-déchirent, soulignant par contraste la sérénité du camp républicain.

M. Reagan tire également avantage du compromis passé avec les dirigeants républicains du Congrès sur la réduction du déficit budgétaire, qui approche les 200 milliards de dollars. En refusant de se prêter à la négociation, les démocrates ont fait figure d'irresponsables, et la Maison Blanche va les dénoncer comme tels. En acceptant une diminution, même modeste, des dépenses militaires, le président passe pour un homme responsable, ouvert au dialogue et au compromis.

La situation ne se présente pas de la même manière pour lui sur le « front » proche-oriental. Le roi Hussein de Jordanie vient de stigmatiser, dans une interview au « New York Times », le « double [illegible] » des Etats-Unis, leur absence de courage et leur opportunisme. Cette sortie constitue un coup très dur pour M. Reagan, ainsi publiquement désavoué par l'un de ceux qu'il comptait hier parmi ses plus fidèles alliés dans cette partie du globe.

Le coup est d'autant plus rude que le président avait tenté il y a quelques jours de relancer le plan de paix pour le Proche-Orient, baptisé de son nom, qu'il avait présenté en septembre 1982. A cette fin, il a pris quelque distance par rapport au lobby israélien, approuvé à nouveau la vente d'équipements antiaériens à la Jordanie et critiqué la poursuite de la politique d'implantation de colonies juives dans les territoires occupés. La très relative audace de ces propos n'a apparemment pas suffi à convaincre le souverain hachémite de la volonté de M. Reagan de s'atteler sérieusement aux problèmes du Proche-Orient, au moment où s'engage une campagne électorale dans laquelle le vote juif joue le rôle que l'on sait.

Les méandres de la politique libanaise de la Maison Blanche ont manifestement fortement influencé le roi Hussein. Ne doit-il pas constater aujourd'hui, comme tout un chacun, que, malgré les rodomontades proférées voici quelques semaines encore par les Américains, la Syrie, son ennemie, n'a jamais été aussi puissante et influente dans la région. Le retrait hâtif d'un contingent dont on soulignait, la veille encore à Washington, l'importance cruciale a manifestement détruit le peu de crédit que le souverain pensait pouvoir encore accorder à la parole américaine.

La rapidité avec laquelle vient d'avorter l'ébauche d'une nouvelle politique américaine dans la région met en évidence la totale confusion et l'incroyable inconstance des dirigeants de Washington. Il serait surprenant que les adversaires de M. Reagan ne cherchent pas à exploiter ce qui constitue à ce jour le plus grand échec de sa présidence.

Compromis sur la réduction du déficit budgétaire

Après plusieurs semaines d'âpres négociations, un accord sur une réduction du déficit budgétaire des Etats-Unis – *150 milliards* de dollars en trois ans – a pu être conclu *entre le président Reagan et les par*lementaires du Parti républicain, *majoritaires au Sénat et minoritaires* à la Chambre des représentants.

C'est l'acceptation, par le président, d'une diminution de 40 milliards de dollars des dépenses militaires qui a permis d'arriver à cet accord. Une telle diminution était exigée par le Congrès, républicains et démocrates réunis, pour consentir à une réduction d'un déficit budgétaire de plus en plus lourd et considéré comme une véritable menace.

Ces dernières semaines, M. Paul Volcker, le président de la Réserve fédérale, n'avait cessé de mettre en garde le Congrès contre cette menace, n'hésitant pas à qualifier le déficit de *« pistolet chargé pointé sur le cœur de l'économie »* et affirmant qu'au rythme où ils s'endettaient les Etats-Unis risquaient de devenir, en 1985, *« peut-être le plus grand emprunteur mondial »*. Pour noircir encore le tableau et mieux impressionner le Congrès, M. Volcker ajoutait même que le pays jouait *« à la roulette russe »*.

Ces propos dramatiques, la chute du dollar et celle de la Bourse de New-York (un élément qui compte aux Etats-Unis) avaient fini par impressionner les parlementaires, qui pressentaient que le déficit budgétaire allait devenir un des thèmes de la campagne électorale, comme en Allemagne l'année dernière. Mais, dans une année d'élection, une diminution des dépenses est toujours délicate, notamment en matière sociale. Aussi le Congrès exigeait-il de la Maison Blanche à la fois un effort sur les dépenses militaires, dont l'augmentation est l'un des chevaux de bataille du président, et une augmentation des impôts, véritable reniement demandé à un Ronald Reagan qui a fait de la réduction des impôts un autre de ses chevaux de bataille.

Il faut croire que la pression des parlementaires républicains a été assez forte pour obtenir, enfin, une réduction des dépenses militaires, réclamée, par ailleurs, par cette étoile montante qu'est Gary Hart. Encore la réduction est-elle relativement modeste : 40 milliards de dollars sur trois ans, dont 18 milliards (sur un budget militaire de 305 milliards) pour le prochain exercice fiscal, qui commence le 1er octobre 1984.

Le président a maintenu son refus d'impôts nouveaux, concédant, toutefois, un accroissement des recettes de 48 milliards de dollars par l'abolition de privilèges fiscaux, la suppression de lacunes dans la législation des impôts et l'accroissement de certaines taxes, sur les cigarettes notamment. Pour le reste des 150 milliards de dollars de l'accord, il s'agit d'une diminution d'un peu plus de 43 milliards des dépenses autres que militaires et d'une économie de 18 milliards sur le service de la dette du Trésor, allégée d'autant.

Cet accord est important, mais il ne règle pas tout, car il doit être approuvé par la majorité démocrate de la Chambre des représentatnts, et ce ne sera pas facile. Au début de la semaine, M. Reagan avait abandonné l'espoir d'arriver à la convaincre, dans le cadre de la commission bipartite mise sur pied pour étudier précisément la réduction du déficit. Toutefois, les démocrates, également effrayés par la montée de ce déficit.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 4.)

Une nouvelle politique psychiatrique

Vers un « dépérissement de l'asile »

L'élection de M. Mitterrand en 1981 avait soulevé d'immenses espoirs dans les milieux psychiatriques, traditionnellement très ancrés à gauche : pourrait-on enfin inscrire dans les faits une véritable politique « désaliéniste », espérée depuis la Libération ?

La visite, le 15 mars à Grenoble, de M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, à l'hôpital psychiatrique de Saint-Egrève, aura permis de répondre à cette interrogation insistante et de définir les grandes lignes d'une politique nationale sur ce sujet : développement plus volontariste des traitements extra-hospitaliers, ouverture de petits centres de soins de type non carcéral, suppression de lits dans les hôpitaux psychiatriques.

CLAIRE BRISSET.

(Lire la suite page 10.)

UN LIVRE DU GÉNÉRAL COPEL

Le marginal étoilé

« La dissuasion a étouffé la réflexion (...). Vaincre la guerre, c'est à l'évidence vaincre d'abord la guerre nucléaire. Comment ? (...) L'essentiel est de ne pas être tiède. L'essentiel est de chercher... pour avoir l'espoir de trouver. »

Ces quelques lignes extraites *du livre du général* Etienne Copel : *Vaincre la guerre, une autre défense, une autre armée* (1), donnent une idée assez correcte de l'humeur de cet ouvrage qui vient de paraître et qui a valu à son auteur, sous-chef d'état-major « opérations » à l'état-major de l'armée de l'air française, d'être placé par son ministre de la défense, M. Charles Hernu, en congé du personnel navigant, c'est-à-dire en position de devoir quitter l'uniforme (*le Monde* du 29 février). Le général Copel a pris, en réalité, les devants en *demandant à partir, avant la* parution de son livre en librairie, *d'une armée de l'air où il était* promis à une belle carrière jusqu'au rang probable de général de corps aérien.

Il serait pourtant erroné de croire que ce jeune général de brigade aérienne – il a quarante-*huit ans – soit un insurgé,* un révolté qui aurait choisi de brûler *ce qu'il adorait précédemment.* N'écrit-il pas précisément en conclusion de son livre : *« Les armées sont gérées. Bien gérées. Les choix budgétaires sont « rationnels ». Les états-majors travaillent. Consciencieusement. Les cabinets arbitrent. Honnêtement. Mais la guerre, la guerre concrète, est oubliée »* ?

Que s'est-il donc passé dans la tête de ce général connu pour sa compétence professionnelle, sa rectitude morale, son honnêteté intellectuelle, pour jouer, comme l'explique son éditeur, au colonel Charles de Gaulle qui écrivit, il y a cinquante ans, un livre-choc : *Vers l'armée de métier* ? Moins chanceux que le futur président de la République française, le général Copel est obligé de se séparer, aujourd'hui, de ses frères d'arme qui, *même s'ils continuent de l'estimer en privé, avouent ne pas comprendre son geste.*

Durant toute sa carrière militaire, Etienne Copel a été un authentique opérationnel et jugé comme tel par ses pairs, ce qui n'est pas un mince compliment. Mais voilà, il y a environ dix-huit mois, il a été saisi par le démon d'écrire ou, plus exactement, par cet impérieux besoin, que chacun peut soudain ressentir, *de réfléchir sur son métier.*

Avec les informations dont il dispose et qui, paradoxalement, ne paraissent pas toujours avoir été puisés aux meilleures sources de la réflexion, le général Copel aboutit à des conclusions qu'il présente comme personnelles : à savoir que compter sur la dissuasion nucléaire pour se protéger de toute forme d'attaque, c'est oublier que le nucléaire ne dis*suade que le nucléaire,* c'est créer une nouvelle ligne Maginot, c'est s'interdire de faire face sérieusement à une attaque chimique et classique, la seule que lancerait l'*« ogre soviétique »*.

Tel est le principal constat de l'auteur de *Vaincre la guerre.*

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 10.)

(1) Editions Lieu commun, 248 pages, 69 F.

Un entretien avec M. Georges MARCHAIS

Le PCF et l'Union soviétique

PAGE 8

Un point de vue de MM. Didier MOTCHANE et Rémy LE DUAULT

La croissance et ses contraintes extérieures

PAGE 18

L'Europe quand même...

par PIERRE DROUIN

Malgré le dégel des dossiers agricoles, l'Europe va-t-elle devenir un *« chantier abandonné »,* selon l'expression de M. François Mitterrand ? Le président de la République a tout fait pour qu'il n'en soit pas ainsi. Il n'a ménagé ni sa peine ni les visites dans les capitales étrangères avant le « sommet » bruxellois des 19 et 20 mars.

Cette fois, l'enjeu est de taille. A trois mois des élections au Parlement de Strasbourg, après un « chemin de croix » masqué par les stations de Stuttgart et d'Athènes, quelle crédibilité aurait la Communauté des Dix si un nouvel échec était enregistré ? Inversement, un déblocage de la situation devrait être salué avec emphase. Pourquoi ?

Parce que rarement l'histoire communautaire a connu des imbrications de sujets aussi malaisés : une politique agricole commune devenue folle et crachant des produits à gogo sans tenir compte des possibilités d'écoulement, une caisse qui sonne le creux à l'heure où des dépenses pour le rajeunissement de l'appareil industriel de l'Europe sont indispensables, la mauvaise volonté de Mme Thatcher pour participer au « pot » collectif, des dérives de production nées des fameux montants *compensatoires monétaires, etc.*

Le fouillis dans lequel s'empêtrent les Dix depuis un an a fait sortir les trompettes de l'apocalypse. C'est à qui renchérira sur les malheurs d'un Marché commun devenu vicieux, d'un ensemble de pays où chacun tire à hue et à dia. A telle enseigne qu'on se prend l'envie de clamer « l'Europe quand même ! », à l'instar d'un auteur, à propos de la France (1). Car à quoi bon s'acharner à sauver cette entreprise née des malheurs de la guerre et de la volonté prophétique de quelques-uns si elle doit inexorablement partir en quenouille ? Mais rien ne permet de penser que ce destin soit fatal.

Aucun des pays membres de la CEE n'a manifesté, même dans un moment de grande tension, le désir de la quitter. La Grande-Bretagne n'a pas reçu aussi vite que les Six le baptême du feu européen, elle n'a *« ni des amis éternels ni des ennemis éternels, mais des intérêts éternels »*, selon la fameuse phrase de Palmerston, elle sait mieux que d'autres ruer dans les brancards communautaires, et en serait sûrement sortie si elle n'avait pas estimé les résultats de sa participation globalement positifs.

Non seulement personne ne veut casser la baraque, mais l'Espagne et le Portugal frappent désespérément *à la porte pour y entrer le plus vite* possible. Pourquoi cette distorsion entre l'image flétrie de l'Europe et l'attrait qu'elle exerce ? Le « mythe » *ne suffit pas* à l'expliquer. Il est des réalités, des chances, qu'on *a fini* par *oublier* parce que les prestations des responsables, un peu *miteuses* ces dernières années, attirent surtout l'œil.

(Lire la suite page 2.)

(1) *La France quand même,* de Michel Cicurel (Éditions Laffont, 1984).

AU JOUR LE JOUR

Conversation

Un matin, en plein « boum ». Un appel téléphonique urgent. Une voix masculine grave, bien posée.

« C'est vous qui écrivez sur les Corses ? C'est vous le « salopard ». Nous vous conseillons d'arrêter d'écrire. Nous connaissons votre adresse personnelle, avenue, etc.

– *Enchanté, mais qui êtes-vous ?*

– Un nationaliste corse, c'est tout.

– *En somme, vous êtes un lâche ? »*

Il a raccroché brutalement.

Certains jours, on se demande si on n'a pas raison d'écrire ce qu'on écrit.

BRUNO FRAPPAT.

M. ANICET LE PORS invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 18 mars, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le ministre, membre du comité central du Parti communiste, répondra aux questions d'André Passeron et de Michel Noblecourt, du *Monde,* et de Jeanine Perrimond et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

FESTIVAL JAZZ-MUSIQUES A GRENOBLE

Duo d'amour et de respect

A la Maison de la culture, Abdullah Ibrahim (Dollar Brand) et Max Roach ont ouvert, le 13 mars, le douzième Festival de Grenoble, qui, *pendant neuf jours, présente en vingt-cinq concerts les tendances diversifiées des musiques d'aujourd'hui, sous le signe du jazz.*

Face à face impressionnant : le pianiste sud-africain Abdullah Ibrahim, naguère parrainé par Duke Ellington, et Max Roach, pivot essentiel de toute l'histoire de la batterie, ont rassemblé en deux heures la mémoire vive des musiques noires. Avec de la chaleur, classe et une extraordinaire spontanéité. C'était la première fois qu'ils se rencontraient musicalement. Au rappel, au terme d'un duo magiquement suspendu entre grâce et silence, acclamés par une foule qui n'avait pu que retenir son souffle, Max Roach a salué avec son élégance habituelle et Abdullah Ibrahim a pleuré d'émotion.

Il va sur cinquante ans. Max Roach, lui, vient d'entrer dans sa soixantième année. Si l'on se plaît à ce détail, c'est pour souligner qu'ils n'ont rien, ni l'un ni l'autre, de buttes *témoins d'une époque révolue.* Avec un art consommé de l'échange et de *la conversation qui relève plutôt de la* transmission de pensée, ils jouent dans la splendeur de l'âge une musique qu'ils portent à bout de doigts.

D'un sourire, d'un frôlement de cymbales, d'une ligne de basse, ils rendent sensible le poids de l'histoire qu'ils ont vécue et la volonté de libération qu'ils n'ont cessé de mener l'un et l'autre à un point extrême de dignité.

Il est difficile sans doute d'aller plus loin dans le dépouillement et dans la mise à nu de l'essentiel qu'en cette rencontre. Max Roach, dont on sait qu'il n'a pas hésité à parapher une carrière, commencée avec Charlie Parker, de duos en téméraire compagnie (Cecil Taylor, Archie Shepp, Antony Braxton), s'est comporté selon les traits les mieux répandus de sa légende.

Pas un geste de trop. Pas un roulement qui n'indique, au moment même où il s'effectue, sa pleine nécessité. Pas une attaque sur la « Charleston », ou en bord de caisse, dont le mouvement qui la prépare n'ait désigné à soi seul ce qui s'y concentrait pour mieux se déchaîner. Le son était parfait, et, dans ce public jeune, impressionné jusqu'au respect, il se sera bien trouvé quelques percussionnistes de demain qu'intéressent la danse, le rock, le jazz ou la java, pour apprendre avec émotion que le temps s'écoute et que la beauté de la musique se voit avec les yeux.

FRANCIS MARMANDE.

(Lire la suite page 12.)

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. LA CONDITION DE L'ARTISTE : « Sculpteurs-graveurs en otage », par Manuel de Dieguez ; « Fisc et beaux-arts », par Philippe Levantal.
– LU : *le Carré bleu*, feuille internationale d'architecture.

ÉTRANGER

3. PROCHE-ORIENT
– La conférence interlibanaise de Lausanne.
– La guerre du Golfe.
4. AMÉRIQUES
– ÉTATS-UNIS : MM. Hart et Mondale sont repartis en campagne dans les *États industrialisés du Nord*.
4. AFRIQUE
– MAROC : plus de mille cinq cents personnes sont en instance de jugement après les émeutes de janvier.
4-5. DIPLOMATIE
– « Une solution militaire en Amérique centrale n'est pas viable », nous déclare le ministre mexicain des affaires étrangères.
6. EUROPE
– Le contentieux franco-espagnol.
– Regain de tension en Irlande du Nord.

POLITIQUE

8. Le PCF et les élections européennes.
– A la Mutualité, la « libération » selon M. Jean-Marie Le Pen.
9. Le communiqué du conseil des ministres.

SOCIÉTÉ

10 à 12. Les propositions gouvernementales sur l'enseignement privé.
20. SPORTS.

LE MONDE DES LIVRES

13. *L'Histoire sans fin*, de Michael Ende, *roman initiatique de notre époque* ; « Le petit monde noir », d'Angelo Rinaldi ; LE FEUILLETON : *le Souffle coupé*, de F.-B. Michel.
14. LA VIE LITTÉRAIRE.
15. HISTOIRE : « Quand les maladies font des aveux ».
18. PORTRAIT : Grandeur, de Ludovic Massé.
19. ÉCRIRE, LIRE ET VIVRE EN FRANCE : *l'effervescence de Montpellier*.

CULTURE

21. La grève des gens du spectacle.
– CINÉMA : *le Temps suspendu*, de Peter Gothar.
24. COMMUNICATION : conflit aux *Dernières Nouvelles d'Alsace*.

ÉCONOMIE

27. AGRICULTURE : l'accord communautaire sur la production laitière.
28. LOGEMENT : « Le patrimoine malade de la copropriété » (III), par Josée Doyère.
29. SOCIAL : les traitements dans la fonction publique.
– ÉTRANGER.
30. AFFAIRES : le sort de la sidérurgie lorraine.

RADIO-TÉLÉVISION (23)
INFORMATIONS « SERVICES » (26) :
« Journal officiel » ; Loterie nationale ; Loto ; Arlequin ; Météorologie ; Mots croisés.
Annonces classées (25) ; Carnet (24) ; Echecs (26) ; Programmes des spectacles (22 et 23) ; Marchés financiers (31).

Le numéro du « Monde » daté 15 mars 1984 a été tiré à 459 362 exemplaires

A B C D E F G

En Inde

Fusillade entre policiers et « terroristes » dans l'Etat de Manipur

Treize morts

De notre correspondant

New-Delhi. – Treize personnes ont été tuées, et une quarantaine blessées, le mercredi 14 mars au cours d'une bataille rangée entre les forces de l'ordre de Manipur, petit Etat indien du Nord-Est, et, selon la police, *« un groupe extrémiste non identifié »*.

Toujours d'après les autorités, les *« terroristes »* ont ouvert le feu sur un poste de police situé à l'entrée du stade de la capitale, à Imphal (trente mille habitants), à l'instant même où un public nombreux quittait les lieux après avoir assisté à un *match* de volley-ball. Cela expliquerait que la quasi-totalité des victimes prises entre deux feux soient, à l'exception d'un policier, d'innocents civils, dont un gamin de dix ans. L'état de onze blessés, parmi lesquels trois enfants, a été jugé sérieux.

Situé à l'extrême Nord-Est de l'Union indienne, une région constituée de sept Etats « sensibles », les *« sept sœurs »* (1), où les journalistes étrangers n'ont pas accès, Manipur connaît comme ses voisins immédiats une insurrection permanente.

Essentiellement peuplé de tribus sino-mongoles (vingt-neuf au total, soit 1,6 million d'habitants), recouvert en partie d'une jungle épaisse, il est dirigé par un gouvernement élu sous l'étiquette du Congrès (I), le parti de Mme Gandhi. Mais, comme dans les six autres Etats de la *« poudrière du Nord-Est »*, ce sont l'armée et les forces de police qui conservent la haute main sur les affaires politiques et sociales locales.

La léthargie administrative et la corruption y sont rampantes et la guérilla remonte à l'indépendance de l'Union indienne (1947), c'est-à-dire à la fin des illusions sécessionnistes entretenues par un grand nombre d'habitants de ces régions. A en croire les autorités elles-mêmes, Manipur, comme Tripura, Mizoram, le Nagaland et les autres *« sœurs »*, est infesté de rebelles. L'essentiel des actes insurrectionnels se déroule généralement dans la vallée d'Imphal, à moins d'une centaine de kilomètres de la frontière avec la Birmanie, où, leurs attentats commis, les *« terroristes »* se replieraient régulièrement. Le groupe armé indépendantiste le plus actif est l'Armée de libération populaire (PLA), constituée par des membres de la tribu Meithei, la plus importante du pays, avec près d'un million d'âmes. Pour M. Keishang, le chef du gouvernement local, cette « armée » compterait, *« tout au plus »*, une centaine de membres actifs. Mais, regroupés sous l'autorité d'un certain M. Temba, les *« terroristes »* seraient bien armés et recevraient aide et asile du régime birman. Deux autres groupuscules, réputés procommunistes, le KCP et le Prepar, font également parler d'eux de temps à autre.

Mais c'est l'interdiction officielle d'un parti sécessionniste du Nagaland voisin, le Conseil nationaliste du Nagaland, que le ministre en chef de Manipur réclamait la semaine dernière des autorités de New-Delhi. Selon M. Keishang, les militants de ce parti feraient de fréquentes incursions dans son Etat et seraient directement responsables de l'assassinat d'une trentaine de personnes ces dernières années à Manipur. Parmi les victimes figuraient une quinzaine de militants du Congrès (I), dont un ancien chef du gouvernement de l'Etat, M. Yangmasho Shaiza.

Son successeur a demandé l'envoi par New-Delhi d'un nouveau bataillon de réserve de police et l'autorisation de lever, dans la population locale, un autre bataillon de tirailleurs...

PATRICE CLAUDE.

(1) Manipur, Tripura, Mizoram, Nagaland, Arunachal-Pradesh, Meghalaya et l'Assam ne sont géographiquement reliés au reste de l'Union indienne que par le couloir du Bengale-Occidental (200 kilomètres de long, 100 de large), entre le Bangladesh et le Bouthan.

En Colombie

Le Parti libéral a remporté les élections locales de « mi-parcours », mais reste très divisé

Bogota *(AFP)*. – Les élections de « mi-parcours » (municipales et provinciales) qui ont eu lieu dimanche 11 mars en Colombie ont brouillé le paysage politique de ce pays qui, dans deux ans, devra élire un successeur au président conservateur, M. Belisario Betancur. On note d'abord un taux record des abstentions (65 %).

On relève ensuite l'accentuation de la division du Parti libéral, qui, toutes tendances confondues, est néanmoins sorti grand vainqueur du scrutin avec 56 % des voix contre 40 % au Parti conservateur. En 1982, M. Betancur l'avait emporté grâce à l'impopularité de son prédécesseur, M. Turbay Ayala, et à la division du Parti libéral, alors que celui-ci obtenait la majorité au Congrès. Cela s'explique par l'action du jeune sénateur libéral Luis Carlos Galan, qui se présentait dimanche dans tout le pays à la tête des listes du « nouveau libéralisme ».

M. Galan espérait obtenir un succès qui lui permettrait de s'affirmer comme le nouveau chef du Parti libéral, écartant ainsi de la course à l'investiture présidentielle les tenants du libéralisme officiel. Mais, malgré son succès incontestable à Bogota, où il a recueilli plus de 60 % des suffrages, M. Galan ne s'est pas imposé, tant s'en faut, dans le reste du pays.

En outre, au lendemain des résultats, les porte-parole du libéralisme ont rouvert les hostilités. M. Guerra Serna, président de la commission politique centrale du Parti libéral, a souligné que les résultats de dimanche confirmaient la suprématie du libéralisme « légitimiste », tandis que M. Galan se déclarait disposé au dialogue avec d'autres secteurs du libéralisme, mais certainement pas avec ce qu'il a appelé ses dirigeants *« décadents et caduques »*.

Le Parti conservateur est sorti diminué de ce scrutin, que de nombreux observateurs n'hésitent pas à interpréter comme un vote de censure populaire de la gestion du gouvernement.

La campagne présidentielle de 1986 a déjà commencé, et le libéralisme colombien, s'il veut maintenir son avance, devra surmonter ses divisions.

Affrontement armé à Florencia

Douze personnes au moins ont été tuées lors des affrontements entre des guérilleros du Mouvement du 19 avril (M-19, extrême gauche) et les forces de l'ordre dans la ville de Florencia (chef-lieu de la province méridionale de Caqueta), a-t-on appris de bonne source le mercredi 14 mars. Mais le calme semblait revenu en fin de journée. Selon le ministère de la défense, la majorité des guérilleros ont quitté Florencia. Les combats, qui ont duré plus de deux heures, ont débuté après que plusieurs guérilleros eurent attaqué la prison. Selon le gouverneur de la province, cent cinquante-huit prisonniers ont été libérés lors de cette attaque. Les rebelles ont également tenté d'attaquer quatre établissements bancaires mais ont été repoussés par les forces de l'ordre.

LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

L'idée d'une « chance historique » est « pure illusion »

déclare M. Jacques Chirac

M. Jacques Chirac nous a déclaré jeudi matin 15 mars : *« C'est une affaire qui met en cause essentiellement le droit des familles d'assurer librement l'enseignement de leur choix pour leurs enfants. Toute solution suppose avant tout un accord des familles et donc de leurs représentants.*

» Il ne s'agit pas d'un problème politique, et l'assistance de Versailles en témoigne. Il ne s'agit pas non plus uniquement d'un problème confessionnel ou religieux. C'est un problème qui concerne une liberté, et donc l'ensemble des Français. On a dit qu'on ne pouvait pas rester dans le statu quo*, contrairement aux souhaits de la plupart des Français. Moyennant quoi, le gouvernement qui a ouvert la querelle prétend maintenant exiger des familles qu'elles fassent au moins la moitié du chemin vers lui, sauf à être taxées du refus de dialoguer. Curieuse méthode de concertation.*

» Quant à la chance historique de régler définitivement la querelle scolaire parce qu'on signe un accord avec le gouvernement PS-PC, c'est une pure illusion, dans la mesure où le Parti socialiste lui-même a indiqué qu'il ne s'agissait que d'une étape et que nombre de syndicats politisés se sont déclarés résolument hostiles à tout compromis, qu'ils ne manqueront donc pas de remettre en cause à la première occasion.

» En fait, le vrai problème de l'enseignement en France, ce n'est pas la résurrection d'une bataille d'un autre âge, mais son adaptation à l'évolution de notre société, ce qui implique non seulement le maintien des libertés existantes mais encore la libération par la décentralisation et l'adaptation aux évolutions économiques et sociales d'un enseignement public actuellement trop encadré et contraint par l'Etat. »

LA GRÈVE DES CHARBONNAGES BRITANNIQUES DONNE LIEU A DE VIOLENTS HEURTS

La grève des mineurs britanniques se durcit, ayant provoqué de violents heurts et la mort d'un gréviste qui participait à un piquet « volant » devant la mine d'Ollerton dans le Nottinghamshire. Selon la police, le décès de David Gareth Jones, un mineur gallois de vingt-quatre ans, dans la nuit du 14 au 15 mars, *« n'a pas été le résultat de violences »*. Toutefois, d'après des mineurs qui se trouvaient proches de lui il aurait été atteint par une pierre à la nuque.

Ce mineur faisait partie de plusieurs centaines d'autres venus persuader les travailleurs d'Ollerton de se joindre à la grève déclenchée le 12 mars. Des bagarres ont éclaté avec des habitants de la localité, et plusieurs personnes ont été blessées. Des incidents ont également eu lieu en plusieurs autres endroits : dans les Midlands, sept policiers ont été blessés en essayant de séparer grévistes et antigrévistes.

Sur le plan juridique, la Haute Cour de Londres a reconnu le bien-fondé de la plainte de la direction des Charbonnages, estimant illégale l'organisation de tels piquets de grève. Selon la nouvelle législation, les travailleurs ne peuvent mettre en place des piquets dit *« secondaires »*, c'est-à-dire sur un autre lieu de travail que le leur.

Le président du syndicat des mineurs, M. Arthur Scargill, a, quant à lui, condamné la décision du tribunal, considérée comme une attaque contre le syndicalisme en général, et non seulement contre les dirigeants du Yorkshire, à l'origine des piquets « volants ».

DOLLAR AGITÉ : 7,96 F

Les cotations du dollar ont été particulièrement agitées mercredi 14 mars dans l'après-midi et jeudi 15 mars dans la matinée.

Revenu mercredi matin à 2,55 DM et 7,85 F, le « billet vert » remontait vigoureusement à New-York mercredi dans la soirée après un fléchissement initial, passant de 2,54 DM à 2,59 DM et de 7,84 F à 7,97 F. Jeudi, la fièvre se calmait un peu à 2,5830 DM et 7,96 F environ.

En RFA

LE PARQUET DEMANDE LA LEVÉE DE L'IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE D'UN ANCIEN MINISTRE SOCIAL-DÉMOCRATE

Bonn *(AFP)*. – Le parquet de Bonn a annoncé mercredi 14 mars qu'il avait demandé la levée de l'immunité parlementaire de l'ancien ministre social-démocrate des affaires interallemandes, M. Egon Franke, soupçonné de malversations dans l'utilisation de 5,6 millions de marks (16,8 millions de francs) dépensés sans justificatifs par ses services entre 1979 et 1982.

Le parquet a en même temps inculpé son ancien chef de cabinet, M. Edgar Hirt, pour détournement de documents et abus de confiance dans la même affaire. Une autre inculpation a été prononcée contre un avocat de Berlin, Me Juergen Stange, soupçonné de complicité, qui a négocié le « rachat » d'Allemands de l'Est avec l'avocat de la RDA, Me Wolfgang Vogel (*le Monde* du 3 mars).

Dans une réaction à l'annonce du parquet, l'ancien ministre d'Helmut Schmidt a réaffirmé n'avoir *« jamais mis dans sa poche un seul mark des fonds publics »*. Il ajoute que les sommes incriminées ont été dépensées pour des opérations humanitaires secrètes, comme le rachat d'Allemands de l'Est par la RFA, pour lesquels il n'existe pas de justificatifs.

En Italie

M. SERGUEI ANTONOV DEVRA RETOURNER EN PRISON

Rome *(AP)*. – La Cour de cassation de Rome a confirmé, mercredi 14 mars, l'arrêt de la Cour des libertés qui avait ordonné, en janvier dernier, la réincarcération de M. Serguei Antonov, le ressortissant bulgare responsable de la compagnie Balkan Air, accusé de complicité dans l'attentat contre le pape Jean-Paul II.

Sur le vif

Dieu à l'école

Je n'y comprends plus rien, moi. La séparation de l'Église et de l'État, l'école laïque, tout ça, on en était fier autrefois, on y voyait un reflet du Siècle des Lumières, une victoire de la Révolution. Aujourd'hui, avec toutes ces bagarres à Varsovie, Washington et Paris, autour des crucifix, de la prière et du privé, on ne sait plus où on en est. On en arrive à se demander si c'est un bien ou un mal.

J'ai l'impression que ça dépend des coins. On s'étouffe d'indignation à l'idée que Jaruzelski puisse arracher les crucifix pendus aux murs des écoles polonaises. Et pourtant, si on en voyait un accroché dans une classe de communale ou de lycée, on tomberait les bras en croix, c'est le cas de le dire. Forcément : l'Église, là-bas, c'est un rempart contre l'État, l'État de toutes les tyrannies et de tous les interdits. Y compris celui, qu'en bonne logique tout justifie, de prier à l'école publique.

Aux États-Unis, changement d'optique. J'ai été stupéfaite la semaine dernière, quand j'y étais, de l'ampleur prise par la querelle de la prière à l'école. En lâchant cet os à son électorat de droite, Reagan a eu un coup de génie. Dieu n'est ni républicain ni démocrate. Alors, du côté de Mondale et de Hart, on se met en sourdine. On ne veut pas paraître s'opposer à la religion.

Quelle religion ailleurs ? Comment réunir dans une même ferveur des enfants de toutes les croyances ? Y compris ceux dont les parents n'en ont pas. Et qui vont rentrer chez eux complètement affolés à l'idée de brûler en Enfer pour l'éternité. Remplacer la prière par une minute de silence ? Le révérend Jerry Falwell, leader de la majorité morale, ne veut pas en entendre parler. *« On ne se bat pas pour avoir le droit de se taire ! »* Décidément les Américains se sont mis dans un drôle de pétrin !

Avec son sens du compromis, Mitterrand, lui, s'en est bien sorti. Chapeau.

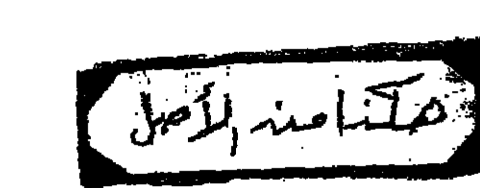
Pour balayer les dernières résistances de la hiérarchie catholique, moi, si j'étais lui, je proposerais d'accrocher le portrait de Jean-Paul II dans toutes les écoles laïques. Et le sien dans toutes les écoles libres.

CLAUDE SARRAUTE.

NOUVELLES BRÈVES

● ***Entretien Soares-Reagan à Washington.*** – M. Reagan a réservé un accueil particulièrement chaleureux, le mercredi 14 mars à Washington, à M. Mario Soares, chef du gouvernement portugais, en visite officielle aux Etats-Unis. Il a précisé que les Etats-Unis *« feraient tout leur possible »* pour aider le Portugal à affronter ses difficultés économiques. – *(Reuter.)*

● ***Corse : un entrepreneur s'« expatrie ».*** – M. Christian Biancone, entrepreneur en travaux publics à Aregno (Haute-Corse), a annoncé le 14 mars, dans une lettre ouverte sa décision de *« s'expatrier sur le continent »*. M. Biancone évoque les *« menaces constantes du FLNC reçues depuis deux ans »*, le plasticage de son immeuble à Algajola, la destruction totale de son habitation principale à Aregno.



Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

LA CONFÉRENCE INTERLIBANAISE DE LAUSANNE

L'opposition renonce à exiger la mise en jugement de M. Gemayel pour les « crimes » commis dans la banlieue sud de Beyrouth

De notre envoyé spécial

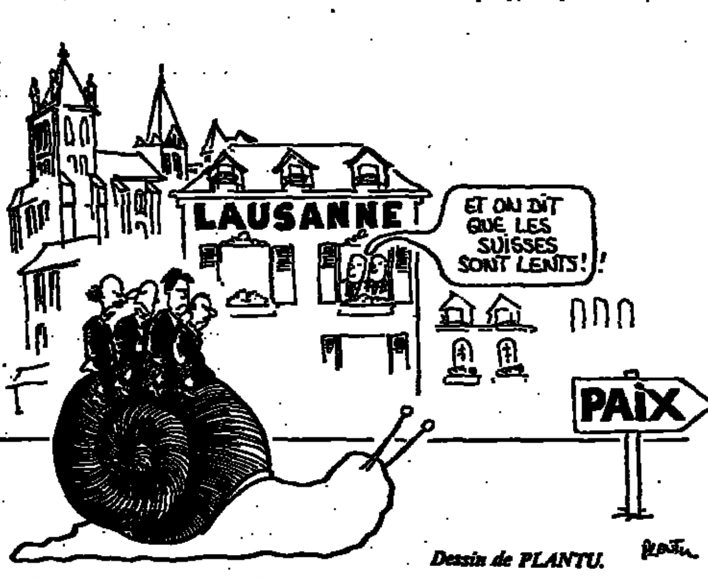
Lausanne. – La conférence libanaise dite de réconciliation nationale a atteint un seuil critique. Elle devrait normalement *se terminer* ce week-end, soit par un compromis, dont on perçoit les contours, soit par une déclaration d'intentions suffisamment vague pour camoufler l'absence de consensus. « *Dans ce cas,* nous déclarait M. Walid Joumblatt, le chef druze du Parti socialiste progressiste, *on ne peut exclure la reprise à terme des combats.* » Le chef du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri, n'exclut pas non plus une telle éventualité. Il a posé, *jeudi 15 mars*, trois conditions *sine qua non* à tout accord : la mise en œuvre de mesures pour libérer le Liban du Sud de l'occupation israélienne, l'inculpation des responsables du bombardement de la banlieue chiite de Beyrouth et la déconfessionnalisation du système politique.

Sans doute, les deux chefs « radicaux » de l'opposition forcent-ils quelque peu la note en se déclarant « *pessimistes* » sur l'issue de la conférence. *Diverses* indiscrétions permettent de penser, en effet, qu'ils ont de bonnes chances d'obtenir partiellement satisfaction. En tout cas, la situation paraît évoluer en leur faveur. Au cours d'entretiens *séparés* avec l'un et l'autre, le président Amine Gemayel leur a donné des assurances que le Liban sera « *ferme* » à l'égard d'Israël, et que lui-même veillera personnellement à ce que le prochain gouvernement d'union nationale ouvre une enquête pour déterminer les *responsabilités dans* les « *massacres* » perpétrés par l'armée régulière ou la milice phalangiste à Beyrouth et dans le Chouf (1). En échange de quoi, les deux chefs de l'opposition ont cessé, depuis vingt-quatre heures, d'exiger la mise en jugement, pour ces mêmes « *crimes* », du président de la République. Un accord de principe a encore été conclu sur le retour dans leurs foyers de centaines de milliers de Libanais, chrétiens ou musulmans, qui *ont dû fuir les combats et* les massacres.

MM. Berri et Joumblatt ont cependant une meilleure raison d'espérer. Pour la première fois depuis le *début de la conférence*, leur projet de déconfessionnaliser le Liban a reçu l'aval explicite du « médiateur » syrien, M. Abdelhalim Khaddam. Au cours de deux *réunions* privées, le vice-président de la République baasiste a déclaré que cet objectif était « *souhaitable* ». Le président Gemayel, qui assistait à ces entretiens, ne l'a pas contredit, rapporte-t-on encore.

Les tractations de coulisses, qui se poursuivront au moins jusqu'au samedi 17 mars, porteront essentiellement sur l'étendue des *réformes* propres à mettre le Liban sur les rails de la laïcité, encore que ce dernier terme soit récusé par les musulmans pour des raisons religieuses. La déconfessionnalisation de l'administration – à l'exception des postes-clés, qui *feront* l'objet d'une nouvelle répartition entre les diverses communautés, – ne posera pas problème, assure-t-on. Celle du Parlement, en revanche, paraît constituer à ce stade un obstacle infranchissable. C'est ce qui explique le « *pessimisme* » de MM. Berri et Joumblatt.

Le chef druze explique : « *Ce ne sont pas seulement les maronites du Front libanais* [MM. Pierre Gemayel et Camille Chamoun] *qui s'opposent à une Chambre élue à la proportionnelle sans répartition préalable des sièges entre les diverses communautés. Certains de nos alliés, musulmans ou chrétiens, voire l'ensemble de la classe politique, n'en veulent pas, de crainte de perdre la base confessionnelle de leur influence. Même mon parti, largement druze, devrait retrouver sa vocation de parti socialiste multiconfessionnel. Le mouvement Amal est disposé à en faire autant. En effet, contrairement à nos adversaires et à nos alliés conservateurs, M. Berri et moi-même persistons à croire que la déconfessionnalisation du système parlementaire est indispensable pour reconstruire un Liban moderne et fraternel, où l'on ne distinguerait plus entre les citoyens chrétiens ou musulmans.* »



Dessin de PLANTU.

L'attitude de la Syrie

Pour atteindre un tel objectif, MM. Berri et Joumblatt se déclarent disposés à consentir de multiples concessions, à garantir, par exemple, *l'élection d'un chrétien* (maronite ou non) à la présidence de la République. Ils proposent encore qu'un Sénat représentant toutes les communautés sur une base paritaire et disposant d'un droit de veto soit créé pour faire contrepoids à une Assemblée non confessionnelle.

Le « *pessimisme* » de M. Joumblatt est, en dernière analyse, nourri par l'attitude de la Syrie. Il le dit sans ambages : « *Nos amis syriens, qui ont instauré chez eux un régime laïc, ne sont pas, en principe, en désaccord avec nous. Mais ils cherchent à rassurer nos adversaires chrétiens pour rétablir la paix civile au Liban et, ultérieurement, les gagner à la cause de l'arabisme. En effet, Damas tient à entretenir de bons rapports avec toutes les composantes de la classe politique libanaise pour en faire globalement son alliée. Certes le président Assad ne peut pas imposer ses vues, mais je suis conscient de l'existence de la ligne rouge qu'il a établie et que je ne saurais franchir.* »

M. Joumblatt célèbre ce jeudi 16 mars le septième anniversaire de la mort de son père, assassiné par les services syriens, selon la rumeur publique. Ne ressent-il pas, dès lors, des réticences à l'égard de ses alliés ? « *La culpabilité de Damas* – répond-il – *n'a pas été étayée par des preuves irréfutables. Mais, même si elle devait l'être, mon attitude – qui est dictée par des considérations de haute politique – ne changerait pas. Je le répète, j'aspire à un Liban uni, arabe, souverain et laïc, programme qui fut celui de mon père. Or, que je le veuille ou pas, la réalisation de ce programme passe nécessairement par une alliance avec la Syrie.* »

Violente altercation entre maronites

Telle est précisément l'opinion de l'ancien président de la République, M. Soleiman Frangié. De confession maronite et conservateur, il s'était implicitement désolidarisé de ses alliés « radicaux » au sein du Front de salut national (opposition) sur le chapitre de la déconfessionnalisation. Jeudi, il a renversé sa position, vraisemblablement par dépit, à la suite d'une violente altercation qui l'a opposé dans la matinée à ses adversaires maronites, MM. Pierre Gemayel et Camille Chamoun, les chefs du Front libanais.

La polémique a été déclenchée par la lecture, en séance plénière, d'un manifeste publié à Beyrouth par diverses organisations et personnalités chrétiennes, dont la plupart sont affiliées au Front libanais. Le texte, en substance, prône une « *résistance chrétienne* » aux visées hégémoniques de la Syrie et aux ambitions dominatrices des musulmans. M. Frangié a dénoncé cette prise de position, avant de se mettre en colère, quand M. Pierre Gemayel a soutenu que « *les chrétiens, en raison de leurs souffrances et de leurs angoisses, ont le droit de coopérer avec les Israéliens* ».

Sur un ton très vif, M. Frangié a rétorqué : « *Vous n'avez pas le droit de parler au nom des chrétiens, dont je suis. Vous ne représentez qu'une faction qui exploite d'une manière éhontée la chrétienté à des fins politiques. Vous collaborez avec l'ennemi israélien. Or, il y a des lois au Liban qui châtient ceux qui trahissent leur pays !* » Dans la clameur des protestations de MM. Gemayel et Chamoun, des injures fusaient : « *Vendu ! Traître ! Collabo ! Fils de chiens !* »

L'ex-président Frangié quitta alors la salle de conférences en claquant la porte, et jurant qu'il n'y remettrait plus jamais les pieds. MM. Rachid Karamé et Saeb Salam, deux anciens présidents du conseil, musulmans, suivis de M. Abdelhalim Khaddam, se précipitèrent dans les appartements de M. Frangié pour le calmer. Ils ne parvinrent à le convaincre de revenir sur sa décision qu'après lui avoir promis que l'ordre du jour serait étoffé de deux thèmes supplémentaires : la désignation d'Israël comme étant l'« *ennemi* » du Liban, et la déconfessionnalisation du système politique dans le pays du Cèdre.

Ravis de cette conversion inespérée à leurs thèses fondamentales, MM. Berri et Joumblatt se sont abstenus de prendre part à cette empoignade « *entre maronites* ». Peu après, M. Joumblatt nous disait, la mine faussement navrée : « *Tout cela est bien triste, encore qu'il soit vrai que le Front libanais ne désespère pas d'une intervention israélo-américaine pour torpiller une éventuelle réconciliation nationale. En s'appuyant sur Israël, M. Chamoun cherche essentiellement à évincer son prétendu allié, M. Gemayel. A tout prendre, je préfère M. Chamoun, un vieux renard avec lequel je m'entends très bien malgré nos divergences. N'est-il pas charmant, ce monsieur ?* »

ERIC ROULEAU.

(1) *Le Monde* a publié le 2 mars un compte rendu de trois rapports sur les massacres de chrétiens commis dans le Chouf en septembre 1983.

« VOUDRAIS-TU QU'ON SE RENCONTRE ? »

Les Libanais se délectent en lisant dans leurs journaux les minutes des discussions en coulisse de la conférence de Lausanne. Le quotidien *Ach-Chark* (proche de la Syrie) relate ainsi une tentative *de conversation qui s'est tenue,* selon lui, au premier jour de la conférence, entre le président Gemayel et M. Berri. Assis aux côtés du dirigeant chiite au visage ferme, M. Gemayel lui a demandé : *« Voudrais-tu qu'on se rencontre ? »* M. Berri a répondu par la *négative*, sans même tourner la tête. Revenant à la charge, le président a proposé un déjeuner en tête-à-tête et a essuyé un nouveau refus. Il a ensuite demandé s'il était possible de parvenir à une solution de compromis et s'est vu également *répondre par la négative. « Que veux-tu donc ? »*, s'est-il enfin écrié. *« Régler nos comptes »*, a rétorqué M. Berri, glacial. – *(AFP.)*

● *Un diplomate américain enlevé à Beyrouth-Ouest.* – M. William Buckley, attaché politique de l'ambassade des Etats-Unis, a été enlevé le vendredi 16 mars à Beyrouth-Ouest (secteur musulman) alors qu'il quittait sa résidence. L'ambassade des Etats-Unis a précisé que M. Buckley a été maîtrisé par trois hommes armés qui l'ont entraîné avec eux.

Les milices chrétiennes et musulmanes se sont, d'autre part, affrontées dans la nuit et la matinée de vendredi à Beyrouth au mortier et au lance-grenades (RPG), *ce qui* constitue la plus grave violation du cessez-le-feu instauré mardi 13 mars. Selon la police, deux personnes ont été blessées par les combats. – *(AP.)*

DIPLOMATIE

LA FIN DE LA VISITE DE M. MAUROY A COPENHAGUE

Français et Danois ont des attitudes voisines sur plusieurs dossiers européens

De notre envoyé spécial

Copenhague. – La visite officielle de M. Pierre Mauroy au Danemark s'est achevée, jeudi soir 15 mars, par une conférence de presse suivie d'une réception offerte à la communauté française de la capitale danoise. Le bilan de ces entretiens peut apparaître comme assez pauvre en résultats immédiats : en fait d'augmentation des échanges bilatéraux, dont on soulignait du côté français le déséquilibre commercial et le caractère insuffisant sur le plan culturel, on n'a guère enregistré qu'un intérêt de principe pour le projet de télévision « Télé 5 » et la promesse, de la part du gouvernement danois, d'« *examiner le problème de l'enseignement du français* », que Paris souhaiterait voir traiter à égalité avec celui de l'allemand.

Si M. Mauroy a pu se féliciter de « *la cordialité, la facilité et la simplicité* » de ses différents entretiens, il a tout de même relevé que les échanges entre les deux pays « *ne sont pas à la hauteur de nos ambitions politiques* ». En fait, il s'agissait surtout de montrer à Copenhague que la France, qui n'était guère présente au Danemark depuis de longues années, entend désormais porter plus d'attention à l'ensemble de ses partenaires européens, et échanger, par la même occasion, quelques vues générales avec eux sur les affaires du monde.

Ce sont d'abord les sujets communautaires qui ont retenu l'attention des deux délégations, malgré l'absence de M. *Roland Dumas* (la présence du ministre des affaires européennes avait pourtant été annoncée). M. Mauroy a pu constater en particulier que les Danois avaient désormais très nettement « décroché » des Britanniques, ce qui pourra être précieux à Bruxelles les 19 et 20 mars. D'une manière générale, les positions européennes de Paris et de Copenhague sont voisines, et les analyses se recoupent largement. Seul le démantèlement des montants compensatoires monétaires pourrait encore faire problème, du moins en ce qui concerne les exportations de viande de porc. En revanche Français et Danois sont d'accord pour « *procéder à une augmentation raisonnable des recettes de la CEE* », notamment par l'accroissement de la TVA de 1,4 % environ. M. Mauroy s'est par ailleurs défendu de toute tentation protectionniste à l'égard des produits danois.

Le premier ministre français a encore abordé avec ses différents interlocuteurs, y compris et surtout avec M. Joergensen, chef de l'opposition sociale-démocrate, les questions de défense en Europe. La position de la France n'est guère admise par la gauche danoise, et quelques protestataires avaient même profité jeudi matin de la visite d'un établissement d'enseignement par Mme Mauroy pour manifester leur hostilité aux essais nucléaires français. Mais c'est surtout l'intérêt de la France pour l'Union de l'Europe occidentale (UEO), seul organisme compétent en matière de défense ouest-européenne mais dont le Danemark ne fait pas partie, qui semblait inquiéter certains à *Copenhague*. M. Mauroy s'est efforcé de dissiper toute crainte à cet égard : il n'est pas question d'exclure qui que ce soit par ce biais, a-t-il dit, ni d'œuvrer contre l'OTAN ou en marge de l'Alliance.

Il a aussi pris soin de rappeler avec insistance que la France avait quitté l'organisation militaire intégrée de l'OTAN. Peut-être voulait-il répondre aux attaques de certains journaux danois, qui reprochaient jeudi à la France de M. Mitterrand de refuser aujourd'hui aux États membres de l'Alliance la liberté de jugement dont Charles de Gaulle avait fait preuve en son temps...

BERNARD BRIGOULEIX.

Amère déception à Washington après le refus du roi de Jordanie de négocier avec Israël

De notre correspondant

Washington. – M. Reagan n'a décidément pas de chance au Proche-Orient. A peine venait-il, après la débandade de Beyrouth, d'y esquisser une nouvelle politique, qu'elle a été tuée dans l'œuf par le roi Hussein de Jordanie, l'*homme même* qui devait en être le premier instument. Dans une longue interview publiée jeudi 15 mars par le *New York Times* le souverain hachemite a, en effet, rejeté toute l'idée d'ouverture de négociations entre son pays et Israël et dénié aux Etats-Unis la « *crédibilité* » et l'« *impartialité* » nécessaires au parrainage d'un règlement de paix dans la région.

Particulièrement sévère pour les autorités américaines, ses déclarations ont provoqué une visible consternation à Washington, où l'on avait tablé sur l'enclenchement de pourparlers jordano-israéliens comme première étape de constitution d'un front pro-occidental au Proche-Orient. Dans le danger, pensait-on à Washington, l'Arabie Saoudite, l'Irak, la Jordanie et l'Egypte n'auront d'autre choix que de serrer les rangs autour de l'Amérique, qui pourra ainsi favoriser un règlement israélo-arabe et réduire ainis le principal obstacle à un endiguement de la vague intégriste et de l'influence soviétique.

L'initiative, dans ce schéma, serait revenue à Amman qui aurait relancé le plan Reagan de septembre 1982 au terme duquel la Cisjordanie deviendrait une entité palestinienne associée au *royaume jordanien*.

C'était sous-estimer les conséquences du retrait des « marines » de Beyrouth que l'administration américaine avait si bien su analyser du temps où elle se refusait à céder à la pression syrienne. « *Les États-Unis* – dit aujourd'hui le roi Hussein *ont abandonné leur position de super-puissance et de défenseur moral du monde. Ils ont renoncé à être une nation qui s'en tient à ses déclarations et à ses engagements (et) c'est leur crédibilité que le Liban leur a coûtée* ». Implicitement, le souverain fait ainsi comprendre qu'instruit par le sort de M. Gemayel et le triomphe de M. Assad, il a toutes les raisons de réfléchir à deux fois avant de s'engager aux côtés des États-Unis dans des négociations auxquelles la Syrie est opposée.

Le poids des « sionistes »

Les risques sont pour le roi d'autant plus grands – et il est sur ce point parfaitement explicite – que rien ne l'assure que M. Reagan soit décidé à exercer suffisamment de pression sur Jérusalem pour qu'il puisse espérer que des négociations débouchent sur un accord au lieu de seulement compromettre sa position dans le monde arabe. « *Les États-Unis*, dit-il encore, *ont choisi de se disqualifier eux-mêmes comme seule force qui puisse nous aider à aller vers une paix juste et durable. Ils ne sont libres de leurs mouvements – que dans les limites que leur fixent l'AIPAC, les sionistes et l'État d'Israël* ».

L'AIPAC est le principal lobby pro-israélien du Congrès , les « *sionistes* » désignent ici la communauté juive américaine, et le roi fait ainsi allusion au puissant mouvement engagé au Congrès contre la vente à son pays de fusées anti-aériennes portatives et l'octroi d'une aide américaine de 200 millions de dollars pour la constitution par la Jordanie d'une force d'intervention rapide dans le golfe Persique. Mardi 13 mars, vingt-quatre heures, donc, avant que cette interview ne soit recueillie, M. Reagan avait personnellement pris position devant une organisation juive américaine contre ce mouvement du Congrès, expliquant qu'il fallait renforcer, face à la Syrie, les États arabes modérés désireux de conclure la paix avec Israël (*le Monde* du 16 mars). En pleine année électorale, et alors que le vote juif pèsera lourd dans la marge de victoire des démocrates ou des républicains, ce geste était d'importance.

Il n'a cependant pas suffi à rassurer le roi qui dit s'attendre que les candidats à la présidence aient besoin du soutien des courants pro-isaéliens, et qui, *surtout*, doute de la capacité des autorités américaines à faire accepter par Jérusalem le plan de paix de septembre 1982. Sur ce point aussi, M. Reagan avait voulu, mardi, lui donner des gages en déclarant que la poursuite des implantations israéliennes en Cisjordanie « *rendait plus difficile le processus de paix* » et que des négociations devraient inclure la question du statut de Jérusalem.

Ce n'était pas assez, car M. Reagan – on l'apprend maintenant – avait refusé, dans une lettre adressée au roi, le 11 mars, de s'associer à une condamnation par les Nations unies de la poursuite des implantations et d'essayer d'obtenir de Jérusalem l'autorisation pour les Palestiniens de Cisjordanie d'aller participer à une réunion du Conseil national palestinien.

Le roi et, apparemment aussi, M. Arafat, souhaitaient que ce déplacement fût rendu possible pour renforcer au CNP le courant modéré. « *Les Etats-Unis* – déclare en conséquence le roi – *affirme que leur plan est valide* [mais] *Israël l'a rejeté et a modifié les conditions sur le terrain au point qu'il n'a presque plus de sens. Voilà où nous sommes, et c'est pour cela que je dis que la situation est sans espoir.* »

La conclusion du souverain jordanien est que les Etats-Unis n'ont, dans ces conditions, pas le droit à dénier à l'URSS un rôle dans un éventuel autre processus de règlement, et que la solution serait « *peut-être* » l'organisation de négociations réunissant les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et toutes les parties concernées – y compris, « *bien sûr* », L'OLP.

Il y a bien évidemment dans ces propos tous les ingrédients d'une opération de pression sur Washington qui pourrait, au demeurant, faciliter la tâche, vis-à-vis du Congrès, à M. Reagan, s'il était réélu. A moyen terme, cependant, l'administration républicaine se retrouve presque impotente au Proche-Orient.

BERNARD GUETTA.

(1) Américan Israéli Public Affairs Committee.

Le Monde

idées

Lundi à Bruxelles

Lundi s'ouvre
à Bruxelles
un conseil européen
dont chacun s'accorde
à souligner l'importance
pour l'avenir
de la Communauté.
Pierre Drouin
ne se résigne pas à l'idée
que le *« chantier »* puisse
être « abandonné »
et montre
toutes les cartes
dont disposent les Dix.
Maurice Delarue
ne voudrait pas
qu'on prenne
pour un succès
ce qui ne serait
qu'un « rééquilibrage
par le bas »,
désastreux pour l'avenir ;
il croit indispensable
un engagement politique
ferme, supposant
pour commencer
la limitation
de l'usage du veto.

S'engager

par MAURICE DELARUE

Remplacer, chaque fois que faire se peut, le « pourquoi ? » par le « comment ? », c'est faire un grand pas vers la sagesse.

André Gide
(*Journal*, 29 juillet 1934.)

LA présente crise de la Communauté européenne ne sera surmontée, au mieux, que *par un rééquilibrage par le bas* ; ce sera la victoire des anti-européens de tous bords, désastreuse pour l'avenir, à l'inverse de ce qu'avait promis le gouvernement socialiste et de ce qu'avaient voulu la plupart de ses prédécesseurs.

A supposer que la remise en ordre intervienne enfin, il sera nécessaire, pour qu'elle n'amorce pas une liquidation, de la lier rapidement à une initiative claire, ferme et réaliste.

La crise résulte d'abord d'une contradiction dans les termes. La première phrase du traité de Rome affirme que les contractants sont *« déterminés à établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens »*. A cet objectif a été inconsidérément ajouté, sans le répudier, l'*« élargissement »* de la Communauté à neuf, dix et bientôt douze membres. Une union ne peut être à la fois plus étroite et plus large. Contrainte de s'aligner sur le moins dynamique ou le moins audacieux, la Communauté est condamnée à la paralysie, puis à la désagrégation.

La progression différenciée

Le seul moyen d'y échapper consiste à s'engager *ouvertement* dans ce que Willy Brandt appelait la *« progression différenciée »* (Paris, 9 novembre 1974), c'est-à-dire l'Europe à plusieurs vitesses (*non pas deux* mais autant que nécessaire) et sa variante, l'Europe à la carte.

Une telle Europe ne devrait pas être présentée comme un pis-aller mais comme une *méthode d'entraînement*, en soulignant que la Communauté à son origine, le Système monétaire européen (SME) encore aujourd'hui, et des entreprises authentiquement européennes bien que non communautaires (CERN, Eurodif, Airbus, Ariane) n'ont été créées que par la volonté de quelques-uns.

L'innovation consisterait seulement à régulariser une telle pratique, à institutionnaliser la souplesse et surtout à la « dédramatiser ». Des cheminements, des rattrapages, des paliers seraient prévus pour les attardés, et toute remise en cause de l'acquis communautaire interdite. Les obligations et droits de chacun, les pouvoirs et devoirs correspondants seraient fonction du degré d'intégration accepté et des engage*ments pris*.

Le « plan Fouchet » du général de Gaulle (1960) disposait que l'abstention ne faisait pas *« obstacle à la formation de décision »*, que *celle-ci n'était applicable* qu'aux Etats qui avaient participé à son adoption et que les autres pourraient y adhérer à tout moment. D'autres systèmes combinant l'assouplissement du veto et les vitesses multiples sont imaginables.

La priorité franco-allemande

La France devrait profiter de sa présidence du Conseil des Dix, pendant le semestre en cours, pour mettre *en œuvre l'« arrangement* de Luxembourg » de 1966 à la lettre et dans son esprit, c'est-à-dire pour limiter l'usage du veto, que la France gaulliste revendiquait pour les seuls cas *« très importants »* et qui est invoqué aujourd'hui par tout le monde, à tout propos, même le plus insignifiant ; la présidence ne devrait accepter comme *« très importants »* et justifiant le veto d'un gouvernement que les intérêts que celui-ci aura préalablement et publiquement désignés comme tels ; en dernier recours, la présidence devrait favoriser des solutions fractionnelles du type de celle qui mit en route le SME.

Politiquement, seule une entente en profondeur de la France et de la RFA est nécessaire à tout progrès européen. Pour des hommes comme Robert Schuman (appel du 9 mai 1950), le général de Gaulle (« l'Europe à deux ») et M. Giscard d'Estaing (lancement du SME), sans doute en fut-elle la condition suffisante.

Une fois les gouvernements de Paris et de Bonn en mesure d'offrir conjointement une base de départ précise, les autres gouvernements de la Communauté disposés sans réserve à en accepter les principes seraient invités à participer à une négociation générale. Jean Monnet et Robert Schuman n'ont pas procédé autrement pour lancer le processus communautaire.

Cette négociation aurait pour objet d'établir un nouveau *calendrier* de la construction communautaire, consolidant l'acquis et ménageant pour la suite la possibilité de *« progressions différenciées »*.

Devant l'impossibilité, aujourd'hui comme hier, d'équilibrer les intérêts touchés par la mise en œuvre de chaque disposition communautaire, des compensations équitables doivent être recherchées dans le temps, de sorte qu'au cours d'un processus limité, chacun y trouve son compte. La méthode se révéla efficace dans le traité de Rome, *mais son calendrier est* épuisé depuis le 31 décembre 1969, et rien ne l'a relayé. C'est ce relais qu'il s'agit maintenant d'assurer.

Des pans entiers de l'union économique, *esquissés dans le traité de* Rome, sont encore en friche. La logique voudrait qu'ils fussent exploités en priorité. Ainsi en va-t-il du domaine social, où la France s'est aventurée en flèche. Un authentique *« espace social européen »*, pour souhaitable qu'il soit, est présentement irréalisable. Les Dix n'en devraient pas moins procéder à un inventaire *complet et sincère* de leurs charges sociales et assimilées, salaires compris, et *lui donner une grande publicité*, puis amorcer une *harmonisation* de ces charges. Faute de mesures en ce sens, non seulement tout progrès vers l'union économique est impossible, mais le présent Marché commun risquerait des distorsions insupportables.

L'harmonisation des charges aurait d'autres avantages : elle faciliterait une protection communautaire raisonnable, tout à fait légitime contre, par exemple, les méfaits du travail noir ou au rabais dans le tiers-monde ; elle inciterait au réalisme les candidats à l'adhésion ; elle freinerait les revendications sociales excessives au sein de la Communauté.

Sans doute le terrain social n'est-il pas le plus aisé pour une entente préalable entre un gouvernement français socialiste, qui semble trop souvent s'être lancé par esprit partisan dans une croisade idéologique inconsidérée et inefficace, et un gouvernement allemand conservateur. L'obstacle est cependant surtout psychologique. *Globalement*, il est peu probable que les charges so*ciales françaises et allemandes pré*sentent des disparités choquantes ; en revanche, vis-à-vis des tiers, l'Allemagne fédérale, pays socialement avancé, ne pourrait que tirer avantage des comparaisons et d'une harmonisation communautaire.

Eléments d'un programme

Les charges sociales ne fournissent d'ailleurs qu'un exemple. Beaucoup d'autres rapprochements, plus ou moins contraignants, plus ou moins souples, sont possibles, qu'ils relèvent du domaine communautaire (normes et règlements en tous genres, fiscalité, énergies) ou qu'ils *relèvent de domaines extra*communautaires : culturel (équivalence des diplômes, développement de l'enseignement des langues européennes), militaire (standardisation, compatibilité et coproduction d'armements) ou politique (unification du mode d'élection du Parlement européen, extension du droit de vote aux ressortissants de la Communauté, coopération antiterroriste).

Le domaine exploitable est infini. L'important est d'aboutir à un engagement politique dont la forme est secondaire (la plus contraignante étant cependant la meilleure) pour l'exécution d'*un programme précis, équilibré, réalisable par ceux des Etats membres qui y souscriraient en partie ou en totalité, au cours d'une période déterminée* — cinq ans ? Dix ans ? — au terme de laquelle un nouveau programme prendrait le relais.

LU

« COURRIER DE VARSOVIE » de Jan Nowak

D'une résistance à l'autre

CURIEUX témoignage que celui de cet officier polonais engagé dans l'action de désinformation et d'intoxication des nazis pendant la seconde guerre mondiale. Jan Nowak montre l'autre face de Janus de l'« intox » utilisée pour la bonne cause à cette époque sous le nom de « l'action N ». Il raconte son expérience d'agent de liaison passé miraculeusement en Suède pour coordonner la propagande clandestine polonaise avec celle des Anglais, diffusée de Londres.

L'auteur découvre alors que la société polonaise en 1943 n'est pas non plus informée de façon complète et véridique sur le comportement du gouvernement britannique à l'égard de l'Union soviétique et de la Pologne. Les Polonais ne savent pas, en effet, que, à Téhéran (1942), les Anglo-Saxons ont déjà cédé la moitié de leur pays à Staline et qu'ils l'ont déjà situé dans la sphère d'influence soviétique.

Dans sa préface enthousiaste à l'édition américaine du livre, Zbigniew Brzezinski attire l'attention des lecteurs sur les racines que la résistance polonaise actuelle plonge dans l'action clandestine des années de guerre. C'est en cela, en effet, que réside aussi l'intérêt du livre de Jan Nowak (de son vrai nom Zdzislaw. Jezioranski), *Courrier de Varsovie*, qui raconte la Pologne en guerre et sa propre contribution à la politique européenne à travers son action dans la résistance et par ses entretiens avec Churchill, Eden et avec les dirigeants polonais de l'époque.

Les deux faces de la médaille

Le livre de Nowak est de ceux qui montrent les deux faces de la médaille nommée vérité. Il évoque notamment la tragédie des juifs de Pologne et les efforts de la résistance polonaise pour alerter les alliés occidentaux.

Le comportement politique de Staline, de Churchill et de Roosevelt concernant la Pologne se trouve présenté par un témoin direct et trouve des confirmations inespérées dans les archives britanniques. L'attitude britannique sur l'affaire de Katyn est clairement exposée, et les passages relatifs à l'insurrection de Varsovie et à la passivité soviétique sont bouleversants par les faits cités, la précision et la sobriété de la description.

A la fin de cet ouvrage, Nowak explique le phénomène de Solidarnosc qui puise ses racines dans la résistance polonaise des quarante-cinq ans écoulés et surtout dans l'élan héroïque et tragique de l'insurrection de Varsovie.

L'auteur ajoute très judicieusement que la Pologne ne pouvait défendre son indépendance par ses propres moyens. Pourtant, elle a résisté victorieusement à toutes les tentatives de soviétisation. Treize ans après la guerre, le général de Gaulle écrivit à l'ambassadeur Morawski : *« La Pologne, au fond, a gagné la partie parce qu'elle est restée elle-même. »* Et Nowak d'ajouter : *« Un tiers de siècle plus tard, la Pologne est restée une île dans l'océan soviétique. »*

Dans ce sens, l'auteur a raison lorsqu'il souligne que les leaders de la clandestinité *« raisonnaient à longue échéance »*. Nowak rappelle *encore une fois* que l'Union soviétique a relâché les contraintes en Pologne malgré et, peut-être, grâce aux révoltes et aux poussées contestaires de 1956, 1968, 1970, 1976 ou 1980.

Une nation qui aurait été brisée par la dernière guerre mondiale n'aurait pas trouvé la force de défendre son identité et son patrimoine spirituel avec autant de détermination, constate Nowak en conclusion.

GEORGES MOND.

★ *Courrier de Varsovie*, éd. Gallimard, Paris, 1983, 418 p., 120 F.

L'Europe quand même

(Suite de la première page.)

Rappelons des choses simples : dans sa configuration actuelle, la Communauté européenne compte plus d'habitants (272 millions) que l'Union soviétique (268 millions), les Etats-Unis (230 millions) et évidemment le Japon (118 millions). Le nombre ne fait rien à l'affaire, peut-être, mais il y a là, et chacun des membres le sent bien, un creuset de pouvoir considérable. Malgré la concurrence que se livrent les pays industrialisés, la Communauté a largement conservé depuis 1973, c'est-à-dire depuis le premier choc pétrolier, la part qu'elle représente dans les exportations mondiales. Contrairement à ce qu'on pense trop aisément, la compétitivité globale de la Communauté ne s'est pas détériorée, et elle a maintenu sa place de premier exportateur international.

Ce qui ne veut pas dire évidemment qu'elle peut se reposer sur ses lauriers. L'appareil de production communautaire paraît maintenant plus apte à satisfaire les besoins des marchés extérieurs en croissance que certaines demandes de son propre marché intérieur ou de certains marchés comparables, les Etats-Unis par exemple (2). Si ces derniers ont *accusé en 1983, pour la* première fois depuis dix ans, un déficit de leurs échanges commerciaux avec la CEE, c'est beaucoup plus à cause des cours élevés du dollar que d'une augmentation de la compétitivité européenne. Ce n'est un mystère *pour personne que l'Europe n'a pas* encore bien pris le virage des technologies nouvelles. Il n'est que de considérer l'augmentation régulière du chiffre de ses importations « haut de gamme ».

Mais pourquoi serait-il trop tard ? Le potentiel de matière grise des Européens est énorme. L'effet indispensable de synergie doit naître de projets du type Esprit, qui a enfin reçu l'approbation des ministres de la recherche des Dix, le 28 février dernier. L'objectif, on le sait, est de favoriser, grâce à l'octroi de subventions de la Communauté, la coopération entre les entreprises, les centres de recherches et les universités des Dix dans cinq secteurs de pointe des techniques de l'information. Des décisions analogues devraient être prises bientôt sur le chapitre des biotechniques.

A travers les tensions connues, la politique agricole commune a permis de régulariser l'approvisionnement et les coûts des produits alimentaires en Europe. *Sans doute*, les dépenses agricoles représentent-elles à peu près les deux tiers du budget de la Communauté, mais c'est aussi dans ce domaine que l'intégration est la plus poussée, et, malgré les fortes tensions actuelles, M. Rocard *n'aura pas de peine à prouver* aux professionnels, comme il l'a dit à Bruxelles le 29 février dernier, qu'un retrait du marché commun agricole serait suicidaire.

Les promesses de l'ECU

L'autre réalisation communautaire digne de considération est évi*demment le système monétaire euro*péen (SME) qui a amélioré la stabilité des pays qui y participent, comme l'ont constaté, lundi dernier, les ministres des finances des Dix à l'occasion de son cinquième anniversaire. Ce « corset » des échanges a permis non seulement une meilleure solidarité entre les banques centrales mais la naissance de cet ECU composite qui sert à définir la parité *des monnaies de la CEE, et à effec*tuer les règlements entre la CEE et chaque Etat membre.

Toute entreprise qui fonctionne bien entraîne des résultats qu'on n'attendait pas. Ainsi l'ECU n'est plus seulement une monnaie de compte mais une monnaie *sui generis* qui, comme l'eurodollar, a créé son propre marché (3). L'ECU est devenu une monnaie de règlement *acceptée par les banques et les en*treprises comme monnaie de financement et plus récemment comme monnaie de facturation. Même les groupes japonais ou américains s'en servent, notamment pour les comptes entre leurs filiales européennes.

Ce nouvel instrument monétaire ne pourra toutefois connaître un nouvel essor que si les gouvernements reconsidèrent *la création* d'un Fonds monétaire européen initialement prévu pour le 1er janvier 1982 et qui n'a pas encore vu le jour. Une fois cette étape franchie, comme *l'écrit* M. Jean Deflassieux, *« les gouvernements auront... à faire un choix fondamental : perpétuer une monnaie composite ou créer une nouvelle monnaie indépendante des composantes, lesquelles à leur tour seraient définies en fonction de la monnaie européenne et non l'inverse »*. Le SME, seule solution aujourd'hui au système anarchique des taux de change flottants, ne pourrait-il être la préfiguration d'un nouveau système de Bretton-Woods ? En outre, pourquoi la Communauté ne lancerait-elle pas un grand emprunt européen, comme le demandait dès octobre 1979 à l'Assemblée nationale M. Pierre Sudreau ? Les besoins d'investissements sont immenses. Certes, la Communauté s'est déjà engagée dans cette voie, par ce qu'on appelle *« les facilités Ortoli », c'est-à-dire* les prêts communautaires à des Etats. Mais cette procédure timide n'est plus à l'échelle des besoins.

Les jeunes, ceux qui sont nés après la signature du traité de Rome, pensent généralement que l'Europe, qui fait partie de leur paysage familier, est une grande machine qui a, certes, des ratés mais *qui n'a pas fini d'entraîner les Etats* et les peuples. Les anciens sont plus sceptiques, et lorsque les sondages leur demandent quelles sont les priorités en matière de politique étrangère, ils classent la construction de l'Europe après la défense du franc, des exportations, des droits de l'homme, les intérêts français dans le monde et le remboursement des dettes (4). Mais, quand on leur demande : *« Au sein de la CEE,* quels sont les deux pays qui se montrent le plus attachés à la construction européenne », il citent très largement en tête l'Allemagne de l'Ouest et la France (même réponse, lorsque la question est posée aux Allemands).

Les gouvernements vont-ils enfin donner à leurs opinions de nouvelles raisons d'élargir leur vision ? Le trésor de l'Europe ne peut être gardé dans les institutions de Bruxelles, comme par les Nibelungen du mythe moyenâgeux. *Il faut qu'il* rayonne dans les directions nouvelles de la politique et de la culture, et qu'il suscite l'adhésion populaire.

PIERRE DROUIN.

(2) Voir le numéro spécial *l'Européen* de décembre 1983 et janvier 1984. « Synthèse et bilan » par Jean Buisson, Paul Collowald, Gerhart Elckhorn, Monique Laure et Patricia Peters, 118, rue de Turenne, 75003 Paris.

(3) Lire l'article de Jean Deflassieux, président du Crédit lyonnais dans « Trente jours d'Europe » de février 1984. 61, rue des Belles-Feuilles, 75116 Paris.

(4) SOFRES, *Opinion publique. Enquête et commentaires 1984*, Gallimard.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 600 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 182 nd.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

EUROPE

LE CONTENTIEUX FRANCO-ESPAGNOL

APRÈS L'INCIDENT DU 7 MARS

Les patrons des deux chalutiers espagnols sont condamnés à des peines d'amende sévères

Les deux pêcheurs espagnols, Javier Aldazabal et Mariano Solabarretta-Priesto, patrons des chalutiers *Burgoa-Mendi* et *Valle-de-Acundo*, conduits à Lorient (Morbihan) le 7 mars par la marine nationale, alors qu'ils pêchaient illégalement dans le golfe de Gascogne, ont été condamnés, le 15 mars, par le tribunal d'instance de Lorient, à 120 000 francs d'amende (le maximum prévu par la loi est de 160 000 francs), 1 200 francs de contravention pour refus d'obtempérer aux injonctions de la marine de s'arrêter, la confiscation des poches des chaluts et 130 000 francs pour frais de consignation des bateaux. Néanmoins, le tribunal n'a pas retenu contre le patron du *Valle-de-Acundo* l'accusation d'abordage et n'a pas prononcé la condamnation à un an de prison requise par le procureur.

De notre envoyée spéciale

Lorient. – Ce sont les mille cents infractions des Espagnols enregistrées par la marine nationale en 1982 et 1983, les refus incessants de se soumettre aux contrôles et les escarmouches permanentes entre pêcheurs français et espagnols qui constituaient la toile de fond du procès de Lorient.

Les deux patrons récidivistes (douze infractions ont été enregistrées contre eux en janvier et février) étaient accusés d'avoir pêché illégalement, le 7 mars, dans les eaux communautaires, en infraction de l'accord de 1980 qui lie l'Espagne à la CEE, d'avoir refusé d'obtempérer aux injonctions de l'aviso *Lieutenant-de-Vaisseau-Lavallée* et, pour l'un d'entre eux (le patron du *Valle-de-Acundo*), d'avoir tenté d'aborder le bâtiment de la marine nationale, alors qu'il se trouvait dans le golfe de Gascogne.

C'est l'histoire d'une course-poursuite de sept heures dont a rendu compte le procès. Repérés à 9 heures par l'aviso, bientôt rejoint par un remorqueur, le *Centaure*, les deux bateaux ont d'abord tenté de fuir vers les côtes espagnoles. *« Le* Valle-de-Acundo *et le* Burgoa-Mendi *ont refusé de s'arrêter lorsque nous avons hissé le pavillon leur enjoignant de le faire »*, devait expliquer le commandant du *Lieutenant-de-Vaisseau-Lavallée*. Les deux bateaux n'ont pas davantage obéi lorsque la marine nationale a envoyé deux commandos en Zodiac qui se sont rendus à quelques mètres des deux chalutiers et ont lancé des grenades lacrymogènes. L'un d'entre eux seulement a répondu aux appels en espagnol quatre heures après le début de la poursuite. En dépit de cent quarante coups de semonce tirés après de multiples injonctions les bateaux continuaient leur route. Le *Valle-de-Acundo* aurait alors tenté de provoquer un abordage. *« Nous avons enfin avisé les deux chalutiers que le prochain coup de canon serait tiré au but. Sur l'ordre du préfet maritime de Brest, nous avons tiré, à 15 h 47. Le* Valle-de-Acundo *a été touché. »* Les deux bateaux s'arrêtaient... enfin.

Si M. Solabarretta a reconnu les faits, M. Aldazabal les a récusés, affirmant ne pas avoir remarqué les manœuvres des deux bateaux français jusqu'à ce qu'il en soit informé par radio par l'autre patron-pêcheur. En outre, son radar *« était en panne »*. *« Les deux patrons-pêcheurs sont des récidivistes »*, devaient d'autre part affirmé divers témoins (contrôleurs, douaniers, commandant du centre de surveillance), qui disent les avoir repérés à plusieurs reprises lors de patrouilles aériennes et de contrôles maritimes.

« Une affaire consternante »

« C'est une sombre et consternante affaire, a déclaré le procureur de la République. *Six hommes ont été blessés. Mais la marine nationale n'a tiré qu'en dernière extrémité. Compte tenu du mépris général des règlements affiché par les pêcheurs espagnols, il aurait été inconcevable de laisser fuir ces deux bateaux confortés dans leur impunité. »*

Le procureur a réclamé des *« sanctions exemplaires et dissuasives »* : 160 000 francs d'amende, 1 200 francs de contravention et une peine d'un an de prison pour le patron du *Valle-de-Acundo* accusé de tentative d'abordage.

« Nous ne sommes pas ici pour faire des exemples mais juger des hommes, répondait l'avocat des deux pêcheurs. *Les faits qui leur sont reprochés sont d'une banalité déconcertante, puisque les Espagnols pêchent dans le golfe de Gascogne depuis des siècles. Rien ne prouve, d'autre part, qu'ils étaient à bord de leurs bateaux au cours des précédentes infractions relevées ; on connaît enfin la fiabilité des radars. Mais les deux patrons en infraction ne savaient pas que ce jour-là la France avait décidé de frapper un grand coup. Dans cette affaire, on a multiplié les imprudences : alors que la mer était forte, l'aviso a tiré de 1 800 mètres sur un bateau occupé par des hommes. »*

Les condamnations donneront-elles satisfaction aux professionnels lorientais ? *« Cela devait arriver depuis longtemps*, affirme M. Gérard Lanlo, président des armateurs du port. *Les Espagnols nous empêchent de pêcher en tirant derrière eux des kilomètres de palangre.* [C'est-à-dire des lignes.] *Nous sommes obligés de les contourner. Depuis des dizaines d'années, on ne compte plus les escarmouches. »*

« Il fallait bien un avertissement, affirme-t-on à la CFDT, majoritaire chez les pêcheurs. *L'indiscipline des Espagnols ne fera que retarder leur entrée dans le Marché commun. Voilà longtemps que nous demandions aux pouvoirs publics d'intervenir. »*

Il reste que, sur mer, la situation demeure tendue. *« Les Espagnols n'ont pas hésité à aborder deux bateaux français l'an dernier à quelques milles de nos côtes*, affirme M. René Le Quellec, président du comité des pêches de Lorient, *au point que certains patrons voulaient embarquer des armes. Aujourd'hui, les chalutiers français n'osent plus pêcher seuls par peur de représailles. »*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

La sentence du tribunal de Lorient est accueillie avec satisfaction par le gouvernement de Madrid

De notre correspondant

Madrid. – La sentence rendue le jeudi 15 mars par le tribunal de Lorient et condamnant à de simples amendes les propriétaires des deux bateaux mitraillés le 7 mars dans le golfe de Gascogne a été relativement bien accueillie à Madrid. Le fait que le tribunal n'ait pas retenu le chef d'accusation de *« tentative d'abordage »* (qui aurait pu valoir à ses auteurs une peine d'un à dix ans de prison) est interprété ici comme un désaveu, par la justice, des thèses du gouvernement français.

Pour le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, le juge a virtuellement donné raison à Madrid. *« La justice a considéré que rien ne motivait une intervention comme celle-là qui a eu des effets désastreux pour l'intégrité physique de pêcheurs espagnols »*, a-t-il affirmé. *« Il a considéré qu'il s'agissait d'une simple infraction administrative ne justifiant qu'une amende. Voilà qui me confirme dans l'idée qu'il y a eu sans aucun doute un abus dans l'usage de la force. »*

Le ministre des affaires étrangères, M. Moran, qui a qualifié la sentence de *« modérée »*, n'en a pas moins convoqué à nouveau l'ambassadeur de France à Madrid, M. Guidoni, pour lui transmettre une note de protestation, la troisième depuis le 7 mars, rédigée en termes sévères. Le texte rejette énergiquement l'allégation du gouvernement français selon laquelle *« la responsabilité des dommages causés incombe aux capitaines des deux bateaux espagnols »*. Le gouvernement espagnol, tout en soulignant *« sa volonté de respecter les normes communautaires en matière de pêche »*, estime que les mesures adoptées par le gouvernement français *« constituent une violation de la Convention européenne sur la protection des droits de l'homme de 1950 »*.

La satisfaction est plus mitigée à Ondarroa, port d'attache des deux bateaux mitraillés, qui était paralysé jeudi par une grève générale. La mise en liberté immédiate des deux propriétaires de bateaux a cependant fait quelque peu baisser la tension, mais les associations de pêche de la ville continuent à revendiquer leurs *« droits historiques »* à pêcher dans certaines zones comprises dans la limite des 200 milles des eaux territoriales françaises.

Elles ont envoyé une délégation à Bilbao qui a remis jeudi une note de protestation au consul de France. *« Nous n'admettrons pas que la France exporte du poisson vers l'Espagne tant que les autorités françaises ne nous permettront pas de pêcher dans les eaux du golfe de Gascogne*, affirme le texte. *« Les autorités françaises seront responsables des camions brûlés si nous ne pouvons pas prendre la mer. Le prochain objectif à incendier sera le consulat. »*

Si les pêcheurs d'Ondarroa ne désarment pas, les mesures de protection des camions français (circulant désormais en convois dans le nord de l'Espagne) prises par la garde civile et la police autonome basque ont permis une certaine normalisation de la situation aux frontières.

THIERRY MALINIAK.

AFRIQUE

LA SIGNATURE DU TRAITÉ DE NON-AGRESSION ENTRE LE MOZAMBIQUE ET L'AFRIQUE DU SUD

Un compromis historique

C'est ce vendredi 16 mars, peu avant midi, à Komatipoort, bourgade située à la frontière mozambico-sud-afri- caine, que le président mozambicain, M. Samora Machel, et le premier ministre sud-africain, M. Pieter Botha, apposeront leur signature respective au bas du traité « de non-agression et de bon voisinage » entre leurs deux pays. Les deux hommes se seront auparavant entretenus dans un décor chargé d'histoire : le wagon, construit en Angleterre en 1947 pour le roi George VI, et où, en août 1975, eut lieu la rencontre entre le premier ministre sud-africain de l'époque, M. John Vorster, et le président zambien, M. Kenneth Kaunda, qui permit le rétablissement de la paix dans une Rhodésie ensanglantée par la guerre d'indépendance.

Pretoria, en maître de la cérémonie, s'est chargé, depuis plusieurs jours, d'assurer le maximum de solennité et de publicité à ce moment, retransmis en direct dans toute l'Afrique du Sud par la radio et la télévision. Maputo, pour qui l'événement constitue une « victoire de la politique socialiste de paix », ne sera pas en reste pour saluer un accord dont l'avenir dira s'il s'agit ou non d'un marché de dupes. C'est cette crainte, sans doute, et le fait que l'enthousiasme manifesté par les deux parties ne peut complètement effacer, au regard de la lutte – historique elle aussi – des pays africains contre le « régime raciste de Pretoria », un sentiment de malaise, qui expliquent l'absence des chefs d'Etat des pays de la « ligne de front », pourtant invités, à la signature de l' « accord de Komati ».

On en connaît l'essentiel : Pretoria s'engage à ne plus soutenir l'effort de guérilla mené, sur le territoire mozambicain, par la RNM (Résistance nationale du Mozambique), qui a contribué à dévaster un pays qui, depuis neuf ans, n'a pas connu « un seul jour de paix ». En échange, Maputo ne permettra plus à l'ANC (Congrès national africain, mouvement anti-apartheid) de se servir de son territoire pour organiser des sabotages sur le sol sud-africain. Une commission mixte sera chargée de surveiller le respect de cet engagement mutuel.

Rendue exsangue parce qu'elle n'a pas, à la différence de l'Angola, de ressources pétrolières et minières, l'économie mozambicaine a pesé lourdement dans le revirement de la diplomatie du régime « marxiste » de Maputo. Acculé au compromis, le président Samora Machel espère beaucoup des suites de cet accord, c'est-à-dire de la bonne volonté de Pretoria pour l'aider à redresser son pays. Dans la mesure où le gouvernement sud-africain ne pourra plus accuser les autorités mozambicaines d'apporter un soutien agissant aux activités de l'ANC (qui, en tout état de cause, ne sont pas près de cesser), cet appel à toutes chances d'être entendu.

Certes, des considérations d'ordre économique ont aussi contraint Pretoria à renoncer en partie à ses ambitions initiales : favoriser l'installation à Luanda et à Maputo de régimes dont l'idéologie ne lui soit pas foncièrement hostile. Au bout du compte, cependant, il s'agit d'une victoire de la diplomatie sud-africaine : le Mozambique et l'Angola, en acceptant de pactiser avec le « diable », favorisent le désenclavement politique du pays de l'apartheid.

La paix, bien sûr, vaut mieux que la guerre, et l'on comprend que la plupart des chefs d'Etat de la « ligne de front » aient assuré Maputo de leur « solidarité » et de leur « compréhension » à la veille de ce compromis historique. Il n'empêche : dans la conscience collective des peuples d'Afrique, cette « victoire de la paix » ou du réalisme prendra aussi les allures d'une défaite. Et même si la question namibienne est loin d'être résolue, demain, après-demain, une normalisation des relations entre Luanda et Pretoria devrait intervenir. C'est aussi parce que la « ligne de front » commence à ressembler à une ligne... Maginot que le système de la ségrégation raciale n'est pas près de disparaître.

LAURENT ZECCHINI.

Visite surprise de M. Dos Santos à La Havane

Le président angolais pourrait mettre au point avec M. Castro les modalités de retrait des troupes cubaines

La Havane (*AFP*). – La prochaine visite à Cuba du président angolais, José Eduardo dos Santos, a une double signification, estimait-on vendredi 16 mars à La Havane de source diplomatique : apaiser les inquiétudes de M. Fidel Castro, après l'accord passé par Luanda avec l'Afrique du Sud, et envisager une éventuelle sortie honorable des troupes cubaines stationnées en Angola.

Le numéro un angolais est attendu samedi 17 mars à La Havane pour un voyage officiel de trois jours. Invité depuis longtemps à visiter Cuba, il a, semble-t-il, précipité son voyage, allant jusqu'à différer, au tout dernier moment, une tournée prévue en Europe de l'Est.

Cette hâte s'explique, dit-on dans les milieux informés, par le souci de M. Dos Santos d'expliquer à M. Fidel Castro la portée de l'accord passé le 16 février à Lusaka (Zambie) par l'Angola avec l'Afrique du Sud, en présence des Etats-Unis. Cet accord prévoit le « désengagement » des troupes sud-africaines dans le sud de l'Angola et la création d'une commission mixte chargée d'en contrôler l'application.

A Lusaka, la délégation sud-africaine était dirigée par le ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, celle d'Angola par le ministre de l'intérieur, M. Alexandre Rodrigues, et celle des Etats-Unis par le secrétaire d'état-adjoint pour les affaires africaines, M. Chester Crocker.

Cuba – qui a près de trente mille soldats en Angola – n'a pas participé à ces conversations. Pire, estiment certains diplomates, elle n'a guère été tenue au courant de ses développements. Des observateurs occidentaux ont cru déceler certains signes d'agacement, d'inquiétude, voire de mécontentement dans les milieux officiels cubains après l'accord conclu par leurs « frères » angolais avec ce régime de l'apartheid qu'ils ont toujours violemment condamné. Témoin de ce malaise, un article publié jeudi par *Granma*, l'organe officiel cubain pour rendre « hommage » au leader sud-africain Nelson Mandela, fondateur du Congrès national africain (ANC), qui a refusé la liberté en échange d'un exil dans un Bantoustan indépendant (condamné à la prison à vie, il est détenu depuis vingt-deux ans en Afrique du sud). Commentaire du journal cubain : « *L'histoire enseigne que négocier, faire des concessions ou sacrifier les principes révolutionnaires ne conduit pas les peuples à la véritable conquête de la liberté.* » Ce commentaire serait une critique à peine voilée de Cuba contre les conversations de Luanda avec les « racistes » sud-africains.

Il s'agirait, dans ces conditions, pour M. Dos Santos, de tenter de rassurer ses alliés cubains en leur faisant valoir que, pour l'instant, il ne s'agit que de « contrôler » le désengagement militaire sud-africain et d'assurer, à terme, l'indépendance de la Namibie.

Le second objectif de M. Dos Santos pourrait être de jeter les bases d'une stratégie commune en vue d'un retrait progressif des troupes cubaines stationnées depuis 1975 en Angola, au cas où l'accord de Lusaka porterait ses fruits. Un tel départ – même échelonné dans le temps – ne manquera pas d'être interprété comme l'échec d'une opération qui a coûté cher à Cuba : en investissements et en vies humaines. Il serait, en outre, un cadeau pour M. Reagan à la veille de l'élection présidentielle de novembre. MM. Dos Santos et Castro pourraient tenter de trouver une porte de sortie honorable pour les « barbudos » stationnés en Angola. En bref, transformer un apparent échec militaire en victoire diplomatique.

Pour l'instant, La Havane et Luanda ne cessent de répéter que la décision de retrait des troupes cubaines sera prise « souverainement » par les deux gouvernements au moment voulu : quand tout danger d'agression sera écarté. Cependant, les diplomates occidentaux en poste à Cuba croient que l'année 1984 pourrait bien marquer le départ du corps expéditionnaire cubain d'Angola. A deux conditions, disent-ils : si le « désengagement » militaire de Pretoria dans le Sud-Angolais est effectif et si l'indépendance de la Namibie est assurée.

AMÉRIQUES

Nicaragua

Le Conseil d'Etat a approuvé les modalités de la campagne pour les élections générales de novembre

Managua (*AFP*). – Le Conseil d'Etat a approuvé, jeudi 15 mars, une loi électorale qui réglementera les élections de novembre, auxquelles doivent participer un million et demi de votants.

La loi, qui institue le suffrage « *libre, secret, direct et souverain* », donne le droit de vote aux militaires et aux jeunes de plus de seize ans. Mercredi, le Parlement avait défini les mécanismes d'accès des partis politiques aux moyens de communication (télévision et radio) au cours de la campagne.

Le télévision sandiniste garantira à toutes les organisations politiques en compétition quinze minutes d'antenne par jour, à tour de rôle. La radio d'Etat et les radios privées, de leur côté, accorderont trente minutes chaque jour à un candidat différent. Seules les émissions religieuses ne pourront servir à la campagne électorale.

La loi interdit le vote aux personnes qui se trouvent en procès ou en détention, ainsi qu'aux officiers qui formaient la garde nationale de Somoza, compromis dans la répression et qui n'ont pas été jugés.

Elle refuse le droit de vote aux contre-révolutionnaires qui ont demandé l'intervention d'une « *puissance étrangère* » contre le Nicaragua, qui ont demandé des fonds pour financer des opérations de sabotage ou qui ont organisé et dirigé des « *attaques terroristes* » contre des villages et des centres économiques. Toutefois, la loi offre la possibilité de vote aux personnes qui ont accueilli favorablement l'amnistie décrétée par le gouvernement en décembre 1983.

Elle autorise également l'alliance entre plusieurs partis. Pour l'instant, on entrevoit à Managua la possibilité d'une union entre le Parti socialiste nicaraguayen (PS) et le Parti populaire social-chrétien (PSC). Il existe actuellement onze partis politiques au Nicaragua, dont neuf sont représentés au Conseil d'Etat.

Les trois partis d'opposition, regroupés en coalition, continuent, quant à eux, à exiger qu'il n'y ait pas d'élection présidentielle en novembre, mais seulement l'élection d'une Assemblée constituante chargée d'élaborer un cadre juridique pour des élections générales.

La Cour suprême de justice aura pour tâche de désigner dans les prochaines semaines les membres d'un *Conseil suprême électoral*, chargé de déterminer la date du début de la campagne, qui durera au maximum quatre mois, et de veiller au bon déroulement des élections.

EN VISITE OFFICIELLE A PARIS

Le ministre mexicain des affaires étrangères se félicite de l'appui de la France au groupe de Contadora

M. Bernardo Sepulveda, ministre mexicain des affaires étrangères en visite officielle à Paris, a souligné jeudi 15 mars auprès de M. Mitterrand que le soutien de la France au groupe de Contadora était « *extrêmement profitable pour consolider le processus de pacification en Amérique centrale* ».

A l'issue d'un entretien qualifié de « *très satisfaisant* » avec le chef de l'Etat français, M. Sepulveda, qui s'était entretenu auparavant avec M. Claude Cheysson, a ajouté que le groupe de Contadora (Mexique, Colombie, Panama et Venezuela) était reconnaissant envers la France de « *cet appui exprimé d'une façon systématique et continuelle* », qui l'aidait également à « *garantir le succès de ses démarches politiques et diplomatiques en Amérique latine* ».

Le ministre a indiqué qu'il avait fait part à M. Mitterrand du souhait du président mexicain Miguel de La Madrid de le rencontrer à nouveau « *très bientôt* ». Les deux chefs d'Etat se sont vus en octobre 1981 à Mexico.

De son côté, M. Cheysson a réaffirmé « *l'engagement total des pays de la Communauté européenne aux côtés des efforts du groupe de Contadora* », pour la pacification de l'Amérique centrale. « *Une région*, a-t-il ajouté, *que l'on doit aider à trouver ses réponses sans que d'autres interviennent.* »

Dans une courte allocution prononcée à l'issue du déjeuner qu'il a offert à son homologue, M. Cheysson a déclaré : « *Vous êtes un très grand voisin des Etats-Unis. Nous sommes un allié important des Etats-Unis. Ce très grand partenaire sait qu'il peut compter sur nous quand il s'agit de la défense de certains principes fondamentaux, de la liberté en particulier. Mais cependant il ne s'agit pas pour autant que ce partenaire soit le maître de nos destinées et décide de notre avenir.* »

Etats-Unis

Trois démocrates restent en lice après le retrait de M. Glenn

Le sénateur Gary Hart vient de remporter une nouvelle « primaire » : le petit caucus de l'Iowa, où il devance sensiblement M. Mondale et très nettement M. Jackson, les trois candidats qui devraient s'affronter à la convention du parti démocrate en juillet.

De notre correspondant

Washington. – Le sénateur John Glenn devait annoncer, ce vendredi 16 mars, son retrait de la course à l'investiture démocrate. Négligé par les télévisions, qui ne lui accordaient plus aucune chance, endetté de deux millions de dollars déjà, il n'avait plus les moyens de poursuivre sa campagne.

Son entrée en lice au printemps 1983 avait suscité un très fort courant de soutien. Héros national pour avoir été le premier astronaute américain à réaliser un vol orbital, homme d'affaires avisé et ancien « marine », il s'était rapidement imposé comme le seul rival menaçant de M. Mondale. Sa modération, sa compétence en matière de défense et sa foi dans la libre entreprise avaient même fait de lui, jusqu'en septembre, le seul démocrate capable – dans les sondages – de défaire M. Reagan. Mieux : Hollywood avait sorti à la fin de l'été (par hasard, semble-t-il) une superproduction retraçant l'histoire de son épopée dans l'espace.

M. Glenn n'avait que deux défauts : une totale absence de saveur (dans la vie politique en tout cas) et un exceptionnel don soporifique. Avant Noël, sa cote s'était effondrée, ce phénomène provoquant de sévères déchirements entre ses conseillers ; et c'est ainsi que M. Mondale, parfaitement organisé, soutenu par les appareils du Parti démocrate et des syndicats, était, croyait-on, devenu invincible.

Si, pourtant, c'est au contraire un jeune sénateur quasiment inconnu, M. Gary Hart, qui est en train de faire la percée, c'est sans doute en raison d'un fait que M. Glenn, malgré son échec, avait perçu : bon nombre d'électeurs démocrates et une large part de l'opinion souhaitaient voir émerger un candidat qui serait aussi étranger au conservatisme radical de M. Reagan qu'aux traditions usées du Parti démocrate.

La place était libre. M. Hart l'a prise, avec l'avantage supplémentaire de la jeunesse, et il en a maintenant définitivement chassé l'ancien astronaute qui, même dans le Sud, où il était le plus fort, n'a pas réussi à gagner une seule primaire.

Le retrait de M. Glenn va renforcer la position de M. Hart, qui devrait voir se reporter sur lui une part appréciable des partisans du sénateur de l'Ohio, bien que celui-ci n'envisage pas, apparemment, de donner de consigne de vote.

Partis à huit, les candidats démocrates ne sont donc maintenant plus que trois, et cette situation pourrait avantager aussi le pasteur Jackson qui n'a, lui, aucune intention de se retirer. Il pourra faire valoir aux électeurs noirs qu'en votant plus massivement pour lui, ils le mettraient en position d'arbitrer au mieux de leurs intérêts un duel qui, sauf rebondissements, durera jusqu'à la convention de juillet.

B. G.

Compromis sur la réduction du déficit budgétaire

(Suite de la première page.)

Toutefois, les démocrates, également effrayés par la montée de ce déficit, apparaissent divisés sur un accord global de réduction, et tout le jeu du président est de les placer devant leurs responsabilités.

Sur le plan technique, l'accord qui vient d'intervenir répond, certes, aux vœux de M. Volcker, mais en partie seulement. Ce dernier demandait 50 milliards de dollars d'impôts nouveaux tout de suite, expliquant que les réductions envisagées n'exerceront leurs effets qu'en 1985, et que, d'ici là, la poursuite de la reprise de l'économie américaine risque d'aggraver la tension sur les marchés financiers. La production industrielle augmente toujours (+ 1,2 % en février), de même que les crédits à la consommation, et on redoute une « collision » entre les besoins de crédit du Trésor, pour combler le déficit budgétaire, et ceux de l'industrie. En conséquence, les taux d'intérêt se tendent, ce qui constitue une menace pour l'économie américaine et fait remonter le dollar.

FRANÇOIS RENARD.

• *Incidents à la Maison Blanche.* – Les services secrets chargés de la protection du président Reagan sont intervenus à deux reprises le jeudi 15 mars, pour intercepter des individus apparemment animés d'intentions suspectes, dans l'enceinte de la Maison Blanche. L'un d'eux, qui était armé d'un fusil à canon scié, a été blessé par un garde. Un autre, qui avait simplement sauté la grille du parc, a été appréhendé. – *(AFP, AP.)*

El Salvador

• ASSASSINAT D'UN COLONEL EN RETRAITE. – Un colonel en retraite, Tito Adalberto Rosa, a été tué jeudi 15 mars à San-Salvador. Le colonel Rosa était le coordinateur de la campagne électorale du Parti authentique institutionnel salvadorien (PAISA) dans le département de Cabanas (nord du pays). D'autre part, deux attentats à la bombe ont eu lieu jeudi à San-Salvador, plongeant dans l'obscurité une partie immportante de la capitale. – *(AFP.)*

Le Monde

politique

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

LE PARTI RADICAL MENACE M. OLIVIER STIRN DE SANCTIONS

MM. André Rossinot, président, et Yves Galland, secrétaire général du Parti radical, adressent un avertissement à M. Olivier Stirn, le menaçant de sanctions s'il persiste à vouloir présenter une liste aux élections européennes.

Les dirigeants du parti valoisien rappellent que *« par des votes unanimes, de son bureau national le 21 janvier et de son comité exécutif le 22 février, la Parti radical a décidé de participer à la liste d'union de l'opposition conduite par Mme Simone Veil, dont il a toujours soutenu l'action pour une relance de la construction européenne. Cette participation est naturellement exclusive de tout autre engagement. Les déclarations et actions de quelques membres isolés du Parti en faveur de la constitution de tout et autre liste contreviennent à cette décision collective et solidaire. Elles exposent ceux qui en prennent l'initiative à toutes les dispositions statutaires du Parti radical relatives à la discipline électorale.*

L'élection cantonale de Vincennes-Fontenay-Nord POLÉMIQUE DANS L'OPPOSITION

La campagne pour le deuxième tour de l'élection cantonale de Vincennes-Fontenay-Nord, qui voit s'affronter M. Jean-Michel Baloup (non-inscrit, soutenu par l'UDF, le CNIP et le Front national) et M. Stéphane Tryz Na (RPR), se déroule aussi devant les tribunaux. Me Baloup a assigné, le jeudi 15 masrs, M. Robert-André Vivien, député RPR de la circonscription, devant la quatorzième chambre du tribunal de Créteil pour *« avoir fait distribuer un tract diffamatoire signé de son nom »*. M. Vivien avait écrit dans ce tract : *« Le RPR regrette qu'un avocat qui se prétend spécialiste de la lutte contre la fraude électorale ait utilisé pour lui-même les méthodes contre lesquelles il s'élève. »* Le tribunal a retenu qu'il n'y avait pas motif à diffamation et il a débouté Me Baloup de sa plainte, considérant que les propos de M. Vivien *« n'excédaient pas les limites de la polémique électorale »*.

D'autre part, M. Roland Nungesser, député RPR de la circonscription voisine, *« s'insurge »* dans un communiqué contre les déclarations du Front national, qui avait affirmé qu'il était vice-président de l'Association France-URSS et *« par conséquent soviétophile distingué »*. M. Nungesser précise qu'il n'a *« jamais été vice-président de France-URSS »* mais qu'il *« est président de la Chambre de commerce franco-soviétique, organisme paritaire créé par le gouvernement de Georges Pompidou, sous la présidence du Général de Gaulle, concernant les seuls échanges économiques entre les deux pays »*. Il dénonce donc l' *« interprétation de ce rôle économique sur le plan politique »* et rappelle qu'il *« a toujours été à la pointe du combat contre les communistes dans le Val-de-Marne »*.

De son côté, Mme Isabelle Domelot, qui fut candidate du CDS au premier tour, précise que, contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 16 mars, elle n'appelle pas à voter *« à titre personnel »* pour M. Tryzna. *« Au contraire, dit-elle, j'ai écrit à M. Baloup le texte suivant que j'avais porté dans ma circulaire du premier tour : « Je me » désisterai au deuxième tour pour » le candidat de l'opposition natio» nale le mieux placé, à charge de » revanche. » C'est bien ce que j'ai fait. »*

La liste unique de l'opposition est constituée

Au terme d'un processus entamé il y a un an, la liste d'union de l'opposition, conduite par Mme Simone Veil a été officiellement constituée vendredi 16 mars. M. Jacques Chirac, qui, cette fois-ci, ne sera pas candidat à l'Assemblée de Strasbourg, avait pris la tête d'une campagne politique en faveur de l'union de l'opposition dès le printemps 1983. Alors que le 10 juin 1979 il dirigeait la liste DIFE, concurrente de celle de l'UDF conduite par Mme Veil, il a su convaincre le RPR d'effectuer des pas significatifs et spectaculaires en faveur de l'Europe.

Le mouvement chiraquien a désigné sans trop de peine ses candidats au cours d'un congrès extraordinaire le 3 mars dernier (*le Monde* du 5 mars). Les négociations ont été plus difficiles et plus lentes à l'UDF. Mme Veil a dû surmonter, pour le moment avec succès, une série d'obstacles. Les réticences — c'est le moins qu'on puisse dire — manifestées à son égard par MM. Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre se sont traduites par une hostilité ouverte de la part de M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, envers le principe même de la liste unique. La moindre des difficultés n'a pa été de régler entre les composantes de l'UDF l'ordre de présentation de leurs candidats, puisqu'il est admis qu'au-delà du quarantième les chances d'être élu s'amoindrissent sensiblement. L'accord en définitive réalisé établit donc une parité entre le RPR et l'UDF, ce qui, par rapport aux résultats de 1979, constitue un avantage certain accordé au parti de M. Jacques Chirac. Celui-ci, avec 16,31 % des suffrages avait obtenu en effet quinze sièges il y a cinq ans, alors que la liste « giscardienne » de Mme Veil, avec 27,6 % des voix, emportait vingt-cinq sièges. Le 17 juin prochain, les deux formations seront représentées à égalité à l'Assemblée de Strasbourg.

L'ordre de présentation retenu est celui de l'alternance derrière Mme Veil et M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, où les représentants de l'UDF occuperont les places impaires et ceux du RPR les places paires.

Au sein du contingent UDF, on note qu'une place a été faite à M. Robert Hersant, qui, pour cette fraction de l'opposition au moins, apparaît comme le symbole de la défense de la liberté de la presse, et une autre à M. Claude Wolff, député du Puy-de-Dôme, qui devrait céder ultérieurement son siège de l'Assemblée nationale à M. Valéry Giscard d'Estaing.

ANDRÉ PASSERON.

Voici l'ordre de présentation des candidats : 1re Mme Simone Veil ; 2e M. Bernard Pons ; 3e M. Jean Lecanuet, président de l'UDF ; 4e M. de La Malène, RPR, président du groupe DEP à Strasbourg ; 5e M. Michel Poniatowski, PR ; 6e M. Alain Juppé, RPR, conseiller de Paris ; 7e M. Pierre Pflimlin, CDS, ancien maire de Strasbourg ; 8e M. Philippe Malaud, président du CNIP ; 9e M. André Rossi, radical ; 10e Mme Nicole Chouraqui, RPR, conseiller de Paris ; 11e M. Georges Donnez, Mouvement social-démocrate ; 12e M. Alain Carignon, RPR, maire de Grenoble ; 13e M. Jean-François Deniau, président des Clubs Perspectives et Réalités ; 14e M. André Fanton, RPR, adjoint au maire de Lisieux ; 15e M. Dominique Baudis, CDS, maire de Toulouse ; 16e M. Jean-Pierre Roux, RPR, maire d'Avignon ; 17e M. Roger Chinaud, PR, maire du dix-huitième arrondissement de Paris ; 18e M. Alfred Coste-Floret, président de la Démocratie chrétienne de France ; 19e Mme Nicole Fontaine, CDS, déléguée auprès du secrétariat général de l'enseignement catholique ; 20e M. Gaston Flosse, RPR, vice-président du conseil du gouvernement de la Polynésie française ; 21e M. Yves Galland, radical ; 22e M. Jean-François Mancel, RPR ; 23e M. Robert Hersant ; 24e Mme Anne-Marie Dupuy, RPR, maire de Cannes ; 25e M. Claude Wolf, PR, député UDF du Puy-de-Dôme ; 26e M. Jean Mouchel, RPR, président de la chambre d'agriculture de Normandie ; 27e M. Pierre-Bernard Reymond, CDS, ancien secrétaire d'Etat ; 28e M. Jacques Vernier, RPR, maire de Douai ; 29e Mme Christiane Scrivener, ancien ministre, PR ; 30e M. Denis Baudouin, directeur de l'information et des relations extérieures de la Ville de Paris ; 31e M. Jean-Thomas Nordmann, radical ; 32e M. Jean-Claude Pasty, RPR, ancien député ; 33e M. Gérard Longuet, PR, ancien député ; 34e Mme Magdeleine Anglade, CNIP ; 35e M. Jacques Mallet, PR ; 36e M. Guy Guermeur, RPR, ancien député ; 37e M. Michel Debatisse, UDF, ancien président de la FNSEA ; 38e Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, radical, ancien maire de Rambouillet ; 39e Mme Simone Martin, UDF ; 40e M. François Musso, RPR, ancien président de la FDSEA de Corse ; 41e M. Jean-Pierre Abelin, CDS, ancien député ; 42e M. Alain Marleix, RPR ; 43e M. Hervé de Charette, PR ; 44e M. Pierre Lataillade, RPR, ancien député.

Un leurre

La liste unique de l'opposition, telle qu'elle vient d'être constituée, est à certains égards un leurre : l'image rassurante et séduisante de Mme Simone Veil, qui la conduit, doit permettre d'attirer des électeurs au-delà d'une droite qui s'avance derrière elle en rangs serrés. Et qui a nom, par exemple, Michel Poniatowski ou Philippe Malaud, pour ne citer que les personnalités dont les idées paraissent peu compatibles avec celles que défend Mme Veil.

De toute évidence, Mme Veil n'a guère pesé dans le choix des personnalités, hormis le cas de Mme Scrivener, qu'elle a elle-même imposée. En revanche, Mme Veil ne voulait pas de M. Hersant, qui, sur l'insistance de M. Lecanuet, figure en position d'être élu (23e). Outre les raisons locales qui peuvent expliquer l'attitude du président de l'UDF, il en est une autre, nationale, et dont personne ne fait mystère dans l'opposition : il s'agit de mettre le dirigeant du *Figaro* à l'abri des poursuites ultérieures s'il ne se conforme pas à la future loi sur la presse. Il s'agit aussi, pour l'opposition, de s'assurer d'une bonne couverture de la campagne électorale.

Un dernier point mérite d'être relevé : le faible degré de renouvellement. A cet égard, le RPR aura beau jeu de mettre en valeur ses jeunes élus (MM. Juppé, Carignon, Roux) face aux « caciques » de l'UDF. — J.-M. C.

M. Jospin : L'esprit de compromis doit inspirer tout le monde »

Melun. — Ce n'est pas seulement parce que la Seine-et-Marne est un département qui lui est *« familier »* — il y a passé une partie de son enfance et de son adolescence — que M. Lionel Jospin est venu le 15 mars à Melun animer une réunion publique. *« Je suis venu dans cette ville qui a un maire de droite dans un esprit et un mouvement offensifs »*, a-t-il dit, pour montrer que le PS *« n'entend pas se cantonner dans une attitude défensive »*. Mais *« il ne faudra être ni violent, ni arrogant, ni sectaire, ni prétentieux »*, a-t-il précisé, dix jours avant l'ouverture de sa campagne pour les élections européennes.

M. Jospin a dressé, devant mille cinq cents personnes environ, un bilan de l'action du gouvernement dans le domaine économique et social et dans celui des libertés. Si, depuis plus d'un an, la politique sociale a été infléchie, a-t-il dit en substance, c'est pour *« gagner la bataille économique » : « La gauche veut que son rendez-vous avec la responsabilité du pays ne soit pas un rendez-vous fugace. Nous voulons que la venue au pouvoir de la gauche puisse coïncider avec la réussite économique, pas seulement avec la générosité. »*

Puis le premier secrétaire du PS a dénoncé avec vigueur les propos tenus *« en haut »* par M. Jacques Chirac, *« au milieu »* par M. Claude Labbé (président du groupe RPR de l'Assemblée nationale) et *« en bas »* par les élus d'opposition de la région parisienne. M. Jospin s'est demandé s'il est *« normal »* que le président du RPR reprenne, comme il l'a fait à RMC, le 26 février, *« la vieille distinction maurrassienne »* entre *« majorité légale et majorité réelle »*. Il s'est indigné de la déclaration faite par M. Labbé selon laquelle *« le pouvoir doit se contenter d'expédier les affaires courantes »*, et des termes employés par des élus de Gennevilliers et de Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine) dans leur bulletin d'information local pour désigner le président de la République — *« l'usurpateur Mitterrand »* — et les communistes — *« les fascistes rouges »*.

M. Jospin a ensuite évoqué trois dossiers d'actualité. A propos des restructurations industrielles *« inévitables »*, il a jugé que les réponses du PCF sur ce sujet sont *« insuffisantes »*. Evoquant l'accord envisagé sur l'autolimitation de la production de lait dans la Communauté européenne, il s'est étonné du silence de Mme Veil sur cette question. Quant à l'école, le premier secrétaire du PS a estimé que *« l'esprit de compromis et de dialogue devra inspirer tout le monde »*, y compris les représentants de l'enseignement privé. *« A quoi serviraient les concessions si l'on devait voir renaître le mécanisme de la mobilisation, des manifestations sur le terrain des libertés ? »*, a-t-il dit. M. Jospin a relevé les propos tenus par M. Chirac dans *le Monde* du 16 mars et affirmé qu'il s'agissait là, implicitement, d'une défense des *« vieilles thèses sur la concurrence entre les écoles »*, qui remettent en cause la gratuité de l'enseignement.

Tête de liste socialiste pour les élections européennes, M. Jospin a conclu son intervention en déclarant : *« On nous dit que l'échéance sera dure. Ce sera peut-être difficile, mais nous aurons en tout cas un privilège. Nous n'aurons aucun mal à nous battre librement pour nos idées »*, ce qui ne sera pas le cas, selon lui, ni pour le PCF ni pour la droite, qui *« s'est unie uniquement pour cacher ses divergences »*.

N. A.



EUROPE

RFA

L'opposition social-démocrate approuve la politique du chancelier Kohl à l'égard de la RDA

Les travaux de construction près du mur de Berlin sont liés à des *« activités du bâtiment dans le centre de la capitale »*, a indiqué, jeudi 15 mars, le ministère des affaires étrangères de la RDA, sans fournir d'autres précisions. Ces indications laconiques semblent confirmer l'hypothèse avancée à Berlin-Ouest d'un réalignement du mur existant pour des raisons techniques.

Un porte-parole du Sénat de Berlin-Ouest a affirmé que rien ne permettait de penser pour l'instant que les travaux en cours avaient pour objet de renforcer la frontière fortifiée qui divise la ville.

Bonn. — *« Nous voulons parvenir à des solutions pratiques qui servent les hommes »*, a déclaré le chancelier Kohl, le jeudi 15 mars, dans son discours sur « L'état de la nation dans l'Allemagne divisée », devant le Bundestag. Ce principe de la politique allemande mis en œuvre par la coalition chrétienne-démocrate libérale, a été approuvé par M. Hans-Jochen Vogel, président du groupe parlementaire social-démocrate, qui n'a cependant pas manqué de souligner que ce consensus faisait suite au *« tournant »* pris par la démocratie chrétienne, et que des désaccords profonds persistaient dans d'autres domaines de la politique étrangère.

M. Kohl s'est déclaré convaincu que seule une unification de l'Europe peut permettre de réaliser la réunification de l'Allemagne *« dans la liberté »*. *« Il ne peut y avoir de solution de rechange à l'unification de l'Europe, surtout pas pour nous Allemands »*, a-t-il dit. Pour lui, *« l'Europe doit s'unifier politiquement »*, sinon la perspective sera perdue pour les Allemands *« de réaliser leur unité dans un ordre pacifique européen »*.

« La liberté est la condition de l'unité ; elle ne peut pas en être le prix », a-t-il dit, mettant en garde, dans une allusion transparente à l'URSS, *« quiconque aurait l'illusion de croire qu'il peut jouer notre liberté et notre sécurité contre notre désir d'unité »*.

Estimant que la RFA et la RDA devaient *« toutes deux contribuer à la détente internationale »*, le chancelier a jugé *« positifs dans l'ensemble »* les progrès réalisés depuis un an dans les relations interallemandes, mais, a-t-il ajouté, pour prévenir un optimisme exagéré *« un coup d'œil à la frontière entre les deux Etats suffit pour se convaincre que ces relations sont encore très éloignées de la normalité »*.

URSS

NOUVELLE CONDAMNATION POUR LE TATAR MUSTAPHA DJEMILEV

M. Mustapha Djemilev, un Tatar de Crimée qui lutte depuis de longues années pour la défense des droits de ce peuple déporté en masse par Staline, a été à nouveau condamné à une peine de trois ans de camp par le tribunal de Tachkent. C'est la sixième condamnation qui frappe cet homme âgé de quarante et un ans, qui a déjà passé au moins huit ans de sa vie en prison et quatre ans en relégation. Le verdict, prononcé le 10 février, n'a pas été rendu public, et seul un journal de Tachkent, *Pravda Vostoka*, a fait état du procès.

Selon des informations venues d'URSS, parmi les charges retenues contre M. Djemilev, figuraient un échange de cartes postales avec un Tatar résidant à New-York, une lettre adressée à une station de radio japonaise et soutenant la position de Tokyo sur les îles Kouriles (occupées par l'URSS) et l'enregistrement d'émissions de radio occidentales. On lui aurait aussi reproché d'avoir tenté de faire enterrer son père en Crimée, sur son sol natal.

M. Djemilev a toujours milité pour que les Tatars aient le droit de retourner s'établir en Crimée, d'où ils ont été chassés après avoir été condamnés — en tant que peuple tout entier — pour « collaboration » avec l'occupant allemand. Les Tatars de Crimée ont été lavés (discrètement) de cette accusation en 1967, mais leurs droits n'ont pas été rétablis pour autant, et ils ne sont plus reconnus comme un groupe ethnique autonome.

Turquie

LES PRISONNIERS KURDES CESSENT LEUR GRÈVE DE LA FAIM

Ankara *(AFP)*. — Les détenus de la prison militaire de Diyarbakir (sud-est de la Turquie) ont mis fin à leur combat contre leurs conditions de détention, après une grève de la faim de quarante-cinq jours, a-t-on appris jeudi 15 mars de source proche des parents de prisonniers. Il ne semble pas que les détenus aient obtenu des améliorations de leurs conditions d'incarcération dans ce qui a été décrit comme « l'enfer de Diyarbakir ». Ils ont abandonné un mouvement qui les « décimait en vain ».

Ce combat avait commencé au début de l'année. Après leur grève de la faim de vingt-cinq jours en septembre dernier, les prisonniers de Diyarbakir, en majorité des séparatistes kurdes, avaient obtenu quelques améliorations de leur situation. La torture et les sévices divers avaient cependant repris après que les autorités militaires eurent décidé d'imposer à ces prisonniers politiques le port de l'uniforme réservé aux détenus de droit commun. De graves incidents avaient alors eu lieu dans la prison le 6 janvier, un incendie dans des cellules avaient fait six morts parmi les détenus.

A la mi-janvier, quarante-trois volontaires s'étaient lancés dans un *« jeûne jusqu'à la mort »*, suivis par vingt-trois autres quelques jours plus tard. Onze sont morts au début du mois de mars et dix sont dans un état grave.

Italie

VASTE OPÉRATION DE POLICE CONTRE LA CAMORRA NAPOLITAINE

(De notre correspondant.)

Rome. — Une vaste opération anti-Camorra a été lancée dans la nuit du jeudi 15 au vendredi 16 mars par la police de Naples en application de cinq cent vingt mandats d'arrêt émis par la magistrature. Ce nouveau coup de filet vise des personnes soupçonnées d'appartenir à la Nuova Familia, c'est-à-dire au clan opposé à celui de Raffaele Cutolo.

L'opération fait pendant à l'arrestation, en juin dernier, d'un millier de personnes, dont quatre cents ont été gardées en prison. Il s'agissait alors de membres de l'organisation de Raffaele Cutolo.

En début de matinée, ce vendredi, une centaine de personnes avaient été arrêtées, dont l'un des chefs, considéré comme un « intouchable », de l'ancienne criminalité napolitaine, Antonio Spavone, dit O'Malommo, une sorte de « père la conscience » de la pègre.

L'opération a été lancée après plusieurs mois d'enquête serrée, afin de reconstruire la trame d'une série d'activités illégales qui va du trafic de drogue au chantage et au meurtre. Depuis le début des années 80, une guerre sans merci opposait les clans de la région de Naples pour le contrôle du marché de la drogue, mais elle a diminué d'intensité ces derniers mois à la suite des nombreuses arrestations.

Ph. P.

ASIE

Inde

REPRISE DES AFFRONTEMENTS EN ASSAM

New-Delhi *(AFP)*. — Une quinzaine de personnes ont été blessées et quelque sept cents autres arrêtées, jeudi 15 mars, dans l'Etat de l'Assam (nord-est du pays), où des affrontements ont opposé les forces de l'ordre à des manifestants nationalistes, rapporte l'agence indienne de presse PTI. Les manifestants réclamaient l'expulsion des immigrants venus du Bangladesh, du Népal et du Bengale-Occidental, dont la population en Assam est estimée à cinq millions de personnes. Les quinze blessés, dont l'un est dans un état grave, ont tous été hospitalisés, selon PTI.

Depuis cinq ans, les nationalistes assamais exigent le départ des immigrants. Début 1983, de violents affrontements entre Assamais et nationalistes ont fait des milliers de morts, rappelle-t-on.

Suite aux campagnes menées par les nationalistes, l'Inde a confirmé récemment qu'elle allait édifier une barrière de barbelés auprès de la frontière avec le Bangladesh pour empêcher l'immigration clandestine de Bengalis *(le Monde* du 14 mars).

Vietnam

LE SORT DU POÈTE BUI HOANG CAM

La section française d'Amnesty International souhaite de nouveau attirer l'attention sur le sort du poète vietnamien Bui Hoang Cam, dont on est pratiquement sans nouvelles depuis son arrestation, au Vietnam, le 20 août 1982. Agé de soixante-trois ans, M. Bui Hoang Cam serait sérieusement malade. Il a été accusé d'entretenir *« des relations culturelles avec l'étranger »*, précise Amnesty International, pour avoir offert certains de ses poèmes à un compatriote vivant à l'étranger et de passage au Vietnam.

Le cas du poète Bui Hoang Cam a déjà été soulevé plusieurs fois par Amnesty International. Il avait été associé, au mois de novembre dernier, à celui du philosophe Tran Duc Thao. L'ambassade du Vietnam à Paris, de même que plusieurs lecteurs, nous avaient alors fait savoir que ce dernier n'était pas incarcéré *(le Monde* des 17 novembre et 1er décembre 1983). Aucune indication ne nous avait en revanche été donnée, à l'époque, sur le sort de M. Bui Hoang Cam.

VERS LE RAPATRIEMENT DES CORPS DES MILITAIRES FRANÇAIS TUÉS AU VIETNAM

Hanoï *(AFP, Reuter)*. — La France et le Vietnam ont eu récemment des conversations pour le rapatriement des restes des militaires de l'Union française tombés entre 1939 et 1954 au Vietnam, rapporte l'agence vietnamienne VNA. Ces entretiens ont eu lieu à la demande de la France, et les minutes des discussions seront soumises aux gouvernement des deux pays aux fins d'approbation.

Les dépouilles mortelles de dix-huit mille soldats sont déjà regroupées depuis plusieurs années au cimetière militaire de Ba Huyen, à une trentaine de kilomètres au nord-est de Hanoï. Dix mille d'entre elles environ se trouvent au cimetière français de Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saigon). Deux mille autres sont dispersées en plusieurs autres endroits.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

- MENACES DE MORT CONTRE DES PRÊTRES CATHOLIQUES. — Quatre prêtres catholiques chiliens ont reçu des menaces de mort d'un mouvement clandestin « contre le cancer marxiste » jusque-là inconnu, a-t-on appris jeudi 15 mars de source ecclésiastique à Ancud, ville située à 1 500 kilomètres au sud de Santiago. Des dirigeants de l'opposition à Punta-Arenas, dans la partie australe du pays, ont reçu des menaces similaires du « commando des défenseurs de la patrie ». Ces messages surviennent au moment où le gouvernement Pinochet reprend contact avec le clergé chilien. — *(AFP.)*

Chine

- LES CONVERSATIONS SUR HONGKONG. — La dixième séance des consultations sino-britanniques sur l'avenir de Hongkong a débuté vendredi matin 16 mars à Pékin et devait se poursuivre dans la journée de samedi. Mercredi, le Conseil législatif de Hongkong avait adopté une motion demandant qu'un éventuel accord conclu entre Chinois et Britanniques sur l'avenir du territoire ne soit pas signé sans qu'il ait eu la possibilité d'en débattre. — *(AFP.)*

Guinée-Bissau

- L'ANCIEN PREMIER MINISTRE S'EST RÉFUGIÉ A L'AMBASSADE DU PORTUGAL. — M. Victor Saude Maria, accusé d'avoir préparé un coup d'Etat contre le président de la Guinée-Bissau, le général Joao Bernardo Viera *(le Monde* du *16 mars)*, s'est réfugié à l'ambassade du Portugal à Bissau, a-t-on appris, jeudi 15 mars, à Lisbonne, de source officielle. Un porte-parole du ministère portugais des affaires étrangères a précisé qu'une éventuelle demande d'asile politique doit être examinée par le gouvernement de Lisbonne. Dans le passé, celui-ci a toujours refusé d'accorder l'asile politique dans ses ambassades ouvertes dans les anciennes colonies portugaises d'Afrique. — *(AFP.)*

Iran

- TÉHÉRAN A REJETÉ LA DEMANDE ARABE DE CESSEZ-LE-FEU. — Le ministre iranien des affaires étrangères a condamné jeudi 15 mars la réunion des ministres des affaires étrangères arabes qui s'était tenue la veille à Bagdad *(le Monde* du 16 mars) et rejeté sa demande de cessez-le-feu immédiat dans les combats entre l'Iran et l'Irak. *« Ce genre de réunion constitue de vains efforts politiques et une ingérence dans la guerre au moment de l'échec du régime irakien »*, a déclaré un communiqué iranien. D'autre part, selon Bagdad, les forces irakiennes ont réussi à établir une tête-de-pont sur les îles Majnoun, dans le sud du pays, prises par les Iraniens lors de leur offensive de février. — *(AFP, Reuter)*.

Italie

- ARRESTATION DE DOUZE TERRORISTES. — Douze personnes, membres présumés du Parti communiste combattant (émanation des Brigades rouges) qui avait revendiqué l'assassinat, le 15 février dernier, du diplomate américain Leamon R. Hunt, directeur général de la Force multinationale (FMO) dans le Sinaï, ont été arrêtées mercredi 14 mars à Rome. Les carabiniers n'ont pas précisé l'identité des personnes arrêtées. — *(AFP.)*

Le Monde

société

Le texte sur l'enseignement privé serait soumis le 11 avril au conseil des ministres

Le document rédigé par M. Alain Savary contenant le détail des décisions gouvernementales sur l'école privée est, depuis vendredi matin 16 mars, entre les mains du président de la République. Ce texte d'une douzaine de pages développe en termes administratifs et juridiques les orientations arrêtées le 14 mars par le conseil des ministres sur les quatre points négociés : règles d'inscription au budget des créations de postes, financement par les collectivités territoriales, mise en place d'établissement, d'intérêt public (EIP) et statut des maîtres. Ce document devait être rendu public avant le week-end.

L'avant-projet de loi qui en découlera sera connu au début de la semaine prochaine, c'est-à-dire aux environs du 20 mars. Le conseil supérieur de l'éducation nationale, où siègent des représentants des parents et des personnels de l'enseignement public et privé et des membres de l'administration, l'examinera le 27 mars. L'avis de cette instance est obligatoire, mais n'a qu'une valeur consultative ; il n'engage pas le ministre. Aussitôt, après, le texte parviendra au Conseil d'État qui devrait se prononcer dans un délai d'une dizaine de jours. En principe, c'est le conseil des ministres du 11 avril qui adoptera le projet de loi que le gouvernement compte soumettre au Parlement dès la session de printemps.

Si le texte est voté, son application sera nécessairement étalée sur plusieurs années. Le coût des mesures prévues a été évalué à 1 milliard de francs environ, répartis sur neuf ans. Une part importante de cette somme sera destinée à revaloriser les salaires des 40 000 auxiliaires de l'enseignement privé, conformément au nouveau statut de contractuels de droit public dont bénéficieraient la quasi-totalité des maîtres du secteur privé sous contrat.

Les propositions du gouvernement inquiètent syndicalistes et élus

Les propositions du gouvernement annoncées au conseil des ministres de mercredi (*le Monde* du 16 mars) continuent de provoquer des réactions dans les milieux syndicaux et politiques.

M. André Laignel, président du groupe d'études sur la laïcité à l'Assemblée nationale et député socialiste de l'Indre, juge les propositions concernant la carte scolaire positives, mais critique les autres points arrêtés par le gouvernement. Selon lui, on ne doit pas contraindre les maires à financer les établissements privés. *« Il n'est pas acceptable que les communes se voient contraintes de financer les contrats d'association sans participer à la négociation »*, a déclaré M. Jean-Marc Ayrault, maire socialiste de Saint-Herblain (Loire-Atlantique), commune où le conseil municipal refuse de payer le forfait communal.

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) exprime, quant à lui, *« sa très vive inquiétude »*. Les propositions gouvernementales *« pérennisent le dualisme scolaire et font peser, pour ce syndicat, de lourdes menaces sur l'enseignement public en ouvrant des possibilités importantes d'intervention des collectivités territoriales dans la carte scolaire »*.

Dans un entretien publié dans *France-Soir* du vendredi 16 mars, Mgr Jean Honoré, archevêque de Tours, explique : *« On nous présente un plat de champignons et nous trions. Les bonnes mesures, celles qui sont comestibles, nous les acceptons ; celles qui sont vénéneuses, nous les rejetons. »* Selon Mgr Honoré, le premier ministre a parlé d'un point d'équilibre qui servirait de référence : *« Il a pris le risque de ne satisfaire ne les laïques, ni nous »*.

Le Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique (SPELC) se prononcera, le 21 mars, sur *« les termes exacts de la déclaration gouvernementale »*. Le SPELC rappelle qu'*« il a toujours réclamé un système spécifique pour les enseignants du privé, par le biais d'un contrat de droit public identique pour tous les enseignants, quel que soit le niveau d'enseignement dans lequel ils exercent »*.

Ce syndicat constate que *« l'offre de titularisation est actuellement maintenue pour les maîtres qui, depuis 1979, peuvent en bénéficier. Dans ce cadre, si la titularisation est offerte sur place, le SPELC exige l'accord préalable du chef d'établissement, comme le prévoient les textes actuellement en vigueur, et une gestion spécifique de ces maîtres »*.

Hôtellerie : le luxe paie

Les sommets atteints par le dollar en 1983 ont été bénéfiques pour l'hôtellerie de luxe française en raison de l'affluence de la clientèle étrangère, notamment américaine. Selon le rapport annuel de la Chambre nationale de la restauration et de l'hôtellerie, les chambres quatre étoiles et quatre étoiles de luxe ont été occupées à 80 %. Vingt-huit millions d'étrangers sont venus dans l'Hexagone en 1983 contre vingt-cinq millions en 1982.

APRÈS LA RÉUNION DU CONSEIL PERMANENT DE L'ÉPISCOPAT

Des évêques français en mal de communication

Les évêques de France éprouvent des difficultés pour faire comprendre leurs points de vue sur l'actualité. Du 12 au 14 mars, la réunion du Conseil permanent de l'épiscopat leur a donné l'occasion de réfléchir à cette Eglise *« ancrée dans le monde »*, pour laquelle ils œuvrent, mais si complexe à exprimer que l'opinion publique la méconnaît.

Le problème de l'école privée, toujours brûlant, a inspiré à Mgr Jean Vilnet, évêque de Lille et président de la conférence épiscopale, des propos un peu désabusés : *« L'épiscopat est paru en première ligne ; nous savons quelle contestation passionnée cette attitude a suscitée chez certains publicistes. Nous avons été interrogés – très vigoureusement – par des chrétiens de l'enseignement public ou des militants et des aumôniers qui voulaient nous interpeller clairement au nom de la mission d'évangélisation en monde ouvrier et en référence aux orientations de Lourdes 1983. Puissions-nous faire comprendre aux uns et aux autres que l'intention de l'Église n'est pas de relancer une quelconque concurrence, mais de protéger et de faciliter, aux parents, le libre choix et, aux institutions scolaires, un pluralisme indispensable et fécond. »*

« Puissions-nous faire comprendre... » C'est là que le bât blessé. Mgr Emile Marcus, évêque de Nantes et président du bureau des études doctrinales, a posé à ses pairs bien des questions sur la façon dont sont reçues les prises de position des évêques et du pape. Car le public, croyant ou non, a du mal à s'y retrouver dans la hiérarchie des conseils et des rappels à l'ordre qui lui sont adressés par l'Église. Il a tendance à mettre sur le même plan la lettre apostolique de Jean-Paul II sur la souffrance, le texte épiscopal sur l'arme nucléaire, *Gagner la paix*, et les discours en faveur de la liberté de l'enseignement.

Les évêques sont ébahis aussi de voir que, à cause des médias, *« la façon de dire peut l'emporter sur la responsabilité de dire »* ou qu'une *« petite phrase a plus d'impact qu'un texte complet »* ou encore que *« le commentaire prévaut sur le document »*.

Préfèrent-ils émettre des messages inattaquables où les grandes valeurs morales et la parole sacrée dominent ? Certains leur reprochent alors de se cantonner au *« ciel des principes »*. S'efforcent-ils de rendre leur langage plus percutant, en rappelant la norme économique ou sexuelle dans la vie quotidienne ? Il *s'en trouve d'autres* pour leur conseiller, avec plus ou moins d'aménité, *« de se mêler de leurs oignons »*.

Alors, faut-il se taire en attendant *que les experts aient* démêlé les questions éthiques très complexes que pose la fin des certitudes, par exemple, dans les domaines de la vie et de la *mort* ? Ou bien les responsables de l'Église doivent-ils parler en toutes occasions pour signifier la volonté de Dieu ? Le Conseil permanent de l'épiscopat n'est manifestement pas parvenu à remédier à *« l'usure de ses déclarations collectives »*.

ALAIN FAUJAS.

Onze pirates de la vidéo écroués à Paris

Les gendarmes du bastion 14 à Paris (20e) ont démantelé un trafic de cassettes vidéo portant sur la France, la Suisse, la Belgique et l'Afrique francophone. Des films étaient détournés pour la durée d'un repiquage entre le studio d'enregistrement et les salles de projection puis piratés sur une cassette matrice grâce à laquelle de nombreuses copies étaient tirées pour être placées ensuite dans des vidéo-clubs.

L'enquête, confiée à la gendarmerie sur commission rogatoire de M. Peyron, juge d'instruction à Paris, a permis l'interpellation de trente-huit personnes dont onze ont été écrouées. Il y a eu vingt-quatre inculpations.

Les enquêteurs ont saisi trois mille cinq cents cassettes vidéo, trois cents matrices, et découvert deux laboratoires clandestins où les copies étaient tirées.

Vingt-cinq pour cent du marché français

Il suffit de détourner une camionnette livrant les bobines de films à un laboratoire ou de bénéficier de la complicité d'un projectionniste dans *une de ces nombreuses salles privées* où l'on montre les films en avant-première. Quelques heures à peine et les pirates tiennent déjà le premier maillon de la chaîne : la copie vidéo originale, le *master*. Des batteries de magnétoscopes le reproduiront par centaines dans des conditions techniques souvent imparfaites. La distribution des cassettes pirates s'effectue ensuite selon les règles du genre : contact discret d'un rabatteur, négociation, livraison à domicile quelques jours après.

Ce piratage met sur le marché des films inédits, simultanément à leur sortie en salles et parfois même avant. Parmi les cassettes saisies à Paris, les policiers ont trouvé *Mesrine* et *Gwendoline*, mais aussi *Sueurs froides* et le dernier film de Travolta qui ne doivent sortir sur les écrans qu'à la fin du mois. *Il était une fois l'Amérique*, le film que Sergio Leone doit présenter prochainement en France, circule déjà sous le manteau.

Les professionnels de la vidéo estiment que les cassettes pirates représentent 25 % du marché français pour un chiffre d'affaires de 500 millions de francs. Un résultat relativement modeste par rapport à la Grande-Bretagne (50 %) ou à certains pays d'Amérique latine et du Moyen-Orient, où les pirates détiennent... 100 % du marché !

La délinquance à ce niveau devient un véritable fléau économique. La profession cinématographique a été la première à réagir. M. Jack Valenti, représentant du cinéma américain, a fait le tour des capitales pour sensibiliser ses collègues. En France, le directeur du Centre national du cinéma (CNC) a été chargé par le ministère de la culture d'une mission de concertation avec les gouvernements de la Communauté européenne. Le cinéma britannique a organisé sa propre police avec l'aide d'un ancien détective de Scotland Yard. En quelques mois, plusieurs réseaux ont été démantelés et le « marché » de la piraterie en Grande-Bretagne a chuté de 15 %.

Mais cette mobilisation ne suffit pas tant que la justice ne suit pas. Peu familiers des nouvelles technologies, les juges ont longtemps sous-estimé le phénomène, et l'instruction des dossiers a traîné pendant de longs mois. Une cinquantaine de saisies de cassettes opérées en 1982 n'avaient donné lieu en France à aucun jugement jusqu'à ces derniers mois. De plus, les peines prévues par la loi (deux à trois mois de prison avec sursis) sont insuffisantes pour décourager les pirates. La plupart des vidéo-clubs où des saisies ont eu lieu continuent à avoir pignon sur rue.

La justice et la police ont brusquement changé d'attitude depuis quelques semaines. Le 28 février dernier, les magistrats condamnaient le dirigeant d'une société parisienne à 30 000 F d'amende et dix-huit mois de prison avec sursis. La police, *qui vient de démanteler un* important réseau, est sur la piste de plusieurs autres. Sans doute s'est-on aperçu qu'une part non négligeable du « milieu » avait élargi ses activités à la piraterie vidéo, très rémunératrice et quasiment sans dangers. Les détectives engagés par les éditeurs vidéo font état depuis quelque temps de revolvers cachés sous les comptoirs de certains vidéo-clubs et d'attaques à main armée de cabines de projection.

Le ministère de la culture a pris aussi le phénomène très au sérieux. *Un comité permanent de lutte* contre la piraterie, créé en janvier, groupe le CNC et les syndicats des éditeurs vidéo. Le futur projet de loi sur les droits des artistes-interprètes – qui doit être soumis dans quelques jours au Conseil d'Etat – prévoit une nette aggravation des peines de prison et des amendes contre les pirates.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Faits divers

La tête contre les murs

De notre correspondant

Dijon. – Pourquoi Claude Nicolas, quarante et un ans, architecte, ingénieur des Arts et Métiers, est-il mort ? Cité comme témoin, lundi 12 mars au matin, *dans une affaire de cambriolage*, il était placé en garde à vue : des quantités importantes d'objets volés par un certain Mouloud Mezaguer, arrêté il y a environ trois semaines, auraient été retrouvées dans un garage qui lui appartiendrait.

Lundi, en fin de matinée, Claude Nicolas était retrouvé, *« la tête ensanglantée »* par un policier venu lui apporter des sandwiches dans sa cellule. Transporté par le SAMU à l'hôpital de Dijon, il devait décéder dans l'après-midi sur la table d'opération du service de neurochirurgie.

« Etat éthylique » devait conclure le rapport d'autopsie, confirmant les explications des policiers. Bien que le prévenu ait été seul, ses gardiens affirmaient qu'il avait été pris de delirium tremens. Claude Nicolas, ajoutaient-ils, avait déjà eu, selon son entourage, ce genre de comportement *« dangereux pour lui-même »*.

« C'est faux », tranche sèchement Mme Nicolas, son épouse, responsable du service formation à la chambre régionale de commerce et d'industrie de Bourgogne. *« Certes,* reconnaît-elle, *mon mari avait subi jadis une cure de désintoxication. Mais de là à se tuer en se jetant la tête contre les murs... »*

D'autant plus que Mme Nicolas est formelle : *« Malgré tout ce qui a été dit, mon mari n'a jamais possédé ce garage où on aurait retrouvé le butin de Mouloud Mezaguer. Il lui a prêté sa voiture pour quelques heures bien avant les faits qui lui sont reprochés. » « Mais, ajoute-t-elle, cela n'avait aucun rapport avec le cambriolage. »*

Claude Nicolas, témoin ou complice ? La différence est de *taille, comme il y a loin de la réa*lité aux rumeurs qui courent sur la prétendue déchéance d'un architecte tombé au ban de la société. Mme Nicolas a du mal à cacher sa colère : *« Mon mari avait peu de travail en ce moment, c'est vrai. Mais par les temps qui courent il n'était certainement pas le seul architecte dans cette situation. »*

Mais le qu'en dira-t-on serait *peu de chose pour cette femme* de sang-froid sans les explications contradictoires qui lui sont fournies sur la mort de son mari.

Les heures ne concordent pas. Pour les uns, il était seul, *« mais ses voisins de cellule ont affirmé que personne n'était venu avant qu'on ne le découvre blessé »*. Pour d'autres, l'interrogatoire et la détention se sont passés devant témoins. Tant de confusion *ne sert pas la vérité.*

DIDIER CORNAILLE.

SPORTS

ORTHEZ REMPORTE LA COUPE KORAC DE BASKET

Le triomphe de l'Elan béarnais

Après le Cercle Saint-Pierre de Limoges, vainqueur en 1982 et 1983 des Yougoslaves du Sibenka Sibenik, l'Elan béarnais d'Orthez a gagné, le 15 mars, la finale de la Coupe Korac de basket, disputée au stade Coubertin à Paris, en battant l'Etoile rouge de Belgrade par 97 à 73 après avoir mené de 15 points à la mi-temps.

Il restait une minute à jouer. L'entraîneur américain, George Fisher, faisait entrer sur le terrain tous les jeunes formés au club autour du vieux capitaine Mathieu Bisseni. Le Sénégalais, âgé de trente-quatre ans, dribblait alors à genoux comme un matador défiant le taureau. Les cinq mille Béarnais « montés » à Paris avaient déjà entonné *« on a gagné »*.

Les joueurs de l'Etoile rouge de Belgrade allaient encore marquer trois paniers. Mais la défaite des géants yougoslaves était consommée depuis longtemps. D'entrée de jeu, l'équipe du pivot Zizic s'était laissé déborder par les Pyrénéens qui avaient compensé leur infériorité physique par une activité sans relâche. La domination de Bisseni sous les panneaux, la distribution d'Hufnagel et d'Ortega, la précision de McCullough avaient permis de creuser un écart porté à 15 points à la fin de la première période. En occupant mieux le terrain au début de la deuxième mi-temps, les Yougoslaves étaient revenus à 9 points avant de perdre définitivement pied. Leur maladresse en tir était aggravée par les fautes provoquées par les Français. Follement encouragé par le public, le Cinq pyrénéen portait même *son avantage à 30 points à trois minutes* du coup de sifflet final.

Bref, c'était par KO que l'équipe béarnaise conservait à la France pour la troisième année consécutive *la Coupe Korac*, équivalent de *la* Coupe de l'Union européenne de football association (UEFA) en football. Et c'était le triomphe d'une équipe de basket pas tout à fait comme les autres.

Sous la halle aux volailles

Certes, sur les bords du gave de Pau il y a comme presque partout ailleurs un entraîneur américain, *deux mercenaires d'outre-*Atlantique, trois joueurs naturalisés ou réintégrés et pas mal de problèmes avec les autorités fédérales. L'an passé, Bisseni, qui a pu rejouer cette année, et Larouquis, qui a quitté le club, ont défrayé les chroniques basket. Mais, dans ce chef-lieu de canton de douze mille habitants, où la balle au panier s'est fait une place en fief rugbystique, on n'a pas franchi le cap du sport-spectacle *comme le CSP Limoges, précédent* vainqueur de la coupe Korac, avec ses majorettes, ou bien le Stade français avec ses orgues.

L'équipe joue le samedi sous une halle couverte qui, pendant la semaine, abrite le marché aux volailles. *La subvention municipale ne* dépasse pas cent mille francs, c'est-à-dire le quart du budget du club. Présidée depuis 1965 par un assureur, M. Pierre Seillant, dont le père avait participé à la fondation de l'Elan béarnais en 1905, la section *basket opère depuis 1974 en division* nationale où elle fait jeu égal avec les meilleurs.

Une équipe attachante. Le Californien Fisher ne l'a pas quittée en dépit d'un pont d'or fait par Le Mans. Un club qui n'a pas négligé la formation des jeunes. Privée de son phénomène Hufnagel, clavicule cassée, de son Américain *Lindsay*, non qualifié pendant la phase qualificative de la compétition européenne, Orthez a sorti de son vivier des garçons de la région – Ortega, Laperche, Gadou – qui devaient non seulement mener l'équipe en finale, mais encore l'imposer aux Yougoslaves.

Depuis dix ans, l'équipe béarnaise *s'illustre par des débuts de saison to*nitruants et des fins de championnat difficiles. Le meilleur et le pire. Avec la stratégie du bord de la touche par Fisher, avec les encouragements de leurs supporters « verts et blancs », le Club a fait la démonstration du meilleur face à l'Etoile rouge de Belgrade.

ALAIN GIRAUDO.

D'un sport à l'autre

TENNIS. – Tournoi de Metz (75 000 dollars). Huitièmes de finale : Nastase b. Tulasne 2-6, 6-3, 6-3 ; Gunnarson b. Scanlon 6-3, 4-6, 7-5 ; de Palmer b. Cain 6-3, 6-3 ; Dickson b. Korita 6-2, 7-5.

NATATION. – Le Rouennais Stéphan Caron, en finale des championnats d'hiver disputés dans le bassin olympique de Schiltigheim (Bas-Rhin), a battu le record de France du 200 m. nage libre en 1 min. 51 sec. 85 centièmes. Soit un temps au-dessous du minimum olympique (1 min. 52 sec. 16 centièmes) pour Los Angeles.

POLITIQUE

M. Defferre : les élections régionales ne pourront avoir lieu utilement qu'à partir de 1986

Dans une interview accordée à l'AFP le jeudi 15 mars, M. Gaston Defferre fait le bilan de deux ans de décentralisation en ces termes : *« Nous avons fait plus qu'aucun gouvernement en un siècle et surtout au cours des vingt dernières années »*, et *« aucun gouvernement (...) ne pourra retirer aux élus les pouvoirs qui leur ont été ainsi donnés »*.

Interrogé sur les critiques portant sur les transferts financiers de l'Etat aux collectivités, le ministre de l'intérieur souligne que *« le total des sommes transférées correspond exactement à ce que coûtait à l'Etat l'exercice des pouvoirs qui ont été transmis »*. Rappelant qu'une commission a été créée, composée uniquement d'élus et présidée par un magistrat de la Cour des comptes pour y veiller, il fait remarquer : *« C'est la première fois qu'un gouvernement prend l'initiative de créer lui-même l'instrument chargé de vérifier s'il a bien tenu parole »*, ajoutant que l'Etat a aussi pris en charge des dépenses qui relevaient jusqu'alors des collectivités locales (logement des instituteurs, frais de police et de justice).

Abordant le dossier de la fiscalité locale, M. Defferre explique : *« Les impôts locaux doivent être transformés. Une véritable simulation sur le terrain est indispensable pour éviter de commettre les mêmes erreurs qu'en 1975* [création de la taxe professionnelle]. *Le transfert des compétences, et donc des ressources, sera effectué avant le 31 décembre 1985. C'est à partir de cette date qu'il sera possible de se prononcer sur les études en cours pour la modification de la fiscalité locale. »*

Le maire de Marseille souligne aussi que le gouvernement a organisé la décentralisation en accroissant les pouvoirs des préfets-commissaires de la République au détriment de ceux des administrations centrales ; il se félicite qu'ainsi *« un dossier qui, autrefois, devait être envoyé à Paris, puisse être maintenant réglé sur place par la discussion entre les élus responsables et le préfet »*.

A propos du statut des élus il déclare : *« Les élus, quelle que soit leur condition financière, doivent pouvoir disposer du temps nécessaire pour exercer leur mandat. Il faut donc envisager un système d'indemnisation des élus ou de dédommagement de ceux qui les emploient. Les élus ayant plus de responsabilités qu'autrefois, il faut leur donner une formation qui leur permette d'assumer pleinement leurs fonctions. Le gouvernement a entendu une communication sur ce sujet, mais aucun texte précis n'a été établi, et j'ai l'intention de procéder à une large concertation avec les associations d'élus avant d'aller plus loin. »*

Enfin, interrogé sur la date des élections régionales, le ministre de l'intérieur répond : *« Depuis 1981, nous avons eu l'élection présidentielle, les législatives, les élections cantonales, municipales, les élections sénatoriales. Nous allons avoir, cette année, les élections européennes et, l'année prochaine, des élections cantonales. Cela fait beaucoup. En ce qui me concerne, je considère qu'il sera bon de faire les élections régionales après l'achèvement des transferts de compétences, c'est-à-dire à partir de 1986. C'est à ce moment qu'elles pourront avoir utilement lieu. »*

● *Grève des fonctionnaires du Parlement de Strasbourg.* – Les travaux du Parlement européen de Strasbourg ont été paralysés, jeudi matin 15 mars par une grève du comité du personnel du secrétariat de l'Assemblée des Dix, soutenue par toutes les organisations syndicales, pour protester contre la menace de révocation d'un fonctionnaire de la comptabilité.

Les grévistes ont lancé ce mouvement d'une demi-journée, décidé lors d'une assemblée générale lundi à Luxembourg, à la suite de la décision de M. Piet Dankert, président du Parlement européen, de révoquer M. Henri de Conte, cinquante huit ans, fonctionnaire français, chef de division de la comptabilité, accusé d'irrégularités dans la trésorerie. Le comité du personnel reproche au président une *« attitude arbitraire »* et fait valoir que le conseil de discipline s'était prononcé pour un simple blâme.

Le comité du personnel a annoncé jeudi matin qu'il annulerait la grève si M. de Conte était *« maintenu dans son emploi dans la maison »*. Refusant de négocier sous la pression, M. Dankert a annoncé qu'il prendrait sa décision définitive vendredi, date prévue pour l'entrée en vigueur de la révocation.

Cette grève a interrompu le débat sur les problèmes de l'agriculture dans la CEE. Le mouvement est suivi sur les autres lieux de travail du Parlement, à Luxembourg et à Bruxelles.

LE PCF ET L'UNION SOVIÉTIQUE

Nous n'avons pas varié dans l'insistance avec laquelle nous posons la question de la démocratie

nous déclare M. Georges Marchais

M. Georges Marchais a accepté de répondre, par écrit, à quelques questions du *Monde* sur les positions du Parti communiste français, relatives à l'Union soviétique.

« On a observé, d'une part, l'hommage élogieux rendu par le PCF à Iouri Andropov, et, d'autre part, le fait que vous n'ayez pas, lors des obsèques de ce dernier, été reçu par son successeur, ni adressé de message de félicitations au nouveau secrétaire général. Que faut-il en penser ?

– Je ne vous dirai pas ce qu'il « faut » penser, mais je veux bien vous éclairer sur les faits que vous évoquez.

» D'abord, nous n'avons pas, effectivement, envoyé de message de félicitations à l'occasion de la désignation du Constantin Tchernenko au poste de secrétaire général du PCUS pour une simple raison : c'est que – je pense que vous pourrez aisément le vérifier – nous n'adressons plus de tels messages depuis longtemps, sauf en cas d'élection de chef d'État. De même, nous n'avons sollicité aucune rencontre, et on ne nous en a pas proposé.

» Venons-en à l'hommage que notre parti a rendu à Iouri Andropov. Notre comité central a adressé un message au comité central du PCUS, et j'ai fait une déclaration personnelle.

» Cela me semble tout à fait normal : je connaissais Iouri Andropov, que j'avais rencontré à deux reprises. J'avais pu me rendre compte de son ouverture d'esprit, de son énergie, de son sens du dialogue. Nous avons également constaté que, dans la courte période où il a exercé les premières responsabilités de son pays, il a encouragé des réformes sociales, économiques et démocratiques correspondant aux évolutions de la société soviétique, qui ont eu de premières applications et ont favorisé des progrès non négligeables. »

– Vous aviez fait état, après votre rencontre avec Léonid Brejnev, en janvier 1980, d'une divergence entre vos deux partis sur la « composante démocratique », à vos yeux « essentielle », du socialisme. Cette divergence demeure-t-elle, aujourd'hui, inchangée, ou bien vous paraît-elle se réduire ou, au contraire, s'aggraver ?

– Le fait nouveau de cette rencontre de janvier 1980 n'était pas l'existence de cette divergence avec le PCUS sur cette question, effectivement essentielle à nos yeux, de la démocratie : nous la formulions depuis plusieurs années.

» Permettez-moi quelques brefs rappels : notre conception de la place et du rôle de la démocratie dans le socialisme faisait déjà la trame du livre *le Défi démocratique*, que j'avais écrit en 1973. Puis notre vingt-deuxième congrès, en 1976, en abandonnant la notion de dictature du prolétariat pour notre pays, s'était prononcé en faveur d'un socialisme aux couleurs de la France ; il insistait sur l'idée que l'existence de divergences ne devait pas mettre en cause la coopération sur les grands objectifs communs. Enfin, notre vingt-troisième congrès, en 1979, avait réaffirmé la nécessité d'établir de nouveaux rapports entre partis communistes, de nouvelles solidarités dans la clarté, le respect de l'indépendance et de la personnalité d'autrui.

» C'est donc à partir de l'ensemble de ces positions, déjà bien arrêtées, que j'avais formulé, au cours de cette rencontre, dans un texte qui a été rendu public, notre point de vue sur ce qui constituait notre principale divergence avec le PCUS : les problèmes de la démocratie, à une époque où, selon nous, le socialisme doit montrer sa capacité à imaginer et à mettre en œuvre des formes de vie politique et de participation les plus larges, qui permettent le dépassement des contradictions qui se manifestent naturellement dans la construction de la société socialiste.

» *Le fait nouveau, c'est que cette* divergence ait pu être discutée franchement, sur le fond, et que la rencontre ait pu se conclure par un communiqué qui la formulait clairement. Pour la première fois, après des mois de discussions, le PCUS reconnaissait dans un texte officiel l'existence d'une divergence sérieuse. Il révélait en même temps les évolutions de sa réflexion sur ces questions fondamentales de la démocratie et d'une conception nouvelle des rapports entre les partis communistes. Je crois que tout cela n'allait pas de soi, pour ce parti, à l'époque : l'état difficile de nos relations, plusieurs années durant, l'avait montré.

» En fait, il s'agissait de rompre définitivement avec la conception d'un mouvement communiste plus ou moins structuré autour d'un centre, avec les pratiques qui en ont découlé. Cette conception a eu, certes, des mérites à une période de l'histoire, lors des premiers pas des partis communistes, mais elle est totalement dépassée depuis bien longtemps. Les conférences internationales, par exemple, qui visaient à établir une analyse politique commune à tous, et, à partir d'elle, une sorte de programme – d'ailleurs bien souvent vite oublié, – ne correspondaient plus du tout, nous l'avions dit dès 1975, aux exigences. *Le résultat de cette rencontre de* janvier 1980 avait donc une grande portée.

» Qu'en est-il, quatre ans après ?

» Pour ce qui nous concerne, nous n'avons pas varié, bien au contraire, dans l'insistance avec laquelle nous posons cette question de la démocratie. Nous avons confirmé ensemble, communistes français et soviétiques, les termes de notre déclaration de janvier 1980 lors de notre rencontre de juillet 1983. Nous constatons que les dirigeants soviétiques ont affirmé leur volonté d'améliorer et de diversifier les formes de participation des travailleurs à la gestion des affaires et à leur contrôle.

» Nous suivons avec intérêt le mouvement des réformes en cours. Et nous continuerons à étudier ces évolutions, à suivre ce qui se dit et se fait, et à dire franchement notre point de vue, sans œillères ni préjugés, selon la formule de notre vingt-quatrième congrès. Naturellement, nous agissons ainsi sans nous ingérer dans les affaires intérieures du PCUS comme de tout autre parti, puisqu'aussi bien nous n'accepterions pas qu'on agisse ainsi à notre égard ».

Un triple défi

– En octobre 1977, devant les élèves de l'école des cadres du PCF, Jean Kanapa avait émis l'hypothèse d'une divergence sur la conception même du socialisme. Cette hypothèse vous paraît-elle aujourd'hui, confirmée ou démentie par les faits ?

– Je pense que, depuis 1977, les événements ont confirmé la pertinence des analyses développées alors par Jean Kanapa, qui notait avec juste raison que les divergences ne concernaient pas seulement l'exercice des libertés individuelles, mais également d'autres aspects de ce qui constitue une authentique démocratie.

» Sans minimiser d'aucune façon les efforts qui demeurent nécessaires pour développer l'ensemble des libertés, nous ne limitons pas, en effet, à cette seule dimension notre vision des problèmes aujourd'hui posés aux pays socialistes. Ils nous semblent être plus profonds, et plus décisifs. Au fond, l'Union soviétique et les pays socialistes sont confrontés à un triple défi : assurer tout à la fois une meilleure efficacité économique, le progrès social, et le développement de la démocratie.

» C'est une question majeure de notre temps, qui n'est pas posée aux seules sociétés socialistes. L'incapacité du système capitaliste à répondre à ce défi est à la racine même de sa crise. Et c'est d'ailleurs à partir d'une analyse précise de cette crise en France, de la nature des problèmes posés, que nous avons défini notre projet de société socialiste à la française.

» Comment les pays socialistes réagissent-ils à cette exigence ? A *l'évidence : chacun à sa façon.* Des réformes, des innovations sont lancées et réellement engagées dans la plupart des pays socialistes pour tenter de répondre aux questions, aux contradictions suscitées par le développement même de leurs sociétés. *J'en cite quelques-unes : une croissance* de qualité nouvelle et la persistance de mentalités économiques dépassées ; la planification d'ensemble et une décentralisation réelle, l'appel à l'initiative de la base ; une bonne maîtrise de la production globale et une gestion démocratique ; l'harmonisation de besoins collectifs et des aspirations particulières ; l'adaptation des structures au niveau culturel atteint par la population... Certains pays socialistes cherchent, ainsi, à pousser plus avant, dans la recherche de la satisfaction des intérêts communs, la diversité de l'expression politique des intérêts particuliers.

» Les événements de Pologne ont révélé les conséquences dramatiques que peuvent avoir les blocages créés quand ces questions ne sont ni posées ni résolues à temps. Il me semble évident qu'ils ont incité nombre de pays socialistes à prendre avec plus de hardiesse la mesure des réformes à entreprendre, et à commencer à les engager avec plus de ténacité. C'est, à mon avis, l'un des faits politiques les plus importants de ces dernières années.

» Ainsi, les faits ont confirmé le bien-fondé de la question soulevée par Jean Kanapa.

» Vous voyez : nous n'enjolivons pas, nous ne rêvons pas le socialisme. Nous savons que, comme toute œuvre humaine, il n'est vacciné ni contre les erreurs, ni, hélas, l'histoire l'a montré, contre les tragédies. Nous comprenons mieux ce que représente de difficultés l'invention d'un nouveau mode de développement humain dans un environnement empoisonné par l'agressivité de l'impérialisme.

» Mais ceux qui tentent de présenter les sociétés socialistes comme autant de prisons des peuples risquent bien des déconvenues. J'ai la conviction que le mouvement engagé est riche d'évolutions fécondes, qui marqueront la décennie 80.

– Vous avez, récemment, rendu un hommage remarqué à Nikita Krouchtchev. Pensez-vous que la politique qui avait été la sienne a porté tous ses fruits, ou bien ses objectifs demeurent-ils, ou sont-ils de nouveau d'actualité ?

– En effet, j'ai dit, et je le répète volontiers, que le nom de Khrouchtchev restera inscrit de manière indélébile dans l'histoire du socialisme. Je considère qu'il n'a pas eu droit à l'hommage qu'il mérite pour l'immense service qu'il a rendu à son pays, et, plus généralement, à la cause du socialisme.

» Evidemment, disant cela, je ne prétends pas l'exhumer en modèle pour résoudre les problèmes du présent ! Mais je considère que son courage politique, sa capacité d'innovation, son audace créative ont, en moins de dix ans, lancé son pays hors de la tragique ornière où l'avait enfoncé le stalinisme. Il a, ainsi, su donner au monde entier une image vivante de l'Union soviétique : celle d'une grande nation tournée vers la conquête du bien-être et du progrès scientifique, vers la recherche de la paix.

Ni modèle ni anti-modèle

Souvent, les adversaires du socialisme parlent de l'URSS comme si elle était restée, depuis trente ans, figée dans les glaces du stalinisme. Ils gomment ces actes politiques majeurs auxquels Krouchtchev a attaché son nom : les vingtième et vingt-deuxième congrès du PCUS. Ils ignorent les évolutions importantes dont ils furent le point de départ, évolutions qui font de l'URSS d'aujourd'hui une réalité en mouvement qu'on ne saurait comparer à celle du temps de Staline.

» Permettez-moi d'insister sur ce dernier point : bien que trois décennies aient passé, nous ne voulons ni effacer ni oublier les problèmes de cette période. Nous avons condamné sans appel le stalinisme, dont les pratiques contre-nature ont tragiquement perverti la réalité des sociétés socialistes et altéré leur épanouissement. Nous avons beaucoup réfléchi sur ses causes, et sur les raisons pour lesquelles notre parti, qui fut à l'avant-garde en France de toutes les luttes antifascistes, anticolonialistes, démocratiques, put faire sienne une conception si profondément étrangère à notre idéal d'émancipation humaine. Nous en avons tiré des conclusions majeures pour nous-mêmes, en rejetant tout ce qui pourrait s'apparenter, de près ou de loin, aux dogmes, aux cultes des personnalités, aux arguments d'autorité.

» Voyez-vous, nous nous efforçons d'être très lucides sur nous-mêmes. Que les communistes ne soient pas sans défaut, c'est évident ! Mais nous avons, franchement, le sentiment qu'en matière de rigueur politique, de vie démocratique, de capacité d'innovation et de renouvellement, nous n'avons pas beaucoup à craindre de la comparaison avec les autres formations politiques.

» Pour revenir à votre question, je pense que la leçon de courage politique de Krouchtchev restera dans l'histoire. Bien sûr, il s'est aussi trompé sur plusieurs points. Mais l'impulsion qu'il a donnée, si elle a pu par la suite être freinée, a lancé bien des évolutions positives.

– Le Parti communiste français récuse l'idée que le socialisme soviétique serait, pour lui, un modèle. Est-ce, à certains égards, un « anti-modèle » ? Sinon, pourquoi tenez-vous tant à la différence que vous affirmez ?

– Ni modèle ni anti-modèle ! Nous enracinons notre réflexion sur la société socialiste que nous voulons construire en France dans notre compréhension des réalités de la société française actuelle, de ses besoins, de ses possibilités. Nous concevons le socialisme à la française comme la réponse aux problèmes, tels qu'ils sont posés dans la France d'aujourd'hui : un socialisme autogestionnaire, pluraliste, développant le patriotisme français des libertés et des droits de l'homme, un socialisme innovant dans les rapports sociaux, les critères de gestion, les modes de propriété privée et publiques, les relations humaines.

» Voilà pourquoi nous ne cultivons pas « la différence » avec les pays socialistes afin de nous démarquer, par calcul électoral mesquin, de l'image donnée à notre peuple de la réalité de ces pays : nous affirmons cette différence parce qu'elle existe, tout simplement, et que nous plaçons toute notre démarche sur le terrain solide des réalités elles-mêmes.

» Et voilà pourquoi, également, ce n'est pas non plus dans l'idée de préserver l'image de notre idéal que nous répliquons aux stupidités colportées contre les pays socialistes : nous le faisons, là encore tout simplement, pour faire connaître le vrai, pour faire avancer en France, dans un débat pluraliste, sérieux, ouvert, les nécessaires réflexions sur le monde dans son mouvement réel.

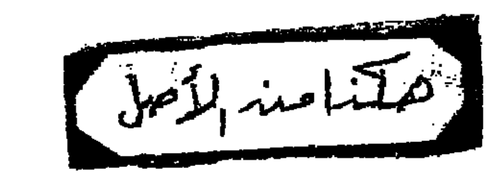
» Autrement dit, si nous tenons à nos idées originales et neuves pour un socialisme à la française, nous n'inventons pas pour autant un nouveau modèle à l'aune duquel nous trancherions du bien et du mal pour les autres peuples ! Le temps des modèles est révolu. C'est un bon signe de l'ancrage de l'idéal socialiste dans le monde, dont la première réalité est la diversité.

» Ce qui explique – c'est une parenthèse – pourquoi nous avons dépassé la conception d'un « *marxisme-léninisme* » qui prétendait figer ce qui avait été l'expérience d'un seul peuple en prêt-à-porter pour tous les autres.

– Vous avez rendu publiques, récemment, vos critiques contre un ouvrage soviétique qui applique à la France la conception des nationalités en vigueur en URSS. Avez-vous reçu une réponse du PC soviétique ?

» Je sais que certains ont pu s'étonner que j'adresse, au nom du secrétariat de notre parti, une lettre au comité central du PCUS à ce propos.

» Mais la question de la nation française et de l'unité de son peuple est trop importante au plan politique pour que des affirmations qui tendent à la remettre en cause à partir de critères douteux ne soient relevées comme il se doit. C'est ce qui explique cette lettre. Je suis persuadé qu'elle aura une réponse, et celle-ci retiendra, comme vous pouvez l'imaginer, toute notre attention. »





MÉDECINE

Quarante nouveaux scanners vont être installés en France

Quarante scanners vont être installés dans des hôpitaux publics ou privés français dès cette année, annonce le secrétariat d'Etat à la santé. Ils seront financés par l'Etat à 40 % dans le secteur public et le secteur privé à but non lucratif, selon les normes en vigueur. Cette mesure permettra de porter à cent le nombre des scanners disponibles en France.

Le secrétariat d'Etat à la santé et le ministère des affaires sociales indiquent que cette répartition s'inspire des principes de complémentarité entre le public et le privé, grâce à l'instauration de conventions permettant l'utilisation des scanners par l'ensemble des médecins (à Blois et à Agen notamment). Les régions les plus défavorisées ont été privilégiées dans ce programme d'installation. En outre, souligne le secrétariat d'Etat, une politique contractuelle portant sur les matériels, les prix, les délais de livraison, est instituée avec *« les principaux fabricants de scanners, en particulier la Compagnie générale de radiologie »* (CGR, filiale de Thomson). Une réorganisation et un redéploiement des installations hospitalières d'imagerie médicale doivent accompagner ces nouvelles orientations, et notamment dans les services de radiographie.

Les quarante nouveaux scanners seront installés dans les établissement suivants :

● *Hôpitaux publics.* – Assistance publique de Paris (Bichat, Saint-Louis, la Salpêtrière, Henri-Mondor), Evreux, Lons-le-Saulnier, Quimper, Cherbourg, La Roche-sur-Yon, Brive, Boulogne, Saint-Quentin, Pointe-à-Pitre, Saint-Nazaire, Angoulême, Evry, CHR-Brest, Mulhouse, CHR-Clermont-Ferrand, Toulon, CHR-Lyon, Lorient, Valenciennes, Pau, Meaux, Nevers, CHR-Reims, CHR-Bordeaux et Bourg-en-Bresse.

● *Hôpitaux privés participant au service public.* – Saint-Joseph à Paris, Foch à Suresnes, Hôtel-Dieu au Creusot.

● *Secteur privé.* – Aubervilliers (clinique de l'Orangerie), Nancy (Société lorraine d'imagerie médicale), Blois (Association réunissant les cliniques privées et l'hôpital public), Clermont-Ferrand (clinique Satra), Croix (Nord – clinique du Parc), Saint-Laurent-du-Var (Centre azuréen de tomodensitométrie), Sarcelles (Groupement d'intérêt économique radio diagnostic scanographie) et Amiens (clinique du Mail et Jules-Verne).

Six harkis font la grève de la faim

Six hommes, membres du Front national des rapatriés français de confession islamique (FNRFCI) poursuivent, à Saint-Etienne (Loire), dans un local de la cure de l'église Saint-Louis, une grève de la faim, qui a commencé le 9 mars dernier, pour obtenir *« le droit à la dignité et au respect »*. Un septième homme, M. Mohamed Amar, soixante-dix ans, ancien combattant de la seconde guerre mondiale et des conflits d'Indochine et d'Algérie, pris d'une syncope, a dû être hospitalisé.

Le commissaire de la République, préfet de la Loire, a transmis aux grévistes de la faim, mercredi 14 mars, une proposition de M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat aux rapatriés, pour une rencontre qui pourrait se dérouler à Paris ou à Carcassonne.

« C'est parce que l'on nous méprise, nous, anciens combattants, nos familles et nos enfants, que nous sommes arrivés à cette extrémité », a déclaré M. Hamid Boukhalfa, président départemental du FNRFCI, lui-même au nombre des grévistes. *« Seuls sont recherchés notre sang et nos bulletins de vote. Nous avons*, dit-il, *67 % de jeunes chômeurs alors que la moyenne nationale est de 13 %. Notre jeunesse est désespérée. Elle n'a le choix qu'entre la délinquance et le suicide. »*

Une jeune mère meurt des suites d'une infection d'origine hospitalière

Une jeune mère âgée de vingt-huit ans est décédée le 12 mars à Lyon des suites d'une infection streptococcique. Deux autres patientes hospitalisées dans une unité de la maternité de l'Hôtel-Dieu (hospices civils de Lyon) ont aussi été contaminées. La direction des hospices civils avait décidé le 9 mars de fermer cette unité de vingt-quatre lits et de procéder à la désinfection complète des locaux.

Le germe incriminé est une bactérie du groupe des streptocoques (un streptocoque A). Il s'agit d'un micro-organisme très connu (en cause notamment dans certaines angines) mais dont le rôle dans les affaires d'infection d'origine hospitalière est exceptionnel. Une antibiothérapie adaptée (pénicilline) est le plus souvent efficace.

On indique à la direction des hospices civils de Lyon ne pas connaître l'origine précise de cette épidémie, tout en soulignant que le germe a pu être introduit *« par la première personne contaminée »*. Les autres hypothèses (défaut de stérilisation du matériel, contamination du système d'aération) semblent *a priori* moins vraisemblables. Plusieurs membres du personnel soignant de la maternité ont été mis en congé et les patientes admises dans d'autres hôpitaux de la ville.

EN BREF

Un professeur de philosophie radié de l'éducation

Le ministre de l'éducation nationale a signé l'arrêté radiant M. Jean-Pierre Blache, professeur de philosophie, du corps des adjoints d'enseignement.

M. Blache, quarante-huit ans, avait fait l'objet de cinq procédures disciplinaires, depuis 1976, qui avaient conduit par trois fois à sa mutation. Nommé à la rentrée 1983 au lycée Brossolette de Villeurbanne (Rhône), il avait été suspendu une dernière fois le 14 novembre 1983 après qu'il eut écrit sur un tableau d'affichage du lycée : *« Soldats français, hors du Liban »*, au lendemain des attentats de Beyrouth (*le Monde* du 16 novembre 1983). Son cas fut soumis à la commission administrative paritaire nationale disciplinaire qui, le 6 mars, vota sa radiation, contre l'avis des syndicats SNES-FEN et SGEN-CFDT. L'administration lui reproche de *« désagréger la communauté scolaire dans tous les lycées où il passe »*, de manquer de maturité, de rigueur intellectuelle, et d'être incapable d'enseigner *« sans pratiquer la provocation »*. M. Blache pourra faire appel de la décision qui le touche devant le conseil supérieur de la fonction publique et devant le Conseil d'État.

Obstination récompensée

Mlle Mireille Stickel, infirme moteur cérébral à 100 % et « interdite d'agrégation » en 1983 (*le Monde* daté 8-9 mai 1983), pourra finalement se présenter à ce concours cette année. En dépit d'une nouvelle décision défavorable *rendue au début du mois* de mars par la commission nationale d'aptitude du ministère, M. Alain Savary a décidé, jeudi 15 mars, d'autoriser cette jeune handicapée de vingt-sept ans, titulaire d'une maîtrise de physique *de l'université de Grenoble*, à concourir à la session 1984 de l'agrégation. Cette décision, prise à titre exceptionnel en vertu du pouvoir discrétionnaire du ministre, ne doit pas être interprétée comme un désaveu de la *commission d'aptitude*, indique-t-on au ministère. Elle a été prise compte tenu du courage exceptionnel, de la ténacité et de la volonté d'enseigner manifestée par Mlle Stickel qui n'avait pas hésité, le 3 mai 1983, à s'enchaîner à *une porte du ministère.*

Deux cent cinquante mille faux dollars saisis à Cannes

Nice. – Quatre personnes, dont un avocat de Nice, ont été inculpées, jeudi 15 mars, pour trafic de fausse monnaie et écrouées à la maison d'arrêt de Nice.

Les policiers ont saisi la veille dans un appartement de Cannes, 26, rue de Latour-Maubourg, quelque deux cent cinquante mille faux dollars parfaitement imités.

L'opération, conduite par les enquêteurs de la brigade financière de Nice et par le service des douanes, a été declenchée après une enquête menée depuis plusieurs mois.

Robert Giraud, cinquante ans, chez qui s'effectuaient les transactions, inconnu jusqu'ici de la police, jouait, semble-t-il, le rôle d'intermédiaire ; *Julien Rosé, cinquante ans*, de Saint-Raphaël (Var), qui avait eu, lui, déjà maille à partir avec la justice pour diverses malversations, et Pascal Ducani, trente-huit ans, *demeurant* à Antibes, apparaissent comme les organisateurs du trafic qui s'étendait en France, et notamment dans la région dijonnaise, ainsi qu'en Tunisie et en Espagne. Quant à l'avocat niçois, Me Jean Guerraz, il lui serait reproché d'avoir établi des *contacts entre* les trafiquants. – *(Corresp.)*

Deux prévenus pour un stock d'armes de l'IRA

Le Havre. – Le tribunal correctionnel du Havre a examiné le 14 mars le dossier d'un Irlandais de vingt-six ans, Christopher McDonald, et d'un Français de vingt-sept ans, Alain Frilet, ancien correspondant du quotidien *Libération* à Belfast, tous deux accusés de trafic d'armes destinées à l'IRA. Les faits remontent au 12 août 1983. Sur renseignements de la DST, les douaniers découvraient sur l'embarcadère d'un car-ferry un important stock d'armes, dissimulé sous un camion : pistolets, grenades, cartouches et explosifs. Le camionneur Christopher McDonald endossait immédiatement toute la responsabilité de ce trafic. Le substitut du procureur a requis contre lui une peine de dix-huit mois de prison.

Le cas d'Alain Frilet, contre lequel ne pèsent en apparence que des présomptions est plus complexe. L'accusation lui reproche des relations avec les membres actifs de l'IRA et d'avoir convoyé en Belgique une estafette utilisée plus tard pour passer des armes. A son encontre, le magistrat a requis trois ans d'emprisonnement ferme, le présentant comme un *« intendant »* de l'IRA provisoire. Pour Me Henri Leclerc, défenseur d'Alain Frilet, l'arrestation de son client constitue *« une machination des services secrets anglais »*.

Jugement le 21 mars. *(Corresp.)*.

L'installation des nouveaux procureurs généraux

M. Pierre Arpaillange a été installé dans ses fonctions de procureur général de Cour de cassation, le 14 mars, en présence de MM. Robert Badinter, garde des sceaux, et Alain Poher, président du Sénat. Évoquant l'encombrement de la Cour de cassation et les délais qui en résultent, le nouveau procureur général a affirmé que *« les dossiers immobilisés cachaient trop souvent des êtres humains en péril qui, parfois dans l'angoisse, attendent l'issue de leur procès »*.

M. Robert Bouchery a été installé, peu après, dans ses fonctions de procureur général de la Cour de Paris. Il a appelé à la *« charité »* et à la *« solidarité »* en matière de petite délinquance (faisant référence, en particulier, aux usagers de la drogue) et a critiqué ceux qui sont persuadés que *« la survie d'une société dépend du maintien des galères et du bagne »*. L'installation de M. Michel Jéol, le nouveau procureur de Paris, a eu lieu pour sa part le 15 mars.

LE CARNET DU Monde

Naissances

Mejid HADDAJI
et Martine CHALANSET
ont la joie d'annoncer la naissance de leur deuxième fils

Soffièn Haddaji,
le 12 mars 1984.

Laurent
et Geneviève JURGENSEN
ont, avec Elvira, le bonheur d'annoncer la naissance de

Gauthier,
le 9 mars 1984.

Mariages

– M. et Mme René SERGEANT,
M. et Mme André THIAIS,
Mme Luisa DA SILVA,
Mme Thérèsa LOPEZ,
M. et Mme Luis SERRARIO,
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs petits-enfants et enfants,

Fabienne et Luis.
La cérémonie aura lieu le samedi 17 mars 1984, à Montreuil (93).

Décès

– Pessac. Saint-Raphaël.

M. et Mme Joseph Benarrous
et leur fils,
M. Marcel Ghighi
et Mme, née Yvette Benarrous
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère

Mme Elie BENARROUS,
née Blanche Ghighi,

survenu dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
L'inhumation aura lieu le lundi 19 mars 1984, à 14 h 30.
Réunion porte principale du cimetière parisien de Pantin, porte de la Villette.
9, rue Stéphane-Mallarmé,
33600 Pessac.
138, avenue Claire,
83700 Saint-Raphaël.

Carlo
BIRINDELLI di CASTELZENO

est décédé le 14 mars à Bruxelles.

Ses enfants sont unis dans la douleur de sa perte.

– Le conseil d'administration de la Société du Louvre a la douleur de faire part du décès du

comte François de GANAY,
administrateur de la Société du Louvre depuis 1956.

– Mme François Desbans
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès survenu en son domicile, le 9 mars 1984, de

M. François DESBANS,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
grand-croix de l'ordre du Faucon,
ancien ambassadeur.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église de Saint-Saturnin (Sarthe).
Priez Dieu pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né en 1919, diplômé d'études supérieures de droit, M. François Desbans avait terminé l'École nationale d'administration en 1956, après avoir milité dans la Résistance, puis servi au ministère des finances au lendemain de la guerre. Il avait été notamment en poste à Saigon au début de la seconde guerre d'Indochine, chargé de mission à l'Elysée sous de Gaulle (de 1964 à 1967), puis conseiller à Washington (1967-1971) et à Moscou (de 1971 à 1974). Il avait été ensuite ambassadeur en Albanie de 1974 à 1978, puis en Islande, jusqu'en 1982.]

– Mme Philippe Etlin,
Mlle Francine Etlin,
M. et Mme Michel Etlin et famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe ETLIN,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Cannes, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

[M. Philippe Etlin, qui était membre de la compagnie des commissionnaires à la Bourse de commerce de Paris, organisa sous le pseudonyme de Blue Bir avec le général Lassere un réseau de résistance au Maroc, rejoignit les Forces françaises libres à Londres après avoir collaboré avec les forces américaines à la préparation du plan de débarquement des Alliés au Maroc. Secrétaire général de la Caisse centrale de la Force française libre à Londres jusqu'en 1945. Chargé de mission pour le commissariat aux prisonniers en 1944.]

– Le supérieur général des Fils de la Charité,
Les Fils de la Charité,
Mme et M. Meunier,
sa sœur et son beau-frère,
font part du décès du

Père Michel GUERY,
à l'âge de soixante et onze ans.
La messe des obsèques sera concélébrée en l'église Notre-Dame-de-France, à Juvisy (91), le mardi 20 mars, à 10 h 30.
Les Fils de la Charité,
10, rue Louis-Blanc,
75010 Paris.

– Notre-Dame-de-l'Osier. Grenoble. Eybens. Saint-Romans. La Sône.

Mme René Idelon,
son épouse,
M. et Mme Camille Bellissant,
M. et Mme Jean-Paul Huraut,
ses enfants,
Ludovic, Sophie, Rémi Bellissant,
Sylvain, Benoît Huraut,
ses petits-enfants,
Mme Rose Tournier, sa sœur,
Mme Marthe Idelon,
sa belle-sœur,
Ses neveux, petits-neveux, cousins, parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

René IDELON,

survenu à Grenoble, le 13 mars 1984, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
Ses obsèques ont eu lieu, le jeudi 15 mars 1984, en la basilique de Notre-Dame-de-l'Osier.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Notre-Dame-de-l'Osier,
38470 Vinay.

– Mme Othon André Julian,
M. et Mme Majer-Julian,
Laurence et Vincent Majer,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Othon André JULIAN,
homéopathe, acupuncteur, ostéopathe,
fondateur de la Société médicale de biothérapie,
rédacteur en chef
des Cahiers de biothérapie
et des ex-*Archives homéopathiques de Normandie*,

leur époux, père, grand-père et parent, survenu le 14 mars 1984, en son domicile, 11, avenue Carnot, à Paris-17e.
Selon la volonté du défunt, son corps sera incinéré le mardi 20 mars 1984, à 8 h 45 précises, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20e, où l'on se réunira.

– Le conseil d'administration,
Le comité d'entreprise de la France mutualiste,
ont la douleur de faire part du décès de leur président,

Jean-Paul MORIN,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu subitement, à Nancy, le 14 mars 1984.
Les obsèques auront lieu le lundi 19 mars, à 14 h 15, en l'église Saint-Sébastien, place du Marché, à Nancy.

– Lyon.

Mlle Madeleine Piot,
Mme Michel Barret,
M. et Mme Jean-Paul Berlioz
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Claude Pipard
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Barret
et leurs enfants,
M. Joseph Enfoux,
Les familles Genton, Deluchi, Jeannin, Pellat, Jannone et Simeant,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-douzième année, de

Mme Cyrille PIOT,
née Virginie Barret.

La messe de funérailles aura lieu le samedi 17 mars 1984, à 8 heures, en l'église Saint-Antoine de Gerland, à Lyon (corps déposé).
Inhumation au cimetière de la Guillotière ancien.
Ils rappellent à votre souvenir et vos prières son époux,

M. Cyrille PIOT,
décédé le 25 septembre 1978.
Cet avis tient lieu de faire-part.

35, avenue Tony-Garnier,
69007 Lyon.

Remerciements

– Pierre et Danielle Jeanjean,
remercient du fond du cœur tous ceux qui leur ont manifesté amitié et sympathie lors du décès de leur fils

Nicolas,

et qui les ont ainsi aidés dans cette épreuve.

– Mme Bernadette Monnier.
Ses enfants et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Philippe MONNIER,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

M. Tanguy de KERROS,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec la messe qui sera célébrée le mardi 20 mars 1984, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-de-Bellevue à Meudon.

Communications diverses

– « Les Cavaliers de l'Apocalypse »,
Le groupe Assurances des anciens Sciences Po,
organise sur ce thème, le mardi 27 mars 1984, un dîner-débat animé par M. Claude Bebear, président-directeur général des Mutuelles unies et du groupe Drouot.
Renseignements et inscription : groupe Assurances des anciens Sciences Po, 187, boulevard Saint-Germain, à Paris-7e. Tél. : 548-91-62.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université de Paris-X Nanterre, samedi 17 mars, à 14 h 30 (et non le 16 mars comme nous l'avions annoncé préalablement), salle G-614, M. Laurent Dubois : « Recherche sur le dialecte arcadien ».

– Université de Clermont-Ferrand-II, lundi 19 mars, à 14 h 30, salle des Actes, M. Jean-Paul Diry : « L'industrialisation de l'élevage en France ; géographie des filières avicoles et porcines ».

Université de Paris-X Nanterre, lundi 19 mars, à 14 heures, salle C-26, M. Eric Lepointe : « Essai sur la réponse sociale à une catastrophe. La Soufrière de Guadeloupe en 1976 ».

Université de Paris-VII, jeudi 22 mars, à 9 h 30, tour 25, rez-de-chaussée, Mme Annie Guedez-Galinie : « La coutume ouvrière. Approche sociologique des formes contemporaines du compagnonnage français ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.







DÉFENSE

LE LIVRE DU GÉNÉRAL COPEL

Le marginal étoilé

(Suite de la première page.)

Un constat que n'aurait pas désavoué M. Valéry Giscard d'Estaing lorsque, chef de l'Etat, il insistait pour affirmer que le nucléaire ne peut dissuader qu'une attaque de même nature contre la France. Un constat, encore, que l'actuel ministre socialiste de la défense ne récuserait pas quand lui-même rejette cette idée, trop confortable et finalement fausse, de la dissuasion dite absolue. Avant 1981 et depuis cette date, les responsables politiques de la France auraient pu souscrire et pourraient cosigner cette affirmation du général Copel selon laquelle la dissuasion nucléaire a ses vertus, mais pas celle de protéger de toute attaque dès lors qu'un agresseur peut avoir pris la précaution de « contourner » la dissuasion.

Alors, d'où vient l'originalité de ce livre ? D'où vient que son éditeur l'assimile, sans doute avec quelque excès, à la provocation que furent, en leur temps, dans l'histoire de la réflexion militaire, les ouvrages du colonel de Gaulle ?

Des lecteurs surpris

L'originalité provient moins du constat que des propositions du général Copel pour sortir de sa crise actuelle la doctrine militaire censée avoir été stérilisée par cette croyance absolue en une dissuasion qui aurait instauré la non-guerre. Les lecteurs seront surpris, amusés, voire choqués par quelques-unes de ces propositions.

On peut ainsi les résumer : 1) il faut maintenir une dissuasion nucléaire de qualité — pour se protéger de tout risque d'attaque nucléaire — en abandonnant le projet de missile balistique SX semi-mobile au profit d'un missile *de croisière ; 2) il* faut, *contre une* attaque chimique ou classique, ne pas ouvrir le feu nucléaire sur le sol adverse de façon à éviter les représailles massives de l'agresseur ; 3) il faut adopter la bombe à neutrons (autrement appelée *arme à rayonnements renforcés)* et l'utiliser uniquement *« chez soi »* ou sur le territoire des alliés européens, car *« un président français, employant son armement nucléaire uniquement pour se défendre à l'intérieur de ses propres frontières, ne pourrait que bénéficier d'une position morale extrêmement solide aux yeux de l'opinion internationale »* ; 4) il faut ête capable, par des moyens offensifs de nature chimique ou par des armes classiques de grande précision, de se préserver d'une attaque chimique ou classique ; 5) il faut se débarrasser des structures offensives actuelles des armées françaises et adopter une structure défensive efficace dans toute la profondeur du territoire national en distribuant des armes antichars à la population ; 6) il faut, enfin, substituer au service militaire d'un an un système de mobilisation *« à la suisse »* qui recruterait des réservistes au niveau du canton et du département.

Les lecteurs du général Copel trouveront dans ce salmigondis de propositions de quoi stimuler leur imagination ou, s'ils y sont hostiles, de quoi les conforter dans leur jugement que, souvent, les généraux en rupture avec leur corps d'origine, dissertent simplement de sujets complexes en laissant libre cours à leur volonté d'originalité longtemps bridée.

Un marginal

Sur certains points, cependant, tels que le service militaire considéré comme un prélude à la nation en armes, l'organisation d'une résistance populaire une fois le pays envahi ou, encore, l'efficacité des armes classiques à grande précision et à haute capacité de destruction locale, le livre du général Copel rencontrera l'adhésion des « décideurs » politiques et de leurs conseillers d'état-major. Avec la réforme en cours du service national, la création d'une force d'action rapide à base d'unités d'hélicoptères et d'infanterie antichars, et avec l'accent mis aujourd'hui sur la mobilisation des réserves, le *pouvoir actuel n'est pas en désaccord* fondamental avec l'auteur, même s'il l'a exclu de l'armée.

En revanche, on discutera à perte de vue, si l'ouvrage est pris au sérieux ou s'il ne reste pas l'acte d'un isolé, de la double idée qu'il faut renoncer, pour des démocraties occidentales agressées, à menacer d'utiliser en premier l'arme nucléaire contre les villes adverses et qu'*il faut allègrement* jeter des armes neutroniques sur leurs propres populations pour les protéger d'une agression extérieure.

Le général Copel tient à cette double proposition, avec la même fermeté d'âme et le même courage intellectuel qu'il a manifestés pour accepter, avec la publication de *Vaincre la guerre*, de paraître un marginal de l'institution militaire. Il n'est pas sûr que, sur *ces deux points précis*, l'ancien sous-chef d'état-major de l'armée de l'air réussisse à convaincre ses lecteurs tant ses arguments semblent hésitants, confus et, parfois, un peu naïfs. S'imposer à l'avance, alors qu'on ignore tout *de l'art de la guerre pratiqué* par son adversaire, des règles du jeu aussi contraignantes et risquées pour sa propre sécurité et, dans le même temps, clamer haut et fort qu'on préfère attendre les combats sur son propre territoire pour *rendre ensuite l'existence impossible* à son envahisseur, revient à se lier les bras sans être certain que cette nouvelle dissuasion découragera les aventures.

Par ses écrits, le général Copel *n'est ni à droite ni à gauche. Il est* véritablement inclassable et « ailleurs », pour reprendre une expression devenue commune. C'est la raison pour laquelle sa réflexion sur la défense de la France pourra être difficilement récupé*rée, sur un plan politique,* par l'opposition ou par la majorité.

C'est aussi pourquoi ce livre n'est pas le « brûlot » attendu par certains, mais bien plutôt l'œuvre d'un père de famille qui, récusant *l'idée qu'il n'y aurait pas de diffé*rence de nature entre les horreurs de la guerre classique et celles de la guerre nucléaire, préfère, comme il le dit, que sa fille ait neuf chances sur dix de survivre dans l'une, plutôt qu'une seule *ou... aucune dans l'autre.*

JACQUES ISNARD.

MÉDECINE

Une nouvelle politique psychiatrique

(Suite de la première page.)

Plus de cent mille malades vivent dans les hôpitaux psychiatriques : un tiers du potentiel hospitalier public de lits « aigus » est consacré « officiellement » à la maladie mentale.

Encore ce chiffre représente-t-il une sous-estimation, car il ne décompte ni les personnes âgées traitées dans les institutions sociales ou médico-sociales ni la plupart des enfants malades mentaux, et exclut les grands handicapés adultes.

Or, dans aucune sphère de l'activité sanitaire, ne règne une hétérogénéité comparable à celle des hôpitaux psychiatriques. Pour certains qui pratiquent des traitements actifs, bien d'autres restent le lieu d'élection de l'abandon thérapeutique, de la relégation, de l'oubli, bref, de la « défectologie ».

En 1980, M. Jacques Barrot, alors ministre de la santé, avait fait réaliser par ses services un rapport dans lequel étaient rigoureusement dénoncées les aberrations de la politique de la santé mentale (*le Monde* du 3 octobre 1980). Aberration, en effet, que la publication, en 1960 — M. Bernard Chenot étant ministre de la santé, — d'une circulaire que toute la pratique administrative rendait inapplicable.

Schématiquement, cette circulaire, pourtant fruit d'une longue réflexion, préconisait un modèle radicalement nouveau de prise en charge des malades mentaux : ceux-ci, à l'avenir, indiquait le texte, ne devaient plus être soignés exclusivement dans les hôpitaux, mais plus près de leur milieu de vie et si possible dans leur « secteur ». Ainsi était définie la politique dite de « sectorisation ».

Dualité de financement

Mais cette définition est restée théorique : aucun mécanisme de *financement ne venait* l'accompagner. Ainsi, les malades mentaux hospitalisés restaient-ils pris en charge intégralement par la Sécurité sociale, mais les traitements extra-hospitaliers, pourtant préconisés comme la formule optimale, restaient, supportés par les départements, et donc soumis à la bonne volonté des collectivités locales. Celles-ci, d'ailleurs, s'employaient à se les faire rembourser par l'Etat.

En d'autres termes, un hôpital qui tentait d'appliquer la circulaire et de multiplier les traitements extra-hospitaliers voyait ses ressources essentielles — les prix de journée de la Sécurité sociale — asséchées au profit des dotations aléatoires des collectivités locales. L'application de la sectorisation, jusqu'à présent, a relevé de la gageure.

Cette dualité de financement a, en réalité, bloqué depuis un quart de siècle toute évolution vers le *« dépérissement de l'asile »*, objectif pourtant affirmé par l'immense majorité des psychiatres et réaffirmé par M. Jack Ralite lors de son passage au ministère de la santé, après 1981.

L'Etat s'est certes substitué aux départements, pour le financement des traitements extra-hospitaliers, depuis le 1er janvier 1984. La dualité n'en subsiste pas moins. Un moyen de sortir de cette impasse vient enfin d'être élaboré, qui seul permettra d'inaugurer une politique novatrice de la santé mentale.

Cette nouvelle attitude, dont M. Edmond Hervé a dégagé à Grenoble les grandes lignes, s'oriente autour de trois principes.

● *Développement de la sectorisation.*

Pour cela et pour supprimer la dualité de financement, plusieurs expériences vont être entreprises, la première à l'hôpital psychiatrique de Grenoble-Saint-Egrève, dans un délai de deux mois. Un autre, du même type, sera mis en place à Charleville-Mézières. Selon le schéma financier prévu, la direction de l'hôpital recevra une enveloppe globale, incluant ce que l'Etat versait l'année précédente au titre des traitements extra-hospitaliers et ce que la Sécurité sociale payait sous forme de prix de journées pour les malades hospitalisés. L'établissement répartira lui-même les fonds comme il l'entendra. L'hôpital de Saint-Egrève a été choisi le premier, car, malgré tous les obstacles administratifs et juridiques, il est parvenu depuis quelques années à développer de façon spectaculaire les traitements ambulatoires. Cette évolution, a souligné M. Hervé, ne s'accompagnera pas d'une réduction des effectifs soignants.

● *Diminution du nombre de lits hospitaliers de psychiatrie.*

Comme l'a prévu le IXe Plan, 10 000 lits seront reconvertis en 8 000 places extra-hospitalières ; 30 000 mille lits de psychiatrie actuellement occupés par des personnes âgées ou vides seront supprimés. Parallèlement, les structures légères de soins (hôpitaux de jour, appartements thérapeutiques, centres d'accueil et de crise) devraient être multipliées.

● *Harmoniser les différents types de psychiatrie.*

Il s'agit de favoriser une plus grande cohérence avec la psychiatrie libérale, la médecine générale, les hôpitaux non spécialisés. Il faut, a dit M. Hervé, *« faire sortir la psychiatrie publique de son isolement sans méconnaître la spécificité de son identité »*.

La participation des personnels

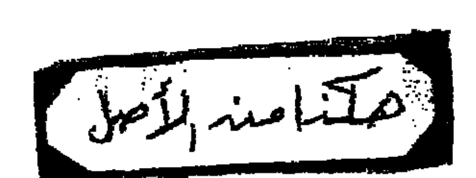
Mais rien ne pourra se faire sans la participation active de l'ensemble des personnels : les hôpitaux psychiatriques comptent, par exemple, quelque soixante mille infirmiers et plusieurs dizaines de milliers d'autres soignants et agents. Il est *évident* que la « sectorisation » ne se fera pas sans eux, qui devront radicalement modifier leurs modes de travail, prendre en charge les malades dans leur milieu de vie, ou dans de très petites unités, et non plus dans les gigantesques structures carcérales actuelles. Cette transformation, que les personnels souhaitent, dans leur majorité, suppose un accompagnement de mesures matérielles qu'il sera impossible de négliger sous peine de voir bloquer à nouveau toute évolution, comme l'a rappelé, le 15 mars, le délégué de la CGT à M. Edmond Hervé.

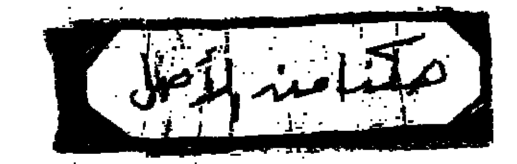
Des problèmes restent en suspens : il faudra définir tôt ou tard le statut de malade mental traité en extra-hospitalier. Jusqu'à présent, sur ce point, rien n'a été précisé. D'autre part, les textes définissant la « départementalisation » des hôpitaux publics, c'est-à-dire la suppression des services, devront aussi s'appliquer aux hôpitaux psychiatriques. Or, ils ne prévoient aucune disposition relative aux malades pris en charge à l'extérieur de l'hôpital.

Enfin, il conviendra, à terme, de renforcer la « qualité » du texte qui régit la sectorisation — une simple circulaire — si l'on souhaite que la nouvelle politique prenne davantage de valeur contraignante. Il n'est pas exclu qu'une telle disposition, nous a indiqué le secrétaire d'Etat, soit incluse dans l'une des lois de décentralisation, dont le vote est prévu pour l'automne prochain.

L'hôpital psychiatrique, souligne le secrétaire d'Etat à la santé, reste aujourd'hui *« une forteresse »*, héritage de l'histoire, témoignage de la crainte archaïque qu'inspire la maladie mentale. Sur ce point comme sur d'autres, a conclu M. Hervé, *« un monde est en train de mourir, un autre est en train de naître ». Après bientôt trente ans d'élaboration théorique.*

CLAIRE BRISSET.





SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

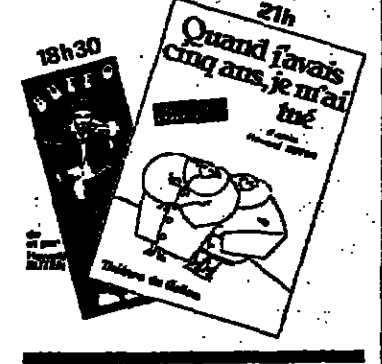
BETRAYAL (en anglais) – Marbel (255-45-55), 20 h 30.
LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE – Petit Montparnasse (320-89-90), 21 h.
UN HOMME VÉRITABLEMENT SANS QUALITÉ – Vinaigriers (707-77-75), 19 h et 21 h.
DOM JUAN – Théâtre 347 (874-44-30), 20 h.
CELLE QUI MENT – Bastille (357-42-14), 19 h 30.
LE RETOUR D'IPHIGÉNIE – Cartoucherie Tempête (328-36-36), 21 h.
LA DEMOISELLE – La Forge (371-71-89), 20 h 30.
LE ROI LEAR – Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h.
PENSE A L'AFRIQUE – Petit-Rond-Point (256-70-80), 20 h 30.
MER D'ADIEUX – Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 30.
L'ÉCHO DU SILENCE – Marie Stuart (508-17-80), 22 h.

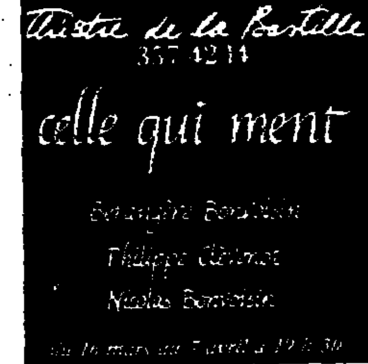
Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h30 : Soirée de ballets.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, 18 h 30 : Carnets d'un disparu. Grand Théâtre, 20 h 30 : le Héron. Théâtre Gémier, 20 h 30 : Faut-il choisir ? Faut-il rêver ?
ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Ionesco par le TNP.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Sarcasme.
TEP (364-80-80) : Théâtre, 20 h 30 : la Double Inconstance.
BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-Vidéo : Nouveaux films Bpi, 16 h : Fela, musique au poing, de J.-J. Flori ; 19 h : la Guerre d'un seul homme, de E. Corakinsky ; 18 h : Peter Kubelka ; 13 h à 22 h : voir cinémathèque. – Théâtre Danse, 19 h : les Enfants de l'immigration ; 20 h 30 ; 21 h 30 : Des écritures scéniques contemporaines 2.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opéras, 18 h 30 : G. Aperghis (Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France) ; 20 h 30 : le Coq d'Or.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Musique d'Iran.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), 21 h : les Perses.

Les autres salles

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), 20 h 30 : Macbeth.
ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ARTS - HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : les Arbres de l'homme ; 21 h : Reveus de l'écoile.





Vendredi 16 mars

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (646-49-24), 21 h : le Bonheur à Romorantin.
ATHENEE (742-67-27), I : 21 h : le Retour ; II : 20 h 30 : Passagères.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Rufus.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (272-25-95), 20 h 45 : Lâche-moi les claquettes.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Henri IV.
CENTRE MANDAPA (359-01-60), 20 h 30 : l'Epopée de Gilgamesh.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie à 20 h 30 : les Amours tragiques de Pyrame et Thisbé ; Resserre à 20 h 30 : l'Homme Job ; Grand Théâtre à 20 h 30 : le Cercle de craie caucasien.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : les Marchands de gloire.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : J'arrive. Zebra Crossing.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 et 22 h 30 : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf.).
ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Un milieu sous la mère.
ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : Chant dans la nuit.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56), 20 h 30 : Biographie : Un jeu.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges.
JARDIN D'HIVER (262-59-49), 21 h : l'Enfant roi.
LA BRUYERE (874-76-99), 21 h : Tchoufa.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Noces de cire ; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons. – II. 18 h 30 : la Dentelle du cygne ; 20 h 15 : Six heures plus tard. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et folles drame ; 22 h 30 : le Drap de sable.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Labiche de poche ; 22 h : Enfantines.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 30 : Enfantines.
MAISON DES AMANDIERS (201-56-65), 20 h 45 : Fourmidiables.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 18 h 30 : le Roman de Renart.
MARIGNY, Grande salle (256-04-41), 20 h 30 : Autant en emporte le vent. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Embarloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : La fille sur la banquette arrière.
PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (241-31-53), 20 h 30 : On a tous les jours cent ans.
PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Préjugés et passions.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Pierre de la folie.
PORTE-ST-MARTIN, (607-37-53), 21 h : K2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Assassino-assassino.
RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : la Ballade du grand macabre.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Echec à la reine.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
SALLE VALHUBERT (584-30-60), 20 h 30 : Est-il bon, est-il méchant ?
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Agnès.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : le Horla. – II. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; 22 h 15 : Orlamonde. – III. 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (278-91-15), 18 h 30 et 20 h 30 : le Grand Écart.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h, sam. 16 h 45 : Y'en marr... ez vous.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.
THÉATRE EN HERBE (277-15-92), 20 h 30 : Le pupille veut être tuteur.
THÉATRE DE MÉNILMONTANT (255-26-47), 20 h 30 : En attendant Godot.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, 20 h 30 : Rayon femmes fortes.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : les Affaires sont les affaires.
THÉATRE 7 (262-80-81), 21 h : la Visite.
THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Long Voyage vers la nuit.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : les Elles et les Eux.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 22 h : A/BU.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) 21 h : les Chaussures de Mme Gilles.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : Le boa voit rouge ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd numbers sur un air de jazz.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h : Britannicus ; 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 20 h 30 : Automobilocratie, Petite suite pour femme solo.
RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Soirée « privée ».
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : D. Dimey : Moi, j'aime pas les papas.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) 21 h : M. Boujenah ; 22 h : Plus la peine de frimer.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : J.-P. Favre ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX (271-99-17), 20 h 30 : Mauronero.
MUSÉE GUIMET (723-61-65), 19 h : Danses rituelles tantriques du Népal.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) 20 h 30 : Ballet du vingtième siècle M. Béjart : la Flûte enchantée.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Ballet national de Cuba.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Cie K. Cremona.

Opérettes, comédies musicales

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : l'Amour à Tahiti.
THÉATRE DE L'UNION (770-90-94), 20 h 30 (vers. française) ; 22 h 30 (vers. anglaise) : The Rocky Horror Picture Show.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. B. Weil. Chœurs de R-F ; chef de chœur : J-Jouineau (Beethoven).
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe, 18 h 30 : Musiques électroacoustiques.
Lucernaire, 19 h 45 : trio G.-Fauré (Fauré, Suk, Dvorak).
Cité des arts, 20 h : G. et Ch. Andranian (Schubert, Brahms, Rachmaninov...).
Temple de Pentemont, 20 h 45 : J. Savall, T. Koopman (Ortiz).
Eglise St-Merri, 21 : Ensemble vocal et instrumental de la chapelle Royale, dir. Ph. Herreweghe (Gesualdo, Monteverdi).
Centre Bösendorfer, 20 h 30 : M. Mornay, A.-L. Musso (Schubert, Fauré, Liszt...).
Salle Cortot, 20 h 30 : Th. Fèvre (Sweelinck, Couperin, Dubois...).
Salle Berlioz, 20 30 : Orchestre des élèves du Conservatoire de Paris, dir. X. Rist (Strauss, Mendelssohn, Fontyn...).
FIAP, 20 h 30 : J. Lavielle, E. M. Sangrigoli (Mozart, Beethoven, Brahms).
Foyer des finances, 18 h 30 : Soirée Haydn (M. Menahemoff, R. Witczak, A. Cochet).





POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES





Le Monde

culture

CINÉMA

« LAISSE BÉTON », de Serge Le Péron

Coup de cœur pour les prisonniers du rêve

Traduit du verlan, le titre veut dire « laisse tomber ». Mais le béton a, aussi, son importance. Béton des HLM cages à lapins, de l'ancienne zone de Paris, béton du périphérique, béton du tunnel où deux gosses de treize ans, Brian et Nourredine, ont leur planque. Le petit Français et le petit Maghrébin volent dans les magasins des marchandises revendues à un recéleur qui les gruge. Aller à San-Francisco où Brian, tout petit, fut heureux avec son père, chanteur de rock maintenant en prison, et sa mère, maintenant réduite à faire plus ou moins la retape : c'est leur idée.

Laisse béton n'est pas un pamphlet social sur le sort des enfants de la misère et des immigrés, sur la délinquance juvénile. C'est, à travers des images simplement réalistes, le film d'un coup de cœur pour des gamins livrés à eux-mêmes, prisonniers de leur rêve (le Scopitone où Gilles le rocker était en vedette, un petit film super-8 d'une ancienne tournée) autant que du béton. Car le rêve est une vaine tentative de fuite. On ne fabrique pas le paradis avec des souvenirs. Il faut apprendre à lutter : boxe américaine, résistance à la violence larvée des bandes, à la médiocrité ou à la résignation des adultes.

On sent l'amitié, l'amour du réalisateur pour ces laissés-pour-compte des frontières urbaines. Le film est leur miroir, l'appel à leur courage (tous les jeunes interprètes sont, d'ailleurs, étonnants de vérité). Serge Le Péron ne pratique pas, ici, le cinéma qu'il défend comme critique. Et alors ? Sa façon de s'exprimer par une histoire simple, un assemblage de faits divers, répond forcément à une nécessité.

Nourredine a un père analphabète et pauvre, Brian un père absent qu'il a rendu mythique. Leur pacte est conclu sur le même désir d'affection. Mais la délation (provoquée par un chantage de policiers) le brise. *Le thème revient comme une* obsession. Incendie de la boutique du recéleur, bagarre mettant Brian aux portes de la mort : cela tourne au drame. Mais lorsque paraît Jean-Pierre Kalfon, rocker vieilli, qui rend l'espoir d'une autre vie tandis que la musique des Teenkats éclate *dans la cave, on se* sent une grosse boule au fond de la gorge et les larmes aux yeux.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Jean-Pierre Kalfon, le fugueur

Le monde adulte, Jean-Pierre Kalfon l'a toujours regardé en chien de faïence. Il dit qu'on ne perd jamais son temps à courir après ses désirs, qu'on devient un homme quand on les a vécus et qu'on s'est rassemblé. Un homme, c'est quelqu'un qui a de beaux rêves. Un adulte n'a plus le temps de rêver. Certains y verront de l'irresponsabilité. Il y a de la pureté chez Kalfon, inconditionnelle. C'est peut-être ça qui passe à l'écran, à travers ses rôles un peu troubles.

A quatorze ans, Jean-Pierre Kalfon s'enfuit du domicile familial. Ses parents, des gens modestes, rêvent d'un fils avocat ou médecin. Impossible de dire qu'on veut être artiste. « Le lycée, ça ne m'intéressait pas, *avoue-t-il,* j'étais déjà dans un rêve. » *Les films,* Ciné-Revue, *le fascinent. On est en 1954, le bop, les boîtes de nuit à Saint-Germain (où il entre gratuitement parce qu'il est bon danseur), bientôt Elvis, le rock. Pas de héros, pas d'idéaux, juste le désordre et l'angoisse du départ dans le vide. L'intuition, aussi, qu'il existe autre chose.*

Suivre les amis et subir les parents, une mère possessive, l'interdiction de sortir le soir... Alors, c'est la première fugue, en Belgique. La route, la rencontre des beatnicks (plus âgés) et le rapatriement dans une maison de délinquence. La route de nouveau.

« On ne faisait rien, *se souvient Kalfon,* j'étais parti sur rien *du tout. Enfin, il y avait les* boîtes, la musique. » *Il s'essaie à la batterie, rencontre un décorateur, entre dans une école de dessin. Un élève l'entraîne dans un cours de théâtre où il fait la connaissance d'un danseur qui l'engage, l'acceuille chez lui pendant deux ans. Il apprend la danse, dessine ses affiches.*

Cinq mois aux Folies-Bergère, l'école du TNP, la figuration chez Planchon. Le théâtre remplace les études qu'il n'a pas faites. « Les gens de théâtre m'ont appris, m'ont communiqué le plaisir des grands classiques, *dit Kalfon,* même si je ne comprenais pas tout. Petit à petit, ça s'installe en vous. »

Kalfon réunit des élèves du cours, monte une pièce (Dommage qu'elle soit une putain)*, fait jouer Pierre Clémenti pour la première fois et se donne le premier rôle. Des petites expériences, des subventions, un nom qui grandit et les débuts avec Marc O :* les Idoles, *avec Bulle Ogier et Clémenti, la nouvelle vague. Théâtre et cinéma confondus (complémentaires) : Lelouch, Godard, Truffaut, Rivette, Garrel. On ne s'encombre pas des techniques, on les défie.* « C'était une confrontation avec la vie, *explique Kalfon,* chacun en parlait comme il l'entendait. »

Et puis il y a la musique, toujours présente, les expériences toujours plus vite, la drogue, les amis qui meurent, Pierre Clémenti en prison. Kalfon fugue une nouvelle fois. Comme a quatorze ans, il fuit la famille du cinéma après la Vallée *et reprend la route. Ecrire, il ne sait pas. Au-delà d'une chanson, il s'embrouille. Il connaît ses limites.* « J'étais branché Amérique, musique, défonce, sexe, *explique-t-il,* j'avais besoin d'aller au bout de tout ça, de le vivre, et le cinéma ne me satisfaisait plus. »

En 1973, il est à New-York. Il joue avec Bob Marley. Ensuite le Brésil, le Maroc, l'Angleterre. Quand il revient, le punk est dans l'air, Higelin s'est mis au rock. Il crée son groupe : Rock Chaud. En 1978, pendant un concert au Rose Bonbon, sa guitare se brise. Il y voit un signe, cette guitare, il l'avait voulue, choisie, ça ne vaut plus la peine. Il raccroche au cinéma avec la Chanson de Roland. *Repart de zéro, réapprend, travaille, les petits rôles,* la Guerre des polices, Une étrange affaire, Condorman, Vivement dimanche !, *des courts métrages, des téléfilms. On le retrouve, chargé de ce qu'il a vécu, nuancé. Aujourd'hui tout se rejoint : il enregistre un 45 tours chez Barclay et il est présent dans quatre films :* Canicule, *de Boisset,* Laisse béton, *de Serge Le Péron,* Rue barbare, *de Gilles Behat,* l'Amour parterre, *de Rivette. Jean-Pierre, Kalfon devient un homme.*

ALAIN WAIS.

FESTIVAL

« Jazz-musiques », à Grenoble

(Suite de la première page.)

Sans nostalgie ni raideur, au-delà de l'évidence de la qualité musicale, c'est la force du dialogue et son économie qui se sont imposées à tous : cette énergie intérieure que les deux musiciens se permettent de retenir; ce frôlement du silence dans des réparties (« quatre-quatre » ou « deux-deux », s'il faut parler de mesures) où ce qui éclatait était encore moins la connivence que l'improvisation spontanée à quatre mains, face à face. Comme le batteur offrait son profil à la salle, tout le monde a pu pour une fois apprécier le jeu impeccable des jambes (« charleston » et grosse caisse) et la polyrythmie des gestes et des figures.

A chaque intervention, c'est vrai, on perçoit cette *« acuité intellectuelle qu'on retrouve dans son jeu et qui fut,* pour reprendre les mots de Jacques Réda, *essentielle dans l'administration de son naturel héritage ».* Abdullah Ibrahim, pour qui, à la lettre, Max Reach a joué (en refusant de placer un « retour » sonore de sa batterie auprès du piano), est un exemple flagrant de la même démarche et de la même conquête. Conscience écorchée des horreurs de l'apartheid, il puise dans ses ressources l'énergie qui fait de lui le pianiste le plus lyrique et le plus dansant d'aujourd'hui. Car c'est cet aspect aimable du jeu qui ressortait de la rencontre.

Mélopées enchevêtrées, tresses de souvenirs, nattes de mémoires, tout se déroulait sous les doigts du pianiste avec cette mobilité rythmique qui est sa marque. Qu'il enchaîne les moments de son histoire avec légèreté ou qu'il double du timbre lointain de sa voix les lignes de la main droite, toujours, un instant avant qu'il ne décide d'en modifier la forme, Max Roach était là qui savait ce qu'il allait jouer plus tard.

« Quand on parle d'apartheid, disait récemment Abdullah Ibrahim à *Jazz Magazine, on fait de grands discours, on montre des statistiques et, dans certains secteurs de la société internationale, on parle de nous comme si nous étions des terroristes. Qui sont ces « terroristes » ? Ma femme, mon frère, mon père, mes enfants, mes amis... »*

Avec l'arrière-pensée d'une éclatante émotion, dans un duo d'amour et de respect, les « terroristes » les plus bouleversants de l'art afro-américain ont ouvert somptueusement la semaine de Jazz-Musiques à Grenoble, et ils l'ont fait « in a sentimental mood », pour reprendre le thème cité vers la fin du concert, « avec sentiment ».

FRANCIS MARMANDE.

★ **Maison de la culture de Grenoble. Jusqu'au 21 mars.**

SELON LES SYNDICATS

La grève du spectacle a été largement suivie

La grève du 15 mars des artistes, interprètes et techniciens du spectacle, a été très massivement suivie (1) selon les syndicats CGT et CFDT, qui, avec la CGC, ont lancé ce mouvement pour réclamer des *« conditions acceptables d'indemnisation du chômage ».* Force ouvrière ne s'était pas jointe à la grève, car elle estime qu'*« une telle action n'était pas opportune alors que des négociations sont en cours ».*

Après avoir publié un communiqué, le ministère de la culture a expliqué de nouveau sa position le 15 mars en déclarant que l'Etat n'a pas à se substituer aux partenaires sociaux dans les négociations, en réaffirmant enfin son souhait de voir le secteur culturel *« s'insérer à part entière dans l'économie française »,* et la solidarité interprofessionnelle opérer.

« Il y a, d'une part, 40 000 permanents du spectacle qui jouissent de la garantie de l'emploi et ne pèsent donc pas sur le régime général d'assurance-chômage, a précisé M. Jacques Sallois, directeur de cabinet de M. Jack Lang. *D'autre part, un effort de rigueur doit être fait dans la perception des cotisations : ainsi, dans le seul domaine du cinéma, 37 % des cotisations Assedic ne sont pas payées. »*

M. Sallois, qui a insisté sur la reconnaissance nécessaire, par le patronat, de l'industrie culturelle comme une branche économique à part entière, alors qu'actuellement le patronat du spectacle n'est pas représenté au CNPF, a rappelé que les solutions à trouver au cours des négociations doivent tenir compte de la spécificité du métier des artistes, interprètes, etc., avec des alternances d'emploi et de chômage.

En ce qui concerne les droits dérivés des artistes-interprètes, autre thème de la grève, M. Jack Lang a annoncé que l'avant-projet de loi *« est au terme de sa première phase et devrait être envoyé au Conseil d'Etat la semaine prochaine ».* Le ministre de la culture prenait la parole, le 15 mars au soir, lors de la remise des prix décernés par l'Académie Charles-Cros.

(1) Si la capitale semble avoir largement participé au mouvement, les réactions dans les régions ont été diverses : peu d'incidence de la grève à Rouen, en Aquitaine ou en Touraine, beaucoup d'annulations de spectacles en revanche à Toulouse, à Dijon, et dans le Nord-Pas-de-Calais.

■ L'INSTITUT AMÉRICAIN DES ARCHITECTES (American Institut of Architects) a décerné sa récompense annuelle (1984) à l'Aga Khan pour sa contribution à l'architecture : Prix triennuel de l'Aga Khan et programmes qui lui sont liés, édition du magazine Mimar, travaux de la fondation Aga Khan, etc., toutes activités tendant à une amélioration de l'architecture dans le monde islamique (*le Monde* du 10 septembre 1983). Rappelons que les prix de 1980 ont donné lieu au livre *Architecture and Community*.

DISQUES

Les prix de l'Académie Charles-Cros

Les prix du disque 1984 de l'Académie Charles-Cros ont été décernés jeudi 15 mars en présence de M. Jack Lang, ministre de la culture.

Les prix *in honorem*, du Président de la République sont allés aux disques suivants :

- Michel Plasson : Albert Roussel, *Padmavati*, opéra-ballet (EMI VSM 1 731 773) ; A. Magnard, *Symphonie nº 4*, op. 21, *Chant funèbre*, op. 9 (EMI VSM 1 731 184).
- Paul Tortelier : J-S Bach, les *Six suites pour violoncelle* (EMI VSM SLS 1 077 723).
- Charles Chaynes : *Erzsebet*, opéra pour une femme seule... (Harmonia Mundi MFA.HM 5136).
- Gilles Vigneault : *les Quatre Saisons de Picquot...* (ES Hachette Auvidis H 8 998 RCA 70 239).

Les autres disques récompensés sont :

- Bela Bartok, *le Mandarin merveilleux, Deux portraits*, orch. symph. de Londres, dir. C. Abbado (DG 410 598-1 598-4).
- La première école de Vienne, Camerata de Berne, dir. T. Füri (Archiv. 410 599-1 cof. 3 d. 599-4).
- H-M Gôrecki, *Symphonie nº 3*, S. Woytowicz, soprano, Radio Symph. Orch. de Berlin, dir. W. Kamirski (Schwann 1615).
- E. Chausson, *Concert* (...) *en ré majeur*, I. Perlman (violon), J. Bolet (piano), Julliard Quartet (CBS D 37 811).
- L. Couperin, *Suites pour clavecin*, Ch. Hogwood (Oiseau-Lyre 597 097).
- F. Schubert, intégrales des *Sonates* (vol. 2), G. Weichert (piano) (Accord cof. 3 d. ACC 150 041).
- L. Beethoven, *Sonate pour piano nº 29*, Emil Guillels (DG 410 527).
- J. Brahms, *Ensembles vocaux*, E. Mathis, B. Fassbaender, P. Schreier, D. Fischer-Dieskau, Piano Karl Engel, W. Sawallisch, G. Khal (DG 2 74ù 280 cof. 3 d. 3 378 124).
- B. Ferneyhough rencontre P-Y. Artaud (flûte) (Editions Peters STILL 3 108 S 83).
- C. Gesualdo, *Repons du Vendredi Saint*, Ens. A Sei Voci (Erato STU 71520)
- A. Boito, *Mefistofele*, N. Ghiaurov, L. Pavarotti, M. Freni, N. Condo, P. de Palma, M. Caballe, D. Jones, R. Leggate, London Op. *Chorus, Trinity Boys Choir* Nat. Phil. Orchest, dir. O. de Fabritiis (Decca cof. 3 d. D 270 D 3)
- P. Dukas, *Ariane et Barbe-Bleue* K. Ciesinski, M. Paunova, G. Bacquier, M. Schaer, A. M. Blanzat, J. Chamonin, etc, Chœurs et Nouvel Orch. Phil. de Radio-France, dir. A. Jordan (Erato/Radio-France NUM 750693)
- Ram Narayan (sarangi) En concert salle Gaveau (Ocora/Harmonia Mundi 558 624/5 STIL 1804 S 82).
- Phil Woods, *At the Vanguard* (Antilles/Phonogram AN 1013).
- Horace Sylver, *6 pièces of Silver* (EMI/Blue Note BLP 1539).
- Marvin Gaye, *Midnight Love* (CBS 85977).
- The Police, *Synchronicity* (A.M. Records AMLX 63735).
- Joan Baez, *Live Europe 83* (Ariola 203 331).
- Jane Birkin, *Baby alone in Babylone* (Philips 814524-1).
- Edith Butler, *Je m'appelle Edith* (Vappa/Polydor 815 971).
- Maria del Mar Bonet, *Tintement de cloche* (Auvidis AV 4460).
- Pierre Delorme, *Traboules et Savanes* (JAM 1182 DPO 33).
- Marie-Cécile Lachaud, *Adèle et les dessins magiques* (Unidisc UD 301524).
- Marc Perrone, *La Forcelle*, accordéon diatonique (Chant du Monde LDX 74795).
- Das Salon Orchester Cölln, (Electrola/Harmonia Mundi 067 99946-067 99947).

Ont été récompensés au titre du Patrimoine :

- Esther Lamandier, *Chansons de toile...* (Aliénor AL 11).
- Chants de Marins, *anthologie* 3 vo. (SCM 1, SCM2, SCM3, Scop du « Chasse-Marée »).
- *Les Chansons de l'Occupation* 1940-1945 (Coffret Sélection du Reader's Digest).
- *Les chansons de la Libération 1945-1950 (Coffret Sélection* du Reader's Digest).

Enfin, l'Académie Charles-Cros tient à saluer les rééditions suivantes :

- Francis Poulenc, *68 mélodies*, P. Bernac, baryton, F. Poulenc, piano (Adès COF 7048 cof. 3 d.).
- Jean Cocteau, (Jacques Canetti JC 1).
- La mémoire chantée de Régine Mellac (Amis de Régine Mellac 2 d. ARM 84001).
- L'univers de Pierre Hiégel *(réal. G. Trimbach) (1727651* PM 261).

Trente-troisième palmarès de l'Académie du disque français

Le Grand Prix du président de la République décerné par l'Académie du disque français a été attribué à Mstislav Rostropovitch pour son enregistrement d'œuvres de Dutilleux à la tête de l'Orchestre national de France (Erato), tandis que le chef américain Lorin Maazel, dirigeant la même formation pour la bande sonore du *Carmen* de Bizet tourné par le cinéaste italien Francesco Rosi, a reçu le Grand Prix des relations extérieures destiné à un film musical (chez Erato également).

Deux Grands Prix du *ministère* de la culture sont allés à *Padmavati*, de Roussel, dirigé par Michel Plasson à la tête de l'Orchestre du Capitole de Toulouse (Pathé), et au *Falstaff* de Verdi sous la conduite de Carlo Maria Giulini (DGG).

Les Grands Prix de la Ville de Paris *ont couronné le Messie*, de Haendel, sous la baguette de John Eliot Gardiner (Philips), et le chanteur Yves Montand pour l'ensemble de sa carrière discographique (Philips). Enfin, le prix Diaghilev de musique de ballet est revenu au chef Charles Dutoit, dirigeant l'orchestre de *Montréal, dans les* œuvres de de Falla (Decca).

A côté de ces récompenses constituant les « Grands Prix audiovisuels de l'Europe 1984 », trente-quatre autres enregistrements répartis dans quinze sections allant de la musique symphonique au répertoire américain figurent au trente-troisième palmarès *de l'Académie* du disque français. L'orchestre philharmonique de Monte-Carlo a été nommé trois fois pour ses disques Koechlin (Pathé) et Chausson (Erato) et pour trois opérettes d'Offenbach (Pathé), et le quatuor à cordes Juillard est cité deux fois pour le début de son intégrale de Beethoven et pour son enregistrement Chausson (CBS).

Le disque pour enfants, avec la musique de *la Guerre des étoiles* (Ades), a aussi sa place dans cette sélection, ainsi que les albums *Comme un étranger*, du chanteur Paul Personne (Philips), *Thriller*, de Michael Jackson (CBS), Léonard Bernstein dirigeant *Rhapsody in Blue* et *West Side Story* (DGG), et le dernier enregistrement du Golden Gate Quartet (Ibah). Le documentaire *Lettre à Michel Petrucciani*, de Franck Cassenti (INA), a été retenu dans la section de l'audiovisuel.

SPECTACLES

CINÉMA FRANÇAIS, le climat des années 60 : Olympic, 14e (545-35-38), La Proie pour l'ombre.

COUNTRY MUSIC (v.o.) : Studio Bertrand (783-63-66), Délivrance (*).

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22), la Société du spectacle.

FILM FANTASTIQUE (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), Ténèbres ; 22 h : Inferno ; 16 h : l'Invasion des profanateurs ; 18 h : les Frissons d'angoisse ; 24 h : Fondu au noir.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Sabotage.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), la Trace.

C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 18 h : Noces de sang.

TARKOVSKI (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : 17 h, le Miroir ; 19 h, Solaris ; 21 h 30, l'Enfance d'Ivan ; le Rouleau compresseur et le Violon.

TROIS PORTRAITS DE FEMMES PAR MANUEL DE OLIVEIRA (v.o.), République-Cinéma, 11e (805-51-33), en alternance : Francisca ; Benilde ; le Passé et le Présent.

Les séances spéciales

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) 18 h 10.

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 0 h 15.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 17 h.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 25.

ELEPHANT MAN (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 45.

HAIR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h.

L'HYPOTHÈSE DU TABLEAU VOLÉ (Fr.), Olympic, 14e (545-35-38), 18 h.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 19 h 15.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.), Olympic Saint-Germain, 6e (227-87-23), 24 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 18 h.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

OUTSIDERS (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

SALO (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), 0 h 10.

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 22 h.

A l'imprimerie Montsouris

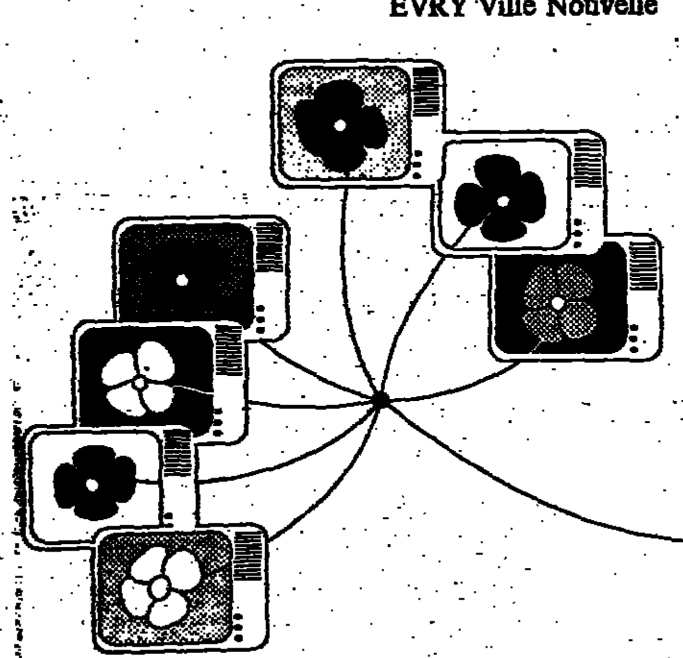
LE PERSONNEL SE PRONONCE CONTRE LE PLAN DE REPRISE DE M. JEAN DIDIER

Le personnel de l'imprimerie offset de Montsouris, à Massy (Essonne), a rejeté par un vote recueillant 93 % de voix contre, jeudi 15 mars, le plan de relance proposé par M. Jean Didier, à la tête d'un groupe disposé à reprendre l'affaire. Les trois organisations syndicales de l'entreprise, la CGC, la CFDT et la CGT (majoritaire), s'étaient prononcées contre ce plan présenté le même jour en comité d'entreprise, parlant de *« scandale »* et de *« provocation »*.

Les propositions de M. Jean Didier prévoyaient le départ de près de 400 salariés sur les 696 que compte Montsouris. La reprise de l'imprimerie était également assortie d'une série de conditions – remettant en cause la plupart des avantages sociaux acquis – notamment le blocage des rémunérations pendant un an et l'augmentation de la durée mensuelle du travail de 166 heures à 212 heures.

La solution de M. Jean Didier, élaborée selon ce dernier *« en fonction du marché et de l'avenir de la profession »*, ayant été soumise comme *« à prendre ou à laisser »*, il semble donc que le groupe allemand Bertelsmann soit seul encore en lice.

On peut cependant s'interroger sur la suite qui sera donnée aux propositions qu'il devrait faire vers la fin du mois, dans la mesure où elles ne permettraient, semble-t-il, que le sauvetage d'une centaine d'emplois supplémentaires. En attendant, le tribunal de commerce de Corbeil devait se prononcer, ce vendredi 16 mars, sur la poursuite des activités.



COMMUNICATION

Un nouveau service : le télex personnel

Véritable télex personnel, le Missitex, inauguré mardi 13 mars par son concepteur, France câbles et radio, permet à son utilisateur d'envoyer depuis son bureau, voire même depuis son domicile, un message aux deux millions d'abonnés au service télex dans le monde. Il suffit aux clients de ce nouveau service de posséder un terminal (Minitel, microordinateur, machine à traitement de texte) connecté au réseau téléphonique pour pouvoir, vingt-quatre heures sur vingt-quatre et de façon confidentielle, transmettre une correspondance qui s'inscrira quelques minutes après sur l'imprimante du télex du ou des destinataires.

Missitex s'inscrit dans le cadre de l'activité «communication des entreprises» de France câbles et radio. Cette entreprise publique, placée sous la double tutelle des ministères des PTT et de l'économie, des finances et du budget, a fait ses premières armes en ce domaine en lançant en 1983 Missive, le premier service français de messagerie électronique. Il s'agit en fait d'une simple boîte à lettres, *« dont le principe est celui de la poste restante »*, souligne M. Claude Gatelier, directeur commercial du service. A cette différence près que les opérations de tri et de distribution sont effectuées par un ordinateur central et que le papier à lettre est remplacé par un écran de terminal. Les services rendus par les messageries traditionnelles et électroniques sont les mêmes : l'utilisateur peut envoyer un nombre illimité de copies de son texte à un ou plusieurs des deux mille abonnés de Missive, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'entreprise, et peut archiver le courrier arrivé ou reçu. Avec Missitex, les clients de Missive disposent d'une possibilité supplémentaire puisqu'ils voient le nombre de leurs interlocuteurs s'accroître et dépasser même, on l'espère, les frontières de l'Hexagone.

« Nous ne cherchons pas à concurrencer le télex, mais plutôt à fournir aux usagers un service qui lui est complémentaire, précise Jacques Champeaux, directeur général de l'entreprise publique, *et à relier deux outils – la boîte à lettres électronique et le télex – qui étaient jusqu'ici deux services distincts. Nous souhaitons constituer un système qui pourrait être aussi universel que le réseau postal, bien que nous soyons encore loin du but visé. »*

France câbles et radio, qui expérimente Messitex depuis un mois chez quelques-uns de ses clients, espère avoir quelques centaines d'abonnés à ce service en 1984. Avant la fin de l'année, l'entreprise compte commercialiser d'autres services, tous dérivés de Missive : Missigram, dépôt de télégrammes, Missivox, pour consulter une boîte à lettres Missive «vocale» par téléphone, Missignal et Missiflash qui, par des voies différentes, signaleront l'arrivée d'un message.

ELISABETH GORDON.

● *La CGT quitte le comité d'entreprise de FR 3.* – Le syndicat CGT de radiotélévision (SNRT-CGT) a annoncé, le jeudi 15 mars, qu'il ne siégerait plus au comité central d'entreprise de FR 3 – réuni depuis la veille – pour ne pas *« cautionner la politique menée par la direction générale de cette chaîne (...) de plus en plus contraire à l'esprit de la loi de régionalisation »*. On répond à la direction de FR 3 que *« les trois heures quotidiennes diffusées par les régions sont, à 88,5 %, d'origine régionale ou interrégionale, que les crédits affectés au programme national n'ont pas été accrus, ceux qui vont aux régions ont augmenté de 25 % »*.

● *Création d'une fédération des radios juives de France.* – Treize radios juives ont décidé, lors d'une journée d'étude organisée le 11 mars, à Montpellier, à l'initiative de la Radio juive languedocienne (RJL), de se constituer en une Fédération des radios locales privées juives de France (FRJF). La présidence en est assurée par M. Prosper Abitbol, rédacteur en chef de *Kol Hachalom*, à Grenoble, les deux vices-présidents étant MM. Serge Hajdenberg, de Radio J-Chalom, et Léon Israël, de Radio communauté toutes deux à Paris. Des radios juives, ou des émissions juives sur des radios locales privées, existent actuellement à Paris, Lyon, Marseille, Lille, Grenoble, Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Strasbourg, Metz, Perpignan, Nice, Toulouse et Nîmes.

● *Rencontre nationale des radios « gaies ».* – Une rencontre nationale des animateurs de programmes à destination des homosexuels aura lieu à Nantes les 17 et 18 mars, à l'appel, notamment, de la Fédération gaie pour la communication (FGC). Créée pour rassembler les homosexuels passionnés par les médias (vidéo, cinéma, photographie, etc.), cette association comporte une branche radio regroupant les animateurs des émissions de radios locales « à sensibilité homosexuelle », une quarantaine en France, en plus des programmes de la station parisienne Fréquence-Gaie.

LE SYNDICAT DU LIVRE CGT VEUT AUGMENTER SES CAPACITÉS DE FORMATION

Une Association pour la coordination des actions de formation des industries graphiques (ACAFIG) vient d'être créée, à l'initiative de la Fédération française des travailleurs du Livre CGT. Son but est de *« reconstituer des capacités d'accueil à la mesure des besoins existants (...) en évitant la dispersion des investissements et en garantissant l'utilisation des fonds destinés à la formation »*, pour lesquels un conflit apparaît clairement avec le patronat.

Au cours de la conférence de presse consacrée, lundi 12 mars, à ce sujet, la FFTL a rappelé qu'en dix ans l'imprimerie a perdu quinze mille emplois et vu disparaître une vingtaine d'imprimeries de périodiques de plus de mille salariés qui existaient dans la région parisienne. Or, selon la Fédération, *« à nouveaux produits et nouvelles formes de production, doivent correspondre de nouveaux emplois »*, avec la mise en place d'un *« contrat de plan modernisation-emploi-formation pour les industries graphiques »*.

M. Jack Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi, a visité pour sa part, mardi 13 mars, le Centre de formation continue pour l'imprimerie, installé à Saint-Denis et créé, il y a dix ans, par le syndicat du Livre CGT. C'est à la suite du long conflit du *Parisien libéré* que s'était durement fait sentir le problème du recyclage de certaines catégories de personnels. Faute de trouver une réponse satisfaisante dans les instituts existants, le Livre CGT avait alors décidé de fonder sa propre école, permettant aux clicheurs, dont le métier disparaissait, d'accéder à la photogravure, et aux rotativistes de passer de l'imprimerie typo à l'offset. La deuxième phase de la modernisation a amené la profession à s'intéresser à l'informatique et à la télématique.

A VOIR

La faim, quelles solutions ?

Le 17 février dernier, le magazine « Vendredi », d'André Campana, diffusait *Ils meurent de faim, et alors ?*, un réquisitoire contre l'ensemble du système d'aide aux pays du tiers-monde, un dossier implacable, en profondeur, un document-événement. Et qui a provoqué un tel courrier qu'André Campana a décidé d'organiser, dans le cadre de son rendez-vous « Rencontre avec », un débat qui fait suite : *Ils meurent de faim... alors quelles solutions ?*

Lionel Rotcage ne s'était pas attardé, pour une fois, sur les images qui témoignent de l'affreuse réalité : ces bébés aux visages de vieillards, ces squelettes engourdis, dont le regard accuse (15 à 20 millions de personnes meurent de faim aujourd'hui dans le monde, un milliard d'autres souffrent de malnutrition). Il était allé chercher les raisons plus difficiles qui expliquent pourquoi on voit ce qu'on voit, les causes, le fil des mécanismes complexes, invisibles à l'œil nu.

Lionel Rotcage a enquêté six mois dans les institutions internationales comme l'ONU, examiné le rôle des structures économiques qui dominent le marché mondial, le FMI, la FAO, les transnationales, interrogé les plus hauts responsables. Le constat n'est pas pessimiste, il est désespérant. L'aide alimentaire ne sert à rien (elle ne fait qu'enfoncer les pays), les projets de développement ne servent pas à grand-chose non plus : le « nouvel ordre économique mondial » s'est dissous dans les discours répétitifs et feutrés de l'ONU. La réalité du système économique (qui a conduit à l'endettement des pays du tiers-monde) enchaîne tout le monde.

L'impact de l'émission a été énorme, immédiat. Près de 1 200 lettres en un mois. Les gens remués, émus, bouleversés. On n'avait pas vu cela depuis « Le cas Valérie ». Le débat proposé ce vendredi soir sur les solutions envisageables, possibles, fera pourtant sans la participation de Lionel Rotcage. En désaccord avec André Campana sur le choix de deux des invités (pas M. Michel Rocard), il considère qu'il s'agit d'un *« pas en arrière »* et a refusé de réaliser le résumé filmé qui introduit la discussion, de préparer les questions et l'analyse du courrier des téléspectateurs. Dommage d'en arriver là après un si bon travail.

CATHERINE HUMBLOT.

★ « Vendredi », FR 3, 16 mars, 20 h 35.

A ENTENDRE

Marx à visage humain

« Où est papa ? Est-il avec toi à Paris ? » écrit une fille tendre et soucieuse. Karl a disparu, oui, s'est échappé la première semaine d'octobre 1882. Karl Marx, au soir de sa vie, fatigué, malade, navigue seul entre Paris et Londres. Voyage *incognito*, dernière halte continentale à *Boulogne-sur-mer* où le vieux philosophe tout en barbe pense pêle-mêle sa vie, son œuvre immense impossible à clore.

Imaginez donc un Marx intime, secret, humain. Jean-Pierre Lefèvre et Janine Antoine nous le montrent ainsi, en voyage en train vers l'inconnu, vers la mort. Imaginez encore deux personnages fictifs, amis intimes du philosophe, qui tentent au gré des paysages, de repenser la pensée de l'auteur du *Capital*. Trois heures de voyage non stop sur France-Culture. En train bruyant lancé sur les rails de l'histoire, irrésistiblement tiré par une locomotive animée par les feux de la lutte des classes, traînant derrière elle les lourds wagons du capitalisme, du profit.

D'où vient-il ? Du fond des âges, des grandes misères humaines. Où va-t-il ? Il fonce vers un avenir grandiose, vers la Révolution. C'est autour de cet objet-symbole que s'organise *Karl Marx, dernier voyage, dernier retour*. D'un Marx hanté par la mort, humain, au Marx statufié par le vingtième siècle, en passant par un Marx à l'imagination utopique, la leçon de cette émission est claire : sous prétexte de livrer l'idéalisme à l'examen de la réalité, l'auteur du *Manifeste* introduit l'absolu de la vérité dans la vie des hommes, et sa transformation de la la théologie en politique aboutit à faire de la politique une nouvelle théologie.

Marx philosophe millénariste, prophète ? Certes. Mais aussi philosophe secret, fasciné par le poète Heine, curieusement à la recherche d'une idendité, face à son destin d'homme. De nombreux textes d'Hermann Broch, de Cendrars, d'Hölderlin, de Brecht, illustrent cette émission, faisant de ce périple en terre marxienne, un territoire sonore pour ouïe fine.

MARC GIANNÉSINI.

★ *Karl Marx, dernier voyage, dernier retour*, France-Culture, samedi 17 mars, de 14 h 5 à 17 h 51.

Vendredi 16 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Les vainqueurs.
Emission d'Y. Mourousi et M. Rieussec.
Avec C. Goya, M. Sardou, C. Barzotti...

21 h 50 Documentaire : Exils.
Emission de F.-M. Ribadeau.
Première partie : Portugal et Pologne.
Plus de quatre millions d'immigrés vivent en France. Le premier numéro de cette série en trois épisodes rapporte les témoignages d'une jeune Portugaise et d'un Polonais, en France depuis cinq ans. Peu de témoignages, hélas ! Un documentaire très décevant.

22 h 45 Branchés-musique : 22, v'là le rock.
Avec Grand Master Flash, Herbie Hancock, Lionel Ritchie, Kool and the Gang, Rock Stedie Grew...

23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Disparitions.
Numéro 2 : A brève échéance. Scénario : C. Biegalski et P. Geller, réal. Y. Ellena.
Trois personnages partent à la recherche d'une jeune fille de dix-huit ans, disparue après une soirée au cinéma avec son amie Juliette, séduite peut-être par un mystérieux homme surnommé « Grand Eclaireur ».

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Les séductrices. Nicole Avril : (Jeanne), *Roger Duchêne* (Ninon de Lenclos, la courtisane du Grand Siècle), *Irène Frain* (Modern Style), *Jacques Jaubert* (la Comédie galante), *Alexandra Lapierre* (la Lionne du boulevard).

22 h 50 Journal.

23 h 5 Ciné-club : Le Cheik blanc (ou : Courrier du cœur).
Cycle Italie. Film italien de Federico Fellini (1952), avec A. Sordi, B. Bovo, L. Trieste, G. Masina, F. Marchio, E. Almirante (v.o. sous-titrée. N.-Rediffusion).
En voyage de noces à Rome, une jeune provinciale fait une fugue pour aller admirer un héros de roman-photo, le « Cheik blanc ». Elle vit une aventure qui la déçoit cruellement, tandis que son mari la cherche. La première œuvre de Fellini, à part entière. Satire de la presse du cœur italienne, de ses impostures sentimentales et de la crédulité du public féminin. Encore influencé par le néo-réalisme, Fellini esquisse pourtant son futur univers. Alberto Sordi est splendide dans le cabotinage et la veulerie.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Ils meurent de faim, et alors... Débat.
Magazine d'information d'A. Campana.
A la suite de la diffusion le 17 février dernier du reportage de Lionel Rotcage « Ils meurent de faim, et alors ? », une émission qui a suscité de nombreuses réactions du public, « Vendredi » organise un débat mené par André Campana, avec M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture. (Lire notre article.)

21 h 50 Macadam : Le retour de l'Auvergnat.
De P. Danel.
Avec J. Danno, P. Tisserand, J.-L. Manjun, A.-M. Besse, A. Brandwardi...

22 h 25 Journal.

22 h 55 Avec le temps : Marie-Thérèse.
Emission de Ménie Grégoire.

23 h 5 Prélude à la nuit.
Deux « impromptus », opus 142, de Schubert, par P. Reach, pianiste.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en bandes dessinées.
17 h 11 Festival Ozone Jazz de Neuchâtel.
17 h 17 Cascadeurs en herbe.
17 h 35 Magazine : Thalassa.
18 h Magazine du rock : Rocking-chair.
18 h 30 Ecoutez votre siècle.
(Magazine de l'IRCAM.)
18 h 54 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le chevalier d'Harmental.
19 h 49 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Relecture : Diderot.
21 h 30 Musique : Black and Blue.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20 Concert (donné le 18 février 1983 à Gennevilliers) : œuvres de Mozart, Ravel, Rimski-Korsakov, par l'Orchestre national de France, dir. E. Krivine.
23 h Les nuits : Américains à Paris (Tom Johnson) : œuvres de Pérotin, Johnson, Moondog, Bach, Jeffrey Lohn, Stravinsky.

Les programmes du samedi 17 et du dimanche 18 mars se trouvent dans « le Monde Loisirs »

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Ecrivains cinéastes, B. Blier : Préparez vos mouchoirs; 19 h, Cinéma japonais : Une poule dans le vent, de Y. Ozu; 21 h, Hommage à A. Antoine : Israël, d'après H. Bernstein.

BEAUBOURG (278-35-57)

De 13 h 30 à 22 h : Cinéma du réel, VIe Festival international de films ethnographiques et sociologiques.

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

A MORT L'ARBITRE (Fr.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES ANGES DU MAL (A., v.f.) : (**) : Bergère, 9e (770-77-58).

A NOS AMOURS (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'ASCENSEUR (Holl., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Rex 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

BAD BOYS (A., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Capri, 2e (508-11-69) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) : Athéna, 12e (343-00-65) : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

CARMEN (Esp.) : (v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta 20e (636-10-96).

LES COMPÈRES (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

CHRISTINE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

DANIEL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

DEAD ZONE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoche, 6e (633-10-82).

DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

EMMANUELLE IV (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

L'ENFANT INVISIBLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

Le Théâtre La Bruyère annonce qu'aujourd'hui vendredi 16 mars, il y aura exceptionnellement deux représentations de TCHOUFA, la pièce de ATTICA GUEDJ, l'une à 18 heures et l'autre comme d'habitude à 21 heures. Tél. : 874.76.99.

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

L'ETINCELLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

LES FILMS NOUVEAUX

CARMEN, film franco-italien de Francesco Rosi : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Vendôme Opéra, 2e (742-97-42) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (359-04-67) 70 mm ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) 70 mm.

COMME SI C'ÉTAIT HIER, film belge de Myriam Abramowicz et d'Esther Hoffenberg : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES COPAINS D'ABORD, film américain de Lawrence Kasdan, v.o. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'ENFER DE LA VIOLENCE, film américain de J. Lee Thompson, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

FEMMES DE PERSONNE, film français de Christopher Frank : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan Pathé, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LAISSE BETON, film français de Serge Le Péron : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Logos, 5e (354-42-34) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE LÉOPARD, film français de Jean-Claude Sussfeld : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98) ; Normandie, 8e (359-41-18).

LOCAL HERO, film américain de Bill Forsyth, v.o. : Forum 1er (297-53-74) ; Quintette Pathé, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan Concorde, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94). – V.f. : Français Pathé, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

LE TEMPS SUSPENDU, film hongrois de Peter Gothar, v.o. : Logos, 5e (354-52-34) ; Olympic Entrepot, 14e (545-35-38) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LA FEMME FLAMBÉE (All.) (**) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) – (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-45-01).

FRERE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

LE GARDE DU CORPS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

GORKY PARK (A.) (v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) – (V.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

GWENDOLINE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE JOLI CŒUR (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LE JOUR D'APRES (A.) (v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

KRULL (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

LOUISIANE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE LÉZARD NOIR (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LE MARGINAL (Fr.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**), 7e : Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PLANETE DES FEMMES (Fr.), Le Marais, 4e (278-47-86).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

REBELOTE (Fr.), version concert : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Ranelagh, 16e (288-64-44). Version Film sonore : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE ROI DES SINGES (Ch., v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SCARFACE (A, v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-14-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96)

LE SECRET DES SÉLÉNITES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

SOB (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

STAR 80 (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) : Secrétan (241-77-99).

TENDRES CHASSEURS (Brés., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; George-V, 8e (562-41-46) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) versions Delavault ; Gal ; Saurova : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

TRICHEURS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (329-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-42) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LA VILLE DES PIRATES (Franco-Portugais, v.f.) : Olympic, 14e (545-35-35).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (278-34-15) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99)

WEN KUUNI (LE BON DIEU) (Hte-Volta) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

Les festivals

J. BERTO COMÉDIENNE ET CINÉASTE : 20 h, Cap Canaille ; 16 h : Baber Basses Mother (c.m.) + Neige ; 22 h : la Chinoise.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Christine (325-47-46), Key Largo.

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), Un jour aux courses.

J. CARPENTER (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 16 h 30 : The Thing ; 18 h 30 : Assaut ; 20 h 30 : New-York 1977 ; 22 h 30 : Christine.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

La grève dans les mines britanniques

« Si nous attendions que tout le monde soit d'accord »

De notre envoyé spécial

Nottingham. – « *C'est inadmissible. On ne peut pas nous forcer à faire grève ou, tout au moins, pas avant que nous ne nous soyons prononcés. Ce mouvement est suicidaire. Comment l'opinion peut-elle comprendre que nous paralysions les mines alors que nous protestons contre leur fermeture ? C'est absurde.* » L'avis de ce mineur d'Ollerton (Nottinghamshire) n'est pas tout à fait partagé par ses camarades. Pour la plupart, ils semblent être assez favorables au principe d'une grève parce qu'ils ne voient pas d'autre moyen d'empêcher la direction des charbonnages de mettre en œuvre son plan prévoyant, au cours des douze prochains mois, la suppression de plus de vingt mille emplois (*le Monde* du 9 mars).

Mais tous, à Ollerton sont d'accord pour condamner les méthodes autoritaires des dirigeants de l'Union nationale des mineurs (NUM) *qui ont refusé de consulter* les adhérents par un vote et qui, sachant les hésitations de beaucoup, ont envoyé dans les régions « modérées », comme le Nottinghamshire, *des piquets de grève venus du Yorkshire* – le fief le plus dur de la NUM – où le mouvement a commencé en même temps qu'en Ecosse.

« *Il faut serrer les rangs et nous montrer aussi intraitables que le gouvernement Thatcher. Une demi-grève n'aurait pas de signification ; la résistance de certains d'entre nous porte un préjudice grave à l'ensemble des mineurs britanniques. L'unité doit être la règle ; si nous attendions que tout le monde soit d'accord, nous ne ferions jamais rien.* » C'est, bien sûr, une « gueule noire » du Yorkshire qui parle. Avec plusieurs de ses camarades, ce mineur est venu, le 14 mars, monter la garde devant l'entrée des puits d'Ollerton. Et, à l'aube du 15 mars, des heurts violents se sont produits quand les mineurs locaux ont voulu forcer le barrage pour aller travailler.

Dans des circonstances encore mal éclaircies, lors d'une bousculade à quelques dizaines de mètres de l'entrée, un membre du piquet de grève est mort, victime d'une hémorragie interne. Selon les premières conclusions de l'autopsie, il aurait été, dans la confusion, projeté contre une barrière ou heurté par un véhicule et mortellement blessé au thorax. D'après la police, ce serait un accident. En tout cas, la victime n'a pas été atteinte par un projectile, une bouteille ou une pierre, comme ses camarades l'avaient d'abord pensé, *incriminant implicitement* les non-grévistes.

Dans le décor sombre et sinistre de la mine d'Ollerton, où les traces de l'échauffourée sont encore visible, le calme est revenu après un accord passé entre le président de la NUM, M. Arthur Scargill, et les dirigeants locaux du syndicat qui n'ont cessé depuis le début de s'opposer vivement à ses décisions. C'est un compromis provisoire : les mineurs du Nottinghampshire ont accepté – à condition que leurs camarades du Yorkshire se retirent – d'assurer eux-mêmes les piquets de grève et ils vont voter pour ou contre la *poursuite du mouvement*. Il ne fait guère de doute qu'une majorité se prononcera contre et l'on se demande quelle sera alors l'attitude de M. Scargill.

Malgré cette résistance à sa politique, le président du syndicat des mineurs, fidèle à sa réputation d'inflexibilité, a décidé d'envoyer ce vendredi 16 mars de nouveaux piquets dans le Warwickshire où la grève est également *contestée*. Dans l'ensemble de la Grande-Bretagne, 75 % des puits sont maintenant *fermés, mais les mineurs et leur centrale syndicale* ont rarement été aussi divisés. La direction de la NUM risque fort de ne pas parvenir à la grève totale qu'elle entendait imposer à tout prix. Et les mineurs savent que cela sera vraisemblablement considéré comme une défaite par la direction des charbonnages et par le gouvernement de Mme Thatcher qui la soutient fermement.

FRANCIS CORNU.

En Belgique

Le gouvernement présente un programme d'austérité renforcée

De notre correspondant

Bruxelles. – Après trois semaines de négociations et de controverses qui ont menacé la coalition gouvernementale, le premier ministre, M. Wilfried Martens, est parvenu à mettre d'accord libéraux et sociaux-chrétiens sur un programme d'austérité renforcée destiné à redresser les finances et l'économie du pays.

Dressant le bilan de deux années de gouvernement, *M. Martens s'est* félicité d'avoir rétabli la compétitivité des entreprises belges et arrêté le processus de « *destruction de l'emploi* ». En même temps il a franchement reconnu que les investissements industriels n'ont pas encore repris autant qu'il l'espérait et que l'assainissement des finances publiques n'a guère progressé.

C'est à ce dernier problème que s'attaque le nouveau plan d'austérité qui vise à ramener le déficit de 550 à quelque 250 milliards de francs belges d'ici à 1986. De 16 % du produit national brut en 1981, ce déficit reviendrait à 7 % soit le niveau moyen des autres pays de la Communauté européenne. La mise en œuvre de ce programme suppose que la coalition chrétienne libérale se maintiendra au pouvoir au-delà des élections de 1985.

La *stabilité gouvernementale* ne dépend pas seulement de l'entente entre les libéraux et les sociaux-chrétiens. Elle exige aussi que les passions opposant les Flamands et les Wallons ne s'intensifient pas jusqu'à faire « *éclater* » le gouvernement. C'est pourquoi le vice-premier ministre libéral, M. Jean Gol, souhaitait la conclusion d'une « *trêve communautaire* ». Son vœu n'a pas été complètement exaucé. Le gouvernement a précisé cependant qu'il mettrait tout en œuvre pour éviter toute initiative pouvant compromettre les « *priorités économiques fixées dans l'intérêt du pays* ».

Le nouveau plan gouvernemental a suscité bien des discussions entre les libéraux, partisans avant tout d'une politique d'économies, et les sociaux-chrétiens, peut-être plus favorables à une répartition égale des sacrifices entre toutes les catégories sociales. Ce dernier but paraît avoir été atteint, même si les syndicats s'apprêtent à partir en guerre contre *le programme gouvernemental*. Celui-ci prévoit une nouvelle modération de tous les revenus, à l'exception des plus *faibles, qui bénéficieront* même d'un modeste relèvement.

Dans le secteur public comme dans le secteur privé, il est prévu de suspendre l'application automatique de l'indexation des salaires sur l'augmentation du coût de la vie. Il en ira de même pour la plupart des prestations sociales, qu'il s'agisse des indemnités de chômage ou des pensions les plus élevées. Quant aux travailleurs indépendants, ils se verront imposer une nouvelle cotisation de solidarité, qui leur demandera des sacrifices tout aussi pénibles que pour les salariés. Les ministres eux-mêmes donneront l'exemple en acceptant une amputation de 10 % de leurs revenus.

Enfin, toute une série de mesures fiscales, qui ne sont pas encore définies de façon précise, viseront à stimuler les investissements industriels « *dans les régions gravement touchées par la crise* », ainsi qu'à favoriser les projets « *à grande intensité d'emplois* ».

M. Martens n'a pas caché que l'effort auquel le pays est appelé sera « *long et dur* ». Dans l'immédiat, l'approbation du Parlement ne paraît pas faire de doute. Le gouvernement pourrait donc battre un record de longévité en allant jusqu'au bout de la législature en 1985. Le risque d'une « *explosion communautaire* » n'est pas écarté pour autant.

JEAN WETZ.

FEU VERT DE LA CEE POUR LES AIDES A LA SIDÉRURGIE OUEST-ALLEMANDE

La commission européenne vient de donner son aval au plan de restructuration de la sidérurgie ouest-allemande qui prévoit une réduction des capacités de production d'acier de 53,1 millions de tonnes en 1983 à 47,09 millions de tonnes.

Le versement par le *gouvernement* de Bonn de quatre premières aides a été autorisé. Maximilianshütte, filiale bavaroise du groupe Klöckner, recevra 129,4 millions de deutschemarks (400 millions de francs) ; Eschwerken recevra 12 millions de deutschemarks : Bohler 19 millions de deutschemarks et Halberger Hütte 2,6 millions. D'autres aides plus importantes sont attendues pour les grands groupes allemands Thyssen, Hoesh, Salzgitter, Arbed-Saarstahl et Krupp.

SOCIAL

LE NOMBRE DE CHOMEURS INDEMNISÉS A AUGMENTÉ DE 2 % EN FÉVRIER

Le nombre de chômeurs indemnisés a augmenté de 2 % en un mois et s'établissait à 1 870 547 à la fin du mois de février. Le chiffre, toutefois, serait de 1 925 900 si l'on tient compte des chômeurs ayant déposé une demande d'allocation et qui feront l'objet d'une indemnisation avec effet rétroactif au titre du mois de février, indique l'UNEDIC.

Si les garanties de ressources licenciement diminuent légèrement, passant de 30 040 à 198 932, tout comme les garanties de ressources démission (de 230 025 à fin janvier à 229 383 à fin février), toutes les autres allocations sont en augmentation ou stables.

Les allocations de base progressent de 639 186 à 650 869, les allocations forfaitaires versées aux demandeurs d'un premier emploi de 159 131 à 171 527, les allocations de fin de droits de 204 940 à 208 990 et les allocations spéciales pour licenciment économique de 118 861 à 125 084.

Les préretraites FNE (Fonds national de l'emploi) augmentent très légèrement, passant de 85 076 à 86 198 et celles liées aux contrats de solidarité sont pratiquement inchangées (178 850 en janvier, 178 519 en février).

Chômage technique chez Renault à Billancourt

LE PC DEMANDE LA CRÉATION D'UNE USINE DE ROBOTS EN ILE-DE-FRANCE

Entre 10 000 et 12 000 salariés du centre industriel de Billancourt seront en chômage technique pendant *trois jours d'avril (les 2, 20 et* 30) et quatre jours de mai (les 2, 3, 4 et 7). Selon la direction, cette décision a été prise « *dans le souci de réduire les stocks et d'adapter la production à la demande* ». Usine de carrosserie et de montage, Billancourt monte la 4 L, dont les ventes déclinent. Des mesures de chômage technique ont déjà été annoncées à Douai – où sont fabriquées R 9 et R 11 – du 26 au 30 mars.

La CFDT dénonce dans un tract des mesures qui « *pénalisent les plus bas salaires* », au moment où « *la direction refuse toute négociation sur la réduction du temps de travail* ». En fait, chez Renault, avec l'« indemnité maison » et le Fonds de régularisation des ressources (FRR), on estime à 95 % le niveau de salaire maintenu lors du chômage technique. Pour un ouvrier professionnel P 1, la perte de salaire de sept jours de chômage technique est de l'ordre de 180 F.

Ces décisions n'en marquent pas moins les difficultés actuelles de Renault (– 18 % de ventes de véhicules neufs en janvier-février, par rapport à la même période de 1983) sur un marché français déprimé. Le Parti communiste a réagi, le 15 mars, contre la « casse » de l'industrie automobile en Ile-de-France, *chez Renault*, mais surtout chez Citroën et Talbot. M. Paul Laurent, membre du sécrétariat du comité central, a donc appelé le 19 avril à une marche – plus « *symbolique que de masse* » – sur Paris et émis des propositions pour créer « *immédiatement* » des emplois productifs. Il a *demandé*, notamment, « *l'arrêt progressif des réimportations de voitures françaises* » (trois cent deux mille par an) et l'élaboration d'une coopération efficace entre les différentes marques dans la productique, la formation, la recherche et la machine-outil. Il a donc proposé « *que s'engagent les études pour la création d'une usine de robots en région parisienne* ».

● **Situation toujours tendue à l'AEFTI de Montreuil.** – Après les incidents du mardi 13 mars (*le Monde* du 16 mars), la direction du centre de l'Association pour l'enseignement et la formation des travailleurs immigrés à Montreuil (Seine-Saint-Denis) ne laisse pénétrer dans l'établissement que les seuls non-grévistes, en présence de la police et d'un huissier. Elle affirme ne pas connaître les « *nervis* » qui avaient expulsé mardi le personnel et les stagiaires qui occupaient les locaux. Le 15 mars, le syndicat CFDT des personnels de *formation permanente* a affirmé que la direction du centre refusait de laisser vérifier ses comptes par un cabinet d'experts, et a demandé sa démission.

CONSIDÉRANT QUE L'ACCORD SUR LA FORMATION A ÉTÉ RENDU CADUC PAR LE GOUVERNEMENT

Le CNPF suspend les négociations contractuelles

Le CNPF tempête, brusquement. Alors qu'on s'attendait à ce qu'il engage, enfin, le cycle des négociations annoncées avec les organisations syndicales sur *tous* les dossiers sociaux du moment, et plus particulièrement *sur le thème qui lui est cher* de la flexibilité dans les entreprises, voilà que l'organisation patronale regimbe et s'apprête à taper sur la table. « *Il n'y aura pas de grande négociation, nous mettons la politique contractuelle en sommeil* », a menacé M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF, le 15 mars, en annonçant que « *ses instances* » avaient décidé de ne pas engager les *discussions prévues*.

La raison de cette colère, aussi subite qu'inattendue, il faut aller la chercher dans un dossier qui, depuis plus de trois mois, se charge de rancœurs : celui de l'accord contractuel du 26 octobre 1983 sur la formation en alternance des jeunes de seize à vingt-cinq ans. Cet accord, signé par tous les partenaires sociaux, sauf la CGT, n'a pas été repris intégralement *dans la loi de réforme* de la formation continue, adoptée en seconde lecture par l'Assemblée nationale, *le 8 février 1984*, malgré les engagements de M. Rigout, ministre de la formation professionnelle et de M. Pierre Mauroy (*le Monde* du 28 janvier et 11-12 mars).

« *Nous considérons,* a poursuivi M. Chotard, *que la politique contractuelle a été bafouée* ». Une *lettre a été adressée au premier ministre*, à ce sujet, et une rencontre devrait avoir lieu dans les prochains jours, mais le CNPF ne semble pas nourrir d'illusions quant aux chances d'une ultime conciliation. Le pourrait-il, d'ailleurs, puisque la loi a été votée et qu'il ne compte pas, comme les organisations syndicales signataires de l'accord, sur les *consultations engagées à propos des* décrets d'application pour obtenir des assouplissements ? Volontairement dramatisée, la situation est donc très tendue, dès maintenant. M. Chotard explique avec force : « *Nous considérons l'accord du 26 octobre comme caduc parce qu'il n'est pas applicable.* » Il ajoute qu'il a indiqué aux organisations syndicales signataires, lors d'une rencontre le *6 mars, que le CNPF avait* l'intention de le dénoncer publiquement. « *J'espère,* ajoute-t-il, *qu'ils en feront de même.* »

Le reproche était connu, le mécontentement couvait et il se justifie, en effet, par la remise en cause d'un principe essentiel en matière de *relations sociales. On peut toutefois* s'interroger sur les raisons du soudain sursaut du CNPF, qui a laissé passer tant de semaines, sans trop réagir, et qui a surtout attendu que les périodes de procédures légales d'appel (avec la discussion par le Sénat et l'Assemblée nationale) soient closes pour relancer la polémique. Plus encore, on peut se demander pourquoi il prend le risque de *ruiner tous les préparatifs et les* lents travaux d'approche que les dirigeants du CNPF avaient su déployer en vue de négociation, dont le patronat espère beaucoup. Si la flexibilité, pour embaucher comme pour licencier, est cet enjeu prioritaire que prétendaient MM. Gattaz et Chotard, *fallait-il le sacrifier si vite ?*

Mais il est vrai aussi que, au moment où doivent s'engager des négociations que l'on sait difficiles, il faut hausser la ton. C'est peut-être ce que fait le CNPF, qui sent le gouvernement hésitant, voire divisé, sur *ces questions. L'organisation patronale* mesure également les aspirations contradictoires des organisations syndicales – FO, la CFDT, la CGC et la CFTC, notamment, – pressées de renouveler avec la politique conventionnelle et auxquelles elle ne sait pas quoi proposer en contrepartie des aménagements douloureux des accords de 1969 et de 1974, « *signés au temps de la croissance* ». *Dans ces conditions, le* « mobile » de l'accord sur la formation en alternance viendrait à point nommé pour se donner du champ ou un peu de répit. Après tout, le CNPF pourrait bien considérer que les choses ne sont pas mûres et les esprits pas encore préparés à son grand dessein...

Il reste, enfin, que le précédent de l'accord et de la loi Rigout a montré clairement, selon le CNPF, qu'il n'y avait de politique contractuelle possible, *en cette période, que si* la CGT en est partie prenante, y compris à son corps défendant, comme dans le cas de *l'UNEDIC*. Evidemment, le patronat ne veut pas de cela. Il n'entend pas se retrouver, après des mois de négociations exténuantes, avec un accord inapplicable si la CGT ne le ne pas. Autrement dit, les propos de M. Chotard viseraient, dans l'immédiat, à faire un exemple, en forme de mise en garde. Tout cela pour s'assurer pour l'avenir, sans connivences, des négociations avec les partenaires syndicaux.

ALAIN LEBAUBE.

CONSOMMATION

Mme LALUMIÈRE PROPOSERA AU GOUVERNEMENT DES MESURES SUR LA PUBLICITÉ COMPARATIVE EN AVRIL

Le Conseil national de la consommation, saisi du dossier sur la publicité comparative, rendra un avis *fin mars, et c'est début avril* que Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat à la consommation, fera au gouvernement des propositions de solution pour dire le droit sur ce problème épineux relancé par les hypermarchés Carrefour. C'est ce que le ministre a déclaré à un petit déjeuner de presse, le 15 mars, ajoutant que la publicité comparative, théoriquement séduisante était pratiquement difficile à mettre en œuvre. Pour l'instant, si cette publicité est mensongère, elle tombe sous le coup de la loi, et, s'il s'agit de concurrence déloyale, c'est au professionnel qui en est victime à saisir la justice.

Au cours d'un large tour d'horizon des problèmes de consommation, Mme Lalumière a annoncé l'ouverture dans les jours qui viennent d'un nouveau centre local d'information sur les prix (CLIP), à Bobigny (Seine-Saint-Denis), et précisé *qu'un des dossiers qui lui paraissait actuellement le plus* préoccupant était celui du crédit à la consommation, essentiellement pour des raisons sociales : trop de familles à revenus modestes sont endettées au-delà du raisonnable, et leur situation devient dramatique lorsque le chômage les frappe.

Nominations

● ***M. PHILIPPE BOULIN,*** cinquante-neuf ans, ingénieur des mines, ancien président de Creusot-Loire, a été élu président de l'IPECODE (Institut de prévisions économiques et financières pour le développement des entreprises) en remplacement de M. Claude-Alain Sarre.

● **M. YVES SABOURET,** inspecteur des finances, né en 1936, vice-président directeur général d'Hachette, vient d'être nommé président d'Atlas-Corpo-France, en remplacement de M. Maurice Herzog, ancien ministre. Atlas-Corpo-France, filiale de groupe suédois Atlas-Corpo, réalise un chiffre d'affaires de quelque 400 millions de francs dans l'importation et la vente en gros de compresseurs d'air et de matériel à air comprimé.

● ***M. ANATOLE TEMKINE,*** ancien président de l'Institut de développement industriel (IDI), a été appelé à prendre la tête de la nouvelle société Motobécane, MBK-Industrie. Ancien président d'Essilor et actionnaire de Dior, M. Temkine succèdera à M. Guy Blanc qui, selon un communiqué de la société, a « *mené à bien la mission de restructuration* » de Motobécane, et a constitué, *aux côtés de MM.* Jean-Michel Basset et Xavier Maugendre, la société MBK-Industrie.

AFFAIRES

MANUFRANCE : vers un dépôt de bilan ?

La SCOPD Manufrance est de nouveau à court d'argent. Un concours de fonds publics supplémentaires d'environ 70 millions de francs lui est nécessaire. Mais le gouvernement refuse de lui accorder cette nouvelle aide dans le difficile contexte actuel de rigueur et de restructuration.

Née au début 1981, la Société *coopérative ouvrière de production* et de distribution (SCOPD) Manufrance, à l'initiative de la CGT, avait fait l'objet, après de multiples péripéties, d'un plan de sauvetage en mars 1982. L'Etat, les banques et divers intervenants (la mairie notamment) apportaient 170 millions de francs. Une première tranche de 70 millions a été versée, puis, en août 1983, devant de nouvelles difficultés, un second plan était mis sur pied. La coopérative, qui avait réembauché, acceptait de ramener ses effectifs de 780 à 400 et obtenait une seconde aide de 146 millions de francs, dont l'essentiel devait venir de concours publics. A ce jour, 110 millions ont été versés, au jour d'aujourd'hui. Mais, en janvier dernier, la SCOPD faisait savoir qu'elle avait besoin d'une « nouvelle rallonge » – la troisième – d'environ 70 millions.

Rien ne s'est en effet déroulé comme prévu. Manufrance n'a pas pu réaliser l'an passé les ventes de fusils escomptées, et son chiffre d'affaires a été de 50 millions de francs environ, au lieu des 90 millions inscrits dans son plan de sauvetage. En conséquence, ses pertes pour 1983 dépassent 40 millions. Le plus grave est que, comblant ces trous, la coopérative n'a pas pu terminer la construction de sa nouvelle usine du *Duché*, dans la banlieue de Saint-Etienne. Cette usine, qui devait être achevée en juillet et prendre le relais de l'actuelle située cours Fauriel, représentait un investissement de 85 millions de francs. Or moins de 50 millions y ont été engagés et payés.

Devant cette nouvele dérive financière non conforme au protocole d'août 1983, les banques ont refusé de s'engager plus avant. L'Etat a versé sa part en janvier, mais a fait savoir aux dirigeants de Manufrance qu'il *n'était plus possible* d'aller au-delà de ce qui était prévu dans le protocole. « *Nous avions prévenu la SCOPD, en août dernier que l'aide versée était la dernière* », dit-on au gouvernement.

Désormais, la trésorerie asséchée ne permettra que d'effectuer – tout juste – la paie de mars, et Manufrance devrait donc déposer son bilan au début d'avril, sauf coup de théâtre.

E.-L. B.

● **Poclain va recevoir 500 millions de francs.** – Le protocole d'accord sur la restructuration financière de Poclain, spécialiste mondial de la pelle hydraulique, a été signé le 12 mars (*le Monde* du 13 mars). Après une réduction de moitié, le capital sera augmenté de 250 millions de francs. Le groupe américain Case-Tenneco, actionnaire à 40 %, devrait, à cette occasion, porter sa part du capital à quelque 43 %. Le reste sera souscrit par les banques et les institutions financières. Poclain recevra également 250 millions de francs de crédits

● **Alger et Madrid ont discuté en vain de la question du gaz.** – Une délégation algérienne a quitté Madrid, le 14 mars, sans qu'un accord soit intervenu entre les deux pays sur le niveau des ventes de gaz algérien à l'Espagne. Madrid a décidé depuis plusieurs mois de réduire ses enlèvements de gaz algérien (contractuellement 4,5 milliards de mètres cubes par an).

D'autre part, la question des ventes de gaz algérien aux Etats-Unis, partiellement suspendues, a fait l'objet, le 14 mars, de discussions à Washington entre le ministre algérien du commerce, M. Khellef et le secrétaire américain à l'énergie, M. Holden. – (*AFP*).

Aluminium

UN ACCORD EST SIGNÉ ENTRE ALUMAX ET PECHINEY POUR LA CONSTRUCTION D'UNE USINE AU QUÉBEC

MM. Georges Besse, président de Pechiney, Robert Marcus, président de la société nippo-américaine Alumax, et Jean-Claude Lebel, président de la Société générale de financement du Québec (SGF), ont signé le 16 mars l'accord sur la construction et l'exploitation d'une usine d'aluminium à Bécancour (Québec). L'investissement représente plus de 1,5 milliard de dollars *canadiens (9,3 milliards de francs)* avec une participation de 50,1 % pour Pechiney et 24,95 % pour chacun de ses deux partenaires. La capacité de l'usine, opérationnelle en 1987, sera de 230000 tonnes, mais pourra être portée à 345000 tonnes. Pechiney, Alumax et SGF sont associés selon une formule d'indivision qui les rend chacun responsable de leur financement, de l'achat de leur quote-part d'achat d'aluminium et de leurs ventes de produits finis. Un accord sur la livraison par le Québec d'électricité à bon marché pour ce projet – grâce au barrage de la baie James – était intervenu lors d'un voyage de M. Mauroy au Québec en 1982.

● **Fuji signe un accord avec la CGE et Elf-Aquitaine sur les cellules solaires.** – Fuji Electric Co, l'un des principaux constructeurs japonais d'équipements électroniques, a signé le 15 mars un accord de recherche avec la Compagnie générale d'électricité (CGE) et sa filiale Photowatt, ainsi qu'avec Elf-Aquitaine.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
ANNONCES ENCADRÉES		
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

PART. VEND PEUGEOT 305 S, 1981, 48.000 km, gris métall., glaces élect., toit ouvrant, jantes alu, fermeture portes élect., méca radio, FM 2 HP., présent. sport. Etat impecc. Tél. h. bureau : 770-21-09 le soir : 771-64-91.

ALFA SUD 1300 S
4 portes, 81. 43.000 kms, très bon état. 264-21-28.

de 8 à 11 C.V.

Audi 100 CD, 5 p., diesel, type 43 CN1 du 23/3/82. Argus 67.000 F. VENDUE 58.000. Crédit poss. 48 mois. T. 909-52-28, ap. 20 h.

divers



BMW
CONCESSIONNAIRE
GAP
WAGRAM
25, RUE CARDINET
75017 PARIS
267.31.00





BMW
CONCESSIONNAIRE
GAP
PANTIN
216, Av JEAN LOLIVE
N. 3 - 93500 PANTIN
840.40.64



capitaux propositions commerciales

NOUS CHERCHONS
Pour les nouveaux produits suisses suivants :
IMPORTATEUR/AGENT
— ECG (App. p. tester le cœur portable.
— HOME TRAINERS.
— POULEMÈTRES.
EXCLUSIVE MARKETING INC. C.P. 217 CH. 8303 BASSERSDORF ZURICH. Tél. (01) 836-62-93 Télex 58378. Attn. exclusive.

L'immobilier

appartements ventes

2e tranche 9000 f.* le m²
13e
un évènement à PARIS !
LE LOGIS-VERT
rue de BAUDRICOURT
90 appartements du studio au 4 pièces dans 3 petits immeubles neufs
PRETS CONVENTIONNES
le logement francais (1) 256.45.90
* Le m² pondéré ferme décembre 83.

1er arrdt

OPÉRA, 150 m²
Bel imm. XVIIIe, ascenseur, salon, s.-à-manger, 3 chbres, PARFAIT ÉTAT
GARBI. 567-22-88.

3e arrdt

ARTS ET MÉTIERS
Ds bon imm. p. de taille, s/rue et cour asc., 4e ét., beau 2 P., 52 m², SACRIFIÉ. 370.000 F. SIMRA. 355-08-40.

5e arrdt

Mº MAUBERT
Bon imm. sur rue calme, séjour, 1 chambre, entrée, cuisine, bains, poutres, refait neuf. 9 impasse Chartière, samedi, dimanche, lundi 14/17 h.

Mº MAUBERT
Bon immeuble pierre de taille, 3 pièces, entrée, cuisine, bains, 70 m², s/rue, calme à rénover. Prix intéressant. Soleil. 13, rue de Poissy. Samedi, dimanche, lundi 14/17 h.

Mº SAINT-MICHEL
Bon imm. p. de taille, balcon, liv. dble, entrée, 3 chbres, cuis., office, bains, 135 m². Soleil. Agréablement aménagé, chauffage central individuel. 11, boulevard St-MICHEL. Sam., dim., lundi 14/17 h.

Part. vd petit 2 p. Mouffetard, clair, mans., poutres, équipé. 365.000 F. Vis. les 18, 19, 20. T. : 535-12-61 de 13 h à 20 h.

6e arrdt

VANEAU, 60 m²
3 pièces, cuisine, bains, rez-de-ch. Clair. 567-22-88.

12e arrdt

A SAISIR
VILLA 3 P. NEUVE
JARDIN 150 m²
950.000
S/PLACE SAMEDI 14 A 17 H
8, RUE D'ALIGRE.

WATTIGNIES
Entrée cuis., bains. Imm. ravalé. 345.000 F. 280-26-23.

16e arrdt

PRÈS VICTOR-HUGO
Pptaire vend dans imm. p. de taille. Restauration soignée. Dernier étage à aménager.
3 ET 4 P. LIBRES
2, 3, 4, 5 P. OCCUPÉES
R.C.I. 758-12-21.

18e arrdt

RUE DAMREMONT
2 P., tt cft, 2e ét., bel imm. 245.000 F. ACOPA. 251-10-60.

PRÈS SQUARE CARPEAUX
Rue Coysevox, 2 P., cuis., w.-c., dche. 175.000 F. ACOPA. 251-10-60.

135 RUE ORDENER.
Vue, charme, soleil, 6e étage, 2 chambres à réunir 17 m². Prix : 140.000. Vis., samedi 11-14 h. 705-31-13.

20e arrdt

A VENDRE PARIS-20e
STUDIO
Cuis. amén. (nbr. plac.), salle d'eau, w.-c., séj. meubl. s. mes. (nbr. plac.), sur rue, ensoleillé. PRIX : 138.000 F. Tél. 322-99-76 11 h à 15 h. 020-16-28 15 h à 20 h.

78-Yvelines

Particulier vend PARLY-2
APPARTEMENT TYPE 2
Deuxième et dernier étage. 2-3 pièces, 72 m². Loggia vitrée, 12 m². Porte blindée, cave, park. ext. Prix 470 000 F. Parfait état. Tél. : 951-34-13

92 Hauts-de-Seine

ANTONY (92) prox. RER Parc de Sceaux, rue impasse dans esp. verts, 4 P., cuis., s.de bns, w.-c., 78 m² en duplex 1-2 ét. dans imm. 2 ét., jardin priv., 70 m², cellier, chauffage ind., faibles ch., pr. comm., écoles, bus, stade. 495.000 F. Tél. : 702-68-95 ap. 19 h et w.-end. 724-85-26 h. de b.

94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ, Gd 4 P., tt cft. 2e ét. imm. ravalé, vouté. 720.000 F. 347-57-07.

SAINT-MAUR
Beau 5 p. standing, grand séjour. Tél. : 885-73-94.

locations ventes

ÉVRY 29

ÉVRY, Quartier Résidentiel

Maisons individuelles bon standing

« Location, vente »

Bail de 3 ans assorti d'une promesse de vente.

Villa Gripet.

Maison décorée sur place.

Rue du Gripet à Evry.

Sam., dim. de 11 à 13 h et de 14 à 18 h. Lundi, de 14 à 18 h.

En semaine Boutique OCIL 522-22-22.

LES MAISONS D'ASNIÈRES

28 maisons terrasse près de PARIS.

Habitables immédiatement.

Bail 3 ans avec promesse de vente.

Rens. et visite sur place angle av. de la Redoute et rue Emile-Zola.

Sam., dim., de 11 à 13 h et de 14 à 18 h. Lundi de 13 à 18 h.

Téléphone : 799-86-45.

Et Boutique OCIL : 522-22-22.

immobilier information

SUISSE
Près de Montreux : Chalets dès 220.000 F. Villas dès 325.000 F. Appts dès 100.000 F. Hyp. 70 % H. SEBOLD SA. Tour Grise 6 CH 1007 LAUSANNE Tél. 1941/21/252811.

locations non meublées offres

Région parisienne

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Face au CHATEAU 1' RER Dans imm. neuf APPTS de qualité. 3 P. 98 m². 6.400 F + ch. 5 P., 110 et 124 m² à partir de 7.200 + charges. Bureau location s/place mardi 15 à 19 h. G.F.F.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT
Collaborateur du journal recherche appt grand studio ou 2 pièces. 3.000 F environ, charges comprises, 19 h-21 h. Tél. : 371-28-54.

Pour COLLABORATEURS et EMPLOYÉS GDE COMPAGNIE INFORMATIQUE EUROPE rech. appts ttes catégories, villas Paris environs. LOYERS ASSURÉS. 504-48-21, p. 99.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES 889-89-66. Tél. 283-57-02.

bureaux

Locations

A PARTIR 80 F PAR MOIS DOMICILIATIONS RC. RM. SARL TOUS SERVICES. 541-32-02.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et tous services. 355-17-50.

9e TRINITÉ AUBER Pour Associations ou Professions libérales 200 m² (divisible), étage supérieur (5e) d'un imm. fin XIXe s. T. 874-83-56, p. 126.

pavillons

THIAIS (94)
Pavillon tout confort
5 pièces sur sous-sol
620 m² beau jardin, calme.
Prix : 850.000 F.
Tél : 327-64-97.

A vendre Fontenay-s/Bois (94)
2 pavillons
1) Un pavillon de 4 pièces, cuisine, tout confort, cave, terrasse, buanderie, chauffage central au gaz, 80 m².
2) Un pavillon de 2 pièces, cuisine, chauffage électrique, 35 m². Terrain 170 m².
Tél. : 029-73-75 après 20 h.

maisons de campagne

PROVENCE EYGALIERES
Maison dans village, tt cft, 4 p. + salle voûtée + loggia. Tél. : (90) 92-14-84.

propriétés

Sud Montargis 45, authentique moulin XVIIe, pièce en eau, parc 9.000 m², rivière, 6 P. + dép. Px 590.000 F. Crédit. Tél. 16 (38) 92-70-01 et après 19 h. : 16 (38) 96-22-29.

25 KM DE CHARTRES
Séjour 40 m², cheminée, poutres, 3 chbres, cuis., bns, w.-c., chf. 1er ét., chbre, douche, w.-c., grenier, cellier, buand. garage 2 voit. s/terrain 3.700 m². Px 680.000 F. TÉL. : (37) 49-40-31.

EURE Vd prop. tt cft, séj., cuis., 3 ch., s. de b., gar., cave, terr. arb. 3.300 m² bordé riv. 630.000. T. : (32) 32-50-07.

ROUSSILLON
A vendre à Prades, propriété de caractère, parc 1 ha, dépend. Tél. : H.R. (68) 96-15-18.

PRÈS MIRANDE (32)
Presbytère restauré, tt cft, chf. électrique, entrée, 6 pces, s. de bns, 2 w.-c., grenier, garage, cellier, terrasse intérieure, jardin clos partie boisée, puits. 2.000 m² environ.
Prix : 550.000 F.
Tél. : (16-62) 68-56-54.

Vd Maison de Maître
25 km Strasbourg Sud, 1.350 m² de terrain, garage 2 voit., chenil, écurie, jardin. 8 pces, cuis., s. de bns, au sous-sol 3 pces + w.-c. Conviendrait à prof. libérale. 1.000.000 F. (88) 74-41-79.

VENDS Hérault, vallée ORB. 40 km mer. MAISON, jardin châtaigneraie attenante : 1.100 m². Téléphone : (67) 95-85-43.

fermettes

30 KM TOULOUSE
3 KM VILLAGE
Ferme rénovée, séj. 60 m² cheminée, cuisine intégrée chêne, tout confort. 6.500 m² : 750.000 F. Tél. (61) 91-90-01, ap. 18 h.

terrains

Recherche terrain à bâtir banlieue sud, même avec petite maison. Tél. : 938-87-27.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire PARIS-XIe. Tél. 355-61-58 Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Studio libre avenue Opéra, 3e ét., asc. 240.000 + 4.125 Fme 72 ans. Cruz 266-19-00.

maisons individuelles

MAISON PRÈS NATION
5/6 pces. 126 m² + cour, jardin, cft. Prix 1.100.000 F.
Téléphone : 372-81-81.

hôtels particuliers

NEUILLY, BD M. BARRES
EXCEPTIONNEL
HOTEL PARTICULIER
A vendre libre - Env. 800 m², jardin et garage. Usage habitation exclusivement. Offre : AGENCE HAVAS-S 950 28, rue des Grandes-Arcades, 67081 STRASBOURG CEDEX.

OFFRES D'EMPLOIS

PARCE QUE L'INFORMATIQUE C'EST D'ABORD DES HOMMES

Département d'un des premiers Cabinets français de recrutement, EGOR INFORMATIQUE assiste les entreprises pour la recherche des responsables, ingénieurs et spécialistes informaticiens, qui construisent avec elles les systèmes d'information de demain.

Le développement d'EGOR INFORMATIQUE, sur ce marché en pleine évolution, nous amène à rechercher un ou une

CONSULTANT SENIOR

- Prendre en charge un portefeuille diversifié de clients;
- Contribuer, par une action commerciale, à le développer;
- Assurer, en relation directe avec les clients, l'ingénierie complète de missions de recrutement, par annonces et contacts directs;
- Agir de façon autonome, dans le cadre de nos procédures techniques et de la déontologie de notre profession;
- Evoluer rapidement vers des missions de conseil diversifiées et des responsabilités d'encadrement, avec une rémunération à la hauteur de vos résultats;

Voilà ce que nous proposons à celui ou celle qui viendra partager nos objectifs de développement.

De formation supérieure, il a acquis, en cinq ans de vie professionnelle en entreprise ou en conseil, une bonne connaissance du secteur Informatique et des hommes qui y travaillent.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 25 INF 384, à :

EGOR INFORMATIQUE
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Monsanto INSTRUMENTS • INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAUX Réf. VM 4020 AE

Communication
• FUTUR DIRECTEUR Réf. VM 2674 F

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 7508 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

Société Gestion Études recherche pour Paris et déplacements
INGÉNIEURS ÉLECTROTECHNICIENS
expérience télécommunications aérospatiale transcodeur H. fréquence, cerveau électronique.
Tél. pour r.v. 770-71-72.

Le Centre d'informations Financières organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
● Bonne présentation, goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités.
● Formation assurée, rémunération motivante, possibilités de promotion.
Tél. 500-24-03 poste 42.

emplois régionaux

HOTEL CLUB GRÈCE RECHERCHE RELATIONS PUBLIQUES RESPONSABLE
Formation animateur et/ou sportive, capable diriger équipe. Tél. 266-03-24.

DEMANDES D'EMPLOIS

H. 37 ans, langue maternelle, anglais, maîtrise en anglais, 13 ans d'expérience, form. continue, secondaire, universitaire, cherche poste prof. d'anglais, école/entreprise. B. Downes, 8, rue St-Julien-le-Pauvre, 75005 PARIS. Tél. : 633-24-45.

CHEF PATISSIER, cherche place dans grande surface ou collectivité. Tél. : (94) 87-88-22.

30 ans, DECS, DEA cherche poste cadre pour création-gestion réseau franchise en société. Téléphone : 722-14-84.

l'agenda du Monde

Artisans

Ts trav. renov. Ts corps d'état, remise neuf, appt, électricité, plomb., maçon, peinture. Devis sur demande, trav. soigné. Tél. après 19 h. Curro Giovanni. 770-75-75.

Arts

Historien d'art, rech. peintures de John White Alexander (américain, 1856-1915). Tél. le 17 et 18 mars. 548-35-66, p. 54 ou écr. M.A. GOLEY. 4909 NORTH WASHINGTON BLVD ARLINGTON, VA 22205 U.S.A.

Bijoux

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc. ne faites rien sans téléphoner. 588-74-36.

Carrelages

DIRECT USINES
GRAND choix TTES MARQUES BOCAREL 357-09-46 + 113, av. Parmentier, Paris-11e.

Cours

PROFESSEUR D'ANGLAIS
Américaine donnerait cours particuliers ou dans école privée. Tous niveaux. Ecr. s/nº 6.601 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Introduction à l'histoire de la philosophie (adultes débutants) par titulaire doctorat. Tél. : 700-13-86.

Etudiant dipl. donnerait cours d'anglais jusqu'à la terminale. PETERSEN. Tél. 274-66-87.

Minéraux

24 - 25 MARS
5e Exposition internationale
VENTE - ECHANGE
MINERAUX
PIERRES PRECIEUSES
BIJOUX - FOSSILES
De 10 h à 20 h
HOTEL PARIS-HILTON
18, avenue de Suffren
PARIS (15e)

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 % PURE LAINE
PRIX PROPOSÉ 76 F TTC m²
Téléphone : 658-61-12.

Peinture

Conseiller d'art américaine achète peintures américaines et européennes 19e et début 20e siècle. Tél. 17 et 18 mars 14 h à 18 h. 548-35-66, p. 54.

Pour les jeunes

PAQUES - GDES VACANCES 4-12 ans, petit effectif, vie familiale, activités variées, poterie, poney-club. YONNE. Les Lutins. T. (86) 66-06-52.

Papyrus

PAPYRUS D'ÉGYPTE
peint main, gros, 1/2 gros particuliers à partir de 55 F. 86, r. M.-Ange, 75016. 651-61-67.

Séjours linguistiques

SÉJOURS LINGUISTIQUES EN IRLANDE pour jeunes gens, stages d'été de 2-6 semaines. Contacter M. CAFFREY. Tél. : 241-69-65.

Spécialités régionales (vins)

Vous recherchez
Un vin de GAILLAC d'appellation contrôlée ?
Un vin de pays des COTES DU TARN ?
Directement de la propriété ?
En bouteilles ou en cubitainers ?
Expédition directe des producteurs du TARN.

Cave coopérative de LABASTIDE-DE-LÉVIS 81150. Tél. (63) 55-41-83.

DÉPOTS Région parisienne
Ventes sur place ou livraisons assurées.
92 Montrouge (porte de Châtillon) 49-51, rue Maurice-Arnoux, 92120 Montrouge, tél. 655-42-69.
93 Saint-Ouen (porte de Clignancourt) 41, rue des Rosiers, 93400 Saint-Ouen, tél. 258-15-56.
78 Elancourt Village, 78310. 4 bis, route de Trappes, tél. 051-41-25.
95 Domont (Celliers du Tarn), 95330, 94, Route Nationale, tél. 991-48-88.
60 Fleurines (Vignobles du Tarn), 60700, 2, rue Molière, tél. (4) 454-12-63.

DÉPOT NORD DE LA FRANCE
59 Villeneuve-d'Asq 59650, Immeuble Péricentre, Rue Van-Gogh, (20) 56-85-76.
59 Lille 59000, 38, rue Auguste-Drappier, (20) 53-61-48.
08 Charleville-Mézières 08000, Quai Mialaret, (24) 58-21-02.

Instruments de musique

PIANOS
occasion 1/4 de queue et 1/2 queue PRIX TR. INTERESSANT S/pianos neufs, remise 15 %. 10, rue Jean-Macé, Paris-11e. Ouvert ts les jeudis 14 h à 19 h.

Tapis

TAPIS ORIENT
101, av. La Bourdonnais
Paris-7e, 11/19 h. 550-40-21
SAMEDI 10/19 H.
DIMANCHE 14/19 H.
— 30 %

TAPIS D'ORIENT
avec certificats d'origine
SOLDES — 50 %
Envoi contre remboursement TAPIS POINCARÉ 500-67-26 88, av. R.-Poincaré, Paris-16e.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable ! Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESECHE, 11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS. Tél. : 265-12-28.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES
10' Pte d'Italie, PARIS. Tourisme, repos, retraite, reçoit ttes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés, soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF. Tél : (1) 726-89-63 et (1) 638-34-14.

Vacances-Tourisme-Loisirs

PROFITEZ PRIX BASSE SAISON
INVESTISSEZ MAINTENANT A VOTRE SANTE
DONNEZ PLUS DE VIE A VOS ANNÉES
VACANCES-SANTÉ EN ANDORRE
AU CENTRE THERMAL****

Programmes de revitalisation avec les suivants traitements alternatifs (ou combinés) :
- CELLULOTHÉRAPIE (méthode du Prof P. Nichans) ;
- THÉRAPIE GÉROVITAL (méthode du Dr A. Asian) ;
- OXYGÉNO THÉRAPIE (méthode du Prof. V. Ardenne) ;
- THÉRAPIE TONIFIANTE (méthode du Prof. Bogomoletz) ;
- THÉRAPIE ANTIRHUMATISME.

Aussi bien, notre Centre a un cadre médical spécialisé en thermalisme, gériatrie, avec des techniques d'électro-physio-hydrothérapie, anti-stress, acupuncture et thérapie de boue. Ouvert toute l'année. Handicapés déconseillé. Information : Hôtel Roc Blanc, place Coprinceps, 5, Escaldes, ppté d'Andorre, tél. dir. (16078) 21486, télex 224 AND, votre Agence de Voyages ou Maison d'Andorre
11, rue Saint-Honoré, PARIS (1er).

GRANDE-BRETAGNE
IRLANDE - ÉTATS-UNIS
Pendant une ou plus. semaines, seul ou en couple, avec vos enfants ou des amis, partagez la vie des Britanniques, des Irlandais ou des Américains. Nourri, logé, guidé, questionné aussi par des hôtes attentifs et dévoués, vous goûterez et vous connaîtrez mieux et à bon compte des pays passionnants.
CAMÉLÉON TOURISME :
La famille s'agrandit !
Téléphone : 261-53-35.

(05) VARS Beau duplex tout confort, balc., plein sud, au pied des pistes, 6 personnes, garage. Toutes périodes. Tél. : (1) 638-34-14 et (1) 726-89-63.

CANNES ds villa près ctre, appt 4 pces meublé, ancien grand jardin privatif. (1) 527-57-38.

A LOUER
En mai, juin
Port du Crouesty
Presqu'île de Rhuys (56)
à 50 m de la plage.
Maison avec jardin, terrasse living, cuisine, salle de bains w.-c., cellier, 2 chambres à l'étage.
Tél. : 969-61-05, le soir.

CORSE - PORTICCIO
Golf d'Ajaccio, F3, 6 pers. R.-de-c., villa, vue extra, bord plage. Loc. d'Avril à octobre. Téléphone : (95) 25-07-34.

Vacances PAQUES, enfants et parents, initiez-vous à l'INFORMATIQUE. Tél. 294-92-00.

ÉCOLE DE LANGUES RIVIERA-FRANCE
recherche contacts ÉTRANGER p. accueillir jeunes + adultes COURS TOUS NIVEAUX

CENTRE LINGUISTIQUE MÉDITERRANÉEN
437, avenue Ivaldi
83500 La Seyne-sur-Mer.
Tél. (94) 94-69-54.

SUISSE SKI EN VALAIS
GRIMENTZ (1.570 m), vill. typ., nombr. pistes (jusqu'à 3.000 m). A louer : appt. 4 pers., chalet, terr. ensol. du 31-3 au 14-4. 3.000 FF. Vouardoux (41) 27-65-15-36 h.b.

LOCATION CAP D'AGDE
LANGUEDOC MÉDITERRANÉE
LOGEMENTS SÉLECTIONNÉS
TARIF SANS SURPRISE
3e SEMAINE GRATUITE
Ecrire AGENCE MERCURE
34300 CAP D'AGDE (C)

Part. loue juillet et août
ILE DE NOIRMOUTIER
superbe villa, 100 m plage, gd jardin boisé. 20.000 F mois 2 s. de bns, 7 chbres, cuisine lingerie équipées, lave-vaisselle et linge. Ap. 20 h. 707-68-99.

CANNES LE CANNET Part. loue depuis mai 2 p., cuis., bs, terr., park., pl. sud, vue mer, calme, verd., prox. bus, ts comm. Tél. : 93/45-49-05 ou 77-24-34.

FORFAIT
SPÉCIAL PAQUES
basse saison
jusqu'à fin mai et fin sept. à fin nov.
3 ou 6 JOURS
EN QUERCY
A 10 km de Cahors
— 1/2 PENSION POUR DEUX PERSONNES :
— Grand cft : 990 F TTC pour 3 jours : 1.990 F TTC pr 6 jrs.
— Confort 1 étoile : 630 F TTC pr 3 jours : 1.250 F TTC pr 6 jrs.
Forfaits loc. STUDIOS
Rens. : J.-P. LOMOZIT
Hôtel-Motel
« Le Relais des Champs » et « Chez Nadal »
46140 CAILLAC
Tél. : (65) 30-92-35 30-81-65.

Le patrimoine malade de la copropriété

Difficile à vivre dans les immeubles de taille moyenne, la *copropriété* devient une gageure dans les vastes ensembles immobiliers construits autour des grandes villes. Domaine béni des procéduriers et des majorités introuvables, ce secteur immobilier connaît une dégradation certaine (*le Monde* du 14, 15 et 16 mars).

On sait depuis de nombreuses années que toute une partie du patrimoine social HLM locatif nécessite une réhabilitation. On ignore tout ou à peu près tout de l'état du patrimoine locatif privé, ces *« immeubles de rapport »*, comme on les appelait jusqu'en 1945. Il y a fort à parier qu'il est variable selon la date de construction des immeubles, la mentalité et les moyens des propriétaires bailleurs et de leurs gestionnaires. Quant au patrimoine en copropriété, tout tend à prouver qu'il se dégrade inexorablement, parfois de façon très visible tant la décrépitude s'étale, quelquefois de manière plus insidieuse derrière des escaliers soigneusement repeints et une façade ravalée par obligation.

Encore n'a-t-on pas parlé des malfaçons, toujours dramatiques pour un immeuble, mais qui deviennent un casse-tête juridique lorsque la société civile immobilière de construction s'est dissoute et que la nouvelle assemblée des copropriétaires prend conscience *de l'ampleur du désastre* et doit découvrir, outre les textes législatifs et réglementaires sur la copropriété, ceux, *non moins* compliqués, qui régissent l'assurance-construction. La diminution des *mises* en chantier, le goût affirmé des Français pour la maison individuelle, ont ôté à ce problème une partie de son acuité.

Ce serait sans doute le moment de reprendre la préparation d'une législation mieux adaptée plutôt que d'attendre qu'une urgence oblige, dans la précipitation, à remettre en chantier les études interrompues.

Une « toilette » de la loi de 1965 avait été envisagée en 1978 et avait même donné lieu à un texte précis, mais cet avant-projet de loi n'a jamais été examiné en conseil des ministres. A la chancellerie, aujourd'hui, on se montre réservé. On n'y est pas opposé à une réforme, qu'il faudra limiter au minimum, probablement en assouplissant le système des majorités et surtout en tenant compte des problèmes financiers... Mais, pour l'instant, la surcharge parlementaire est grande et il n'y a pas de demande pressante...

Au reste, tout le monde (représentants des syndics, associations de défense des copropriétaires) estime que la loi n'est pas si mauvaise pour *les copropriétés traditionnelles* pour peu qu'on l'améliore. Assouplir le système des trois mandats et permettre qu'un *même copropriétaire* puisse en prendre plusieurs, à condition de ne pas dépasser 5 % des voix de l'ensemble; les syndics vont jusqu'à 20 %, ce qui semble excessif dans bien des cas. Réduire les conditions de la majorité qualifiée de l'article 26, la majorité des membres (nombre de copropriétaires) représentant les deux tiers et non plus les trois quarts des voix; soit 51 copropriétaires sur un immeuble de 100 lots, réunissant 666 millièmes et non plus 750 à eux tous. Cela simplifierait à tout le moins les décisions d'amélioration d'un équipement vétuste et à remplacer. Permettre avec des garanties suffisantes une révision de la répartition des charges *afin que celles-ci correspondent* mieux aux services rendus à chacun, qu'il s'agisse de l'usage d'un ascenseur *ou d'un chauffage collectif*.

IV. – *Une urgence latente*

par JOSÉE DOYÈRE

Le cas des grands ensembles soulève des difficultés particulières que même le projet de 1978 n'avait pas *abordées.* On a vu *que la création de* syndicats secondaires ne les résout pas. Une autre idée est d'institutionnaliser ces syndicats secondaires, en en faisant des organes autonomes, susceptibles de se regrouper en unions de syndicats. Ce dispositif, né des travaux du Centre de recherche sur la copropriété, organisme informel créé par Me Zurfluh, avocat de la CNAB (Confédération nationale des administrateurs de biens), est évidemment approuvé par cette organisation. Chaque immeuble serait géré indépendamment. L'assemblée générale de chaque immeuble serait compétente *sur son propre ordre du* jour, devrait se prononcer sur l'ordre du jour de l'union des syndicats, compétente pour l'ensemble des équipements et parties communes extérieures, avec les mêmes règles de majorité : simplement, le conseil syndical étant devenu obligatoire, seuls son président porteur des voix de son syndicat et le syndic assisteraient à *l'assemblée générale* de l'union des syndicats. Il serait bien sûr délicat de déterminer le poids de *chaque syndicat* autonome dans l'union et de savoir si un vote majoritaire dans un syndicat autonome entraînerait obligatoirement le vote dans ce sens de l'ensemble des voix du syndicat... Autre possibilité, conservant le principe des syndicats autonomes : celle d'un régime non plus d'assemblée mais de délégation de pouvoirs pour la gestion et l'entretien de ces gigantesques parties communes. Pourquoi ne pas élire, avec un mode de scrutin qui reste à définir et pour une durée donnée, les membres d'une sorte de conseil d'administration, voire de conseil municipal ? *La population de certains de* ces ensembles dépasse largement la population d'une commune moyenne et le système de gestion de la cité n'est pas remis en cause. Dans un tel cas, il est évident que les locataires, qui font souvent cause commune avec les copropriétaires, devraient, d'une manière ou d'une autre, être consultés.

A vrai dire, il ne s'agit là que de pistes de recherche pour faire sauter *les blocages juridiques que* connaît le système de la copropriété. Tout cela demande à être approfondi, afin *que la solution* éventuellement adoptée, un jour, trop vite, pour résoudre une difficulté ponctuelle que l'actualité aura mise en *lumière* ne crée pas davantage de problèmes qu'elle n'en résoudra.

Le grand écueil à surmonter pour réussir à améliorer le patrimoine bâti en copropriété reste celui du financement des travaux *de gros en*tretien et d'amélioration. Pour les copropriétaires bailleurs, les revendications restent celles, toujours *ré*pétées, de liberté totale des loyers, d'avantages fiscaux, sans que jamais ces réclamations s'assortissent d'un quelconque engagement d'entretien de leur patrimoine. Les copropriétaires occupants, à moins d'avoir des ressources très faibles, sont en général davantage disposés à voter des travaux et à assumer des charges financières qui en découlent. On a vu que des formules de compte d'épargne-copropriété existent. Elles pourraient être *développées* et intéresser aussi bien les copropriétaires bailleurs.

Mais c'est *dans le* cas des copropriétaires accédants (qui sont légion) que toute nouvelle surcharge financière est souvent impossible à envisager. A l'heure actuelle, les prêts à l'accession à la propriété (PAP) *tout comme les prêts* conventionnés (PC) sont accordés en copropriété à condition que 35 % *du prix d'achat en l'état* (*soit* 54 % de la somme globale engagée) soient consacrés à des « travaux ». Il s'agit exclusivement de travaux de mise aux normes de confort selon l'INSEE : eau courante, WC intérieurs, salle de bains, chauffage central. Cela aboutit, en tout état de cause, à prêter de l'argent à faible taux d'intérêt pour installer un confort au demeurant indispensable dans des immeubles dont la toiture ou les murs ont parfois un besoin urgent d'intervention. Il est bien évident par ailleurs que l'arrivée d'un nouveau copropriétaire accédant à la propriété ne déclenche pas, bien au contraire, une demande de gros travaux. Il est bien évident aussi qu'un copropriétaire qui aura participé à la constitution d'un compte d'épargne-copropriété voudra, lorsqu'il vendra, récupérer ses fonds. Il est évident enfin que l'intérêt d'un copropriétaire possesseur d'un logement démuni de confort est, s'il en a les moyens, d'*installer au plus vite* lesdits éléments de confort pour pouvoir vendre à meilleur prix l'appartement ainsi *rénové* ; ce qui ne peut avoir comme effet que de raréfier les mises sur le marché de ces appartements *vétustes ou d'attirer* vers eux les marchands de biens, toujours prêts à réaliser une telle opération, *pour peu que l'immeuble soit bien si*tué.

Les pouvoirs publics pourraient envisager d'ores et *déjà des mesures* pour pallier les défaillances du système actuel. On pourrait imaginer par exemple, *sur la foi de documents* fournis par le syndic et l'architecte de l'immeuble, qu'une partie du prêt *soit consacrée au rachat des sommes versées* sur le compte d'épargne-copropriété par le vendeur ; que l'oc*troi d'un prêt – d'un montant* plus réduit – ouvre spécifiquement droit à un prêt ultérieur au taux du prêt initial pour le jour où des travaux concernant le gros œuvre seront entrepris ; que des conditions spécifiques de prêts soient envisagées dans les copropriétés s'étant dotées d'un plan de travaux et d'amélioration à cinq ou à dix ans... Ces suggestions, pour modestes qu'elles soient, pourraient utilement accompagner les nombreuses incitations concernant les travaux pour économies d'énergie, et elles n'ont rien de contradictoire. Elles ont simplement, à une époque où les taux d'intérêt sont si élevés qu'ils freinent considérablement la construction neuve, le grave défaut d'être passablement utopiques.

Pourtant, l'intérêt pour la sauvegarde des centres de nos villes passe aussi par l'amélioration du patrimoine important de la copropriété.

Enfin, l'œuvre à entreprendre est de longue haleine et donc urgente. Il ne suffira pas de faire la toilette de la loi de 1965 ; il ne suffira pas de doter les grands ensembles d'un système juridique mieux adapté ; il ne suffira pas non plus de faciliter financièrement les travaux de gros entretien. Il faudra aussi œuvrer longuement, patiemment, pour que les copropriétaires apprennent à vivre consciemment et consciencieusement cette micro-démocratie économique que le législateur libéral a mise en place il y a bientôt vingt ans.

FIN

Une position délicate

Les syndics de copropriété protestent contre deux séries de faits. L'une, financière, tient aux mesures conjoncturelles qui limitent l'évolution de leurs émoluments. L'autre tient aux dispositions législatives qui rendent très complexes les opérations de récupération des charges impayées par les copropriétaires négligents *ou de mauvais vouloir.* Le tout est doublé de la crainte d'être révoqué par l'assemblée, les copropriétaires rejetant sur le syndic la responsabilité de tout ce qui ne va pas dans l'immeuble.

Il est vrai que les honoraires des syndics évoluent lentement, d'engagements de modération en blocage des prix et en plans de *rigueur. Il* serait à tout prendre anormal que la profession échappe aux efforts demandés à l'ensemble des citoyens. Au demeurant, une révocation par une copropriété de son syndic permet à son successeur de pratiquer des tarifs beaucoup plus élevés.

La récupération des sommes impayées pose des problèmes plus délicats, le moyen extrême (la saisie immobilière) étant, de l'avis des spécialistes, une des procédures les plus longues et les plus complexes qui existent. *On* souligne, chez les syndics, que la presque totalité des copropriétaires se prononcent pour *une simplification de toutes* les procédures de recouvrement. Pourtant, selon une enquête de la CNAB, près de 40 % des copropriétaires règlent leurs charges plus de deux mois après avoir reçu leur décompte...

Malgré *le sérieux* de la presque totalité des syndics, leur image de marque n'est pas très bonne. Sans doute parce *qu'ils n'ont jamais* pris suffisamment la peine d'expliquer aux membres des copropriétés qu'ils *gèrent la complexité de leurs tâ*ches. Sans doute aussi parce que, tout comme les architectes, ils sont rémunérés, en plus, au pourcentage sur les travaux entrepris, ce qui les rend suspects d'exagérer leur urgence.

De plus, le fait qu'ils cumulent la fonction de gérants *immobiliers* avec celle de syndics de copropriété rend parfois leur position délicate. Dans les cabinets anciens, ces professionnels ont tout naturellement pris en charge la fonction de syndic, lors d'une vente en copropriété d'un *immeuble dont ils assuraient la gé*rance, et tout en continuant à assurer la gestion des biens de ceux qui ne sont plus que copropriétaires de quelques appartements. Leur double fonction ne peut pas ne pas influencer leur attitude à propos de certaines décisions.

Enfin, la copropriété s'étant *ré*pandue, il arrive souvent qu'un gé*rant de biens ne gère qu'un ou deux* appartements dans un immeuble donné. Il n'assiste bien sûr pas aux assemblées (*« On n'en finirait pas »*, dit l'un d'eux), et se borne à faire envoyer un pouvoir par le copropriétaire qu'il représente. Cela n'amé*liore évidemment pas la prise de dé*cisions.

CONJONCTURE

POINT DE VUE

La croissance et ses contraintes extérieures

par DIDIER MOTCHANE (*) et RÉMI LE DUAULT (**)

LA politique de relance de l'activité et de lutte contre le chômage engagée par le gouvernement de gauche après mai 1981 a rapidement buté sur la « contrainte extérieure ». Maintenant encore, celle-ci est présentée comme un obstacle insurmontable au retour de la croissance. Deux arguments sont mis en avant : notre dette extérieure est trop élevée et il nous faut dégager un excédent des paiements courants : nous devons, en outre, éviter une baisse du franc contre le deutschemark, pour respecter les limites étroites de fluctuation de notre devise que nous impose notre appartenance au SME.

Sur l'endettement, des propos très alarmants sont régulièrement repris. Qu'en est-il exactement ? Certes, le montant des dettes contractées par les agents économiques français envers l'étranger est important, et les chiffres, même officiels (369 milliards de francs en juin 1983), peuvent faire impression. Cependant, la signification de ces chiffres et les conclusions que certains en tirent – quant aux excédents commerciaux que nous devrions dégager dans les toutes prochaines années pour payer les intérêts de la dette et commencer à la rembourser – appellent de sérieuses mises en garde.

Il faut dénoncer d'abord une erreur assez grossière dans la présentation des faits ! On oublie que la France n'est pas seulement débitrice, mais aussi créancière puisqu'elle a accordé des prêts considérables (229 milliards de francs en juin 1983). Elle n'aura « à payer » véritablement, c'est-à-dire à sortir de ses caisses, au total, que la différence entre ce qu'elle doit et ce que ses débiteurs lui auront versé. Cet écart entre le brut et le net n'est pas mince. Ainsi, s'agissant des intérêts, la France, qui en 1982 avait été créditrice de 9 milliards de francs, n'aura été, en 1983, déficitaire en « revenus de capitaux » que de quelque 7 milliards de francs, auxquels il faut ajouter 1 milliard pour les opérations de l'Etat lui-même ; cependant, elle a effectivement payé plus de 30 milliards d'intérêts : on en déduit qu'elle a perçu de 20 à 25 milliards de francs d'arrérages provenant de ses débiteurs et du placement de ses réserves ; même si un accroissement de la charge nette de la dette est certain, il ne devrait pas dans les années à venir prendre les proportions considérables que d'aucuns annoncent.

Les considérations actuellement répandues sur le capital à rembourser sont justiciables de critiques aussi graves ; elles posent le double postulat que la France ne recevra rien au titre du remboursement de ses créances et que, à chaque échéance, elle devra payer ce qu'elle doit, mais ne pourra plus emprunter.

Or, même si la qualité des créances françaises sur certains pays est douteuse, il est naturellement exclu que la majeure partie d'entre elles soient définitivement irrécouvrables.

Il est certain aussi qu'à l'échéance des emprunts contractés antérieurement, la France pourra obtenir de nouveaux crédits. Il est un fait patent, que personne ne peut actuellement contester : notre signature demeure l'une des plus appréciées par les prêteurs, souvent en peine de trouver des placements sûrs. Divers facteurs expliquent cette disposition favorable du marché : un déficit modéré de la balance des paiements, une dette publique moins élevée que dans la plupart des pays industriels, des taux d'intérêt attrayants, un stock d'or considérable (260 milliards de francs fin 1983), libre de tout engagement et qui couvre donc largement l'endettement net de la France, une économie dont les perspectives de développement sont réelles.

Au total donc, nous ne sommes pas, tant s'en faut, à la dernière extrémité, nous n'aurons pas besoin – sauf une détérioration brutale que rien ne laisse prévoir – de nous adresser au FMI. Il n'est pas vrai que nous devions dégager, dès 1986, un excédent important des paiements courants, au prix d'une renonciation à la croissance. Bien plus, si les nécessités de la conjoncture le requéraient, un déficit modéré serait encore supportable pendant quelque temps. Telle est la situation objective, bien éloignée des perspectives apocalyptiques annoncées par certains, qui abusent trop souvent de la crédulité de l'opinion.

Ce n'est pourtant pas un hasard si la situation est complaisamment noircie. Cette déformation de la vérité trahit la volonté de beaucoup, à l'étranger mais aussi en France, de nous imposer, au besoin en sollicitant les chiffres pour justifier des propos alarmistes, une politique plus restrictive encore, de réduction du pouvoir d'achat et de l'activité, dont le moindre avantage ne serait pas que, jugée insupportable par une fraction de la majorité, elle provoquerait, espère-t-on, une rupture de l'union de la gauche. Le dessein politique est clair : fermer le plus tôt possible la parenthèse malencontreusement ouverte le 10 mai 1981.

Le taux de change

L'autre aspect sous lequel on présente la contrainte extérieure est celui du taux de change. Depuis 1979, notre appartenance au SME nous impose de maintenir les fluctuations du franc, vis-à-vis du deutschemark notamment (dans la limite de 2,25 % de part et d'autre du cours-pivot, soit 4,50 % au total), et il a déjà fallu trois « réajustements » pour que cette obligation soit tenue.

Le choix de 1981 – rester dans le SME – renouvelé en 1982 et en 1983, a-t-il été judicieux ? En 1981, dans un contexte politique délicat – présence de ministres communistes au gouvernement, nationalisations, – il présentait certes l'avantage de ne pas nous aliéner la communauté financière internationale.

Mais, finalement, les résultats apparaissent nettement négatifs.

En fait, la fidélité à un système de parités de change fixes à l'égard de notre principal partenaire et concurrent nous a amenés à dépenser nos réserves en devises et a grandement contribué à l'augmentation de notre endettement. Dans un tel système, en effet, où tout ajustement par les cours de la monnaie est exclu par construction, le déficit de la balance des paiements (aggravé, en l'occurrence, par la sous-évaluation du deutschemark jusqu'en 1983), oblige à des interventions à due concurrence sur le marché des changes et se traduit par des pertes de devises – qu'il faut prélever sur le stock ou emprunter.

Trois dévaluations ont cependant été nécessaires – avec les conséquences psychologiques et politiques désastreuses qu'elles entraînent. Le maintien dans le SME a imposé la logique inhérente aux conceptions dont il s'inspire : il n'y a pas d'autre moyen de rétablir l'équilibre extérieur que de réduire la demande intérieure. On est ainsi entré, surtout depuis mars 1983, dans un processus de déflation classique : diminution du pouvoir d'achat, recul de l'emploi, baisse des investissements. Il faut le dire clairement : cette politique est le contraire de celle pour laquelle la majorité a été portée au pouvoir.

Les déséquilibres de notre économie ont-ils été pour autant corrigés ? Rien n'est moins sûr. Le déficit extérieur a été réduit, mais il subsiste ; l'inflation excède encore de 5 à 6 % celle de l'Allemagne. Ce « différentiel » rend inéluctable un nouvel ajustement, faute duquel la compétitivité de nos produits diminuerait, et le solde de nos échanges se détériorerait de nouveau. L'échéance de l'opération pourrait d'ailleurs être avancée si la baisse du dollar se poursuivait, renforçant le deutschemark.

Un nouvel aménagement brutal des parités, intervenant à chaud, aurait pu être évité si une autre conception du fonctionnement du SME, moins dogmatique, plus souple et plus réaliste, avait prévalu.

Une quatrième dévaluation serait reçue par l'opinion comme une humiliation nationale et l'aveu d'échec du gouvernement. La France se présenterait en position de faiblesse, et l'on peut se demander quelles conditions les Allemands mettraient à un réajustement défavorable à leur économie. Ils imposeraient sans doute un nouveau « plan de rigueur » : réduction des dépenses publiques, augmentation d'impôts, politique monétaire plus restrictive, acceptation de l'austérité.

Cependant, quel que soit le prix mis à une quatrième dévaluation, elle n'empêchera pas qu'une cinquième soit à peu près inévitable en 1986, ne serait-ce qu'à l'approche des élections, même dans le cas où l'anticipation dominante serait celle d'une victoire de la droite qui, de retour au pouvoir, se hâterait de dévaluer. Cette quasi-certitude devrait faire réfléchir les autorités de ce pays et les amener à réexaminer le problème du statut du franc.

On peut se demander, en effet, si le moment ne viendra pas bientôt de s'affranchir de la contrainte injustifiée et inutile que représente le mécanisme trop rigide du SME. Sans quitter celui-ci, la France pourrait, comme l'Angleterre qui en fait partie, s'exempter des règles du « flottement concerté » (fluctuations limitées à 4,5 % du total) et sortir ainsi, en douceur et sans drame, de ce qui constitue, en réalité, une « zone mark », où nous n'avons rien à gagner.

Le prix à payer

Beaucoup redoutent – comme une aventure aux déroulements imprévisibles et incontrôlables – les conséquences d'un flottement du franc : pourtant, en Suède et en Espagne, des gouvernements socialistes ont provoqué sans catastrophe une forte baisse de leur monnaie, des résultats nettement positifs étant apparus au bout de quelques mois.

Certes, sur le marché des changes, le franc subirait d'emblée une décote importante. Les autorités seraient d'ailleurs bien avisées de ne pas gaspiller des devises pour soutenir notre monnaie : le meilleur moyen de décourager la spéculation est de la faire payer cher, en ne l'alimentant pas. Cependant, un effondrement durable, qu'aucune donnée objective ne justifierait, n'est pas vraisemblable ; on voit mal, du reste, comment nos partenaires et concurrents commerciaux – l'Allemagne au premier rang – supporteraient un franc sous-évalué de 20 %, par exemple : leur commerce extérieur en pâtirait considérablement, et l'on peut donc compter sur eux pour faire remonter notre devise s'il le fallait. Le plus probable est que, après une courte période assez chahutée – où les autorités monétaires prendraient éventuellement des mesures administratives pour raréfier temporairement la demande de devises, – les cours se stabiliseraient à un niveau un peu inférieur – de quelques points – à celui qui aurait résulté d'une dévaluation « dans les formes ».

Ce résultat serait favorable à notre commerce extérieur. Il a été maintes fois prouvé que la balance commerciale n'était équilibrée qu'avec un franc sous-évalué : c'est le prix à payer, pour une industrie insuffisamment compétitive, des faiblesses à l'exportation, une propension excessive à importer. M. Jean Denizet a justifié ce point de vue de façon particulièrement convaincante, citant, notamment, les exemples de 1949, 1958 et 1969. Récemment, une étude de l'INSEE, tout en mettant en garde contre les dangers d'une « dévaluation compétitive », montrait que les structures industrielles françaises exigeaient en permanence une sous-évaluation modérée du franc. Les économistes sont incertains quant aux délais de réaction de l'appareil productif à une amélioration de sa compétitivité-prix. En fait, les comportements des exportations – français et étrangers – tendent sérieusement à raccourcir la partie basse de la fameuse « courbe en J », et l'exemple des deux pays cités plus haut donne à penser que des effets positifs nets doivent être constatés au-delà d'un semestre – à certaines conditions qu'il faut préciser.

En tant que de besoin, une politique rigoureuse de l'importation devra être mise en place contre les concurrences abusives. Il s'agit de refuser un libéralisme doctrinaire et dogmatique, si évidemment contraire à l'indépendance nationale, et non d'établir un protectionnisme généralisé, nocif à terme pour notre économie, ni de rechercher des excédents commerciaux injustifiés, mais de rétablir des conditions équitables et loyales dans les échanges internationaux, objectif modeste qui ne serait pas de nature à susciter des représailles chez nos partenaires.

Un dérapage des prix doit être évité. En fait, le risque d'entrer dans un « cercle vicieux » : dévalorisation externe de la monnaie – inflation – nouvelle dévalorisation, très élevé en période d'accélération de la hausse des prix, se trouve, au contraire, fortement diminué en phase de désinflation. Il n'en reste pas moins qu'une politique des prix très sévère devrait être appliquée – notamment dans les services, où il ne serait pas admissible qu'une baisse du franc ait des incidences sensibles. Un dérapage sera d'autant plus sûrement évité que l'évolution des revenus sera maîtrisée.

La « sortie » du SME ne dispenserait pas de la rigueur. L'économie sera soutenue par une stimulation de la demande externe et un partage plus favorable entre offre intérieure et offre extérieure – principaux avantages d'une sous-évaluation du franc – et non par une relance directe de la consommation : les progrès de celle-ci devront être induits par la croissance qui résultera d'une meilleure compétitivité des produits français. L'effet d'une baisse du franc sur les prix sera encore atténué, sans doute, par la possibilité qu'auront les entreprises de compenser, en accroissant leurs profits à l'étranger, une compression de leurs prix en France : ce serait l'inverse de l'effet inflationniste « pervers » qu'on constate lorsque le franc est surévalué.

La politique suggérée ici n'a rien de révolutionnaire et n'implique pas une rupture traumatisante avec le proche passé : elle oppose seulement des solutions de simple bon sens à la poursuite d'objectifs aussi timorés que chimériques. On objectera que le flottement du franc ouvrira la voie à la facilité, à la fuite en avant. C'est le contraire qui est vrai : il faut de la lucidité et du courage pour préférer une discipline non subi mais voulue à des contraintes-alibis qui mènent à la résignation et à l'échec.

Le décrochage du franc ne serait sans doute qu'un élément d'une politique plus large de retour à la croissance. Il faut bien voir en tout cas que les « marges de manœuvre » que certains espèrent pouvoir utiliser dans quelques mois : déficit budgétaire accru, politique monétaire moins restrictive, actions en faveur de l'investissement, mesures nouvelles contre le chômage, seront réduites à rien tant que la crainte de réactions défavorables du marché des changes paralysera les initiatives novatrices.

Dans les mois qui viennent, il faudra choisir entre un nouvel alignement sur notre voisin de l'Est et une attitude véritablement nationale de résistance aux formidables pressions internes et externes qui veulent nous faire rentrer définitivement dans le rang. La première hypothèse, c'est l'échec assuré, celui-là même qui a sanctionné la politique de Raymond Barre, et pour les mêmes raisons : l'absence de perspectives et d'espoir.

La seconde hypothèse – une politique de change plus courageuse – entraînerait sans doute, comme toute dépréciation du franc, un transfert supplémentaire de ressources vers l'étranger ; mais la possibilité de retrouver la croissance rendrait ce transfert supportable. A terme, cette croissance même, favorable à l'investissement et à la productivité, permettra de dégager un excédent des paiements courants.

Dans une période difficile où tant de contraintes pèsent sur nous, tant d'issues paraissent barrées, briser le carcan d'un système de change néfaste apporterait une bouffée de liberté et desespoir. Le pays sentirait que son destin n'est plus soumis aux humeurs et au bon vouloir des financiers de Francfort ou d'ailleurs, mais qu'il dépend d'abord de lui, de son travail, des choix qu'il fait, des projets qu'il se donne.

(*) Membre du secrétariat national du PS, animateur du CERES.

(**) Pseudonyme d'un haut fonctionnaire.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,0305	8,0325	+ 160	+ 180	+ 275	+ 305	+ 690	+ 810
$ can.	6,3212	6,3228	+ 131	+ 162	+ 221	+ 260	+ 548	+ 658
Yen (100)	3,5645	3,5685	+ 176	+ 190	+ 358	+ 378	+ 1095	+ 1160
DM	3,0845	3,0860	+ 193	+ 203	+ 348	+ 363	+ 1009	+ 1063
Florin	2,7350	2,7375	+ 155	+ 166	+ 283	+ 298	+ 829	+ 880
F.B. (100)	15,0500	15,0600	– 270	– 128	– 329	– 133	– 255	+ 106
F.S.	3,7340	3,7370	+ 314	+ 331	+ 561	+ 585	+ 1607	+ 1686
L (1 000)	4,9660	4,9705	– 188	– 153	– 392	– 352	– 1174	– 1060
£	11,6525	11,6600	+ 401	+ 446	+ 713	+ 781	+ 2062	+ 2271

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	10	10 1/8	10 1/8	10 1/4	10 1/4	10 3/8	10 5/8	10 3/4
DM	5 7/16	5 11/16	5 9/16	5 11/16	5 9/16	5 11/16	5 3/4	5 7/8
Florin	6 1/4	6 1/2	6 1/8	6 1/4	6 1/8	6 1/4	6 1/8	6 1/4
F.B. (100)	11 3/4	12 3/4	13 1/4	14	12 15/16	13 9/16	12 1/2	12 15/16
F.S.	1 3/4	2 1/4	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16	3 11/16	3 13/16
L (1 000)	16 1/4	17 1/4	16 1/2	17	16 3/4	17 1/4	17 1/4	17 3/4
£	8 3/4	9	8 3/4	8 13/16	8 3/4	8 13/16	8 7/8	9
F. franç.	12 5/16	12 7/16	14 5/8	14 7/8	15 1/2	15 3/4	16	16 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

A l'Assemblée générale de leur fédération

M. MICHEL ROCARD SE FAIT HUER PAR LES PRODUCTEURS DE LAIT

Copieusement hué et sifflé à son arrivée, aux cris de « fossoyeur », M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, a défendu, le 15 mars devant l'assemblée générale de la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL), l'accord agricole conclu le 13 mars par les dix ministres européens.

« Si le sommet de Bruxelles échoue le 20 mars, il n'y aura pas de quotas laitiers, mais il n'y aura pas non plus de soutien des prix du lait », a-t-il affirmé, ramenant ainsi un peu de calme dans l'assistance. M. Rocard a ensuite défendu le choix français des quotas par laiterie, plutôt que par exploitant, jugé trop rigide pour le développement futur de la filière lait. Il a précisé qu'il faudrait trouver « une structure appropriée, interprofessionnelle, avec arbitrage éventuel des pouvoirs publics », pour empêcher que le contingentement par laiterie ne pénalise exclusivement les petits producteurs.

● **Lait : l'Assemblée européenne donne sa caution au projet d'accord.** – L'Assemblée européenne de Strasbourg a donné le 15 mars sa caution au projet d'accord des ministres de l'agriculture de la CEE sur la réduction de la production laitière et le démantèlement des montants compensatoires monétaires (MCM). En évitant de ce prononcer sur l'augmentation des prix agricoles pour la nouvelle campagne, les parlementaires européens laissent également, dans ce volet de la négociation, le champ libre aux Dix. – (Corresp.)

SELON L'ESTIMATION DE L'INSEE

Les prix ont augmenté de 0,7 % en février

Les prix de détail ont augmenté de 0,7 % au mois de février, selon les estimations provisoires de l'INSEE publiées jeudi 15 mars. Cette hausse correspond exactement à celle du mois précédent, ainsi qu'à celle de février 1983. Ce résultat, qui, s'il est confirmé, porterait à 1,4 % l'augmentation des prix pour les deux premiers mois de l'année (et ne laisserait donc plus qu'une marge de 3,6 % pour que soit respecté l'objectif de 5 % de hausse pour 1984 que s'est assigné le gouvernement), amène le ministère des finances à publier un communiqué dans lequel il affirme ne pas être surpris par cette poussée inflationniste, qu'il attribue à trois facteurs principaux :

● Le rythme saisonnier d'augmentation des prix, en particulier dans l'industrie, et les hausses des tarifs publics (les tarifs du gaz et de l'électricité ont été relevés de 5 % à la mi-février).

● Les augmentations de la TIPP (taxe intérieure des produits pétroliers) et de la vignette tabac, qui sont intervenues à la mi-janvier ;

● L'augmentation du dollar, dont le cours moyen de 8,59 F a été intégré dans les prix à la pompe pour ce qui concerne les produits pétroliers.

On considère, Rue de Rivoli, que ces « contraintes » représentent à elles seules 0,2 point de l'indice (1).

En rythme annuel, l'augmentation des prix de détail en France est de 9 % sur les douze derniers mois, de 7,7 % sur les six derniers mois et de 7,2 % sur les trois derniers mois.

Par comparaison, on remarque que l'inflation a été de 0,6 % en janvier – contre 0,3 % en décembre 1983 – dans les vingt-quatre pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), ce qui porte l'augmentation moyenne générale à 5,5 % sur un an. Le ministère de l'économie et des finances souligne à ce propos que la différence d'inflation continue à se réduire par rapport à nos principaux partenaires. Mesurée en rythme annuel, cette différence entre la France et huit de ses principaux partenaires (2) « s'établissait à 4 points en 1981, à 3,2 en 1983 et à 1,4 point sur les six derniers mois connus ». « Les résultats connus pour février 1984, poursuit le communiqué de la Rue de Rivoli, ne concernent que quatre de nos principaux partenaires (RFA, Belgique, Pays-Bas, Italie), mais confirment la tendance à la réduction du différentiel : celui-ci a été de 0,1 entre la France et ces pays en février ».

(1) L'augmentation de la TIPP intervenue le 9 janvier et celle de la vignette tabac entrent pour 0,06 point dans l'indice de février, celle de l'essence également pour 0,06, et celle des tarifs publics pour 0,075.

(2) Ces huit pays sont les Etats-Unis, le Canada, le Japon, la RFA, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Belgique et les Pays-Bas.

Les hausses des salaires se sont nettement ralenties en 1983

La faible hausse du taux de salaire horaire ouvrier, au quatrième trimestre de l'année dernière (+ 1,9 % par rapport au troisième trimestre), confirme un net ralentissement des augmentations de salaires en France. Le tableau ci-dessus montre que l'on est passé d'un taux élevé (+ 3,1 %) au début de 1983 – incorporant très vraisemblablement un certain rattrapage après le blocage de l'été 1982 – à des taux de plus en plus modérés : + 2,5 % au deuxième trimestre (qui incluait deux hausses du SMIC au 1er juin et au 1er juillet, soit en tout + 4,1 %), + 1,9 % au troisième trimestre puis encore au quatrième trimestre. Du coup, sur un an, la hausse est de 9,8 % contre 12,6 % en 1982.

La hausse du taux de salaire horaire ouvrier au deuxième semestre (+ 3,9 %) a tout juste compensé la hausse des prix de détail (+ 3,8 %). Mais si l'on tient compte de la réduction de la durée du travail, comme le fait le salaire mensuel, qui progresse de 3 % (+ 1,6 % au troisième trimestre, + 1,4 % au quatrième trimestre) la perte de pouvoir d'achat est sensible : – 0,8 % au second semestre.

Sur l'ensemble de l'année, le salaire mensuel progresse de 8,9 %, et les prix de détail de 9,3 %, ce qui représente une baisse de pouvoir d'achat de 0,4 %.

Ces résultats sont à la fois encourageants et gênants pour le gouvernement. Encourageants car ils sont la promesse d'un ralentissement des coûts de revient pour les entreprises, et, à terme, le gage d'un freinage de l'inflation. Gênants, car ils traduisent une baisse du pouvoir d'achat des salaires, baisse qui, dans la réalité, est encore plus forte si l'on tient compte des prélèvements fiscaux et sociaux. C'est ainsi que le pouvoir d'achat du salaire net (après cotisations sociales) a baissé de 0,5 % en 1983, soit de 0,9 % par tête. Quant au revenu disponible des ménages (après impôts) il a régressé de 0,7 %, soit de 1,1 % par habitant. – Al. V.

Taux de salaire horaire ouvrier

(Variation par rapport au trimestre précédent.)

1978	
1er trimestre	+ 2,2 %
2e trimestre	+ 4,2 %
3e trimestre	+ 2,9 %
4e trimestre	+ 2,7 %
1979	
1er trimestre	+ 2,8 %
2e trimestre	+ 3,3 %
3e trimestre	+ 3,6 %
4e trimestre	+ 3,4 %
1980	
1er trimestre	+ 3,9 %
2e trimestre	+ 4,2 %
3e trimestre	+ 3,4 %
4e trimestre	+ 3,1 %
1981	
1er trimestre	+ 2,8 %
2e trimestre	+ 4,5 %
3e trimestre	+ 4 %
4e trimestre	+ 4,1 %
1982	
1er trimestre	+ 4,7 %
2e trimestre	+ 2,9 %
3e trimestre	+ 0,26 %
4e trimestre	+ 4,2 %
1983	
1er trimestre	+ 3,1 %
2e trimestre	+ 2,5 %
3e trimestre	+ 1,9 %
4e trimestre	+ 1,9 %

LÉGÈRE BAISSE DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES EN FÉVRIER

Les prix des matières premières importées, exprimés en francs, ont baissé de 2,7 % en février par rapport à janvier. Cette baisse a été de 4,7 % pour les produits alimentaires, de 1,5 % pour les produits industriels.

Exprimée en devises, la baisse a été de 0,2 % (février 1984 par rapport à janvier 1984).

En un an la hausse (exprimée en francs) est de 31 % après avoir été de 37 % en janvier. Les matières alimentaires ont augmenté de 54,6 % et les matières industrielles de 20 %.

ÉNERGIE

Afrique du Sud

LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE KOEBERG EST ENTRÉE EN ACTIVITÉ

La centrale nucléaire de Koeberg a commencé à fonctionner le 14 mars près du Cap, en Afrique du Sud. Construite par les firmes françaises Framatome, Alsthom-Atlantique et Framateg pour un coût de 2 milliards de dollars (16 milliards de francs environ), elle est constituée de deux réacteurs à eau pressurisée de 920 MW chacun.

Le premier réacteur, rattaché au réseau le 14 mars, montera progressivement en puissance. Le chargement du second réacteur est prévu pour septembre et le début de son fonctionnement vers la fin de l'année. Koeberg fournira 7 % de la consommation d'électricité de l'Afrique du Sud.

Cette mise en fonctionnement a été retardée de près d'un an par un attentat commis en décembre 1982 et revendiqué par l'ANC, le Congrès national africain en lutte contre la politique d'apartheid.

L'Afrique du Sud, qui dispose d'importantes réserves d'uranium, a eu quelques difficultés à obtenir l'uranium enrichi nécessaire à la fabrication du combustible de ces réacteurs après la défection américaine (sous l'influence du président Carter, les Etats-Unis ont refusé d'exporter de la technologie nucléaire aux pays qui n'acceptent pas un contrôle de toutes leurs installations). La complicité de sociétés publiques françaises et de courtiers américains a permis cependant la fourniture de ce combustible dès 1982.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 mars

Légèrement soutenu

Des hurlements accompagnés de coups de sifflet stridents et de cris : « au voleur », ont à nouveau jailli des travées jeudi à la Bourse de Paris en tout début de séance dès que fut prise la décision de retarder la cotation d'Amrep réservée à la hausse à 330 F (dernier cours : 305 F la veille), avant que finalement, trois quarts d'heure plus tard, un cours de 315 F fût inscrit.

Cit-Alcatel et CSF firent de leur côté bien des efforts pour se faire remarquer en remontant respectivement de 4,5 % et de 1,6 %. Peine perdue : l'exemple donné ne fit pas tâche d'huile. En très grande majorité, les valeurs devaient continuer d'évoluer très irrégulièrement mais sans s'écarter beaucoup de leurs niveaux précédents. Le résultat fut qu'à la clôture l'indicateur instantané s'inscrivit à 0,40 % au-dessus de son niveau précédent.

C'est devenu un lieu commun d'affirmer que le marché de Paris est à la traîne de Wall-Street. Il serait plus exact de dire qu'il colle à ses bottes anticipant le moindre faux-pas mais évitant la moindre avancée par peur que le terrain ne se dérobe. Avec le retour à la morosité outre-Atlantique, aucune raison n'existait ici d'être plus royaliste que le roi. Attitude frileuse ? Sans doute. Les Sicav-Monory ne se manifestant pas à l'approche de l'échéance mensuelle, les investisseurs, pour la plupart, restent l'arme au pied.

Statu quo sur la devise titre, qui s'est échangée entre 9,92 F et 9,95 F contre 9,89 F - 9,97 F.

L'or, en revanche, a fortement baissé à Londres : 394,15 dollars l'once contre 399,75 dollars.

A Paris, en liaison avec la hausse du dollar, le lingot a gagné 250 francs à 101 300 F. Nouveau repli du napoléon (632 F puis 635 F contre 640 F), qui a entraîné celui de son satellite, la rente 4 1/2 % 1973 (– 2,2 %).

NEW-YORK

Reprise en cours de séance

Quatrième séance de hausse jeudi à Wall Street. Mais, d'entrée de jeu, le marché s'était montré morose, bien plus encore que la veille, au point que les cours avaient même baissé. Ce n'est qu'à mi-parcours qu'une reprise survenait, permettant d'effacer, et même un peu au-delà, les pertes initiales. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 167,39, soit à 1,36 point au-dessus de son niveau précédent.

Le bilan de la journée a parfaitement reflété, cette fois, cette amélioration. Sur 1 950 valeurs traitées, 842 ont monté, 648 ont baissé et 460 n'ont pas varié.

Pour tout dire, cette reprise n'a pas été vraiment significative d'un changement de climat. Autour du Big Board, les conversations portaient toujours sur l'évolution des taux d'intérêt, dont beaucoup craignaient que la tendance à la hausse ne s'affirme. Certains espéraient toutefois que les négociations entamées en vue de réduire le déficit budgétaire progresse quelque peu.

A dire vrai, ce fut surtout une séance d'attente, les dernières statistiques sur la masse monétaire, en diminution de 1,4 milliard de dollars, n'ayant été connues qu'après la clôture. La relative faiblesse des transactions, avec 79,52 millions de titres échangés contre 77,25 millions, témoigne de l'expectative générale.

VALEURS	Cours du 14 mars	Cours du 15 mars
Alcoa	41 7/8	41 1/2
A.T.T.	16 7/8	16 3/8
Boeing	38 1/8	38 3/4
Chase Manhattan Bank	49 7/8	49 3/4
Du Pont de Nemours	46 5/8	47
Eastman Kodak	68 1/4	68 7/8
Exxon	38 1/4	38 5/8
Ford	38 7/8	39 1/2
General Electric	52	52 3/8
General Foods	47 3/4	48
General Motors	68 1/8	68 3/8
Goodyear	27	27
I.B.M.	111	111 3/8
I.T.T.	40 5/8	40 1/2
Mobil Oil	29 7/8	29 7/8
Pfizer	38 1/2	38 1/2
Schlumberger	49 1/4	50
Texaco	39 1/8	38 3/4
U.A.L. Inc.	31 3/4	32
Union Carbide	55 5/8	54 3/8
U.S. Steel	29 3/4	29 5/8
Westinghouse	47	47 1/8
Xerox Corp.	40 1/2	40 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SWEDISH-MATCH. – Ce groupe suédois, spécialisé dans la fabrication d'allumettes et de produits d'emballage, a dégagé, en 1983, un bénéfice de 417 millions de couronnes (autant de francs français), contre 194 millions en 1982. Son chiffre d'affaires est de 8,45 milliards de couronnes (7,52 en 1982). Swedish-Match envisage de verser un dividende de 9,5 couronnes par action (contre 8 couronnes en 1982). Selon la direction du groupe (dix-neuf mille salariés), ces très bons résultats sont notamment dus aux effets de la dévaluation de la couronne suédoise (de 16 % en 1982). La société prévoit encore de bons résultats pour 1984.

HŒCHST. – Les résultats du numéro un de la chimie mondiale pour 1983 sont excellents. Le bénéfice avant impôts de la société mère augmente de 35 %, pour atteindre 920 millions de deutschemarks, montant le plus élevé depuis 1974. Les comptes consolidés ne sont pas encore complètement bouclés. Mais d'après les premières estimations, les résultats du groupe auraient augmenté de façon substantielle. Le chiffre d'affaires mondial, qui est connu, lui, s'accroît de 6,3 % à 37,2 milliards de deutschemarks. Premier effet de cette renaissance : le dividende va être majoré, mais l'on ne sait pas encore de quel taux (5,50 DM pour 1982).

BP. – Le groupe pétrolier britannique majore son dividende pour 1983 : 24 pence, contre 20,25. Le bénéfice net attribuable augmente de 44,7 % à 1,03 milliard de livres. En Grande-Bretagne, les résultats ont presque doublé. Les filiales européennes, en perte l'année précédente, ont dégagé des profits. Seules les filiales américaines (Nord et Sud) ont enregistré des bénéfices en diminution.

ROYAL DUTCH SHELL. – Les profits du groupe pour 1983 s'accroissent également très sensiblement (+ 38,2 %), pour s'élever à 2,75 milliards de livres, dépassant ainsi les prévisions les plus optimistes. Les actionnaires sont associés à cette amélioration. Royal Dutch Shell Petroleum porte son dividende de 7,85 à 8,85 florins et Shell Transports le sien de 21,8 à 26,2 pence.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	14 mars	15 mars
Valeurs françaises	103,1	103,4
Valeurs étrangères	98,3	98,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	14 mars	15 mars
Indice général	160,4	160

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 16 mars .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15 mars	16 mars
1 dollar (en yens)	223,90	225,10

BOURSE DE PARIS Comptant 15 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 20	1 369
5 %	39 80	0 601
3 % amort. 45-54	71	1 869
Emp. 7 % 1973	9950	..
Emp. 8,80 % 77	117	7 165
8,80 % 78/93	90 40	6 640
8,80 % 78/86	91 60	2 284
10,80 % 79/94	93 10	5 725
13,25 % 80/90	100 50	10 390
13,80 % 80/87	102 50	5 731
13,80 % 81/99	101 70	2 300
16,75 % 81/87	110 70	8 604
16,20 % 82/90	111 50	2 789
16 % juin 82	110 60	12 284
E.D.F. 7,8 % 61	137	2 180
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 80	10 411
Ch. France 3 %	135	..
CNB Bques janv. 82	102	2 736
CNB Paribas	102 25	2 736
CNB Suez	102 20	2 736
CNI janv. 82	101 62	2 736

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations convertibles		
B.S.N. 10,50 % 77	2615	2610
Carrefour 6,75 % 77	338	335
Interbail (obl. conv.)	250	....
Lafarge 6 % 72	341 50	341 50
Martel 8,75 % 70	1635	1645
Michelin 5,50 % 70	640	639
Moët-Hennes. 6 % 77	1660	....
Pétr. (Fse) 7,50 % 79	238 50	238 50
Peugeot 6 % 70-75	365	....
Sanofi 10,25 % 77	....	....
SCREG	158	....
Télém. 7 % 74	184	184
Thom.-CSF 8,9 % 77	348	340
Actions au comptant		
Aciers Peugeot	51 20	53 20 d
A.G.F. (St Cent.)	360	360
A.G.P. Vie	5600	5220 o
Agr. Inc. Madag.	96	....
Alfred Herlicq	70	70
Allobroge	345	349
André Roudière	135	135
Applic. Hydraul.	305	306
Arbel	37 10	37 10
Artois	430	440
At. Ch. Loire	14 30	14 20
Aussedat-Rey	26 90	27 95
Bain C. Monaco	86 10	86
Banania	460	450
Banque Hypoth. Eur.	289 70	285
Blanzy-Ouest	281 10	....
B.N.P. Intercontin.	175	170 20
Bénédictine	1660	1660
Bon-Marché	122	120
Borie	295	305
Bras. Glac. Int.	881	881
Calf	385	366
Cambodge	235	235
C.A.M.E.	96 30	96
Campenon Bern.	157	....
Caout. Padang	339	339
Carbone-Lorraine	54 50	53
Carnaud S.A.	150 50	146
Caves Roquefort	760	751
C.E.G.Frig.	212	209
C.E.M.	29	29
Centen. Blanzy	760	730
Centrest (Ny)	116 70	112 50 o
Cerabati	62	60 50
C.F.F. Ferrailles	190 30	196
C.F.S.	813	814
C.G.I.B.	109 50	....
C.G.V.	105	105
Chambon (M.)	390	390
Chambourcy (M.)	1025	....
Champex (Ny)	108 50	108 50
Chim. Gde Paroisse	75	72 o
C.I. Maritime	415	420
Ciments Vicat	238	239
Citram (B)	128	....
Clause	460	455
CL MA (Fr.-Bail)	350	350
Cochery	45	....
Cofradel (Ly)	403	403
Cogifi	239 20	239 40
Comiadus	690	690
Comiphos	175 10	175 20
Comp. Lyon-Alem.	229	229
Concorde (La)	250	250
C.M.P.	16	15
Conte S.A. (Li)	39 90	40 50 d
Crédit (C.F.B.)	195	194
Créd. Gén. Ind.	413	408
Cr. Universel (Cie)	499	498
Crédital	129	129
Darblay S.A.	211	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darty Act. d. p.	715	....
De Dietrich	360	365
Degremont	142	136 50
Delalande S.A.	290	298
Delmas-Vieljeux	750	750
Dév. Rég. P.d.C (Li)	125	125
Didot-Bottin	800	800
Dist. Indochine	391	397
Drag. Trav. Pub.	244 90	238 20
Duc-Lamothe	206	....
Dunlop	8 80	8 20 o
Eaux Bass. Vichy	979	980
Eaux Vittel	852	896
Ecco	2675	2685
Economats Centre	535	525
Electro-Banque	262	262
Electro-Financ.	475	475
Elf-Antargaz	151 70	150
E.L.M. Leblanc	759	759
Entrepôts Paris	257 30	247
Epargne (B)	1176	1180
Epargne de France	306 50	....
Epeda-BF	1155	1145
Escaut-Meuse	380	370 10
Eurocom	597	599
Europ. Accumul.	32	32
Eternit	384 60	385
Félix Potin	1096	1096
Ferm. Vichy (Ly)	113	114
Finalens	100	96
FIPP	100	....
Fnac	230	230
Focep (Chât. eau)	1000	....
Foncière (Cie)	189	185
Fonc. Agache-W.	99 80	97
Fonc. Lyonnaise	1460	....
Foncina	173	172
Forges Gueugnon	15	15
Forges Strasbourg	131 40	131
Forinter	1230	1201
Fougerolle	49 10	51 d
France I.A.R.D.	110	107
France (La)	800	832
Frankel	185	192
Fromageries Bel	765	765
From. Paul Renard	463 70	447 o
GAN	700	701
Gaumont	608	608
Gaz et Eaux	1455	1450
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	25	25
Gerland (Ly)	625	635
Gévelot	238 60	....
Gr. Fin. Constr.	204 30	210
Gds Moul. Corbeil	80	80
Gds Moul. Paris	260	263
Groupe Victoire	712	740
G. Transp. Ind.	147	153
Huard-U.C.F.	34	36 45
Hutchinson	30 05	....
Hydro-Energie	235	240
Hydroc. St-Denis	45 50	46 50
Immindo S.A.	210 10	210 10
Immivest	164 10	165
Immobail	326 50	313 50
Immobanque	498	500
Immob. Marseille	2220	2220
Immofice	418	411
Industrielle Cie	800	810
Invest. (Sté Cent.)	793	772
Jaeger	32 30	32 05
Lafitte-Bail	347	344
Lambert Frères	55 60	55 60
Lampes	105	104
La Brosse-Dupont	71 80	74 70 d
Lebon Cie	719	701
Lille-Bonnières	230	228
Locabail Immob.	519	520
Loca-Expansion	188 20	183
Locafinancière	251	253
Locatel	379	364
Lordex (Ny)	119	....
Louvre	410	410
Luchaire S.A.	224	225
Machines Bull	33	32 50
Magasins Uniprix	58 50	56 20 o
Magnant S.A.	50	....
Maritimes Part.	140	144
Marocaine Cie	41	38 20 o
Métal Déployé	270	281 d
M. H.	110	108
Mic	268 80	....
Mors	250	251
Nadella S.A.	101	104 90
Naval Worms	125	122
Navig. (Nat. de)	52	....
Nicolas	384	368 60
Nodet-Gougis	85	88 50
OPB Paribas	140	134 40
Optorg	115 10	115 50
Origny-Desvroise	91	94 60
Palais Nouveauté	294	293
Paris France	93 60	91 20
Paris-Orléans	145	145
Part. Fin. Gest. Im.	273 60	263 10
Pathé-Cinéma	277	276 50
Pathé-Marconi	105	109 20 d
Piles Wonder	121	120

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Fiper-Heidsieck	332	320 20
P.L.M.	100	100
Porcher	181	188 20
Profils Tubes Est	5 35	5 15 o
Prouvost et Lain. R.	68 50	68 10
Providence S.A.	459	442
Publicis	1270	1290
Raff. Souf. R.	138	135 40
Ressorts Indust.	80	80
Révillon	447	....
Ricqlès-Zan	126 20	128
Ripolin	43 20	....
Rochefortaise S.A.	70 10	72 90
Rochette-Cenpa	23	21 80
Rosario (Fin.)	112 80	117 30
Rougier et Fils	55 20	55 10
Roussolor S.A.	505	500
Sacer	43 20	44
Saciior	2 90	2 90
SAFAA	77	76 90
Safic-Alcan	221 70	214
SAFT	237	235
Saunier Duval	21 85	21 80
Saint-Raphaël	80	78
Salins du Midi	297	287
Santa-Fé	165	161
Satam	60	59 95
Savoisienne (M)	82	....
SCAC	175	180
Sellier-Leblanc	260	260
Senelle Maubeuge	166	166
S.E.P. (M)	158	158
Serv. Equip. Véh.	43 20	43
Sicli	38	35 10
Sicotel	260	270
Sintra-Alcatel	540	549
Simnin	132 80	133 50
Siph (Plant. Hévéas)	219	211
SMAC Aciéroïd	160	159
Sofal financière	433	422
Soffo	203 30	204
Soficomi	459	459
S.O.F.I.P. (M)	91	91
Sofragi	836	840
Sogepal	278 50	270
Soudure Autog.	70	67 50
S.P.E.G.	169	169
Speichim	173	173
S.P.I.	352 90	353 10
Spie Batignolles	158	156
Stemi	240	240
Synthelabo	270	280 80
Taittinger	670	680
Testut-Aequitas	304 30	316 50 d
Thann et Mulh.	53	53
Tissmétal	29 30	29 30
Tour Eiffel	330	339
Ufiner S.M.D.	172	174 50
Ugimo	229	229
Unibail	520	527
Unidel	98 20	98 10
U.A.P.	550	550
Union Brasseries	74 50	71 50 o
Union Habit.	261	261
Un. Imm. France	289	287
Un. Ind. Crédit	346 20	340
Usinor	1 06	1 09
U.T.A.	210	208
Vincey Bourget (Ny)	8 80	8 30 o
Virax	50 10	50
Waterman S.A.	260	240
Brass. du Maroc	125	120
Brass. Ouest-Afr.	36	35
Étrangères		
A.E.G.	406	....
Akzo	365	365
Alcan Alum.	330	335
Algemene Bank	1300	1339
Am. Petrofina	580	....
Arbed	241	239
Asturienne Mines	128	127
Banco Central	110	116
Bco Pop Espanol	93 50	93 50
B. Régl. Internat.	32250	....
Barlow Rand	116	....
Blyvoor	159 60	155
Bowater	39 80	38 20
British Petroleum	87 50	86
Br. Lambert	415 70	417 60
Caland Holdings	115 50	115
Canadian-Pacific	334	335
Cockerill-Ougre	29	....
Cominco	407	415
Commerzbank	693	....
Courtaulds	20 60	21 30
Dart. and Kraft	714	686
De Beers (port.)	90 50	....
Dow Chemical	290	296 50
Dresdner Bank	703	690
Entrep. Bell Canada	242	235
Femmes d'Auj.	73 40	....
Finoutremer	245	250

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Fiesider	0 30	....
Gén. Belgique	316	314
Gevaert	569	....
Glaxo	126	128 50
Goodyear	270	274 c
Grace and Co	393	381
Grand Metropolitan	48 45	49 50
Gulf Oil Canada	144	140 50
Hartebeest	841	880
Honeywell Inc.	1035	1130
Hoogovens	176	....
I. C. Industries	450	457
Int. Min. Chem	415	415
Johannesburg	1390	....
Kubota	14 50	14
Latonia	246	243 20
Mannesmann	560	....
Marks-Spencer	36 50	36 10
Midland Bank Plc	63 40	63
Mineral-Ressourc.	111 70	108 20
Nat. Nederlanden	770	....
Noranda	176	180
Olivetti	25 65	....
Pakhoed Holding	230	222
Petrofina Canada	936	....
Pfizer Inc.	390	391 50
Phoenix Assuranc.	66	....
Pirelli	10 80	10 80
Procter Gamble	470	470
Ricoh Cy Ltd	48 20	48 20
Rolinco	1066	1080
Robeco	1111	1128
Rodamco	465	451
Shell fr. (port.)	91 50	....
S.K.F. Aktiebolag	226	221
Sperry Rand	403	404
Steel Cy of Can.	202 50	....
Stilfontein	168	....
Sud. Allumettes	339	....
Tenneco	388	385
Thorn EMI	93	102 d
Thyssen c. 1 000	333	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Toray indust. inc	18 95	18 60
Vieille Montagne	585	585
Wagons-Lits	355	350
West Rand	100 20	99
SECOND MARCHÉ		
A.G.P.-R.D.	1650	....
C.D.M.E.	485	480
C. Equip. Elect.	....	....
Dafsa	349	351 50
Dauphin O.T.A.	1332	1332
Marlin Immobilier	1830	1830
Métallurg. Minière	157	157
M.M.B.	274	285
Novotel S.I.E.H.	1541	1486
Om. Gest. Fin.	226	230
Petit Bateau	379	379 10
Petrofigaz	522	523
Porum	470	470
S.C.G.P.M.	235	235
Far East Hotels	1 10	1 19
Sodexho	3100	3070
Sofibus	207	206
Hors-cote		
Air-Industrie	10 80	9 50
Alser	170	....
Cellulose du Pin	30 50	31
C.G.Maritime	6 50	....
CMM-Mar Madag.	....	....
C. Sabl. Seine	116	....
Coparex	500	500
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files. Fourmies	1 45	1 25 o
Imp. G.-Lang	2	....
La Mure	58	....
Pronuptia	122	141
Rorento N.V.	690	681
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	150	....
Total C.F.N.	60	....
Ufiner	230	....

SICAV 15/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	227 58	217 27
Actions-Investiss.	275 59	263 09
Actions sélectives	336 05	320 81
Aedificandi	365 58	349
A.G.F. 5000	249 90	238 57
Agfimo	386 08	368 57
A.G.F. Interfonds	380 86	363 59
Alsfi	233 35	222 77
A.L.T.O.	198 86	189 84
Amérique Gestion	469 63	448 33
Assoc. St-Honoré	11087 82	11032 66
Associc	22385 39	22385 39
Bourse-Investiss.	295 93	282 51
Bred Associations	2074 25	2068 05
Capital Plus	1275 95	1275 95
C.I.P.	......	......
Convertimmo	291 07	277 87
Cortexa	1042 78	995 49
Credinter	401 71	383 49
Crois. Immobil.	367	350 36
Démêter	58628 90	58511 88
Drouot-France	296 59	283 14
Drouot-Investiss.	756 01	721 73
Drouot-Sécurité	197 77	188 80
Energie	246 97	235 77
Eparcourt Sicav	5369 75	5338 06
Epargne Associations	24653 01	24579 27
Epargne-Capital	5399 29	5345 83
Epargne-Croiss.	1347 54	1286 43 ◆
Epargne-Industr.	445 90	425 68
Epargne-Inter	690 13	658 84 ◆
Epargne-Oblig.	185 67	177 25
Epargne-Unie	867 65	828 31 ◆
Epargne-Valeur	353 96	337 91 ◆
Eparoblig	1125 92	1123 67
Eurocic	8686 02	8292 14
Euro-Croissance	417 46	398 53
Europe Investiss.	1048 79	1001 23
Foncier Investiss.	666 89	636 65
Foncival	141 36	134 95
France-Garantie	293 23	287 48
France-Investiss.	422 46	403 30
Fr.-Obl. (nouv.)	423 35	404 15
Francic	244 43	233 35
Fructidor	231 52	221 02
Fructifrance	444 66	424 50
Fructivar	61097 90	60945 54
Gestion Associations	113 22	110 46
Gestion Mobilière	576 68	550 53
Gest. Rendement	509 44	486 34
Gest. Sél. France	389 58	371 91
Haussmann Oblig.	1289 24	1230 78
Horizon	689 52	658 25
I.M.S.I.	383 69	366 29
Indo-Suez Valeurs	600 28	573 06
Ind. française	11947 29	11713 03
Interoblig.	10886 64	10392 97
Intersélect France	278 35	265 73
Intervaleurs Indust.	418 54	399 56
Invest. net	10774 16	10752 65
Invest. Obligataire	12581 38	12556 27
Invest. St-Honoré	690 79	659 47
Laffitte-crt-terme	121728 60	121728 60

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-Expansion	665 16	635
Laffitte-France	205 80	196 45
Laffitte-Oblig.	147 21	140 53
Laffitte-Rend.	209 65	200 14
Laffitte-Tokyo	985 63	940 94
Lion-Associations	11484 74	11484 74
Livreplus	50349 08	49850 55
Livret portefeuille	500 20	477 52
Mondiale Investissem.	353 53	337 50
Monecic	58473 01	58473 01
Multi-Obligations	448 99	428 63
Mutuelle Unie Sél.	103 77	99 06
Natio.-Assoc.	23307 91	23261 39
Natio.-Epargne	12681 71	12556 15
Natio.-Inter.	958 57	915 10
Natio.-Obligations	439 16	419 25
Natio.-Placements	57420 43	57420 43
Natio.-Valeurs	514 74	491 40 ◆
Oblisem	157 67	150 52
Pacifique St-Honoré	429 46	409 99
Paribas Epargne	12252 38	12203 57
Paribas Gestion	547 09	522 28
Patrimoine-Retraite	1172 88	1149 89
Phenix Placements	247 73	246 50
Pierre Investiss.	440 73	420 74
Placement crt-terme	53839 85	53839 85
Province Investiss.	283 91	271 04
Rendem. St-Honoré	12184 21	12103 69
Sécur. Mobilière	382 88	365 33
Sél. court terme	12272 95	12181 59
Sélec. Mobil. Div.	319 17	311 39
Sélection-Rendem.	182 55	174 27
Sélect. Val. Franç.	201 59	192 45
Sicav-Associations	1081 05	1078 89
S.F.I. fr. et étr.	467 37	446 18
Sicavimmo	497 22	474 67
Sicav 5000	219 54	209 58
Sivafrance	334 90	319 71
Sivam	323 82	309 12
Sivarente	204 21	194 95
Sivinter	346 66	330 94
S.I. – Est	980 72	936 25
S.I.G.	770 19	734 42
S.N.I.	1071 30	1022 72
Sofinvest	451 13	430 67
Sogepargne	329 87	314 91
Sogevar	880 13	840 22
Sogister	1142 67	1090 85
Soleil Investiss.	479 76	458
Technocic	1037 66	990 61
U.A.P. Investiss.	343 10	327 54
Uni-Associations	105 12	105 12 ◆
Unifrance	269 62	257 39 ◆
Unifoncier	710 80	678 57 ◆
Unigestion	653 27	623 65
Uni-Japon	1257 25	1200 24
Uni-Régions	1442 82	1377 39 ◆
Univerte	1856 75	1795 70 ◆
Univer.	133 43	133 43 ◆
Valorem	386 60	369 07
Valorg	1124 09	1122 97
Valrel	122802 86	122680 18
Worms Investiss.	655 05	625 35

c : coupon détaché; * : droit détaché;
o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% + –
4913	4,5 % 1973	1905	1860	1862	– 2 25
3364	C.N.E. 3 %	3401	3401	3410	+ 0 26
205	Accor	206	206	206	....
660	Europe n° 1	640	645	645	+ 0 78
850	Facom	827	825	826	– 0 24
740	Fichet-Bauche	740	738	738	– 0 27
490	Penhoet	479	487	487	+ 1 67
675	Pernod-Ricard	668	672	672	+ 0 59
205	Pétroles (Fse)	216 50	214	217	+ 0 23
195	Anglo Amer. C.	198	193	193 20	– 2 42
1230	Amgold	1310	1260	1260	– 3 81
930	B. Ottomane	921	958	945	+ 2 60
235	Harmony	249	240 50	243	– 2 40
37	Hitachi	38 90	38 90	38 80	– 0 25
715	Hoechst Akt.	673	689	688	+ 2 22
91	Imp. Chemical	90 90	91	91	+ 0 11
143	Inco. Limited	137 20	137 80	137 80 c	+ 0 43
1170	IBM	1114	1115	1110	– 0 36
92	Ito-Yokado	85 50	86 10	86	+ 0 58
420	ITT	408	411	411	+ 0 73
82	Matsushita	82 10	82 10	82 10	....
980	Merck	946	941	941	– 0 52
795	Minnesota M.	753	745	744	– 1 19
315	Mobil Corp.	298 50	295	295	– 1 17
23500	Nestlé	23000	22850	22880	– 0 52
800	Norsk Hydro	799	765	778	– 2 62
1280	Petrofina	1340	1318	1334	– 0 44
715	Philip Morris	661	651	652	– 1 36
155	Philips	161	162 50	163	+ 1 24
460	Pres. Brand	479	464	465	– 2 92
575	Président Steyn	605	589	590	– 2 47
1090	Quilmès	1118	1128	1149	+ 2 77
1600	Randfontein	1609	1583	1583	– 1 61
530	Royal Dutch	501	507	513	+ 2 39
99	Rio Tinto Zinc	97	95	95	– 2 06
390	St Helena Co	405	391	391	– 3 45
470	Schlumberger	489 80	487 90	490	+ 0 04
96	Shell transp.	92 50	92	98	+ 5 94
1570	Siemens A.G.	1565	1555	1555	– 0 63
161	Sony	162	164 20	164 80	+ 1 72
290	T.D.K.	302	296	296	– 1 98
870	Unilever	854	853	855	+ 0 11
645	Unit. Techn.	613	611	610	– 0 48
1340	Vaal Reefs	1459	1415	1418	– 2 81
605	West Deep	651	637	637	– 2 15
515	West Hold.	548	525	530	– 3 28
450	Xerox Corp.	402	403	402	....
2 36	Zambia Corp.	2 73	2 70	2 69	– 1 46

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 864	7 978	7 770	8 170
Allemagne (100 DM)	308 450	308 300	295	315
Belgique (100 F)	15 073	15 056	14 200	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	272 850	273 040	260	280
Danemark (100 krd)	84 180	84 280	79	87
Norvège (100 k)	106 180	106 630	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 587	11 629	11 300	12 100
Grèce (100 drachmes)	7 730	7 839	7 100	8 850
Italie (1 000 lires)	4 957	4 960	4 746	5 200
Suisse (100 fr.)	371 880	372 540	361	382
Suède (100 krs)	102 880	103 380	99	106
Autriche (100 sch)	43 780	43 840	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 324	5 337	5 100	5 700
Portugal (100 esc.)	6 040	6 070	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 166	6 289	6 120	6 460
Japon (100 yens)	3 529	3 557	3 400	3 560

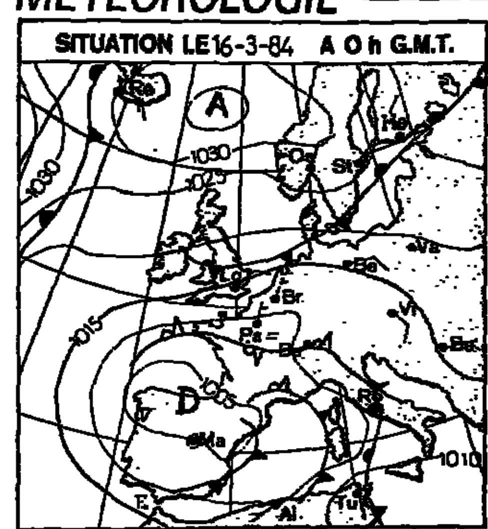
MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/3
Or fin (kilo en barre)	101300	101200
Or fin (en lingot)	101050	101300
Pièce française (20 fr)	640	635
Pièce française (10 fr)	420	410
Pièce suisse (20 fr)	630	636
Pièce latine (20 fr)	607	608
Souverain	758	760
Pièce de 20 dollars	4520	4570
Pièce de 10 dollars	2140	2120
Pièce de 5 dollars	1160	1201 25
Pièce de 50 pesos	4075	4050
Pièce de 10 florins	648	635

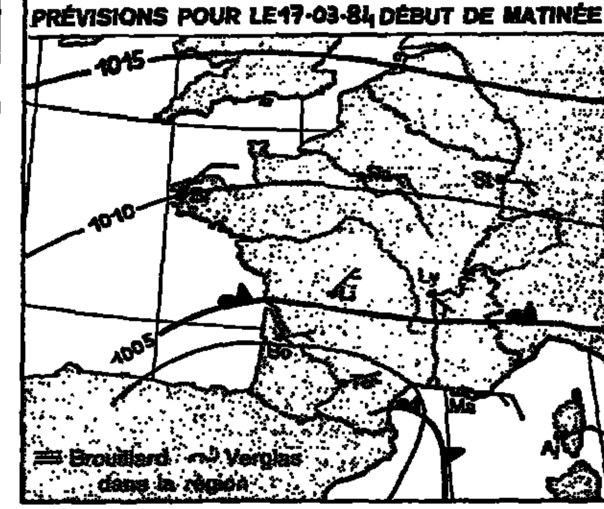
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16-3-84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 17-03-84 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 17 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 16 mars à 0 heure et le samedi 17 mars à 24 heures.

Samedi matin, les nuages seront abondants du sud de l'Aquitaine au Massif Central et aux Alpes, et des précipitations à caractère instable et orageux se produiront localement sur le pourtour méditerranéen, le sud du Massif Central, la basse vallée du Rhône, le sud des Alpes et la Corse ; une amélioration se produira en cours de journée, cependant, l'instabilité se maintiendra sur l'extrême Sud-Est, le sud des Alpes et la Corse.

Sur les régions plus au nord, le temps frais et brumeux du matin fera place à un temps clair à peu nuageux, malgré une nébulosité plus marquée sur les régions du Nord-Est et de l'Est.

Dimanche : la dépression méditerranéenne continue son lent déplacement vers l'est tandis que de l'air plus humide atteindra la France par le nord-est.

En conséquence, si l'on excepte les régions de l'extrême Sud-Est, le sud des Alpes et la Corse où quelques averses pourront encore se produire, un temps frais, stable et peu nuageux prédominera sur le pays après la dissipation rapide de quelques bancs de brouillard formés des Pays de Loire au Centre en particulier. Les nuages seront toutefois très abondants près des côtes de la Manche et sur les régions du Nord et du Nord-Est ; ces nuages s'étendront dans la journée au nord d'une ligne approximative Nantes-Genève, où le temps deviendra nuageux à très nuageux. Les températures évolueront peu par rapport à celles de la veille.

La pression atmosphérique réduite, au niveau de la mer, à Paris, à 7 heures, était de 1 009,5 millibars, soit 757,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 mars ; le second le minimum de la nuit du 15 au 16 mars) : Ajaccio, 13 et 4 degrés ; Biarritz, 13 et 4 ; Bordeaux, 11 et 5 ; Bourges, 13 et 3 ; Brest, 8 et 3 ; Caen, 9 et 4 ; Cherbourg, 6 et 3 ; Clermont-Ferrand, 10 et 4 ; Dijon, 11 et – 3 ; Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, 14 et 1 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 12 et 2 ; Lille, 10 et 1 ; Lyon, 13 et 2 ; Marseille-Marignane, 11 et 7 ; Nancy, 11 et – 5 ; Nantes, 12 et 5 ; Nice-Côte d'Azur, 12 et 6 ; Paris-Montsouris, 12 et 2 ; Paris-Orly, 12 et 3 ; Pau, 13 et 5 ; Perpignan, 12 et 5 ; Rennes, 12 et 2 ; Strasbourg, 10 et – 4 ; Tours, 12 et 2 ; Toulouse, 11 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 7 degrés ; Amsterdam, 9 et 1 ; Athènes, 12 et 3 ; Berlin, 6 et – 2 ; Bonn, 13 et – 3 ; Bruxelles, 10 et – 1 ; îles Canaries, 20 et 13 ; Copenhague, 3 et 0 ; Dakar, 24 et17 ; Djerba, 15 et 9 ; Genève, 9 et – 2 ; Jérusalem, 9 et 1 ; Lisbonne, 11 et 7 ; Londres, 6 et 2 ; Luxembourg, 9 et 1 ; Madrid, 5 et – 1 ; Moscou, 6 et – 5 ; Nairobi, 29 et 13 ; New-York, 8 et – 3 ; Palma-de-Majorque, 12 et 5 ; Rome, 14 et 8 ; Stockholm, 2 et – 5 ; Tozeur, 15 et 8 ; Tunis, 12 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JEUNES

Fugueur, pose ton sac et raconte

Des oiseaux exotiques perchés sur un arbre ocre et bleu se détachent sur un ciel irréel. Ce surprenant paysage au cœur du douzième arrondissement de Paris, c'est la façade accueillante *qu'a choisi de se donner le centre* Point Jeunes créé en février 1982 par l'association « Sauvegarde de l'adolescence ».

Une ancienne imprimerie du boulevard Diderot a été transformée en *« lieu de parole et d'écoute »* pour les adolescents, les parents, les jeunes et leur milieu en général. Constatant que *« la crise de communication entre parents et enfants s'aggrave, les parents étant de plus en plus ailleurs »*, Point Jeunes a décidé d'être un lieu d'expression et, si possible, de résolution des conflits. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre et trois cent soixante-cinq jours par an, ses huit accueillants répondent aux appels téléphoniques et organisent des face-à-face.

Les jeunes, mais aussi les parents peuvent s'y exprimer, *dire leur incompréhension* mutuelle, confier leurs difficultés de communication, s'informer sur de nombreux problèmes, comme la drogue ou la sexualité. *Mais l'originalité de Point Jeunes* est ailleurs. Grâce à la confiance qu'accorde le parquet de Paris à l'association, celle-ci peut héberger les mineurs en fugue pendant une durée de vingt-quatre heures maximum. Cette possibilité d'accueil, théoriquement prohibée par la loi, s'agissant de mineurs, est au centre de la démarche de l'association.

Après un entretien sur sa *situation, le jeune fugueur peut* trouver un asile anonyme à Point Jeunes. Les vingt-quatre heures de franchise sont utilisées par les accueillants pour tenter de démêler l'écheveau des amours blessés, de la détresse, des *drames familiaux et des incompréhensions. « Espace pour un temps de répit »*, le centre du boulevard Diderot ne veut être *« ni une auberge de jeunesse ni un lieu de séquestration »*. Passé les deux tours de cadran impartis, le jeune doit choisir entre trois issues : le retour chez les parents, la remise au juge pour enfants, ou le départ dans la nature, ni vu ni connu. Seuls 20 % choisissent cette dernière solution.

Si les dortoirs de Point Jeunes servent de simples refuges (83 % des jeunes arrivent de nuit et repartent le lendemain matin), la principale vocation du centre consiste à rester en permanence à l'écoute des problèmes de la *jeunesse, sans proposer* d'emblée une solution toute faite. Parfois, indiquent les accueillants, les jeunes ou les parents poussent la porte sous *prétexte d'une demande d'information anonyme*. Mais, au détour d'une phrase, l'on découvre le vrai motif de l'entretien. Reste à l'aborder avec le maximum de délicatesse.

Souvent aussi, on va d'emblée *au vif du sujet*. Delphine, quatorze ans, débarque très tôt un dimanche matin à Point Jeunes avec une amie. Elle arrive de la Côte d'Azur sans un centime en *poche et désire partir pour l'Inde*. Delphine a tout raconté : ses parents divorcés, sa mère qu'elle adore, le recours à l'héroïne, puis la fugue du centre aéré. En discutant avec un éducateur, elle a peu à peu découvert le pourquoi de son geste et a souhaité parler au téléphone à sa mère. Delphine est rentrée chez elle le soir même. Les fugueurs soulèvent souvent un problème affectif *précis, explique une accueillante : « Ils n'arrivent pas à dire à quelqu'un qu'ils l'aiment très fort. »*

Une solution concrète ne peut pas toujours être trouvée avec les parents, et Point Jeunes n'est parfois qu'une étape vers le placement dans un foyer de la DDASS.

En 1983, ils ont été près de 3 000 à solliciter téléphonique*ment l'association qui a aussi* hébergé 217 jeunes. Composé d'une équipe de permanents – éducateurs, psychologues, assistantes sociales, etc. – et *d'adhérents bénévoles*, Point Jeunes étend ses activités en organisant des réunions de sensibilisation destinées à tous les éducateurs, parents et enseignants compris. L'association s'est dotée en septembre 1983 d'une *« boutique Ado »*, distincte, qui se propose d'aider les jeunes dans leurs projets et de créer un réseau d'information-jeunesse.

Subventionné à titre expérimental par le Conseil de Paris, le centre Point Jeunes voit aujourd'hui son avenir dépendre *d'une décision des élus parisiens*, qui menacent de limiter, à terme, leur contribution aux activités destinées aux seuls jeunes de la capitale.

PHILIPPE BERNARD.

★ Point Jeunes, 121, boulevard Diderot, 75012 Paris. Tél. : 347-46-46. 24 heures sur 24. – « Boutique Ado », *même adresse*. Tél. : 347-54-04.

WEEK-END D'UN CHINEUR

VENTES

Samedi 17 mars

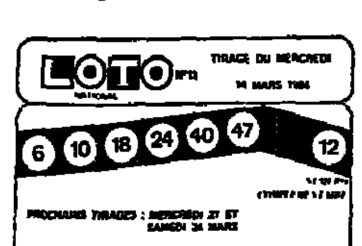
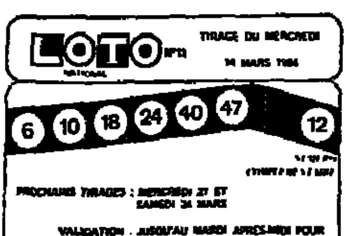
Nouveau-Drouot, 14 h, papillons, bénitiers, tapis anciens, music-hall.

Argenteuil, 14 h 15, meubles et objets d'art. **Compiègne**, 14 h, tableaux, bibelots, meubles. **Corbeil-Essonne**, 14 h, meubles rustiques, objets d'art.

Dimanche 18 mars

Bernay, 14 h, meubles et objets d'art. **Chartres**, 14 h, photos des dix-neuvième et vingtième siècles, outils, art populaire. **Pont-Audemer**, 14 h 30, livres anciens et modernes. **Rambouillet**, 14 h 30, sciences, marines, armes. **Verrière-le-Buisson**, 14 h 30, Extrême-Orient. **Versailles**, Rameau, 14 h, tableaux *modernes* ; Chevau-Léger, 14 h, curiosités, marines, sciences ; 14 h 15, vues d'optique, tableaux anciens, meubles ; 16 h, tapis.

Avranches, 14 h 30, tableaux, objets d'art, meubles. **Biarritz**, 14 h 30, *tableaux dix-neuvième et* vingtième siècles. **Dijon**, 14 h, tableaux modernes ; 15 h, bronzes animaliers. **Epernay**, 14 h, collections meubles et maîtrise, bouteilles en verre, objets en trompe-l'œil. **Honfleur**, 14 h, vaisselle, argenterie, linge. **La Flèche**, 14 h, tableaux, meubles, objets d'art. **La Grand-Combe** (Gard), 14 h, *meubles et objets d'art*. **La Roche-sur-Yon**, 14 h, livres anciens. **Manosque**, 14 h, Extrême-Orient, curiosités, tableaux, meubles. **Nancy**, 14 h, meubles, arts nouveaux, tableaux. **Rouen**, 14 h, tableaux, objets d'art, meubles. **Saumur-en-Auxois**, 14 h, livres, monnaie, timbres. **Vervins** (Aisne), 14 h 30, soldats de plomb, archéologie.

LOTO NATIONAL – TIRAGE DU MERCREDI 14 MARS 1984

6 10 18 24 40 47 – 12

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 21 ET SAMEDI 24 MARS

VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE

5 BONS [illegible]	[illegible]	588 762,00 F
5 BONS [illegible]	[illegible]	42 054,00 F
5 BONS [illegible]	[illegible]	5 291,00 F
4 BONS [illegible]	[illegible]	113,00 F
3 BONS [illegible]	[illegible]	9,50 F

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 15 mars 1984. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 266-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 130-190 ; Arèches-Beaufort : 210-300 ; Avoriaz : 80-300 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 150-200 ; Bonneval-sur-Arc : 110-260 ; Carroz-d'Araches/Samoëns : 140-330 ; Chamonix : *90-285* ; La Chapelle-d'Abondance : 110-245 ; Châtel : 110-280 ; La Clusaz : 160-240 ; Combloux : 110-240 ; Le Corbier : 150-280 ; Crest-Voland : 100-200 ; Flaine : 180-355 ; Flumet : *180-200* ; *Les Gets : 110-240* ; Le Grand-Bornand : 90-280 ; Les Houches : 100-300 ; Megève : 135-195 ; Les Menuires : 140-240 ; Méribel : 120-250 ; Morzine-Avoriaz : 085-300 ; Peisey-Nancroix : *115-270* ; La Grande-Plagne : 155-320 ; Pralognan-la Vanoise : 140-170 ; Praz-sur-Arly : 140-200 ; La Rosière : 190-280 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 50-200 ; Thollon-les-Mémises : *140-215* ; *Tignes* : 170-310 ; Val d'Isère : 115-240 ; Valloire : 115-180 ; Valmorel : 220-260.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 190-360 ; Auris-en-Oisans : 150-190 ; Autrans : 80-200 ; Collet-d'Allevard : 120-160 ; Les Deux-Alpes : 140-390 ; Les Sept-Laux : 110-210 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 90-300 ; Villard-de-Lans :90-230.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 100-140 ; Auron : 90-100 ; La Colmiane-Valdeblore : 60-80 ; La Foux-d'Allos : 90-140 ; Isola 2000 : *140-155* ; *Montgenèvre : 80-140* ; Orcières-Merlette : 100-220 ; Les Orres : 100-160 ; Pra-Loup : 70-90 ; Puy-Saint-Vincent : 90-160 ; Risoul 1850 : 100-130 ; Le Sauze : 70-200 ; Serre-Chevalier : 110-170 ; Superdévoluy : 150-260 ; Vars : 70-120.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 40-80 ; Les Angles : 30-150 ; Ax-les-Thermes : 60-180 ; Barèges : 30-160 ; Font-Romeu : 45-90 ; Gourette : 70-325 ; Luchon-Superbagnères : *60-150* ; *La Mongie* : 100-180 ; Saint-Lary-Soulan : 100-130.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 105-180 ; Super-Besse : 90-130 ; Super-Lioran : 100-160.

JURA

Les Rousses : 150-220.

VOSGES

Le Bonhomme : 80-140 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 80-180.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 508-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 266-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 742-45-45.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 16 mars :

DES DÉCRETS

● Portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat à *compter du 1er avril* 1984.

● Portant attribution d'une prime unique et exceptionnelle en faveur des personnels civils et militaires de l'Etat.

● Portant répartition des effectifs budgétaires du personnel militaire des armées pour 1984.

● Relatif aux directeurs d'école maternelle et d'école élémentaire.

DES ARRÊTÉS

● Modifiant un précédent arrêté relatif aux brevets, licences et qualifications des navigants non professionnels de l'aéronautique civile (personnel de conduite des aéronefs).

● Complétant la liste des licences *reconnues* valables *pour* l'accès au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 16 mars publie des *arrêtés* accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement, portant attribution de la médaille de la gendarmerie nationale ; un *décret* portant *promotions* et *nominations* dans l'ordre des Palmes académiques ; des *décisions* portant attribution de la Croix du combattant volontaire de la guerre 1914-1918 ; une *citation* à l'ordre de l'armée.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 18 MARS

« La Comédie-Française », 10 h 15, porte de l'administration, Mlle Oswald.

« Le ministère de la Marine », 10 h 30, 2, rue Royale, Mme Pennec.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine.

« L'École militaire », 15 h, 1, place Joffre, Mme Pennec.

« *Le château de Maisons-Laffitte* », 15 h 30, entrée, côté parc, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques.

« Le Val-de-Grâce », 15 h, 1, place Alphonse Lavéran (Arcus).

« L'Opéra », 14 h, hall (D. Bouchard).

« Le Conseil d'État », 10 h 30, grilles du Palais-Royal (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le monastère de Port-Royal », 15 h, 123, boulevard de Port-Royal (Mme Ferrand).

« Abbaye *Sainte-Geneviève* », *15 h*, 23, rue Clovis (Mme Hager).

« Le Palais-Bourbon », 15 h, 2, *place* du Palais-Bourbon (Paris et son histoire).

« La folie Saint-James », 15 h, 34, avenue de Madrid, Neuilly (Paris et son histoire).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (*Visages de Paris*).

CONFÉRENCE

60, boulevard Latour-Maubourg, M. H. Brumfeld, 14 h : « Les kibboutzim » ; 16 h : « La Malaisie » ; 18 h 15 : « La Thaïlande » (rencontre des Peuples).

Les mots croisés se trouvent dans le « Monde Loisirs » en page XVIII

Le Monde

Loisirs



J.-P. FAVREAU

Les nouveaux printemps de Lisbonne, page III

Boxe française contre boxe américaine, page VIII

Claude Montana, styliste, a inventé la couture-cuir, page XIV

Les restaurants italiens à l'assaut de la capitale, page XVII

Supplément au numéro 12174. Ne peut être vendu séparément. Samedi 17 mars 1984.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. LUNDI A BRUXELLES : « S'engager », par Maurice Delarue.
– LU : *Courrier de Varsovie,* de Jan Nowak.

ÉTRANGER

3. PROCHE-ORIENT
– La conférence interlibanaise de Lausanne.

3. DIPLOMATIE
– La fin de la visite de M. Mauroy à Copenhague.

4. AFRIQUE
– La signature du traité de non-agression entre le Mozambique et l'Afrique du Sud.

4. AMÉRIQUES
– La visite à Paris du ministre mexicain des affaires étrangères.

5-6. EUROPE
– Le contentieux franco-espagnol.

6. ASIE

POLITIQUE

7. ÉLECTIONS EUROPÉENNES : la liste unique de l'opposition est constituée.
8. M. Defferre : les élections régionales ne pourront avoir lieu utilement qu'à partir de 1986.

SOCIÉTÉ

9. Le texte sur l'enseignement privé sera discuté au conseil des ministres du 11 avril.
– Le démantèlement du réseau des vidéos-pirates.
10. DÉFENSE.
10-11. MÉDECINE.

CULTURE

12. CINÉMA : *Laisse béton,* de Serge Le Péron ; Jean-Pierre Kalfon le *fugueur.*
– DISQUES : les prix de l'Académie Charles-Cros.
15. COMMUNICATION. – *A voir :* « La faim, quelles solutions ? » ; *A entendre :* « Marx à visage humain ».

ÉCONOMIE

17. SOCIAL : considérant que l'accord sur la formation a été rendu caduc par le gouvernement, le CNPF suspend les négociations contractuelles.
19. LOGEMENT : « Le patrimoine malade de la copropriété » (IV), par Josée Doyère.

RADIO-TÉLÉVISION (15)
INFORMATIONS « SERVICES » (20) :
Jeunes ; « Journal officiel » ; Météorologie ; Bulletin d'enneigement ; Week-end d'un chineur.
Annonces classées (16) ; Carnet (11) ; Mots croisés (XVIII) ; Programmes des spectacles (13 à 15) ; Marchés financiers (21).

Le numéro du « Monde » daté 16 mars 1984 a été tiré à 462 734 exemplaires

Les élections au conseil d'administration du groupe Renault

La CGT garde une position dominante

Les élections des représentants des salariés au conseil d'administration du groupe Renault, c'est-à-dire la Régie plus trente-quatre filiales, qui ont eu lieu le jeudi 15 mars ont été marquées par une forte participation, supérieure à celle que l'on avait constaté dans les autres types d'élections : d'autre part, elles laissent une position dominante à la CGT, qui n'obtient pas, cependant, la majorité des suffrages.

Les résultats provisoires communiqués par la Régie (les résultats définitifs après vérification des bulletins seront publiés mardi 20 mars) sont : Inscrits, 165 955 ; exprimés, 118 262 (71,26 %) dont : CGT, 55 854 (47,23 %) ; CFDT, 25 272 (21,37 %) ; FO, 17 728 (14,99 %) ; CGC, 11 467 (9,85 %), liste commune CFTC-CGC (cette organisation était présente en effet sur deux listes, afin de ratisser large les voix pouvant se porter sur les « *réformistes* » 7 761 (6,56 %). Compte tenu de ces résultats, la CGT pourrait obtenir trois sièges au conseil d'administration, la CFDT un, FO un, la CGC un aussi, en raison de sa forte représentativité chez les cadres auxquels un siège est obligatoirement réservé.

Il est délicat de comparer ces résultats avec d'autres élections, en raison de la différence de corps électoral. On peut cependant observer que les abstentions ont toujours été supérieures à 30 % dans les élections des délégués du personnel ou aux comités d'entreprise de la Régie. D'autre part sur les usines de la Régie, par rapport aux élections de délégués du personnel 1983, on constate un effritement de la CFDT (de l'ordre de cinq points) et, à un moindre degré, de la CGT (moins de trois points), ainsi qu'une relative progression de FO (environ trois points) et de la CGC.

Cependant, M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie CGT, faisant valoir la progression de son organisation dans « *beaucoup d'entreprises de la Régie et de ses filiales* », estime que « *ce n'est pas un succès, c'est une victoire qui va peser lourd dans la balance au moment où beaucoup de problèmes se posent dans la politique même de la Régie* » : une « *marche* » sur Paris des travailleurs de Renault, pour protester contre la politique salariale de la direction, aura lieu le jour de la première réunion du conseil d'administration, en avril.

Non moins triomphaliste, M. André Bergeron affirme que « *cet excellent résultat confirme que Force ouvrière est aujourd'hui l'organisation syndicale vers laquelle se tournent les travailleurs soucieux de la défense de leurs intérêts* » et que ce score sera confirmé dans les autres entreprises nationalisées.

Ces élections étaient non seulement les premières sur l'ensemble du groupe Renault, mais, en général, les premières organisées en application de la loi du 26 juillet 1983 sur la démocratisation du secteur public.

Vente au téléphone

Tous les records sont battus pour les vases de Daum, grâce à la vente triangulaire Tokyo-Paris-New-York, organisée dans ces trois lieux par l'étude parisienne Ader-Picard-Tajan. Après une dure bataille d'enchères entre les collectionneurs japonais les marchands français spécialisés et les amateurs américains, une pièce exceptionnelle ornée de libellules et d'araignées s'est arrachée à près de 2 millions de francs français. (Le précédent record pour un daum était de 475 000 F à Monaco, il y a deux ans).

Il était 15 heures au Japon, 7 heures du matin à la tour Eiffel et 1 heure du matin à New-York, ce jeudi 15 mars, lorsque Me Tajan, qui tenait le marteau d'ivoire à Tokyo annonçait les conditions de la vente. Passé les inévitables préliminaires, la vacation prit sa cadence japonaise d'environ quarante objets à l'heure, avec plusieurs suspenses d'une forte intensité, lorsque les enchères étaient soutenues sur place à Tokyo et relancées par téléphone à Paris et à New-York. Dans le salon, Gustave-Eiffel, au premier étage de la tour, devant une salle de deux cents « lève-tôt », un grand convertisseur de monnaie, avec affichage électronique, donnait le prix en francs français, en livres sterling, en dollars, en marks, en francs suisses et, bien entendu, en yens, monnaie porteuse de toute la cérémonie.

Avec une longue baguette, une hôtesse indiquait sur un écran les photos projetées en couleur des pièces proposées aux enchères à Tokyo. Cela n'est pas encore tout à fait la « vidéophonie » de l'avenir, avec enchères téléphoniques en vision directe sur écran de télévision... « *mais nous y viendrons bientôt* », assure Me Etienne Ader, qui, déjà, prépare une vente télévisée avec Antenne 2.

FRANÇOIS GERSAINT.

En Argentine

Le Sénat repousse le projet de réforme du système électoral des syndicats

De notre correspondant

Buenos-Aires. – M. Alfonsin n'a pas oublié que c'est une conspiration ourdie par l'armée et les syndicats qui renversa, en 1966, le gouvernement radical de M. Arturo Illia. Durant sa campagne électorale, il a dénoncé avec courage la formation d'un pacte syndico-militaire, portant ainsi un rude coup à ses adversaires péronistes.

Il n'est donc pas surprenant qu'il se soit lancé, dès les premiers jours de son mandat, à l'assaut de la forteresse syndicale. Il savait que la lutte serait dure. S'attaquer au pouvoir syndical, c'était, en effet, toucher à la colonne vertébrale du mouvement fondé par Peron et aux privilèges de la puissante bureaucratie syndicale.

Il comptait toutefois sur le mot magique de « démocratie » pour faire approuver le projet de loi de « remise en ordre » des syndicats. Qui pouvait, en effet, s'opposer sérieusement à un texte dont la finalité était « *l'organisation authentiquement démocratique des syndicats* » ? D'autant que ce projet de loi se limitait à définir les modalités d'élection des responsables syndicaux, sans préjuger les structures futures du syndicalisme argentin.

Pourtant, le jeudi 15 mars, les sénateurs ont repoussé par 24 voix contre 22 le texte approuvé le 10 février par la Chambre des députés, infligeant ainsi sa première défaite à l'exécutif. Les maladresses commises par le ministre du travail, M. Antonio Mucci, et l'intransigeance de l'aile dure du radicalisme ont sans doute irrité une opposition qui a resserré les rangs. Mais il faut reconnaître que les péronistes ont su exploiter les contradictions d'un texte élaboré à la hâte. Ils se sont même permis de donner une leçon de démocratie à un gouvernement accusé, non sans raison, d'« autoritarisme » et d'« interventionnisme »...

Au-delà du débat sur la remise en ordre des syndicats, c'est le problème des rapports entre les deux formations qui est posé. M. Alfonsin se trouve face à une alternative. Ou il donne corps à l'idée lancée durant la campagne d'un « troisième grand mouvement historique » (1), ce qui suppose une lutte frontale contre le péronisme. Ou le radicalisme conserve sa clientèle, ses structures, son style traditionnels, et négocie avec lui. Il semble que M. Alfonsin, qui n'a pas l'intention de renoncer à la présidence de l'Union civique radicale, ait choisi le premier terme de l'alternative.

Au sein de l'UCR, les partisans de la création d'un grand mouvement de masse sont très largement majoritaires. Ce sont eux – en particulier les jeunesses radicales – qui poussent le président à intensifier la mobilisation populaire.

Le moment paraît favorable pour élargir la brèche ouverte le 30 octobre. Jamais, en effet, depuis sa fondation, il y a près de quarante ans, le « justicialisme » n'a été aussi vulnérable. M. Alfonsin devra cependant tirer les leçons du revers subi au Sénat. Dans un pays en crise, le péronisme peut servir de caisse de résonance aux mécontents.

JACQUES DESPRÈS.

(1) Le premier étant le radicalisme d'Yrigoyen au début du siècle et le second le péronisme à partir de 1947.

En Espagne

LE PARLEMENT A APPROUVÉ LA LOI SUR L'ÉDUCATION

Madrid (*AFP*). – Le Parlement espagnol a approuvé définitivement la loi organique régulatrice du droit à l'éducation que l'Eglise catholique a décrite comme un moyen pour le gouvernement de prendre le contrôle de l'enseignement privé.

Le projet, introduit fin septembre devant les Cortès, vise essentiellement à réformer le statut de l'enseignement privé, qui draine des enfants âgés de six à quatorze ans (période d'enseignement obligatoire). Pour l'Eglise espagnole, qui contrôle environ la moitié des douze mille écoles privées du pays, cette loi est un moyen déguisé pour le gouvernement de prendre le contrôle des établissements privés, surtout par le biais de la création de conseils scolaires.

Composés de représentants des professeurs, des parents et des élèves, ces conseils auront notamment autorité pour engager les enseignants et nommer le directeur.

LE DOLLAR A NOUVEAU AU-DESSUS DE 8 F

Continuant son mouvement de Yo-Yo, le dollar est passé à nouveau au-dessus de la barre des 8 F, vendredi 16 mars, retrouvant son niveau du début de la semaine à 8,0350 F contre 7,96 F la veille. A Francfort, il s'est élevé au-dessus de 2,60 DM, cotant 2,6050DM contre 2,59 DM. Mercredi, ses cours avaient fléchi à 7,87 F et 2,55 DM.

Son raffermissement à la veille du week-end est attribué à l'annonce d'une augmentation de 1,2 % de la production industrielle des Etats-Unis en février 1984. Parallèlement, l'accord entre le président Reagan et les parlementaires républicains sur la réduction du déficit budgétaire (voir en page 1), a contribué à raffermir le dollar dans la mesure où il atténue le risque d'une crise grave en 1985 et redonne confiance dans la monnaie américaine.

Sur le vif

Bulle et cloche

Vous avez remarqué depuis deux, trois ans, tous ces clochards, tous ces paumés, tous ces mendiants. C'est effarant. Jamais on n'en avait vu autant. Rien qu'à Paris, il y a huit mille sans-abri. Et quatre mille lits seulement dans les foyers. Faites le calcul. On en croise partout, des jeunes, des femmes – et pas seulement des tziganes, – des petits mômes, des gens prostrés, affalés sur les grilles, dans les couloirs du métro, accroupis, la tête dans les mains, devant des inscriptions à la craie sur le ciment : « *Je sors de prison* », ou bien « *Je n'ai pas de boulot* » ou encore « *J'ai faim* ».

Après la dernière rame, on les chasse comme des rats, on les oblige à sortir dans le froid, à coucher à la belle étoile. Ici on en a deux, deux jeunes avec leurs chiens, qui font leur lit à la porte du journal, sur les marches. On les enjambe en arrivant tôt le matin. Vous les passants, qui si souvent, trop souvent, refusez de mettre la main à la poche *pour aider ces malheureux* comme on disait jadis, savez-vous que l'État ne fait rien pour eux ? C'est à nous, aux particuliers, aux bénévoles, aux associations privées qu'il laisse le soin de les secourir.

D'ailleurs c'est reparti comme en 1954, au moment de l'appel de l'abbé Pierre, avant les trente glorieuses, les trente années de prospérité que nous venons de traverser sans même nous en rendre compte. Il y a de nouveau la queue devant les soupes populaires, devant les charrettes des compagnons d'Emmaüs et de l'Armée du salut. L'agence Tass a beau jeu, après ça, d'ironiser sur les bienfaits du « capitalisme sans âme » en France. Moi, ça me fait honte.

Au journal d'Antenne 2, on a croisé l'autre jour un boulanger – il n'a plus de travail, – sa femme et sa fillette, une petite frimousse de deux ans encapuchonnée de rouge. Ils passent la journée dans le métro et la nuit sur le trottoir. Comme en Inde ! Après ce sujet sur les enfants de la cloche on en a vu un autre tout aussi bon, tout aussi émouvant sur les enfants-bulle, des enfants hors de prix. Ils nous coûtent de 3 000 à 4 000 francs par jour. *Ce n'est pas en faisant l'économie de cet adorable bébé de dix mois né sous nos yeux une seconde fois, on l'a sorti de cette bulle comme du ventre de sa mère, qu'on pourra faire vivre tous ceux qui crient famine, je sais bien.* N'empêche ! C'est bien joli de vouloir à tout prix arracher à la mort un nouveau-né. Il faudrait quand même permettre aux déjà-nés de ne pas crever.

CLAUDE SARRAUTE.

COUP DE FILET CONTRE ACTION DIRECTE

Plusieurs membres présumés du groupe extrémiste ont été arrêtés près d'Avignon

La police est parvenue à arrêter, jeudi 15 mars en début de soirée, un membre important du groupe clandestin Action directe : Régis Schleicher, vingt-sept ans. Le piège s'est refermé près d'Avignon, au Pontet (Vaucluse). Une quarantaine de policiers avaient pris position autour d'une villa, demandant par mégaphone aux occupants de sortir. N'entendant aucune réponse, quatre inspecteurs se sont introduits dans la maison. Un homme armé d'un pistolet, Régis Navarro, et une femme ont pu être ceinturés et arrêtés. Reprenant leurs positions, les enquêteurs ont alors attendu l'arrivée d'autres personnes.

Vers 19 h 30, une voiture arrivait à proximité de la villa. Les policiers arrêtaient ses occupants : Régis Schleicher, armé, et Hélyette Bess. Selon les premières informations, Régis Schleicher aurait renoncé à se servir de son arme après avoir constaté l'importance du dispositif policier. Les enquêteurs auraient découvert sur lui des grenades. Dans un troisième temps, les hommes de la police judiciaire ont interpellé plusieurs personnes – cinq ou six – dans la zone du port fluvial du Pontet.

Ce coup de filet est un succès pour la police. A plusieurs reprises, des membres d'Action directe lui avaient échappé, le dernier échec datant du 13 mars, à Bruxelles. Plusieurs personnes, dont Régis Schleicher, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, fondateurs du groupe extrémiste dissous par le gouvernement en août 1982, avaient évité leur arrestation en prenant un policier belge en otage quelques minutes. D'autres opérations avaient échoué, en France, ces derniers mois.

Le regain d'intérêt de la police pour Action directe a véritablement commencé au milieu de l'année 1983. Depuis l'été 1982, marqué par une série d'attentats par explosifs contre des « objectifs » américains, israéliens et juifs, ce groupe n'avait en effet quasiment plus fait parler de lui. Plusieurs de ses membres importants avaient été arrêtés et écroués durant l'automne. Les autres – comme Régis Schleicher, Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon, Eric Moreau – étaient en fuite. Mais les services spécialisés ont progressivement acquis la certitude, à partir de l'été et de l'automne 1983, que les fondateurs d'Action directe s'étaient groupés avec d'anciens terroristes italiens et allemands.

Ces « *communistes révolutionnaires* » proclamés, en guerre avec un gouvernement « *social-démocrate sioniste* », avaient progressivement abandonné, selon la police, le terrain politique pour celui du droit commun. Une trentaine de personnes auraient ainsi « *basculé dans le hold-up alimentaire* ». Cette reconversion, plus ou moins masquée, d'anciens terroristes était notamment apparue à la police, en octobre 1983, lors d'une attaque de banque à Paris, avenue de Villiers. Une fusillade entre les malfaiteurs et des policiers se concluait, en effet, par la mort de Ciro Rizzato, ancien militant de l'organisation terroriste italienne Prima Linea.

Les enquêteurs soupçonnent plusieurs membres d'Action directe d'avoir commis de nombreux hold-up en association avec des membres d'organisations étrangères. Le mélange des genres – droit commun et activité politique, l'un dominant parfois l'autre – est loin d'être neuf. A ce titre, la dernière période pourrait ne constituer qu'un des nombreux épisodes de la « saga » d'Action directe. Les enquêteurs estiment cependant que le terrain politique a été abandonné par ces hommes et ces femmes vivant dans la clandestinité et en fuite permanente.

L. G.

A B C D E F G

Lisbonne ou la révolution lessivée

Plus d'œillets rouges, ni de tanks, ni d'exaltation. Tout est calme, net, propre.



PAIREAULT/MAGNUM

Que reste-t-il aujourd'hui de « Lisbonne la rouge » ? Très peu. Peut-être pas plus que le souvenir.



LE QUERREC/MAGNUM

Les effets de la normalisation : aucune trace des « années folles » de la révolution...

UN beau jour, Lisbonne avait ressuscité. C'était le 25 avril 1974. En France et partout dans le monde, les journaux, la radio et la télévision apportaient la nouvelle. Quelque chose bougeait dans cette ville ignorée, capitale d'un pays ignoré, perdu au-delà des plateaux de Castille. Et on a lu le récit de tous ceux qui se sont précipités dans cette ville auparavant calme, très calme, trop calme, pour y vivre le climat d'une nouvelle révolution.

L'image de ces marins et de ces soldats éperdus de joie, brandissant un fusil fleuri d'un œillet rouge, provoqua autant d'étonnement que de curiosité. Le peuple prenait la rue, et le 1er mai, en liberté depuis un demi-siècle, rassemblait, à Lisbonne, des centaines de milliers de Portugais.

C'était la fête. Grandiose et pacifique. Pacifique ? Certains, notamment les étrangers, en doutaient. Après tout, les mots « révolution » et « danger » n'apparaissaient-ils pas souvent associés ? Aussi de nombreux projets de vacances au Portugal ont-ils été soit ajournés, soit purement et simplement abandonnés. Les hôtels de Lisbonne se sont vidés. En revanche, les pensions les plus modestes ont ouvert leurs portes à des groupes de visiteurs qu'on n'avait jamais aperçus dans ces parages.

Au pas de course

Six ans après mai 68, moins d'un an après la chute d'Allende, voilà que, quelque part en Europe, l'espoir révolutionnaire renaissait. Et bientôt de jeunes Français, Italiens, Allemands se mêlaient aux manifestants qui, chaque jour, défilaient place du Rossio et suivaient au pas de course les blindés du Ralis qui, à la moindre occasion, sillonnaient les rues de la capitale.

De grands noms de la pensée mondiale venaient voir de leurs propres yeux cette *« nouvelle alliance entre le peuple et le mouvement des forces armées »*. Jean-Paul Sartre, par exemple, était reçu en triomphe au siège même du MFA.

Que reste-t-il, aujourd'hui, de cette « Lisbonne la rouge » ? Très peu. Peut-être pas plus que le souvenir. Les pluies hivernales ont effacé les fresques gigantesques qui décoraient les murs de la ville. Les Mercedes, scrupuleusement astiquées, stationnent à nouveau devant les boutiques de luxe. Les hôtels privés de la Lapa retrouvent leur élégance. Les boîtes de nuit de l'Estoril et du Cascais revivent. Dans les salons, les smokings et les robes longues réapparaissent.

Le long des avenues de la Liberté et de la République — les grands axes de la ville — les petits immeubles du début du siècle sont démolis et cèdent la place aux tours qui abritent les administrations des grandes sociétés. Des débris s'accumulent place Duque-de-Saldanha, la fièvre de la révolution n'ayant pas épargné le théâtre monumental de deux mille places, considéré comme un des exemples les plus expressifs de l'architecture salazariste.

Les panneaux publicitaires annoncent la modernisation des installations de telle ou telle banque, de telle ou telle compagnie d'assurances étrangère. La législation de 1975 qui interdisait la création de banques et de sociétés d'assurances privées vient d'être abrogée. Résultat : le démantèlement de plusieurs entreprises publiques de ce secteur s'amorce et la haute finance portugaise et étrangère s'apprête à prendre la relève.

En dépit du prix de l'essence (presque 6 F le litre), la circulation est dense et extrêmement difficile dans les rues étroites de la ville. Les restaurants d'affaires se multiplient. On y mange à 200 F par tête. Qu'importe, tout cela passera en notes de frais !

Quatre étoiles

Situés autour du parc Edouard-VII, les hôtels quatre étoiles affichent souvent complet. Aucune trace des « années folles » de la révolution. Délaissés par leurs clientèle habituelle, tous ces palaces avaient été pris d'assaut par des milliers de rapatriés de l'Angola et du Mozambique, logés à Lisbonne aux frais de l'État.

Sous le regard à la fois impuissant et méprisant du portier, des enfants déchaînés poussaient sans égard les portes à tambour. Maculées, les moquettes ; troublée, l'atmosphère feutrée des salles de restaurant. Vexé, l'échanson proposait du vin ordinaire et le chef préparait des repas on ne peut plus rudimentaires. Menu unique : soupe et poisson bouilli, pas nécessairement frais. Car les commensaux se contentaient de peu. Et le gouvernement ne payait pas les grillades et les sauces piquantes.

Peu à peu, les rapatriés sont partis dans les villages de l'intérieur. Profitant de crédits mis à leur disposition par la banque nationalisée, ils ont ouvert de petits commerces, acheté des propriétés agricoles et finalement refait leur vie.

Les hôtels de Lisbonne, eux aussi, ont repris la routine. Murs retapissés, moquettes remplacées, peintures refaites, ils attendaient les effets de la « normalisation » politique. Effets qui ne se sont pas fait attendre. A partir de 1977, les multinationales ont redécouvert Lisbonne comme lieu de rencontres, de colloques ou de congrès. La sagesse politique redevenait de mise. De plus, le ciel de la ville n'avait jamais cessé d'être bleu.

L'organisation, en 1983, d'une exposition sur « Le Portugal des découvertes et l'Europe de la Renaissance » devait être le prétexte d'un renouveau du culte de l'histoire. Sous le patronage du Conseil de l'Europe, les murs du monastère des Jeronimos et de la tour de Belem, chefs-d'œuvre de l'art manuélin (sorte de gothique portugais décoré de motifs maritimes) ont été entièrement ravalés. La Casa dos Bicos, réplique portugaise de la Casa de los Picos de Ségovie et du Palazzo dei Diamante de Ferrare, a subi des travaux importants en vue de la reconstitution de son aspect originel. Les *azulejos* et les tailles dorées de la Madre de Deus, belle église du seizième siècle, ont été restaurés.

JOSÉ REBELO.

(Lire la suite page IV.)

Galops français

Un guide indispensable.

LA France équestre en un volume ! Quel est le cavalier qui n'a, un jour ou l'autre, souhaité disposer d'un tel document ? *Réalisé* par Karine Devilder (qui a longuement pratiqué la compétition équestre avant de collaborer à une revue spécialisée), publiée aux Editions Lavauzelle sous le titre : *Guide officiel du cavalier 1984*, il est aujourd'hui à la disposition du public auquel il offre, en près de 500 pages, une mine de renseignements.

On y trouve d'abord une liste – établie par départements – des centres équestres de l'Hexagone. Un tableau synoptique très simple et très clair permet de situer chacun d'eux et, d'un seul coup d'œil, de connaître le nombre de poneys et de chevaux disponibles, les installations dont il dispose, les disciplines et activités proposées, les possibilités d'hébergement offertes, etc. S'y ajoute une liste complémentaire de structures équestres. Au total, près de 2 000 adresses.

Plus loin, les différentes disciplines équestres, (l'attelage, la randonnée, le raid d'endurance, le concours hippique, le dressage, le concours complet, l'équitation sur poneys, le polo, la voltige, la vénerie) sont présentées avec précision. Organisation administrative, manifestations sportives, qualités nécessaires au cheval et au cavalier, diplômes, etc., tout y est, accompagné d'adresses et de titres de livres « à lire ».

La formation du cavalier *n'est pas oubliée. Quand*, comment, où débuter ? Par quelle méthode ? Quels examens passer ? Comment acheter un cheval ? L'entretenir ? L'assurer ? Chacune de ces questions trouve sa réponse, claire et concise. Avec, en prime, un petit lexique des principaux termes équestres, et vingt pages d'adresses utiles qui faciliteront les démarches et les contacts.

On peut regretter cependant que certains sujets n'aient été que survolés, tels que l'alimentation du cheval, traitée en deux pages, ou les métiers du cheval, dont quatre seulement sont rapidement décrits. Il est vrai que chacun d'entre eux pourrait faire l'objet d'un livre... A noter, enfin, l'omission de certains organismes tels que la Fédération des randonneurs de France ou l'Association française d'équitation américaine, pour ne citer qu'eux. Serait-ce dû au fait que ce guide a été réalisé sous l'égide de la Fédération équestre française ? Reste un guide indispensable pour tous ceux qui veulent en savoir plus sur l'équitation et le cheval.

J.-F. BALLEREAU.

● ***Le Guide officiel du cavalier 84*, Karine Devilder. Editions Lavauzelle, 98 F.**

Partir

Printemps à Jersey

Revoir Jersey. Mini-voyages au départ de Paris avec forfait avion-séjour (deux nuits en *demi-pension) à partir de* 1 750 F. La compagnie Jersey European Airlines vient d'annoncer la mise en service, entre Roissy et l'île anglo-normande, de deux vols quotidiens en semaine.

● **Maison du tourisme de l'île de Jersey, 19, boulevard Malesherbes, 75008 Paris.**

Périple en Equateur

Bogota, Quito et Cuenca. Le marché indien d'Otavalo et les *sites incas des Andes.* Onze jours en Equateur. Prix : 12 200 F au départ de Paris. A partir du dimanche 29 avril.

● **Brochure « Jet Tour », dans** *toutes les agences de voyages.*

Skier dans les Pyrénées

Prix choc à la station de Font-Romeu (Pyrénées-Orientales) avec un forfait ski de fond de 140 F par semaine. Luchon propose une « université des neiges » ouverte au troisième âge et propose aux débutants *d'apprendre à skier en une semaine*, à partir de 1 226 F tout compris.

● **Maison des Pyrénées, 15, rue Saint-Augustin, 75002 Paris. Tél. : 261-58-18.**

A Corinthe

La porte du Péloponnèse. Sites archéologiques et mer *toujours bleue. C'est à Corinthe*, à quelque 80 kilomètres d'Athènes. Une semaine (avion + séjour en demi-pension) 2 660 F au départ de Toulouse.

● **Voyages Fram, 1, rue Lapeyrouse, 31008 Toulouse. Tél. : (61) 23-11-70.**

Au pays d'Erick le rouge

Montagnes et fjords d'Islande. De Reykjavik à Borgarfjordur. Glaciers, sources chaudes et souvenirs vikings garantis. Une belle balade entre les glaciers et les fermes aux toits de tourbe. Huit jours à partir du 1er juillet. Prix au départ de Paris : 7 700 F (au départ de *Luxembourg* : 7 450 F).

● **Voyages Agrepa, 42, rue Etienne-Marcel, 75002 Paris. Tél. : 508-81-50.**

Une butte à Montmartre

DANS la collection « Paris *et ses quartiers* », M. Jean-Marc Leri, conservateur à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, vient de consacrer un important et bel ouvrage à Montmartre, ce territoire couronné par le panache blanc du Sacré-Cœur dont Clemenceau fut maire.

Les origines de Montmartre, large enclave parisienne qui couvre le XVIIIe arrondissement et une partie de IXe, remontent loin dans le temps, puisque la tradition a voulu que saint Denis, son premier évêque *décapité vers l'an 250, ait des*cendu ce qui est actuellement la rue des Martyrs, en portant sa tête entre ses mains.

C'est au XIIe siècle que fut fondée en haut de la Butte une abbaye de bénédictins dont la juridiction s'étendait, jusqu'à la Révolution, tout le long des pentes de *ce qui est maintenant* le IXe arrondissement et dont il ne reste que quelques jardins connus et inconnus comme ceux, par exemple, de la rue de la Tour-des-Dames, plaque tournante au XIXe siècle de la *Nouvelle Athènes.*

Mais Montmartre, ce n'est pas seulement *l'Histoire*, c'est aussi la petite histoire populaire, *bohème* et bourgeoise d'une partie de Paris où l'on retrouve à chaque pas les fantômes de ceux qui, de Toulouse-Lautrec à Picasso, de Berlioz à Darius Milhaud, de Rodolphe Sales à Max Jacob, peuplèrent les avenues, les rues, les maisons dont certaines subsistent encore dans des parcs mélancoliques, le long des escaliers qui montent à l'assaut du Sacré-Cœur.

Sacré-Cœur : il faut lire, dans l'ouvrage de M. Léri, toute l'histoire de cet édifice élevé après 1870 par Abadie, dont la *construction souleva une vérita*ble tempête. Ce n'est là qu'un des aspects de ce livre remarquablement documenté et abondamment illustré dont M. Yvan Christ, *dans son* introduction, écrit : *« Qu'il est grave et léger, à l'image de cette singulière colline où l'on n'a jamais cessé de s'amuser, constante séculaire que le XXe siècle ne semble pas du tout à la veille d'interrompre. »*

ANDRÉE JACOB.

● ***Montmartre*, 308 pages, illustrations noir et couleur. Ed. Henri Veyrier, 35×25 relié. *320 F.***

Bretons, Cévenols et Alsaciens

IL *n'y a pas si longtemps* le voyage en France était *mal porté. Parlez-nous de* la Grèce, de l'Italie, de l'Espagne mais surtout pas des chemins bretons, cévenols ou alsaciens. Puis le technique aidant, et le portefeuille mieux garni, les touristes français prirent la route des Indes, filèrent vers les Amériques, se baignèrent dans les mers du Sud, chaudes et bleues. Mais la crise est là. Adieu lagons. Au revoir Japon. Bonjour l'Hexagone. « *Le problème n'est donc plus de partir mais de rester. De choisir de rester en France, par exemple. Pour la visiter, la voyager, comme disaient les anciens compagnons du devoir. Et la voyager autrement... Bref devenir ou redevenir l'explorateur de son propre pays* », écrit Jacques Lacarrière dans la présentation du nouveau guide « Hachette France 1984 », qui vient de paraître. Un guide bleu qui est devenu rouge...

Divisé en vingt-huit régions touristiques, ce guide décrit 8 000 *sites, révèle plus de* 100 circuits illustrés par des cartes et indique, ville par ville, hôtels, terrains de camping, gîtes ruraux et restaurants. Pour tous les goûts, pour toutes les bourses. Une innovation : chaque chapitre consacré à une région présente une page réservée à l'Histoire et une autre à l'architecture rurale. Le « pays » parcouru n'a donc plus de secrets pour le visiteur.

Une trouvaille : pour chaque région des « idées de week-end » et des paragraphes attirant l'attention sur les « spécialités » locales : l'Armagnac, les industries du cuir, les tours à signaux, la table auvergnate ou les églises pisanes. Un regret : aucun répertoire thématique ne figure à la fin de l'ouvrage. Mais les responsables de ce guide ont promis de remédier à cet *oubli dans l'édition 1985.*

JEAN PERRIN.

● **Guide « Hachette France 1984 ». Prix 89 F.**

Fin de nuit au « Jamaica »

Prostituées, marins et beaux esprits.

AUTREFOIS, il y avait partout un café, véritable institution à Lisbonne. On y commandait un express et on y bavardait. On y discutait politique. En sourdine, bien sûr, car on se méfiait des oreilles indiscrètes. Le café servait également de lieu de rassemblement aux musiciens, aux poètes, aux comédiens. On y écoutait le récit de celui qui arrivait, émerveillé, de Paris, de Londres ou de Rome.

Malheureusement la plupart des grands cafés ont aujourd'hui cédé la place à des agences bancaires. Leurs anciens propriétaires expliquent que l'affaire n'était plus rentable. Les cinémas, les théâtres, les sièges des partis et, surtout, les bars offraient, il est vrai, d'autres centres d'intérêt.

Indifférents à la mode, quelques-uns de ces anciens cafés maintiennent pourtant leurs portes ouvertes. Le Martinho da Arcada, par exemple. Situé au Terreiro do Paco – une des plus belles places de la capitale, ouvrant directement sur le Tage, – il est le point de rencontre des fonctionnaires qui y achèvent une journée de travail, plus ou moins remplie, au ministère des finances, de l'agriculture ou du logement.

Le tour des cafés peut servir aussi de *prétexte* pour découvrir la Lisbonne du XVIIIe siècle, *un ensemble de rues entièrement reconstruites après le tremblement de terre de 1755.*

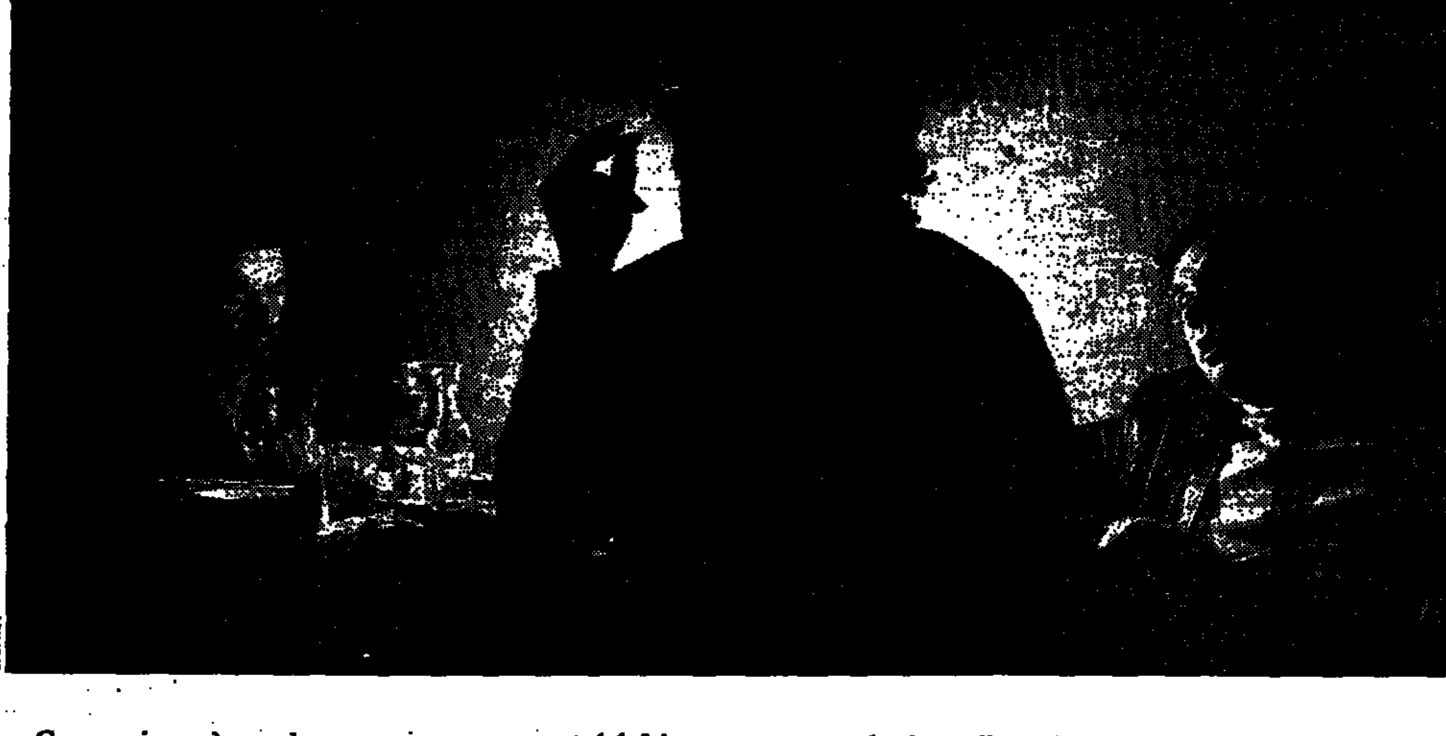
En quittant le Martinho da Arcada, on peut prendre la rua Augusta, tourner à gauche en suivant les rails des tramways jusqu'à l'entrée de la rua Nova do Almada, qui mène jusqu'à la rua Garrett. Attention, cela monte. Comme tant d'autres grandes villes européennes, Lisbonne se vante d'avoir été bâtie sur sept collines... Avant d'arriver au bout de la rua Garrett, on trouvera, à droite, le café Chiado – à ne pas manquer. On y perçoit la présence, toute proche, des écoles supérieures des beaux-arts.

On gagnera ensuite, le jardin de S. Pedro de Alcantara, qui offre un des meilleurs points de vue sur Lisbonne. A deux pas, le Solar do Vinho do Porto propose toutes les variétés de ce nectar.

En descendant la Calcada da Gloria, extrêmement raide, on aboutit à la Praca dos Restauradores. Il faut alors prendre la direction du Rossio et entrer dans le café Nicola. Pas très gai comme ambiance (couleurs sombres, clientèle âgée, en majorité masculine), mais c'est ici que le poète Bocage réunissait ses amis pour exalter la révolution française, *chanter la liberté*, « mère du génie et du plaisir », et faire l'éloge de Bonaparte, « le nouveau rédempteur ».

Si l'heure du dîner approche, on peut y commander un steak accompagné d'une sauce fameuse à Lisbonne. On peut également traverser la place, s'engager dans la rua das Portas de Santo Antao et choisir un des nombreux restaurants qui s'y trouvent. Les crustacés abondent. Mais, en dépit de la proximité de la mer et de la faiblesse de l'escudo, langoustes et crevettes y sont plus chères qu'à Paris.

Parmi les restaurants de luxe, le numéro un est sans doute le Tavares, qui donne sur la rua da Misicordia, à une centaine de mètres du café Chiado. On y paie au prix fort les lambris dorés. Alors pourquoi ne pas s'enfoncer dans les petites rues du Barrio Alto ? Voilà un quartier typique où le linge pend aux fenêtres et ou abondent les *tabernas* pour ceux qui, tout bêtement, veulent boire un verre. Pendant l'été, l'odeur des sardines grillées y aiguise l'appétit.


GAMMA

Ceux qui, après quelques jours de voyage, éprouveront la nostalgie de la cuisine française suivront les conseils de M. Dillon Corneck, un industriel français qui habite Lisbonne depuis une quinzaine d'années. « *Le seul mérite du restaurant Michel*, estime-t-il, *est d'être situé dans un joli quartier, celui du château de S. Jorge. Le restaurant Pile ou Face est plutôt belge. Mieux vaut aller Aux Armes de Paris, rua Dos Duques de Braganca.* »

Une précision importante : les restaurants ouverts après 11 heures du soir sont rares, mais on peut manger quelque chose de léger dans un des innombrables bars de la ville. Si on veut rencontrer des dirigeants politiques, on choisira le Procopio, dans le quartier d'Amoreiras. Beaucoup de gouvernements y ont été faits ou défaits. Lorsque la situation politique s'agite, Procopio devient le royaume de l'intrigue. La politique règne également au Botequim, situé au Largo da Graca. L'entrée, au nº 79, est très discrète. Il faut sonner. A l'intérieur, le propriétaire ou, encore mieux, sa femme vous fera les honneurs de la maison. Poète, ancienne parlementaire du parti social-démocrate, elle prend, de façon exubérante, la défense des « grandes causes ». Le vote, à l'Assemblée, d'un projet de loi libéralisant l'avortement a provoqué au Botequim des débats passionnés. Mme Natalia Correia y était, évidemment, favorable.

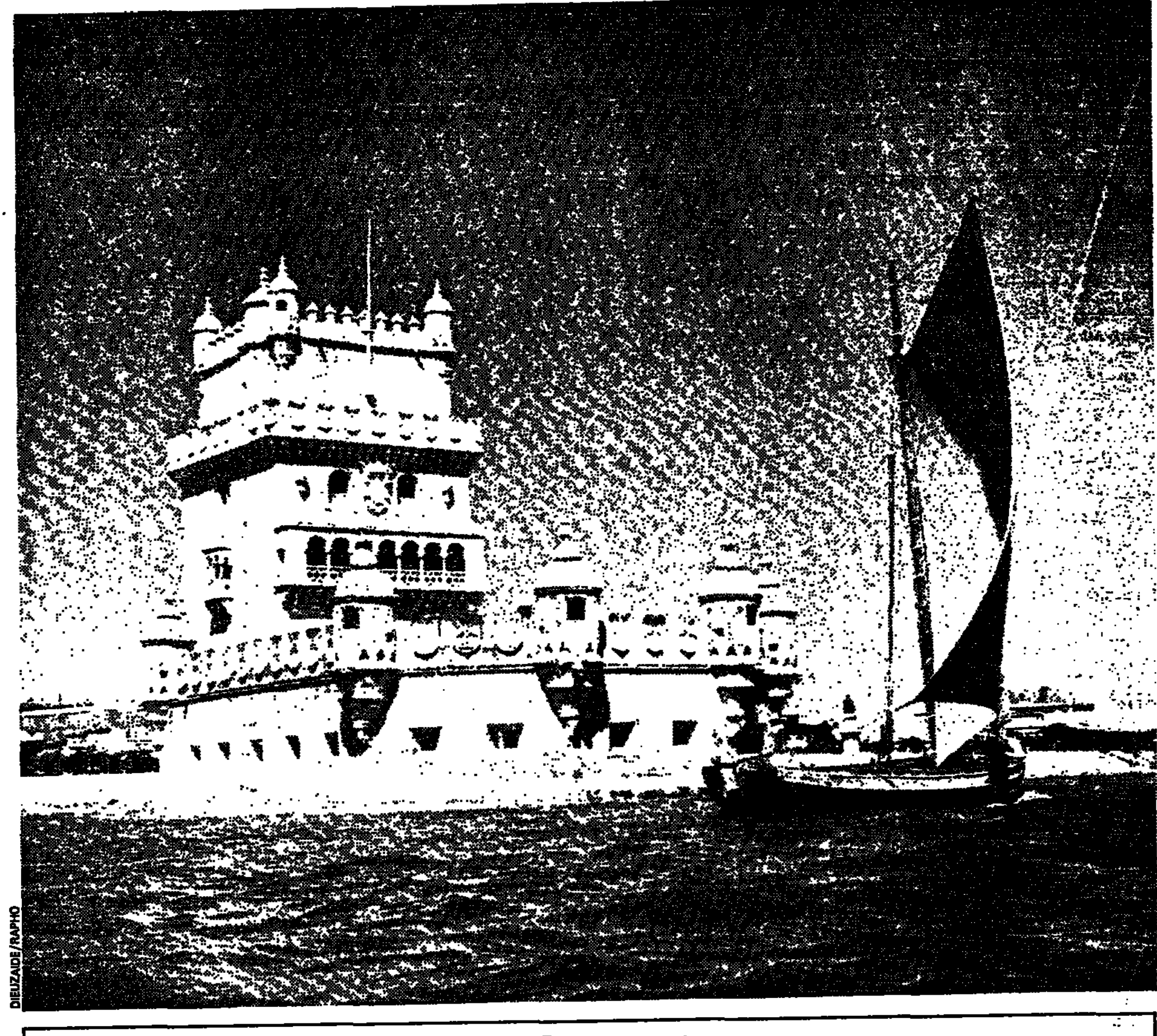
Pour qui désire connaître les dernières nouvelles, l'endroit indiqué est le Snob (178, rua do Seculo), véritable cantine nocturne des journalistes. Cais do Sodre est un quartier de mauvaise réputation, fréquenté notamment par marins et prostituées, découvert un soir par un groupe d'intellectuels de gauche.

C'était en 1975, et le populisme était à la mode. Aujourd'hui encore, le bar Jamaica réunit fraternellement intellectuels, marins et prostituées. Pour ceux qui aiment les émotions fortes, la fête se termine souvent rua de S. Bento, dans le bar A Lontra. A 3 ou 4 heures du matin, l'endroit est plein à craquer. Blue-jeans et smokings y cohabitent. Le gros de la clientèle est constitué par des Cap-Verdiens, mais Noirs et Blancs y sont les bienvenus. Parfois, une discussion plus vive qu'une autre débouche sur quelques coups de poing. Mais ce n'est jamais très grave.

Tourisme oblige : on ne peut aller à Lisbonne sans sacrifier au Fado. Interrogé à ce propos, notre guide manifestera peu d'enthousiasme. « *Le Fado*, observera-t-il, *n'est plus ce qu'il était.* » Il laissera tomber une seule adresse : 8, rua do Meio a Lapa, où se trouve O Senhor Vinho.

Et pour dormir ? Un large choix sur avenida da Liberdade, de la modeste pension à l'hôtel 5 étoiles. Avec un peu de chance, on obtiendra une chambre dans la résidence York House (32, rua das Janelas Verdes), un établissement pas tout à fait dans le centre de la ville, mais au prix fort convenable et au cadre très reposant. Presque en face, l'ambassade de France, l'une des plus belles ambassades de France dans le monde.

J. R.



DIEUZAIDE/RAPHO

(Suite de la page III.)

L'opéra et le ballet ont repris au Théâtre national de San Carlos, lourde bâtisse carrée de la fin du dix-huitième siècle. Faute de subventions de l'Etat, les groupes de théâtre indépendants connaissent en revanche des difficultés accrues. Beaucoup cessent leurs activités. D'autres subsistent péniblement. Deux exceptions cependant : la Cornucopia et le Théâtre de la Commune, qui conservent leurs fidèles.

Côté cérémonial, de grands drapeaux en velours rouge et vert pendent de nouveau aux balcons du palais de Saint-Bento, à l'occasion des visites présidentielles. En novembre 1975, des dizaines de milliers d'ouvriers du bâtiment en colère avaient monté la garde autour de cet ancien couvent, siège de l'Assemblée de la République. Pas de police, mais un service d'ordre organisé par des manifestants contrôlant eux-mêmes l'accès à l'intérieur du palais. Dans l'hémicycle, certains députés avaient craint le pire. Leur « calvaire » devait durer vingt-quatre heures.

Aujourd'hui, seule l'intervention d'un député particulièrement exalté perturbe le climat de tranquillité des longues soirées parlementaires. En février dernier, on y discutait le cas des entreprises qui ne payaient pas les salaires. A l'extérieur, trois à quatre mille manifestants, *tenus à distance* par des barrières métalliques, scandaient les mots d'ordre de leur centrale syndicale. La séance achevée, tout le monde s'est dispersé...

Lisbonne n'est plus le théâtre des grandes concentrations houleuses. Elle donne plutôt l'impression d'une certaine prospérité qui contrarie d'ailleurs toutes les statistiques. Pour percevoir les effets de la crise, il faut prendre le bateau, traverser le Tage et entrer dans les chantiers navals de la Lisnave où cinq mille ouvriers, faute de travail, se croisent les bras. La crise est également perceptible sur le visage des banlieusards qui, à 19 heures, envahissent les gares du Rossio, de Cais de Sodre et de Santa-Apolonia.

Au cours des dernières années, Lisbonne a vu partir un grand nombre de ses familles les plus modestes. La législation sur les loyers, encore en vigueur, ne favorise guère les propriétaires. Aussi les appartements laissés vides sont-ils fréquemment transformés en bureaux. Pour mériter un logement au centre de la ville, il *faut remplir une des trois* conditions suivantes : être étranger, de préférence diplomate ou cadre supérieur, ce qui donne au propriétaire la garantie d'un départ à court terme ; pouvoir supporter un loyer d'au moins trois mille francs, c'est-à-dire environ quatre fois le salaire minimal ; pouvoir verser une somme très élevée, parfois supérieure à cinquante mille francs, à titre d'avance.

Elu à la tête d'une liste de droite, le maire, M. Abecassis, se moque en public de ceux qui l'accusent d'être mêlé à des affaires obscures, en particulier dans le domaine du bâtiment. Têtu, il n'a qu'une idée en tête : faire de Lisbonne une « capitale européenne ». A sa manière, bien sûr.

JOSÉ REBELO.

Les deux portes

TROIS catalogues permettent de faire le tour du Portugal : c'est d'abord Portugatour, une marque au zénith, consacré, comme son nom l'indique au Portugal (les pousadas comme les casinos de Macao !) ; c'est ensuite Jumbo, avec ses formules « vol + auto » ou « vol + hôtel » ou encore « vol + auto + hôtels ou pousadas ». C'est enfin Eurotour, un bien beau catalogue avec un bon choix de programmes, mais que l'on reçoit sans cahier des prix, ce qui limite l'intérêt de l'investigation...

Il semble clair que, quelle que soit la formule, Portugatour se situe, en prix, juste au milieu de la « fourchette » de Jumbo. On choisira donc le premier en haute saison, le second en basse saison. Séjour à Lisbonne, avec 7 nuits au Tivoli Jardim : Portugatour, 3 480 F, Jumbo, de 3 200 à 4 000 F. Le vol + la voiture (base deux personnes), + des bons pour 7 nuitées en *hôtels ou pousadas selon l'itinéraire* : 3 980 F pour le premier, de 3 560 à 4 260 F pour le second, et ainsi de suite.

Le Portugal manque de souplesse. Il faut choisir d'arriver soit à Lisbonne, soit à Faro (la porte de l'Algarve), mais la combinaison des deux n'est pas possible. De même, il faut rendre les voitures de location à leur point de départ et, si l'on veut quitter Lisbonne pour l'Algarve *en poussant par exemple jusqu'à* cette pointe extrême de l'Europe, le cap Saint-Vincent, il faut accepter de faire deux fois les 500 km qui séparent, en moyenne, la capitale, du Portugal méridional.

COLETTE MARAVAL.

sa mémoire de fer

de la grande industrie.

cônes de la cour en tuiles plates de Bourgogne abritaient les *fours de fusion. Par la suite,* la famille Schneider s'installa au château, en 1837, et y résida jusqu'en 1970. A cette époque, l'un des petits cônes fut converti en théâtre, l'autre en chapelle privée. L'aspect actuel du château est le fruit des somptueux remaniements effectués par Eugène II-Schneider, au début de ce siècle.

Depuis 1972, les bâtiments du château abritent le siège de l'Écomusée de la communauté urbaine. Machines, objets techniques divers *et documents y* sont soigneusement conservés et exposés. On remarquera, en particulier, une très belle maquette animée d'un ancien atelier d'usine. Les collections présentées ont ceci d'original qu'elles sont composées, pour l'essentiel, de dons et de prêts faits par les habitants de la région, chacun mettant ainsi à la disposition de tous un patrimoine commun.

Face à l'Écomusée, au fond de la vallée des Riaux – c'est-à-dire des ruisseaux, – l'atelier des grues et des locomotives, élevé en 1840, est en cours de restauration, et le visiteur devra donc se contenter, pour le moment, d'un simple coup d'œil extérieur.

Surplombant la vallée des Riaux et l'Écomusée, une petite route escarpée conduit à travers bois à la cité de la Combe des mineurs. Édifié en 1826, par les Anglais Manby et Wilson, cet ensemble de quatre bâtiments en briques rouges, groupés en longueur parallèlement à la pente du terrain, est encore habité par une quinzaine de familles. L'allure générale de la cité trahit ses origines britanniques. Les curieux pourront, s'ils le désirent, poursuivre par la promenade des crêtes : elle offre le tableau du Creusot contemporain et celui du Creusot historique où l'habitat était regroupé autour des lieux de travail.

Un conseil : ne quittez pas la ville sans aller vous « recueillir » au pied de la statue du grand capitaine d'industrie que *fut Eugène I-Schneider et* passer devant le gigantesque marteau-pilon – unique au monde – de 1 300 tonnes. Cet ancêtre des presses hydrauliques est depuis 1969 érigé comme monument, symbole des temps héroïques !

A proximité du Creusot, le vénérable canal du Centre, aujourd'hui presque bicentenaire, relie la Saône à la Loire. De Chalon à Digoin, ses 120 kilomètres et ses quatre-vingt et une écluses ont assuré le succès de l'entreprise Schneider qui se trouvait à l'écart des voies naturelles de passage. Une route champêtre, que les automobilistes ont désertée pour emprunter la voie express, permet de longer le canal en direction de Blanzy et de Montceau-les-Mines : nous *vous conseillons de la suivre...*

Blanzy est la première étape minière du voyage. C'est en *pleine cité ouvrière que le mu*sée de la mine, une autre antenne de l'Ecomusée, s'est installé. Une association de bénévoles, travaillant ou bien ayant travaillé naguère aux houillères, explique et commente la vie et le métier du mi*neur d'antan. Une machine* à vapeur d'extraction, des wagonnets ainsi que divers outils et un chevalement entourent le puits de mine désaffecté. N'hésitez pas à vous faire conter l'histoire passée et présente de ces machines !

Au site minier de Montceau, point d'endroits véritablement spectaculaires d'emblée. Mais une impression d'ensemble lentement se définit au gré du regard attentif qui débusque mille formes et couleurs curieuses. Tel ce repli de terrain qui révèle au visiteur la nappe d'eau bleu turquoise d'une exploitation de mine à ciel ouvert abandonnée, transformée peu à peu en lac artificiel. Tel encore le noir métallique des charpentes de puits qui se détache sur fond de ciel rouge et feu. Partout la présence de l'architecture minière : ateliers, bureaux, maisons de cadres et d'employés, cités ouvrières aux noms évoquant la campagne toute proche (Alouettes, Bois-du-Verne, etc.), chevalements de puits. Un immense bâtiment à nef se dresse au bord du canal : il s'agit du grand lavoir à charbon situé au puits de Chavannes.

Son ossature métallique et ses verrières en font une sorte de cathédrale industrielle vouée au culte du fer, du feu et de la terre. Pendant que les mariniers surveillent le chargement de leur péniche, des enfants s'amusent sur le quai sans prêter attention au travail routinier qui s'accomplit à deux pas d'eux... Les cités ouvrières sont disséminées un peu partout sur le territoire des communes de Montceau et de Blanzy. Des routes à travers la campagne mènent aux cités-jardins. Ces petites maisons entourées d'un are de terrain se sont avérées être l'instrument pédagogique capable de transformer le paysan bourguignon en ouvrier « modèle ». En revêtant le soir la veste bleue du paysan, l'ouvrier des houillères retrouve les gestes séculaires de ses ancêtres penchés de tout temps sur cette terrre bourguignonne.

Dans le lointain, on aperçoit la cheminée de la centrale thermique Lucy III, dont la hauteur dépasse la centaine de mètres, ainsi que les chevalements des puits d'Arcy. A Montceau même, « la Maison d'école », dernière antenne de d'Écomusée du Creusot, présente une rétrospective de l'histoire de l'école, depuis Jules Ferry jusqu'à nos jours.

CHRISTIAN CLERC-GIRARD
ARIANE REBOURS.



S. DOUVENIN

« Une cathédrale industrielle vouée au culte du fer, du feu et de la terre. »

Visites

● **L'ECOMUSÉE DU CREUSOT.** – Entrée gratuite tout au long de l'année. Ouverture de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures en semaine ; de 14 à 18 heures, le samedi et dimanche. Fermeture le lundi.

Les sous-sols du château de la Verrerie abritent la bibliothèque technique la plus importante de France (soixante-dix mille ouvrages). Excellente retraite studieuse à l'usage des ingénieurs ! Téléphone : (85) 55-01-11.

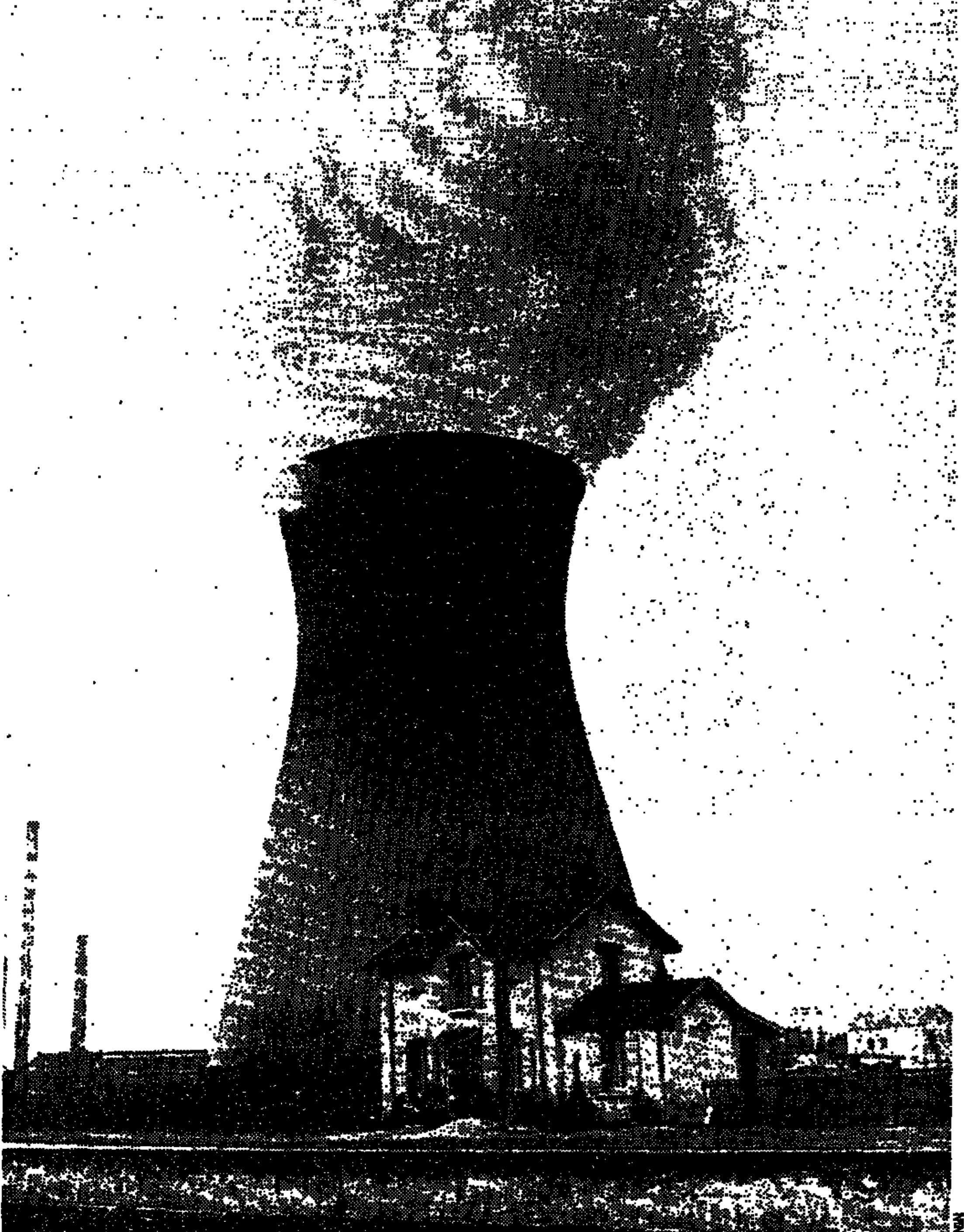
LA MAISON DU CANAL, à Ecuisse. – Ouverture le dimanche de 14 à 18 heures. En semaine, adressez-vous à Mme Ballery, l'éclusière, elle vous ouvrira gentiment les portes de l'antenne de l'Ecomusée. Téléphone : 78-90-88.

● **LE MUSÉE DE LA MINE, à Blanzy** : le bénévolat rend difficile l'ouverture permanente et régulière du musée. Il est donc nécessaire de téléphoner au préalable à M. Janniaud : 57-32-25.

● **LA MAISON D'ÉCOLE.** – Ouverture le dernier dimanche du mois de 14 h 30 à 18 h 30. Les autres jours, téléphonez au 57-13-41 ou au 57-27-63 et demandez Mme Regnier.

La Bourgogne et

Voyage chez les témoins



B. DOUVENIN

IL suffit de passer les monts du Morvan et c'est tout de suite l'aventure. Une aventure d'un genre particulier : l'aventure industrielle, celle du fer et du charbon, qui a laissé des traces dans le paysage et dans les mémoires des hommes qui l'ont vécue. Aux confins de la Bourgogne méridionale, il est une « autre » Bourgogne que le promeneur amoureux des abbayes, des églises romanes et de gastronomie dédaigne ou méprise trop souvent. *Si vous quittez Autun pour vous diriger vers Cluny et la côte mâconnaise, ne détournez pas votre chemin à la seule vue des panneaux indiquant* « Le Creusot » ou « Montceau-les-Mines ». *L'occasion se présente pour vous d'être un touriste différent.*

Si depuis fort longtemps les pays scandinaves et anglo-saxons se préoccupent de sauvegarder leur patrimoine industriel, la France, en ce domaine, en est encore aux balbutiements. Toutefois, une attitude nouvelle se fait jour dans notre pays : alors que les infrastructures industrielles connaissent de profondes mutations, les objets, les bâtiments (espaces de travail et habitats), les machines, les savoir-faire du passé sont peu à peu crédités d'une valeur affective et esthétique. A cet égard, l'expérience creusotine — pionnière des années 70 — mérite bien qu'on s'y arrête.

La communauté urbaine du Creusot-Montceau-les-Mines *propose au visiteur un voyage à* travers les vestiges de ce dix-*neuvième siècle qui a vu naître* la grande industrie. Promenade *sentimentale en des lieux parfois modestes mais d'où peut surgir à tout moment une* étrange poésie née du mariage *inopiné de deux réalités distantes* : celle de la ville et de la campagne, de l'ouvrier et du paysan. Bien qu'il faille regretter *pour l'instant l'absence sur* le terrain d'itinéraires balisés, *des circuits sont néanmoins* conseillés ; il suffit pour les connaître de s'adresser à l'Ecomusée ou au syndicat d'initiative de la ville du Creusot.

Si ce pays possède une histoire (industrielle), c'est bien grâce à la conjonction de deux facteurs : la région du Creusot, formant une dépression, offrit un passage aisé entre Saône et Loire qui fut utilisé dès la fin du dix-huitième siècle par le canal du Centre. Celui-ci facilita l'exploitation du gisement houiller de Montceau-Blanzy qui, à son tour, permit le développement de la métallurgie au Creusot. La rencontre du charbon, de l'eau et du fer scella la destinée de l'industrie bourguignonne.

« La question de l'industrie est la question du bois » disait-on au dix-huitième siècle. Le bois venant à manquer, le charbon vint à point nommé pour devenir le pain de l'industrie : on vit alors les usines à feu quitter leur voisinage millénaire de la forêt pour celui de la houille. Au début du dix-neuvième siècle, Montceau n'est encore qu'un lieu-dit. Le Creusot, en revanche, a déjà un passé. C'est en 1787 une agglo*mération de près de mille qua*tre cents habitants concentrée *autour des bâtiments de la Fon*derie royale et de la Manufac*ture royale de cristaux. En* 1833, la famille Chagot acquiert la partie de la concession minière de Montcenis s'étendant vers Blanzy. Trois années plus tard, Adolphe et Eugène Schneider *deviennent propriétaires* des installations du Creusot. Désormais l'histoire de la ville se confondra avec celle de *la famille Schneider*, véritable dynastie industrielle et patro*nale qui réglementa l'urba*nisme et la vie sociale, politique et économique. Son règne, de cent vingt-quatre années, prendra fin lors du décès, en 1960, de Charles Schneider.

Au cours du dix-neuvième siècle, on voit la production du fer et du charbon — ces deux *piliers de l'industrie — s'accroître* considérablement pour ré*pondre aux besoins* de nouveaux moyens de transport : *chemins de fer, bateaux à* chaudière...

Nous conseillons au touriste désireux de visiter ces deux villes, modèles-types de la cité de la révolution industrielle française, et qui risque d'être *un peu perdu ou désorienté*, de se rendre, pour commencer, au *château de la Verrerie, au* Creusot, situé près de la place Eugène-Schneider. Ce magnifique édifice qui domine un immense parc tiendra lieu de point de départ de la visite. Le château de la Verrerie tire son nom de la Cristallerie de la reine établie, auparavant, à Sèvres et qui vint s'installer au Creusot, en 1786, près des mines de charbon. Les deux

Les grands déballages de l'âme

Des limites à ne pas dépasser.

C'EST l'heure des grands déballages de l'âme à la télévision. On est loin de la pudeur des sentiments, de la délicatesse du temps des « Femmes aussi » dans les années 70. Les choses dites entre les lignes, se devinaient dans les silences. On apprenait, en même temps que les incertitudes du cœur, une éthique de la communication. Aujourd'hui, on dit tout, on pose toutes les questions. Ménie Grégoire, Anne Gaillard, Pascale Breugnot, sont les trois grandes prêtresses de ces émissions-confesse, de ces émissions-divan, à cheval entre le reportage, l'analyse, les jeux du cirque.

Tous les soirs, depuis bientôt un mois, Ménie reçoit sur FR 3. Qu'il est loin le temps où, à RTL, la grande « Pythie » faisait scandale, créait l'événement, bousculait les structures mentales, en introduisant pour la première fois à la radio la sexualité, la confidence, l'intimité. C'est à peine aujourd'hui si l'on a remarqué l'émission.

23 h 15, petite musique de Léo Ferré, *Avec le temps... ;* générique, gros plan sur Ménie Grégoire. Cheveux lisses, pas une ride, pas un pli, Ménie arbore un sourire-masque et commence un petit speech de présentation : *« C'était une femme... elle pleurait au téléphone... elle avait perdu sa petite fille et elle coulait vraiment » ;* ou *« elle m'a bien étonnée puis elle m'a bien tourmentée quand elle m'a dit : je fais la manche avec mon bébé »...* La caméra recule. Ménie est assise face à l'autre personne dans l'ombre. Entre les deux, un vase de fleurs artificielles.

Ménie Grégoire a retrouvé quelques-uns de ceux qui l'avaient appelée au secours il y a dix ans. Tentatives de viol, d'assassinat, fugues, drogues, alcool, mort d'un enfant, vies gâchées, impasses : Ménie était là, la France retenait son souffle. Elle a voulu renouer ce lien si fort, savoir ce que chacun était devenu, comment il s'était adapté. Pour préserver l'anonymat – et protéger l'entourage, – Ménie a pris beaucoup de précautions. Les gens sont filmés à contre-jour, les voix ont été changées comme les coiffures, les noms, les lieux. Cela gêne un peu mais c'est par respect après tout ; et c'est bien. Le problème est que la caméra est rigide (on a vu la difficulté mieux contournée dans l'émission sur l'inceste, ou plus récemment sur les filles mères en foyer), l'entretien guindé. Ménie, l'amie, la sœur, est devenue une maîtresse de maison bien éduquée. Elle fait penser à ces grandes bourgeoises en visite, qui compatissent, bardées de principes : *« Ma pauvre dame », « Mon pauvre petit, mais c'est terrible ce que vous dites », « C'est pas sérieux, quand même, de se suicider avec deux enfants ». « Vous croyez qu'il est capable de se marier ? »* (à propos d'un fils déserteur, marginal), pour conclure : *« Je vous embrasse ». « Des histoire comme vous, je voudrais que ça n'existe pas ».* Ménie transforme les témoignages les plus durs, les plus difficiles, les plus brûlants en une *sorte de roman-photos à cheval entre la Semaine de Suzette* et le roman pour quai de gare.



Anne Gaillard.

Le contraire d'Anne Gaillard, qui décape, interroge sans relâche, décortique, démonte les mécanismes, les défenses. On doit à sa hargne entêtée, à ses questions sans fard, quelques-unes des meilleures émissions à la télévision sur la réalité des homosexuels, des travestis, des nains ou des enfants battus. Anne Gaillard, comme Pascale Breugnot, prend les *gens en* adultes. Exigeante, elle les bouscule, les pousse dans leur dernier retranchement. L'émission y gagne en vérité crue, mais les interviewés ?

L'émission qu'elle a réalisée sur les divorcés il y a quelques semaines pose toutes sortes de questions graves. Dans la volonté de faire dire à tout prix – dans cet acharnement à dévoiler – Anne Gaillard a déballé des choses lourdes. Le pouvait-elle ? A quel moment passe-t-on de la douleur montrée (et partagée) à la *douleur mise en spectacle ? Quelle est la* limite entre le besoin d'expression et de communication et l'exhibitionnisme et son pendant, le voyeurisme ? Entre la pudeur bousculée et le témoignage quasi arraché dans l'émotion ? A quel moment aussi commence l'intrusion dans la vie d'autrui ?

Deux exemples. La scène où Anne Gaillard interroge une femme en larmes. Arrive le mari qui n'habite plus chez elle, qui l'a quittée. On est d'abord ému, en *sympathie, au cœur de cette souffrance* qu'on appréhende san jugement. Puis, peu à peu, la scène devient pénible ; les questions humiliantes pour la femme, tournent à l'interrogatoire, et l'on assiste à une sorte de jeu cruel, au spectacle de la souffrance (presque) en direct, provoquée par une journaliste meneuse de jeu, qui de témoin change de rôle, intervient dans l'action, provoque un psychodrame très intéressant. Mais pour qui ? Pour nous, une tranche de vie bien saignante. A quel prix ?

On nous dira que les gens sont adultes, responsables. On ne se fait pas filmer sans le savoir. Ils peuvent s'opposer à la diffusion d'une séquence, ils ne l'ont pas fait. Qu'est-ce qui les a poussés à témoigner d'eux-mêmes, à se confier, à se montrer ? C'est leur responsabilité qui n'esquive pas celle du meneur de jeu.

Les ondes de choc peuvent aller plus loin que prévu. Qui saura ce que le témoignage public de leur mère accusant son mari de l'avoir violée jadis aura été pour les deux jeunes filles, quel traumatisme ? L'émission sur les divorcés a déclenché des réactions très vives parmi ceux qui y avaient participé. L'un d'eux, Jean Sur a écrit à la Haute Autorité, accusé Anne Gaillard d'avoir *« ravivé cruellement des souffrances »,* dénoncé *« l'implacable interrogatoire des adolescentes »* qui, dit-il, sont très perturbées – suite à la diffusion de l'émission. Là encore, on s'étonne que les parents aient laissé faire. Là encore, on pose la question au journaliste. Peut-on toucher à des enfants ? Peut-on prendre le risque seulement ? Ne faudrait-il pas s'entourer de médecins et de psychologues pour ce genre d'émission qui joue si profondément sur les affects des gens ? Même question à Pascale Breugnot pour son premier « Psy show », qui mettait en scène un couple séparé par un problème d'éjaculation précoce du mari. Même avec des précautions, même l'enfant aidé d'un psychologue, peut-on savoir, contrôler le choc ?

A l'heure où l'on entre de plus en plus dans l'ère des médias, de la communication, il faut réfléchir d'urgence à ce qui est en question. Dans cette volonté et ce besoin croissants de faire de la télévision un des interlocuteurs de la vie quotidienne, de développer l'interactivité, de témoigner de la vie, quelles sont les limites à ne pas dépasser ? Sous couvert d'information, de thérapie, de « grandes communions », on peut transformer les gens en cobayes, sacrifiés sur l'autel de notre curiosité. Derrière le but avoué de pousser les gens à parler franchement de leurs problèmes se cachent peut-être d'autres motivations plus obscures, aussi obscures que celles qui couvent dans le désir de l'autre de se montrer, et pour le spectateur d'écouter. Quand, où, commencent les rapports ambigus, les dérapages, les glissements ? Questions fondamentales, qui vont au-delà de la télévision. Il s'agit du regard que nous jetons sur nous-mêmes, sur les autres, sur la vie.

CATHERINE HUMBLOT.



Vu pour Vous

Réservé aux jeunes

● « Presse-citron », chaque soir, du lundi au vendredi, TF 1, 18 h 20 (10 minutes).

Le lundi 19 mars, TF 1 – par l'entremise de l'unité de programme des après-midi que dirige Marc Briones – inaugure un rendez-vous quotidien aux jeunes de la tranche d'âge 10-16 ans. « Presse-citron » se veut un vidéo-journal, réalisé avec les moyens techniques de la production, conçu et réalisé par une équipe jeune, reflétant surtout les centres d'intérêt de leur âge. *« Il s'agit d'installer une communication avec ce créneau jeune qui n'existe pas encore,* explique Marc Briones, *notamment en laissant le maximum d'initiative à des « amateurs » de l'audiovisuel comme on en trouve, par exemple, dans les radios locales privées. »* Bref, les « branchés » devraient faire la loi.

Les conditions de tournage, elles aussi, sortiront de l'ordinaire : pas (ou très peu) de travail en studio, plus de présentateur assis mais des « infos » données dans des lieux *insolites. « Presse-citron » veut faire « bouger* les électrons » ! Comme on le voit, le projet est ambitieux. Trop ? *« On verra bien,* ajoute M. Briones, *et on en tirera les conséquences. »*

C.D.

Une pervenche en BD

● « Marie Pervenche », les jeudis à partir du 22 mars à 20 h 35 (90 minutes chacun).

A partir de cette série télévisée – et compte tenu de la récente grève des routiers qui a ruiné leur image de marque – Max Meynier sera peut-être tenté de lancer une *nouvelle* émission *intitulée* : « Les pervenches sont sympas ». Dans un style bon enfant, *« bien de chez nous »,* comme aurait *dit Jean Nohain, Claude Boissol a réalisé ce* scénario imaginé par Paul Andreota et accepté *par...* Jean-Louis Guillaud pour TF 1, il y a trois ans. (Notons au passage, le délai imparti pour qu'un projet d'émission devienne réalité...)

Marie Pervenche (Danièle Evenou), modeste virtuose du carnet à souche, simple contractuelle parisienne parmi d'autres, est entraînée dans des aventures qui déconcertent son supérieur direct, le commissaire Lavedant (Christian Alers), ainsi que son mari (Xavier Saint-Macary). Celui-ci fait preuve d'une patience digne d'éloges, même lorsqu'il arrive à Marie de disparaître pendant deux jours – mission secrète – pour « pénétrer » une mystérieuse filière *argentine. Tout ça traité à la manière d'une* bande dessinée, sans prétention mais sans complexe.

Marie Pervenche marque aussi la rentrée de Danièle Evenou, en congé sabbatique de petit écran depuis huit ans : sa condition de femme mariée l'empêchait de travailler. *« Incroyable mais vrai »,* comme dirait Jacques Martin.

CLAUDE DURIEUX.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier

■ À voir
■■ Grand film

DIMANCHE 18 MARS

■■ La Poursuite impitoyable

D'Arthur Penn (1965). Avec M. Brando, J. Fonda, R. Redford. TF 1, 20 h 35 (120 mn).

■■ Crime et châtiment

De Pierre Chenal (1935). Avec H. Baur, P. Blanchar, M. Ozeray. FR 3, 22 h 30 (105 mn).

LUNDI 19 MARS

■ Le Cygne

De Charles Vidor (1956). Avec G. Kelly, A. Guinness. TF 1, 20 h 35 (110 mn).

■■ La Chambre verte

De François Truffaut (1977). Avec F. Truffaut, N. Baye. FR 3, 20 h 35 (90 mn).

MARDI 20 MARS

■ Le Feu follet

De Louis Malle (1963). Avec M. Ronet, J. Moreau. A2, 20 h 40 (110 mn).

Les Routes du Sud

De Joseph Losey (1977). Avec Y. Montand, Miou-Miou, L. Malet. FR 3, 20 h 35 (95 mn).

MERCREDI 21 MARS

■ Au fil du temps

De Wim Wenders (1975-1976). Avec R. Vogler, H. Zischler. FR 3, 22 h 40 (170 mn).

VENDREDI 23 MARS

■ Ecce Bombo

De Nanni Moretti (1978). Avec N. Moretti, L. Sastri. A2, 23 h 05 (100 mn).

Samedi

17 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.45 TF 1 Vision plus.
10.20 Télé-forme.
10.45 La maison de TF 1.
11.50 *Bonjour, bon appétit :* Soupe aux huîtres et huîtres gratinées. Magazine de Michel Oliver.
12.20 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.35 Amuse-gueule.
14.05 Série : Pour l'amour du risque.
14.55 Variétés : Eddy Mitchell à l'Olympia.
15.35 C'est super.
15.55 Dessin animé : Capitaine Flam.
16.20 Casaque et bottes de cuir. Magazine du cheval et du sport hippique.
16.50 Série : Molière pour rire ou pour pleurer.
17.45 Trente millions d'amis.
18.15 Micro-puce. Le magazine de l'informatique. *Les réductions d'emplois et l'informatique, les micro-ordinateurs et les PTT.*
18.30 Auto-moto.
19.05 D'accord pas d'accord, magazine de l'INC.
19.15 Émissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du loto.
20.35 Au théâtre ce soir : Nina. D'A. Roussin, mise en scène J.-L. Cochet, avec J. Sereys, L. Velle, G. Pollet, R. Varte et Y. Marchand. Réal. P. Sabbagh. *Un homme, résolument décidé à tuer l'amant de sa femme, rencontre un personnage fort séduisant, amical et honnête. Un vaudeville typiquement français. Quatre personnages : un mari, une femme, un amant et la mort. Retournements, poison, revolver, et rires en cascade...*
21.55 Droit de réponse ou l'esprit de contradiction : Proust. Emission de Michel Polac. *Un débat autour de l'œuvre proustienne entre amoureux de « la Recherche du temps perdu » et passionnés du « Voyage au bout de la nuit », de L.-F. Céline. Avec des critiques, des écrivains et des comédiens.*
0.00 Journal.

ANTENNE 2

10.15 Antiope.
11.10 Journal des sourds et des malentendants.
11.30 Platine 45. *Avec Southside Johnny, J.-J. Goldman, L. Ritchie, Bonk, le groupe Odeurs.*
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.35 Dessin animé : la Panthère rose.
13.45 La course autour du monde.
15.00 Les jeux du stade. *Vol à skis ; Rugby : tournoi des cinq nations (Ecosse-France) ; cyclisme : Milan-San Remo.*
18.15 Les carnets de l'aventure. « Chacra Raju ou le pic impossible », de R. Desmaison.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées. De Michel Drucker. *Autour de Barbara Streisand, Ginette Reno, Philippe Lavil, Chantal Goya...*
22.05 Magazine : Les enfants du rock. Rock au féminin, réal. J.-P. Prévost. *Portrait de trois chanteuses françaises : Sapho, la tendre, Armande Altaï, fantasque, et Vendetta Palace, punk.*
23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

12.10 Messages PTT.
12.30 Les pieds sur terre. Magazine de la mutualité agricole : la sécurité de pied en cap.
13.30 Horizon. Magazine des armées.
14.00 Entrée libre. Emission du CNDP. *Avec J.-F. Kahn, journaliste. Au sommaire : images d'histoire, portrait de M. Jonasz ; mass media en question : en Europe 1 le matin ; la télématique ; techniques au service de la santé : le laser, regard sur les comportements sociaux au bureau.*
16.00 Fréquence mutuelle. Magazine de la MACIF.
16.15 Liberté 3. Magazine des associations.
17.30 Emissions régionales.
19.55 Dessin animé : Ce sacré David.
20.05 Les jeux.
20.35 Feuilleton : Dynastie. *Les relations entre Claudia et sa fille Lindsay deviennent plus chaleureuses, Fallon est jalouse de son père, la saga tragique de cette famille odieuse continue. Inlassablement.*
21.25 Plus menteur que moi, tu gagnes... Emission de P. Sabbagh. *Quatre personnalités : Robert Manuel, Anne-Marie Carrière, Marcel Jullian et Jean Le Poulain, sont en compétition par équipes de deux. Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité.*
22.05 Journal.
22.25 La vie de château. Une émission de Jean-Claude Brialy. *Jean-Claude Brialy reçoit dans son château trois invités, vedettes confirmées ou débutantes, choisies selon l'actualité dans le monde du cinéma, du théâtre...*
22.55 Musiclub. *« Concerto en ré majeur pour deux violons et orchestre », de Vivaldi, interprété par l'Orchestre symphonique de Boston, avec les solistes I. Stern, I. Perlman, sous la direction de S. Ozawa.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, A vous de choisir : *l'Etoile du Sud,* film de S. Hayers, ou *Duel dans la poussière,* film de G. Seaton ; 21 h 40, Flash-Back ; 22 h 10, Ciné-Club : *les Enfants du Paradis,* film de M. Carné (1re partie).
- T.M.C., 19 h 35, Série : Les mystères de l'Ouest ; 20 h 40, *Un soupçon de vison,* de D. Mann.
- R.T.B., 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *Cargaison dangereuse,* de M. Anderson ; 22 h 15, Cinéclip : les films de guerre.
- T.S.R., 20 h 10, Kojak ; 21 h, Studio 4 : Nana Mouskouri ; 22 h 15, Sports ; 23 h 15, *Folies d'avril,* film de S. Rosenberg.

Le swing du pied gauche

Deux cousines : la boxe française et la boxe américaine.

QUELQUE 40 000 personnes pratiquent en France deux styles de boxe, qui ont des origines continentales très diverses, mais qui se ressemblent beaucoup. Même ring, même alternance des coups de pied et de poing : la « française » et l'« américaine ». Cherchez la différence. Elles paraissent, en effet, avoir été créées pour illustrer le jeu des sept erreurs. Deux sports de combat aux analogies pas si trompeuses que cela. Jugez-en !

1. – ORIGINES : *« La boxe française a été codifiée vers 1850. Elle est fondée sur la tradition et le génie pugilistique occidental »*, nous dit Bob Alix, le directeur technique national de la Fédération française de Boxe française-savate (FFBFS). Elle était pratiquée, au début du siècle, par l'aristocratie et la bourgeoisie en complément de la canne. C'était à la fois une méthode de défense et une pratique académique comparables à celle de l'escrime dans les salles d'armes. Détrônée dans les couches populaires par l'« anglaise » qui, selon la réglementation du marquis de Queensburry, faisait appel aux seules techniques de poings, la boxe française tomba quelque peu dans l'oubli. Les arts martiaux japonais ramenèrent la vogue des assauts alliant coups de poings et de pieds. Toutefois, la pratique du karaté, comprenant des coups théoriquement mortels, excluait le contact. Cela rendait l'arbitrage des compétitions pratiquement impossible. Pour sortir des contradictions que cela entraînait, des combattants américains décidèrent de créer le *full contact* (plein contact).

Le champion français, Dominique Valera, commença à le pratiquer en 1975. Mal réglementé et mal organisé, celui-ci fut interdit par le ministère de la jeunesse et des sports en 1979, qui le considérait comme trop dangereux. Les promoteurs de ce karaté à la sauce américaine créèrent alors une commission nationale de boxe américaine créèrent un comité national qui allait devenir une fédération autonome en 1982. *« Beaucoup de choses ont évolué depuis dix ans. Aujourd'hui, on ne retrouve pas grand-chose du karaté dans la boxe américaine »*, nous dit Daniel Rennesson, un ancien international de karaté qui dirige une importante salle à Paris. Pratiqué sur un ring de 6 mètres sur 6, avec des protections aux poings et aux pieds, le karaté-burger n'a, en effet, plus rien à voir avec les chorégraphies aériennes que donnaient à voir les films de Bruce Lee. Cela ressemble singulièrement à la savate *« bien de chez nous »*.

2. – ORGANISATION : En dépit d'une tentative de fusion de 1979 à 1982, les deux structures fédérales sont autonomes. Après une scission de modernistes, lassé par l'académisme traditionnel, la Fédération de boxe française a ajouté la savate à sa raison sociale. Elle compte environ 25 000 pratiquants, en raison d'une vive augmentation de ses effectifs ces deux dernières années. La FFBFS organise des compétitions de « style » et des championnats de « combats totaux ». Au plan international, la Fédération française préside aux destinées d'une association européenne qui comprend une dizaine de pays. Mais les centres les plus traditionnels sont en Italie et en Belgique.

Ils se développent dans les pays africains francophones ainsi qu'en Amérique du Nord. La FFBFS est agréée par les pouvoirs publics qui lui permettent de décerner des titres de champions de France et rémunèrent quelques cadres techniques. Cela n'est pas encore le cas de la Fédération de boxe américaine, en raison de l'existence d'une autre association dissidente à vocation professionnelle (EPK). Pour quelque douze mille pratiquants, la boxe américaine compte désormais six mille licenciés dans quelque cent cinquante clubs. Les relations internationales sont plus développées. Une vingtaine de pays en Europe et une soixantaine dans le monde participent aux compétitions organisées par la Fédération internationale (WAKO).

3. – *EQUIPEMENT :* Le collant noir « frère Jacques » et les moustaches en guidon de vélo ne sont plus de rigueur pour pratiquer la boxe française. Les tireurs portent des justaucorps en tissu élastique de couleurs vives qui leur laissent les bras nus. Les pieds sont passés dans des chaussons souples. Les gants à lacets de dix onces sont les mêmes que ceux des boxeurs anglais. Au lieu de cet ensemble assez traditionnel, les boxeurs américains, qui opèrent torse nu, une ceinture, héritage du karaté, nouée à la taille du pantalon, utilisent des gants sans lacets et portent des protections en mousse sur le coup de pied et les chevilles. Dans les deux cas, les protège-tibias souples sont nécessaires ainsi que des casques protecteurs pour les enfants. Ces différences anodines dans les tenues ont pourtant une conséquence : les coups de pied portés en chausson par les *« Français »* font plus mal que ceux des *« Américains »*, dont les chevilles sont enrobées de mousse. Aussi, la distance entre tireurs est-elle plus grande en « boxe française » qu'en « boxe anglaise ».

4. – STYLE : – *« Ils sont en train, petit à petit, de redécouvrir la boxe française »*, affirme Alix, à propos des techniques de jambes qui constituent la grosse différence entre les deux méthodes. Pour des raisons de sécurité, les coups dans les jambes et particulièrement aux genoux, sont interdits en « américaine » alors qu'ils sont légaux en « française ». Toutefois, la nuance entre un balayage un peu au.dessus de la cheville, autorisé par les uns, et un coup un peu en-dessous du genou, pratiqué par les autres, est infime. Il en est de même dans le déroulement des combats depuis que les « Français » ne sont plus obligés de porter un coup de pied chaque fois qu'ils ont donné trois coups de poings. *« Cette convention cassait le rythme d'un combat en obligeant les tireurs à rompre. La principale opposition qui subsiste désormais tient à la manière de décocher les coups de pied »*, reconnaît M. Boissin, président de la FFBA. Les « Français » doivent armer leur coup, c'est-à-dire lever d'abord le genou avant de frapper, tandis que les « Américains » peuvent lancer le pied directement. *« Pratiquement, cela leur permet de porter une attaque supplémentaire à la tête et d'attaquer de plus près »*, note Hervé Bruandet, un conseiller technique de « française ». Ces subtilités chorégraphiques n'empêchent pas les compétiteurs de passer assez facilement d'un style à l'autre.

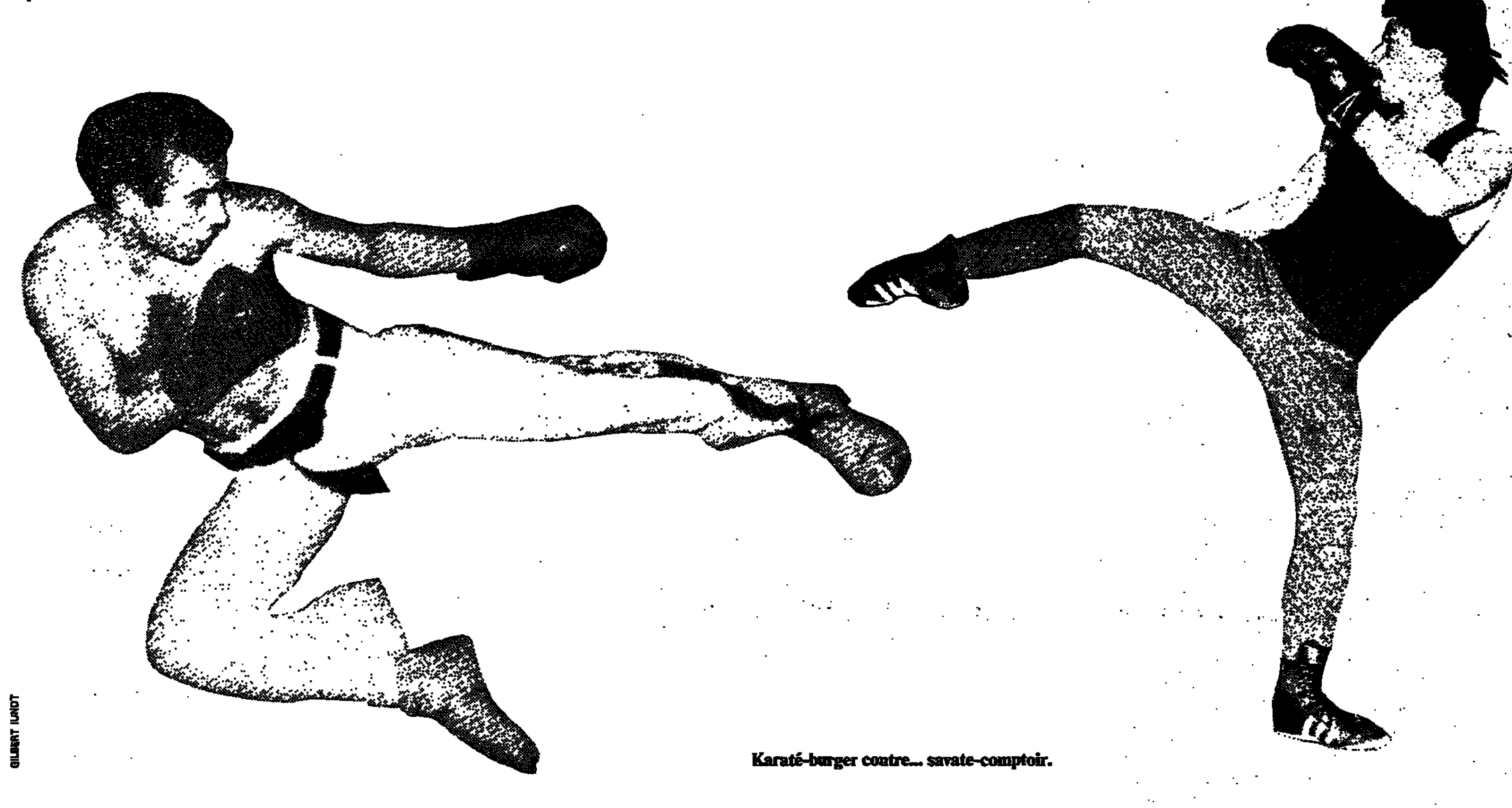
5. – ENSEIGNEMENT : *« On a abandonné tout académisme. Après l'échauffement, les leçons sont données à des partenaires mis de suite en opposition pour qu'ils apprennent à trouver leur équilibre et à se déplacer »*, précise Hervé Bruandet. La progression technique est sanctionnée par l'attribution de gants de couleur. Les cours sont donnés par des moniteurs, essentiellement des professeurs d'éducation physique. *« Ils sont bénévoles dans 99 % des cas »*, souligne M. Alix. En revanche, la boxe américaine est enseignée dans des salles *privées* par des professeurs, en majorité des anciens champions de karaté, entre lesquels il peut exister une certaine rivalité d'intérêt. Les traditions des arts martiaux sont encore souvent de mise dans les salles. *« Chacune a sa spécificité. Il est important d'aller voir avant de s'inscrire »*, note Daniel Rennesson. Cela n'est pas sans conséquence sur l'origine sociale des élèves. *« Nous avons beaucoup de membres qui appartiennent au show-business mais un bon tiers est composé d'immigrés »*, relève le président Boissin. La boxe française est, pour sa part, mieux implantée dans les milieux scolaire et universitaire.

6. – SECURITE : Dans les deux fédérations on insiste sur le fait que la pratique est sans grand danger physique contrairement à « l'anglaise ». Les aspects éducatifs, mise en forme, coordination des mouvements sont mis en avant, ainsi que des champions aux nez, aux arcades sourcillières et aux oreilles intactes. La majorité des pratiquants dans les deux chapelles ne livrent d'ailleurs que des assauts où les coups ne sont pas appuyés. Cela permet aux enfants à partir de dix ans et aux femmes de s'initier sans risque. Pour les compétitions, des règles très strictes ont été édictées en boxe française. En cas de KO, dont le pourcentage n'excède pas 3 % des combats : suspension de deux mois pour la victime la première fois, de quatre mois la deuxième, de six mois la troisième, définitive la quatrième. Un « passeport médical » suit le combattant durant toute sa carrière. Contrairement à la boxe anglaise, le médecin de la réunion peut également intervenir de sa propre autorité pour « arrêter la casse ». La relative brièveté des combats (cinq fois une minute trente au maximum) est également un garant de l'intégrité physique. En « américaine », où de nombreuses préventions médicales sont également prises, la durée des assauts est néanmoins plus longue : de deux fois deux minutes au niveau régional à neuf fois deux minutes au niveau international.

7. – EFFICACITE : Grâce à la personnalité d'un champion comme Dominique Valera, la boxe américaine jouit d'une meilleure image de marque que son homologue national. *« Parce que c'est un sport neuf, cela ne durera peut-être pas*, dit M. Boissin, *sur le plan technique une plus grande liberté d'action donne peut-être un avantage intéressant pour les jeunes pratiquants. »* A l'inverse, la savate, qui n'a pas de figure de proue à offrir à l'opinion publique, a du mal à se défaire d'une image de marque assez désuète. *« Pendant longtemps, nous avons insisté essentiellement sur l'aspect éducatif et nous avons évité toute promotion. Tout en restant fidèle à notre éthique, cela est en train de changer. Nous n'hésitons plus à faire des démonstrations spectaculaires pour attirer l'attention sur nous »*, note Alix. Quant à savoir qui d'un boxeur français ou d'un boxeur américain est le plus fort, chacun s'applique à éviter la polémique. *« Je remarque que nos combattants ont des succès en « américaine », mais que les leurs ne viennent pas chez nous »*, dit le DTN de la FFBFS, alors que Boissin estime prudemment : *« Cela dépend de la qualité personnelle du combattant. »*

Bref, française ou américaine, les boxes reconnaissent leurs points communs, mais tiennent à leur originalité. Sept différences qui aboutissent donc à un match nul. A chacun de déguster les coups comme il l'entend.

ALAIN GIRAUDO.


Karaté-burger contre... savate-comptoir.

PRESSE-SPORTS

● **BOXE FRANÇAISE : FFBFS, 25, bd des Italiens, 75002 Paris. Tél. : 742-82-27.**

Licence-assurance : 60 F par an.

Cotisation : 200 F par an en moyenne dans un club municipal et 800 F par an en moyenne dans un club privé de la région parisienne.

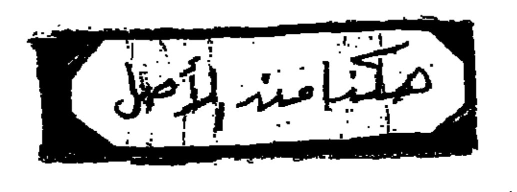
Equipement : gants de 300 F à 490 F ; chaussures : 375 F ; combinaison : de 200 F à 350 F selon le tissu.

● ***BOXE AMÉRICAINE :*** **FFBA, 3, square de l'Opéra, 75009 Paris. Tél. : 742-75-16 - 742-77-65.**

Licence-assurance : 120 F par an.

Cotisation : de 1 600 F à 2 000 F en moyenne par an dans un club parisien en fonction du nombre d'entraînements hebdomadaires.

Equipement : gants de 320 F à 430 F, protection des pieds de 230 F à 370 F ; culotte 210 F.



TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Mercredi 21 mars

11.30 TF1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.35 Vitamine.
Un patchwork de petits sujets allant du sport aux chaussons de danse en passant par des jeux vidéo.
16.00 Jouer le jeu de la santé.
16.05 Temps X.
17.05 Un métier pour demain : le diplôme universitaire de technologie.
17.20 Les infos.
17.30 Le village dans les nuages.
17.50 Série : Holmes et Yoyo.
18.20 Presse citron.
(Lire page IX.)
18.30 Jack Spot.
18.55 Variétés-jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
19.53 Tirages de la loterie nationale.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du loto.
20.35 Série : Dallas.
Controverse autour du testament de Jock. Ellie aura sa part du patrimoine mais se refuse à accepter cette forme de charité.

21.25 D'homme à homme : Hampate Ba.
Emission de Pierre Dumayet.
Une nouvelle série mensuelle. La rencontre du grand historien Hampate Ba, suivie d'un reportage de Jean Cazenave et Pierre Dumayet, sur les traces des Peuls, peuple de pasteurs nomades, au Mali, en Côte-d'Ivoire. La généalogie d'une civilisation. Passionnant. — M. G.
23.00 Journal.

Jeudi 22 mars

11.30 TF1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annick.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Objectif santé : prestations familiales pour les enfants à l'étranger.
13.55 Série : Un grand amour de Balzac.
14.50 Les choses du jeudi (et à 15 h 55).
15.30 Quarté en direct de Vincennes.
17.00 Images d'histoire d'hier : la marine française pendant la guerre de 1914-1918.
Avec le professeur Masson du service historique de la marine.
17.30 le village dans les nuages
17.50 Série : Holmes et Yoyo.
18.20 Presse citron.
(Lire page IX).
18.30 Clip jockey.
18.55 Variétés, Jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Marie Pervenche.
De P. Andreota, avec D. Evenou, X. St-Macary, C. Alers...
(Lire page IX.)
21.30 Discours de M. François Mitterrand.
En direct du Capitole à Washington.
22.10 Le monde est un théâtre.
A l'occasion de la journée mondiale du théâtre le 27 mars, l'émission est consacrée à l'activité théâtre en France.
23.25 Journal.

Vendredi 23 mars

11.30 TF 1 Vision plus.
12.00 Les rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
14.00 Série : Un grand amour de Balzac.
Une coproduction franco-japonaise. Le roman d'amour entre Balzac et Evelyne Hanska. Dix-sept ans de passion en sept épisodes.
14.50 Temps libres.
En direct du Salon du livre, avec Jean d'Ormesson, de l'Académie française ; Cinéma et vidéo.
17.00 Destination... France.
D'un département à l'autre.
17.30 Le village dans les nuages.
17.50 Série : Holmes et Yoyo.
18.20 Presse-citron.
(Lire page IX.)
18.30 Microludic
Avec Super-Défi.
18.55 Variétés jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.35 Salut les Mickey.
Emission de C. Izard.
Autour de Sacha Distel, Lio, Charlotte de Turckheim... Des extraits de dessins animés.
21.50 Documentaire : Exils.
Emission de F.-M. Ribadeau.
Argentine et Vietnam.
Deuxième numéro d'une série consacrée aux étrangers résidant en France : le témoignage de Laura, victime du régime militaire argentin, arrivée en France sans ses enfants. M. Tang, Vietnamien résidant en métropole depuis vingt ans. Trop peu de témoignages impressionnistes.
22.45 Championnats du monde de patinage artistique.
Figures libres couples à Ottawa.
23.25 Journal et cinq jours en Bourse.

ANTENNE 2

Mercredi 21 mars

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
13.35 Feuilleton : L'instit.
13.50 Les carnets de l'aventure.
« Sonora, désert des conquistadors », de B. Ollie.
Deux aventuriers au nord-est du Mexique.
14.25 Dessins animés.
15.00 Récré A2.
Sapivole, Qua Qua O, Latulu et Lireli, les petites canailles, les Schtroumpfs, les mystérieuses cités d'or...
17.30 Micro Kid.
Les jeux vidéo et la micro-informatique.
18.00 Platine 45.
Avec Culture Club, Beside, D. Balavoine, King Kurt, I.N.X.S.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Emportez-la avec vous.
De Jean Sagols.
Deux gagnants à un jeu télévisé victimes d'organisateurs sans scrupules.
22.10 Magazine : Moi... je.
De B. Bouthier.
« Le nécessaire et le superflu » : 1 000 francs et une heure pour les dépenser, que faites-vous ? « Carnet de bal » : une soirée bon chic, bon genre ; « Les grosses » : les sociétés d'amaigrissement ; « Drôle d'Hair » : les nouvelles coiffures ; « Vocation femme-flic »...
21.10 Journal

Jeudi 22 mars

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : l'Instit.
13.50 Aujourd'hui la vie.
Journée de la poésie.
14.55 Téléfilm : les filles au bureau.
Réal. T. Post.
Trois jeunes femmes, trois mentalités différentes dans le monde des grandes entreprises américaines.
16.30 Magazine : Un temps pour tout.
de M. Cara et A. Valentini.
La danse, avec Jeane Manson et un groupe de smurf.
17.45 Récré A2.
Mes mains ont la parole, Pic Pic Pic ; Albator ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.35 Expression directe : CGT (Confédération générale du travail) et RPR (Rassemblement pour la République).
20.00 Journal.
20.35 Série : le Testament.
D'après N. Shute, réal. D. Stevens.
Dernier épisode. Après bien des vicissitudes, Jean et Joe se retrouvent. Jean décide de s'installer à Willestown et faire de cette ville celle dont rêvait Joe. Mais la réticence des habitants ne permet pas cette vaste utopie. Déçu, le feuilleton ferme ses portes.
21.35 Alain Decaux : l'histoire en question.
Il faut tuer Gandhi.
Le 30 janvier 1948, le mahatma Gandhi est assassiné, autopsie d'un crime, de ses conséquences, la vie du grand théoricien de l'indépendance et de la non-violence.
22.50 Patinage artistique.
Championnats du monde dames, figures libres.
En différé d'Ottawa.
23.30 Journal.

Vendredi 23 mars

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : l'Instit.
13.50 Aujourd'hui la vie.
Avec Marcello Mastroianni.
14.55 Série : Hunter.
15.45 Reprise : L'Histoire en question.
Il faut tuer Gandhi (diff. le 22 mars).
16.40 Itinéraires.
L'Himalaya : au royaume du Bhoutan.
Avec l'orientaliste Arnaud Desjardins.
17.45 Récré A 2.
Tranin reporter ; les maîtres de l'univers ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Disparitions.
N° 3 : Double fond. Réal. Y. Ellena.
Jenny, sur la scène d'un cabaret parisien, subtilise les papiers d'un client suisse fondé de pouvoir d'une banque. Au cours d'un tour de prestidigitation, son collègue Mister Wizzo la fait disparaître... pour de bon...
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Sur quelques contemporains, sont invités : Denise Dubois-Jallais (la Tsarine), *Jacques de Fouchier* (le Goût de l'improbable), *Jean Mistler* (Le jeune homme qui rôde), *Eric Roussel* (Georges Pompidou), *Françoise Sagan* (Avec mon meilleur souvenir).
22.50 Journal.

23.05 Ciné-club : Ecce Bombo.
Cycle Italie. Film italien de Nanni Moretti (1978), avec N. Moretti, L. Sastri (v.o. sous-titrée).
Comédie satirique sur les problèmes familiaux, amoureux et politiques d'un étudiant prolongé. Chantre de la contre-culture, témoin d'une génération déphasée, Nanni Moretti semblait avoir révolutionné le cinéma italien avec son premier film, fauché, loufoque, impertinent, *Je suis un autarcique*, grand succès public dans son pays. *Ecce Bombo* reprend la même forme comique et rabâche. Il faut pourtant l'avoir vu, si on ne connaît rien de Moretti. — J. S.

FRANCE RÉGIONS 3

Mercredi 21 mars

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Cadence 3.
Emission de G. Lux et L. Milcic.
Avec Michèle Torr et Sim.
22.00 Journal.
22.20 Parole de régions.
FR3 Alsace.
22.30 Avec le temps : Sonia.
Emission de Ménie Grégoire.

22.40 Cinéma : Au fil du temps.
Film allemand de Wim Wenders (1975-1976), avec R. Vogler, H. Zischler (v.o. sous-titrée, N.).
Le voyage en camion, le long de la frontière séparant les deux Allemagnes, d'un tourneur de cinéma ambulant et d'une sorte d'intellectuel qu'il a recueilli. Deux attitudes devant l'existence, la prise de conscience des réalités d'une société de consommation suivant le modèle américain et beaucoup de choses encore, assez complexes. La dilatation de la durée correspond, bien sûr, au poid du temps. Il arrive qu'on s'ennuie, mais Wim Wenders a lancé un manifeste pour la nécessité d'un cinéma d'auteur, et on le suit sur ce terrain. — J. S.

Jeudi 22 mars

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Téléfilm : le Ressac.
de C. Paolini. Avec R. Vallone, P. Massini, Ph. Clay...
Au large de la Corse, des hommes qui se vouent une haine ancestrale se battent pour la possession de l'or rouge, le corail.
22.05 Journal.
22.25 Parole de régions.
FR3 Alsace : l'Alsace et ses particularismes.
22.35 Avec le temps : Paulette.
Emission de Ménie Grégoire.
22.45 Prélude à la nuit.
Festival de Prades « Deuxième sonate » de Brahms, interprétée par Léonard Rose, violoncelliste.

Vendredi 23 mars

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.00 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord, émission de l'INC.

20.35 Vendredi : Veillée d'amour à Tripoli.
Magazine d'information d'A. Campana.
Une enquête d'E. Raffoul sur la vie quotidienne au Liban. Des témoignages de Katia, tripolitaine convertie à l'islam ; Gaby son frère chrétien et Fouad musulman. Autour de leur attachement à l'unité nationale, et des possibilités d'une entente.
21.35 Journal.
21.55 Bleu outre-mer.
Emission de la radio-télévision française d'outre-mer. Variétés antillaises : Best of Melody Bar.
22.45 Paroles de régions.
FR 3 Alsace.
22.55 Spécial Salon du livre.
Emission de J. Garcin.
Autour du Salon du livre, qui se tient au Grand Palais à Paris jusqu'au 29 mars.
23.00 Prélude à la nuit.
Concert Unesco : « Concerto brandebourgeois n° 5 en ré majeur », de J.-S. Bach, par la Guidhall String Ensemble de Londres, avec H. Dreyfus, clavecin, Christian Larde, flûte, Jin Li, violon.

PÉRIPHÉRIE

Mercredi 21 mars

- R.T.L., 20 h, Série : *Les règles du mariage* ; 21 h, *le Cerveau*, film de G. Oury (avec Belmondo, Bourvil...) ; 22 h 50, Essai automobile.
- T.M.C., 19 h 35, Secret diplomatique ; 20 h 40, *le Dépravé*, film de M. Dallamano (avec H. Berger).
- R.T.B., 20 h, *Risquons tout* ; 21 h 5, Feuilleton : *Agence tous risques*; 21 h 55, Planète des hommes : *So Far from India* (téléfilm).
- R.T.B. TELE 2, 20 h, Sports 2.
- T.S.R., 20 h 15, *le Bal masqué*, de Verdi, par l'Orchestre de la Suisse romande et les Chœurs du Grand-Théâtre de Genève ; 22 h 35, Téléjournal ; 23 h, Football.

Jeudi 22 mars

- R.T.L., 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, Dallas ; 22 h, R.T.L. Plus.
- T.M.C., 19 h 35, Série : Thérèse Humbert ; 20 h 40, *le Bataillon dans la nuit*, d'A. Dwan ; 22 h 5, Chrono.
- R.T.B., 20 h, Autant savoir ; 20 h 25, *les Damnés*, film de L. Visconti ; 23 h, Carrousel aux images.
- R.T.B. TELE 2, 20 h, Opéra : *le Vaisseau fantôme*, de Wagner (en direct du T.R.M.) ; 22 h 30, Informatix.
- T.S.R., 20 h 15, Temps présent ; 21 h 20, Dynastie ; 22 h 25, Patinage artistique.

Vendredi 23 mars

- R.T.L., 20 h, Starsky et Hutch ; 21 h, Dynastie ; 22 h, *L'important c'est d'aimer*, film d'A. Zulawski ; 23 h 50, Goodnight vidéos.
- T.M.C., 19 h 35, Dynastie ; 20 h 40, *Vacances royales*, (de G. Auer); 22 h 10, Variétés : Club 06.
- R.T.B., 20 h, A suivre ; 21 h 5, Dernière séance : *la Petite Sirène*, film de R. Andrieux ; 23 h, Mémo Sud.
- R.T.B. TELE 2, 20 h 5, Billet de faveur : *la Brune que voilà*, de R. Lamoureux ; 21 h 45, Les peintres égyptiens témoins de leur temps.
- T.S.R., 20 h 15, Tell Quel ; 20 h 45, *Lola Montès*, film de M. Ophüls ; 22 h 30, Edmond Chollet, vigneron ; 23 h 10, Patinage artistique.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 18 mars

9.00 Emission islamique.
Connaître l'Islam.
9.15 La source de vie.
Les juifs de Lyon.
10.00 Présence protestante.
Bible vivante, de l'écriture à la lecture.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe célébrée chez les Sœurs de Jésus Crucifié au Prieuré Saint-Joseph de Brou-sur-Chantereine.
12.00 Télé-foot 1.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Hip-hop.
14.35 Champions.
Variétés, divertissement et sports.
17.30 Les animaux du monde.
Race d'autrefois, notre avenir (2e partie).
18.00 Série : Frank, chasseur de fauves.
19.00 Magazine de la semaine : 7 sur 7.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Le grand témoin sera M. Mohamed Mzali, premier ministre tunisien ; la télévision des autres, celle du Soudan ; une enquête en Tunisie et à Mayotte.
20.00 Journal.

20.35 Cinéma : la Poursuite impitoyable.

Film américain d'Arthur Penn (1965), avec M. Brando, J. Fonda, R. Redford.

Un prisonnier évadé poursuivi par la haine et la furie des habitants de sa ville natale du Texas. A travers ce « fait divers », un tableau de l'Amérique contemporaine, sombrant dans le racisme, l'intolérance, la violence pour une sorte de défoulement collectif. La mise en scène frappe juste et fort, décape toutes les tares sociales, l'interprétation est d'une intensité rarement atteinte. Même si Arthur Penn, mécontent de n'avoir pu assurer le montage, a plus ou moins « renié » ce film, rien à faire, il est bien de lui, et on doit le considérer comme une de ses grandes œuvres. — J.S.

22.45 Sports dimanche.
Magazine de Jean-Michel Leulliot.
23.30 Journal.

Lundi 19 mars

11.30 TF1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annick.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Série : Ces chers disparus (Raimu).
14.00 Feuilleton : Un grand amour de Balzac.
14.55 Contre-enquête.
(Diffusé le 15 mars).
15.45 Harmonies.
Autour de deux chanteurs amoureux de voyage : Nazaré Pereira et J.-P. Lang, deux citoyens du monde, dit-on.
17.00 Aventures inattendues.
Le lendemain des autres Réal. D. Guiliani.
La vie professionnelle d'un ingénieur des travaux publics.
17.30 Le village dans les nuages.
17.50 Série : Holmes et Yoyo.
18.15 Presse-citron.
(Lire page IX.)
18.30 Ordinal 1.
Que faire avec un micro-ordinateur familial de moins de 6 000 F ?
18.50 Variétés-jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Emission d'expression directe : FEN et UDF.
20.00 Journal.

20.35 Cinéma : le Cygne.

Film américain de Charles Vidor (1956), avec G. Kelly, A. Guinness.

Romantisme sentimental d'une pièce hongroise de Ferenc Molnar. Princesse de conte de fées dans une petite cour européenne de 1910, Grace Kelly — même si on la préfère en actrice hitchcockienne — rayonne de beauté, de charme, de sensibilité. La fiction présageait la réalité : la comédienne allait quitter Hollywood pour devenir princesse de Monaco. — J. S.

22.25 Etoile et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando.
Le carnet américain : aux Etats-Unis à la rencontre de J. Williams, J. Goldblum, K. Kline et Tom Beranger ; Carrol Ballard et son film « Un homme parmi les loups », un entretien avec le metteur en scène de « l'Étalon noir ».
23.20 Journal.

Mardi 20 mars

11.30 TF1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Portes ouvertes : Le magazine des handicapés.
14.00 Série : Un grand amour de Balzac.
14.55 Exils : Portugal et Pologne.
(diffusé le 16 mars).
15.45 Santé sans nuages. Magazine médical.
17.00 Histoires naturelles. Les championnats de pêche en mer à Quiberon.
17.30 Le village dans les nuages.
17.50 Série : Holmes et Yoyo.
18.20 Presse-citron.
(Lire page IX.)
18.45 Variétés Jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord Magazine de l'INC.
20.35 Les mardis de l'information.
Magazine de la rédaction de TF 1 d'A. Denvers.
Cinq reportages : L'Argentine, le retour à la démocratie, *sur les lieux de détention, sur les traces des disparus ;* Paris-XIIIe ou Chinatown-sur-Seine ? *Pékin à Paris, le trafic de drogue ;* Taiwan, le dépeçage des supertankers : *un énorme chantier naval ;* Voulez-vous changer de look : *améliorez votre propre image de marque ;* Le Gabon de Bongo : *une conversation avec le président.*
21.55 Ballet-théâtre : Guignol.
de A. Nicolais, par sa troupe de théâtre. Réal. L. Godevais. Avec G.-W. Otte, J. Wilsom Sayre, J. Anyang...
Une suite de tableaux en couleurs, des gestes géométriques, un exercice de style signé par le grand chorégraphe américain Alwin Nicolais et dix danseurs.

22.05 Caméra une première : Le Rat.

d'E. Huppert, avec J.-L. Bideau, H. Duc, A. Rosier, E. Huppert...

Peut-on rompre avec ses rats pour suivre un amant ? Une étrange histoire d'amour filmée avec cruauté et précision par Elisabeth Huppert. Un conte fantastique qui aurait pu être un chef-d'œuvre s'il n'avait dérapé, vers le milieu, dans le procédé. — C. H.

23.15 Journal.

ANTENNE 2

Dimanche 18 mars

9.35 Récré A 2 : Candy.
10.00 Les chevaux du tiercé.
10.30 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.30 : Série : Magnum ; 15.20 : L'école des fans ; 16.05 : Dessin animé ; 16.25 : Thé dansant.
17.10 Série : Papa Poule.
18.00 Dimanche magazine.
Au sommaire : les parachutistes israéliens au Liban ; un portrait de Katarina Witt, championne olympique de patinage artistique.
18.55 Stade 2.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors. *A Saint-Malo.*

21.40 Document : les révolutionnaires du Yiddishland.

Réal. N. Lilenstein — Nº 3 : Auschwitz et après...

Dernier volet d'une grande série. Des prises de position des dirigeants du parti Bund, à la suite de l'invasion de la Pologne par Hitler, à la défaite nazie en passant par les camps de concentration d'Auschwitz et de Drancy. Des témoignages forts de déportés, un ensemble de documents rares.

22.40 Désirs des arts : Soulages à Tokyo.
Magazine de P. Daix, réal. R. Ikhlef et P.-A. Boutang.
L'un des plus grands peintres abstraits contemporains à l'occasion de l'exposition rétrospective de Tokyo de quelques-unes de ses œuvres. Un art brut enraciné dans la culture française, rappelant les sculptures du néolithique.
23.10 Journal.

Lundi 19 mars

12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : l'Instit.
13.50 Aujourd'hui la vie.
Le prêt à porter.
14.55 Téléfilm : Je me souviens.
Un couple de Canadiens mutés chacun de leur côté tente de se retrouver...
15.55 Cette semaine sur A 2.
16.10 Reprise : Apostrophes.
Les séductrices (Diffusé le 16 mars.)
17.10 La télévision des téléspectateurs.
17.40 Récré A 2.
Pic Pic Pic ; les Schtroumpfs, Latulu et Lireli ; kum kum.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Le Grand Échiquier,
de J. Chancel.
Avec la cantatrice Julia Migenés, « ou les multiples visages de Carmen », qui a fait ses débuts à l'âge de trois ans dans Madame Butterfly, *l'interprète de la comédie musicale* South Pacific. *Accompagnée par l'orchestre de l'Opéra de Monte-Carlo (dir. L. Foster), elle sera entourée de R. Raimondi, J. Reiss, J.-P. Lafont, Maurice Béjart...*
23.15 Journal.

Mardi 20 mars

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
13.35 Feuilleton : l'Instit.
13.50 Aujourd'hui la vie. Les enfants d'Ali.
14.55 Série : Hunter.
15.45 Reprise : La chasse aux trésors.
16.50 Entre vous, de L. Bériot. Histoire de l'eau en Provence.
17.45 Récré A2.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).

20.40 Cinéma : le Feu follet.

Film français de Louis Malle (1963), avec Maurice Ronet, Jeanne Moreau (N.)

Les deux derniers jours de la vie d'un homme qui a sombré dans l'alcoolisme et, désintoxiqué, retrouve son désespoir. Une marche au suicide, la vaine recherche d'une amitié ou d'une raison de se sentir utile, tout cela fidèle à quelques changements près (l'époque, des détails) au roman de Drieu La Rochelle, avec lequel, on le sent, Louis Malle avait des affinités intellectuelles profondes. Le cinéaste, parfois surestimé et cherchant volontiers les sujets « à scandale », a retrouvé là, par son écriture cinématographique, la démarche du romancier, l'itinéraire, la douleur intérieure de son personnage brisé (dont le modèle fut le poète Jacques Rigaut). Maurice Ronet est l'extraordinaire interprète de ce « feu follet ». Malle et lui ont fait comprendre, avec une sorte de vérité clinique, le phénomène du suicide. — J. S.

22.30 Magazine : Lire, c'est vivre.

de P. Dumayet. « Un cœur simple », de Gustave Flaubert.

Un conte de l'auteur de Mme Bovary. Un texte d'une somptueuse simplicité, l'histoire de Félicité, servante au grand cœur, lue et commentée par Pierre Dumayet et dix invités. Un exercice à mi-chemin entre l'autobiographie et l'ethnologie. Une analyse « vécue » de la soumission. Une des plus belles émissions qu'on ait vues. — M. G.

23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 18 mars

10.00 Images du Portugal.
10.30 Mosaïque : spécial Maroc. Emission de l'ADRI.
12.00 Oser. Emission de la Fondation pour la vie associative.
14.00 Objectif entreprise.
16.20 Théâtre (cycle Shakespeare) : la Mégère apprivoisée.
(v.o. sous-titrée), production de la BBC. Avec J. Cleese, S. Badel, S. Chandler...
Gremio et Hortensio courtisent Bianca la fille cadette de Baptista riche seigneur de Padoue. Hortensio avec l'appui de Petruchio s'introduit chez Baptista. Comédie spendide, humour tragique, truculence.
18.20 Emissions pour la jeunesse.
19.40 RFO Hebdo.
20.00 Fraggle Rock.
20.35 Histoire de la photographie.
Série de F. Gruère, les Pionniers, avec J.-C. Brialy, A. Semenoff.
Nadar, Ducamp, les balbutiements des premiers photographes.
21.30 Aspects du court métrage français.
Sortie de cadre, de J.-P. Roux ; Le pas d'acier, de U. Laugier.
22.05 Journal.

22.30 Cinéma de minuit : Crime et châtiment.

Cycle Pierre Chenal, film français (1935), avec H. Baur, P. Blanchar, M. Ozeray (N.)

Transposition du roman de Dostoïevski dans une atmosphère russe, habilement stylisée, suggérée. Cinéaste de la « qualité littéraire » depuis ses débuts au « parlant ». Pierre Chenal a tout concentré sur l'affrontement psychologique du juge Porphyre et de l'étudiant Raskolnikov, assassin idéaliste. Prodigieux duel d'acteurs — Harry Baur et Pierre Blanchar — sur lequel se profile la douce figure rédemptrice de Madeleine Ozeray. — J.-S.

0.15 Prélude à la nuit.
« Sonate en la mineur », de Scarlatti, par Marek Drewnoski, au piano.

Lundi 19 mars

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.

20.35 Cinéma : la Chambre verte.

Cycle François Truffaut (1977), avec F. Truffaut et N. Baye.

Les morts restent vivants, proches de ceux qui les ont aimés tant qu'on pense à eux, qu'on les garde en mémoire. Surprenant culte, dans une chambre verte vouée au souvenir d'une femme, puis dans une chapelle désaffectée, illuminée de bougies, où Truffaut, acteur, communie avec Nathalie Baye, elle-même en proie à une obsession. Inspiré de thèmes choisis chez Henry James, ce film, beau, grave, halluciné, est situé dans une petite ville de province, à la fin des années 20, où plane encore le deuil des combattants tués pendant la guerre de 1914. C'est, dans le cinéma de Truffaut, une œuvre insolite, mais essentielle malgré sa part de mystère. J.S.

22.10 Journal.
22.30 Thalassa, magazine de la mer de G. Pernoud.
Ecole pour le long cours, au Havre.
23.15 Paroles de régions
FR3 Alsace.
23.40 Avec le temps : Héléna.
Emission de Ménie Grégoire.
23.35 Prélude à la nuit.
« Sonate en sol mineur » de J.-S. Bach, interprétée par Pierre Barbizet au piano et Jean-Pierre Rampal à la flûte.

Mardi 20 mars

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma : les Routes du Sud.
Film français de Joseph Losey (1977), avec Y. Montand, Miou-Miou, L. Mallet.
Un scénario de Jorge Semprun, une réflexion sur les illusions et les doutes politiques (le stalinisme) coïncidant avec sa propre expérience et celle de Montand. La mise en scène de Losey paraît bien artificielle pour cet univers. Film complètement raté. — J. S.
22.15 Journal.
22.40 Paroles de régions.
FR 3 Alsace.
22.50 Avec le temps : Louis.
Emission de Ménie Grégoire.
23.00 Prélude à la nuit.
« Ma mère l'Oye », de M. Ravel, cinq pièces enfantines pour piano à quatre mains, interprétées par Daniel Gourdon et Vlado Perlemuter.

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 18 mars

- R.T.L., 20 h, *le Lien,* film d'I. Bergman ; 21 h 50, Edition spéciale *R.T.L.-le Monde* ; 22 h 10, Portrait d'artiste : le peintre Louttre B. ; 22 h 40, R.T.L.-Théâtre.
- T.M.C., 20 h, Un peu, beaucoup, passionnément ; 20 h 35, Evénement sportif : basket, cyclisme, ski.
- R.T.B., 20 h 15, A qui le gant ? ; 21 h 40, Téléfilm : *le Quatuor Basileus.*
- T.S.R., 20 h, Série : Les oiseaux se cachent pour mourir ; 20 h 45, Dis-moi ce que tu lis... ; 21 h 40, Cadences.

Lundi 19 mars

- R.T.L., 20 h, Série : L'île fantastique ; 21 h, *Razzia sur la chnouf,* film *de H. Decoin* (avec J. Gabin, L. Ventura...)
- T.M.C., 19 h 35, Série : Dallas ; 20 h 40, *les Yeux des oiseaux,* film de G. Auer ; 22 h 05, Variétés : Vidéo-solo.
- R.T.B., 20 h, Ecran-témoin.
- R.T.B. TELE 2, 20 h, Seniorama : la Bulgarie ; 20 h 35, Théâtre wallon : Li P'tit Teyate de Grand'Mère ; 22 h 35, Informations agricoles.
- T.S.R., 20 h 20, Spécial cinéma ; 23 h 15, L'antenne est à vous.

Mardi 20 mars

- R.T.L., 20 h, Série : La bavure ; 21 h, *Big Jake,* film de G. Sherman (avec J. Wayne...)
- T.M.C., 19 h 35, Série : Graine d'ortie ; 20 h 40, *les Aventures d'éclair,* film de F. Mc Donald.
- R.T.B., 20 h 5, Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir ; 20 h 55, Vidéogam ; 21 h 45, Ecritures : spécial Foire du livre.
- R.T.B. TELE 2, 20 h, Le point de la médecine ; 21 h, *Driver,* film de W. Hill (avec I. Adjani).
- T.S.R., 20 h 15, La chasse aux trésors (en Corée) ; 21 h 30, Chronique des années brunes ; 22 h 50, Chine : un couple, un enfant.

Tornades

Francis et José Ronez, deux petits qui marchent fort.

CELA fait dix ans qu'ils travaillent beaucoup. Dans l'ombre. Dix ans qu'ils grignotent jour après jour, patiemment, un peu plus de place dans des boutiques « hypersélectionnées ». Et on ne parle presque jamais d'eux. Francis Ronez, trente-trois ans, et son frère José, trois ans de moins, inventent pourtant des modèles de plus en plus nombreux, des modèles qui ont de plus en plus de succès, des modèles bien dessinés, bien cousus, bien portés.

Il faut dire qu'ils ont choisi tout au début de conserver l'anonymat sous un pseudonyme qui a fait son chemin : Bill Tornade, jeune et brillant héros d'une bande dessinée française, bimestriel qui connut ses heures de gloire dans les années 50.

Rien ne destinait ces jeunes Rémois, élevés selon la méthode champenoise donc, à devenir stylistes pétillants. Francis avait choisi les voies de l'économie et de la comptabilité ; José, déjà attiré par les crayons, avait préféré l'architecture. Francis s'ennuyait ; José se méfiait de l'encombrement de sa branche.

Au début des années 70, par goût et après de nombreuses et fortuites discussions, ils décident de se lancer dans le vêtement. Ils commencent par dessiner une et unique chemise, la fabriquent avec les moyens du bord et la présentent à des boutiques parisiennes. Coupée sport, sangles et boutons pression, elle plaît immédiatement aux magasins Sacha, qui se lancent au même moment dans le *prêt-à-porter*. Il s'en vend plus de trente par jour ; en route pour le succès.

Le grenier d'un vieil immeuble du onzième arrondissement devient très vite trop petit. Les Bill Tornade refusent des commandes. Ils décident de déménager et de gagner le quartier des faiseurs de toujours, le Marais. Mais pas question pour eux de grossir trop rapidement. Ils optent pour la croissance douce. Chaque année, leur chiffre d'affaires augmente de trente à quarante pour cent. C'est beaucoup pour une grosse affaire, c'est bien pour une bonne idée de deux frères aux prétentions tranquilles.

Aujourd'hui, Francis et José sont à la tête d'une petite entreprise de dix personnes. Ils dessinent quatre collections par an et vingt modèles par collection en moyenne. Match nul hommes-femmes à 50-50. Leur politique commerciale est simple : *un point de vente par ville* – trois à Paris – et, si possible, les meilleurs. Ils sont ainsi désormais distribués dans la quasi-totalité des villes françaises *grosses et moyennes*. Par petites quantités.

Leur renommée a déjà dépassé les frontières. Cinquante pour cent du chiffre d'affaires sont réalisés à l'exportation, vers la Suisse d'abord mais aussi la Belgique et l'Allemagne. Des contacts sont pris pour attaquer le *Japon et New-York*. L'an passé, ils ont vendu près de quarante mille pièces. Un ensemble veste-pantalon mi-laine, mi-mélangé noir ou *marine chiné* a été leur locomotive 1983. Prix de vente moyen 1 200 francs, très abordable. Si leurs vêtements ne sont pas frappés au coin de l'originalité, il reste que cette façon qu'ils ont de sentir ce que les gens auront envie de porter, leur souci des petits détails, qui font qu'une pièce ne ressemble pas à toutes les pièces, donnent aux deux jeunes stylistes une patte qui plaît à juste titre.

Après avoir talentueusement disserté sur les années 50, Bill *Tornade oblige*, ils s'apprêtent à faire un petit bond de dix ans supplémentaires en arrière pour réinventer le costume croisé, pantalon ample aux *cuisses et aux mollets*. Leur leitmotiv : le confort, la surdimension du vêtement, inspiration japonisante. Ils n'ont pas oublié pour les femmes les vertus du style anglais, et créent des choses très larges, à resserrer, qui n'empêchent pas la super-position.

Leurs belles matières, souvent naturelles – coton, lin et laine, – n'excluent pas le recours pour l'été aux couleurs vives mélangées au noir. Pour un public grandissant de personnes souvent jeunes qui ont vraiment besoin d'un vêtement et le goût de la nouveauté. Si, quelquefois, c'est un petit peu difficile à porter, cela reste toujours élégant, nécessaire.

Francis et José Ronez ont décidé de déménager à nouveau, et peut-être d'ouvrir bientôt une boutique à eux tout seuls à Paris. Pour l'instant, ils travaillent à leur rythme, selon leur goût, en toute indépendance. Une vraie petite marque faite pour durer.

OLIVIER SCHMITT.

XAVIER LAMBOURS

Francis habillé par José ; José habillé par Francis.

A *Ecouter*

L'Orchestre national aux États-Unis

● France-Musique, le 18, à 20 h 30, 21 h, 21 h 30, 22 h.

L'Orchestre national de France n'en est pas à sa première tournée aux Etats-Unis. France-Musique, en revanche, *innove en se rendant outre*-Atlantique pour retransmettre deux des dix-huit concerts présentés de ville en ville, du Michigan à Philadelphie, en passant par le Canada et Chicago. Deux programmes différents, en direct ou presque, dont un en liaison avec TF 1, permettront d'écouter Debussy, Rachmaninov, Ravel et Stravinski, tels que *les auditeurs de Boston* et de New-York se les seront vu proposer, sous la baguette de Lorin Maazel. Des répétitions des musiciens français seront diffusées depuis Carnegie Hall. L'auditeur aura droit en prime aux impressions des uns et des *autres sur l'accueil réservé à la* formation de la Maison de Radio-France. Ils sont quelque cent trente instrumentistes à changer de ville de jour en jour, exportateurs en *french music*... Puis, la parole sera donnée aux Américains. Et, samedi *24 mars, au cours du « Carnet* de notes », de Pierre Bouteiller on saura tout ou presque sur l'actualité musicale new-yorkaise du moment.

M.-L. B.

Allo, docteur, bobo...

● « RMC Santé », sur RMC, tous les samedis, de 18 h à 18 h 30.

On y parle de santé, et donc des médecines : des traitements *les plus traditionnels aux* thérapeutiques les plus nouvelles ; on répond aux questions des auditeurs à l'antenne et l'on cherche surtout à expliquer, informer, sans doute même éduquer. La santé est une richesse, la sauvegarder peut être un art, *et, face au désarroi de nom*breux auditeurs devant la maladie et les maux divers dont l'époque semble porteuse, les médias ont un rôle et peuvent rassurer, parfois aussi prévenir. Le succès des émissions médicales en vogue désormais sur *les ondes en porte témoignage.* Tous les samedis, Claude Maurel et le docteur Blouin accueillent donc à leur micro des médecins spécialistes ou généralistes que le public peut joindre en direct, en appelant le (93) 50-33-33.

Méridional et carnavalesque

● Mercredi 21 mars, France-Culture, 11 h 2, 13 h 30, 17 h 32 et 20 h.

C'est Caramantran qu'il s'appelle, Carnaval, dans les régions *du midi de la France. Deux se*maines après le mardi gras, Claude Fagelle, en connaisseur et érudit *quasi militant, se pro*pose, l'espace de quatre émissions, de démontrer que le carnaval en pays d'oc n'a rien d'un « revival » pour les besoins du commerce. Il remonte l'histoire de cette fête des fous, des femmes et des enfants, en l'honneur des jours qui rallongent. Et fait le tour. Aujourd'hui, des groupes comme le Baclas Montjoia, utilisant des instruments en concourdou et en roseau, ressuscitent avec force *tambours, trompettes et son*nailles des carnavals en musique improvisée, sans parler des *ballets occitans de Toulouse*, et du fameux Théâtre de la Carriera.

Diaghilev le magnifique

● « La musique est à vous », sur France-Inter, à partir du 17 mars, de 21 h à 22 h.

Sans doute Boris Kochno, l'un de ses familiers, l'avait-il bien perçu, lui, l'insaisissable, lorsqu'il écrivit : *« Diaghilev avait un génie particulier, celui de deviner le génie des autres... »*

« Mieux que cela, ajoutait-il, *il faisait jaillir des autres les talents et les facultés qu'ils ignoraient eux-mêmes. »* Quel art, en effet, n'est redevable à Diaghilev ? La peinture, la danse, plus encore la musique, ont chacun bénéficié du talent, de l'intuition, de la passion de cet aristocrate russe, né en 1872 à Saint-Pétersbourg dans une famille cultivée et musicienne, et dont Jean Fontaine a décidé de nous raconter la vie.

Serge de Diaghilev lance une revue, organise des expositions, voyage et entreprend de faire connaître l'art russe en Europe ; il fait exposer, en 1906, des peintures russes au Salon d'automne de Paris, choisit également de révéler Chaliapine aux mélomanes français et de faire jouer hors frontières les musiciens de son pays. Il organise sa *troupe des « Ballets russes »* avec des étoiles comme Nijinsky ou la Karsavina...

« La musique est à vous » nous permettra d'entendre des œuvres aussi variées que *Petrouchka, Daphnis et Chloé, Jeux, Parade, les Femmes de bonne humeur, le Tricorne... Un bouquet aux parfums d'une Russie éternelle.*

Radio-France internationale

En ondes courtes, sur 6 175 kHz (bande des 49 mètres), en France et en Europe. Informations tous les quarts d'heure, de 5 h à 9 h, et à 20 h 15, 21 h 15, 22 h, 23 h, 1 h et 2 h.

Parmi les magazines, signalons :

● *Carrefour*, le dossier d'actualité, à 14 h 15 : le lundi 19 mars, est consacré aux rituels funéraires en Afrique et en Occident ; le mardi 20 mars, aux « volontaires du progrès » *(comment, depuis vingt ans, les* coopérants partagent la vie des paysans du tiers-monde, dans une même volonté de développement) ; le mercredi 21 mars, au nouveau directeur de la Bibliothèque nationale, M. André Miquel ; le jeudi 22 mars, au Salon *du livre, à Paris (le livre* est-il synonyme de liberté ?).

● *Priorité santé,* le jeudi 22 mars, à 10 h, est consacré au Gabon. Il y a cinq ans s'ouvrait à Franceville un centre de lutte contre la stérilité qui affecte les pays de la forêt tropicale. L'émission fait le point.

● *Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontière,* le vendredi 23 mars, à 10 h : cinéma et *femmes, à l'occasion du festival* des films de femmes à Sceaux, avec une interview de la cinéaste Margarethe von Trotta et de l'écrivain Louis Carré, au*teur du livre Femmes et cinéma au Québec.*

● *Intertropiques,* le magazine du monde rural, samedi 24 mars, à 10 h : spécial Salon de l'agriculture.

Rappelons les horaires des émissions en langues étrangères :

— en russe, tous les jours, à 5 h sur ondes courtes ;

— *en polonais, tous les jours à* 6 h 45, 18 h 30 et 21 h 45, sur ondes courtes et moyennes ;

— en anglais, tous les jours, à 5 h 15, 5 h 45 et 17 h. Mardi 20 mars, interview de Selig S. Harrisson, (journaliste américain spécialiste des affaires *asiatiques) pour un bilan politi*que, économique et militaire de l'Afghanistan) ;

— en allemand, tous les jours à 19 h sur ondes courtes *6 010 KHz et 6 045 KHz, et sur* ondes moyennes 235 m., soit 1 278 KHz. Samedi 24 mars, l'Afrique à Paris, ou le journal intime d'un Africain à Paris ;

— en portugais, tous les jours à 17 h, émissions en langue portugaise vers les pays lusophones d'Afrique et le Portugal, à 19 h, en direction de l'Angola. De 23 h à 0 h 30, émissions vers le Brésil et l'Amérique latine ;

— en espagnol, tous les jours à 22 h, 0 h et 1 h 30. Vendredi 23 mars, à 0 h, entretien avec Ruben Bareto à propos du rapport d'Amnesty International sur le Paraguay.

France-Culture

SAMEDI 17 MARS

7.02 Matinales : Le Parlement européen et la presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : Demeures de la pensée, lieux de vertige.
8.30 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Le IX[e] Plan de développement économique, social et culturel.
9.07 Matinée du monde contemporain.
10.45 Démarches avec... Gilles de Bure (« Mobilier français 1965-1979 »).
11.02 Musique : Rondeau-rondo (œuvres de Binchois, Lully, Rameau, Bach, Messiaen...).
12.05 Le pont des arts.
14.00 Sons.
14.05 Les samedis de France-Culture : *Karl Marx. Dernier voyage, dernier retour.*
18.00 Festival international du mécénat d'entreprise.
18.30 Entretiens de Carême, par le pasteur L'Eplattenier.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Radio-Canada présente : « La chanson américaine » (Irving Berlin).
20.00 Le Diable en bouteille, *dramatique* de R.-L. Stevenson. Avec P. Constant, F. Bouffart...
21.55 Ad lib.
22.05 La fugue du samedi.

DIMANCHE 18 MARS

7.09 La fenêtre ouverte.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.40 Chasseurs de son.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.10 Ecoute Israël.
9.40 Divers aspects de la pensée contemporaine : La Grande Loge de France.
10.00 Messe à Saint-Etienne de Caen.
11.00 Musique : Brésil, du littoral au Sertao-Bahia-Récife (la Nordeste) (et à 12 h 45, 16 h 30 et 23 h).
12.05 Allegro.
14.30 La Comédie-Française présente : « Conversations dans le Loir-et-Cher », de Paul Claudel. Avec M. Aumont, C. Ferran, S. Eine... et « Jules ou l'Homme aux deux cravates », de Claudel. Avec Y. Gasc et J.-F. Remi.
16.45 Conférences de carême, en direct de Notre-Dame de Paris, par le Père J.-J. Latour.
17.30 Rencontre avec... la maréchale de Lattre de Tassigny.
18.30 Ma non troppo.
19.10 Le cinéma des cinéastes.
20.00 Albatros : La publication de « Peinture ».
20.40 Atelier de création radiophonique : Et ce qu'on a, c'est de respi*rer, par C. Prigent.* Avec J. Demarcq, A. Frontier, V. Globokar...
23.00 Musique : Brésil, du littoral au Sertao (la Nordeste).

LUNDI 19 MARS

7.02 Matinales : Chanson de poètes ; L'Afrique noire et son cinéma ; Les ciné-clubs en six séances.
8.00 Les chemins de la connaissance : Electre : à 8 h 32, Les imaginations de l'argile.
8.50 Échec au hasard.
9.07 Les lundis de l'histoire : Histoire littéraire « Ninon de Lenclos, la courtisane du grand siècle ».
10.45 Le texte et la marge : « Les âges de la vie », avec Christiane Singer.
11.02 Musique : L'Orchestre national de France, cinquante ans d'histoire (œuvres de Prokofiev, Webern, Roussel).
12.05 Agora : Semaine de la poésie.
12.45 Panorama : Maghreb.
13.30 Les tournois du royaume de la musique : Caroline Rempp, harpiste.
14.00 Sons.
14.05 Un livre, des voix : « Une famille », de Shimazaki Tozon.
14.47 Les après-midi de France-Culture : A Villeneuve-d'Ascq ; à 15 h 20, Laboratoire : à 16 h, L'art en France depuis 1945 (Etienne Martin) ; à 17 h, Raison d'être.
17.32 Instantané, magazine musical (à propos de « Carmen »).
18.30 Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Présence des arts : Exposition Bonnard au Musée d'art moderne, Centre G.-Pompidou.
20.00 « Dans l'escalier au bord de la mer », de S. Valletti. Avec B. Le Saché et J.-L. Horwitz (redif.).
20.30 « Cinq minutes d'arrêt », de C. Viret. Avec N. Borgeaud, R. Crouzet, F. Bouffart...
21.00 L'autre scène, ou les vivants et les dieux : La vie de Moïse interprétée allégoriquement par un Grec du IV[e] siècle.
22.30 Nuits magnétiques : Des pauvres dans la rue.

MARDI 20 MARS

7.02 Matinales : *Chanson de poète ;* L'Afrique noire et son cinéma ; Les ciné-clubs en six séances.
8.00 Les chemins de la connaissance : Electre ; à 8 h 32, Les imaginations de l'argile ; à 8 h 50, Le Sarment de lune.
9.07 La matinée des autres : Souvenirs du royaume de Kandy à Sri-Lanka.
10.45 P. de la Genardière et le lyrisme du corps et du langage : Naître.
11.02 Musique : Les musiciens français *contemporains (Janos Komives)* (et à 13 h 30 : C. Gouinguene ; 17 h 32 : P.-Y. Level ; 21 h 15 : *G. Hugon).*
12.05 Agora : Semaine de la poésie.
12.45 Panorama : Musique, avec F. Pin*guet.*
14.00 Sons.
14.05 Un livre, des voix : « Gog et Ma*gog », de Martin Buber.*
14.47 Les après-midi de France-Culture : A Villeneuve-d'Ascq ; à 15 h 20, Rubriques internationales ; à 16 h 25, Micro-hebdo ; à 17 h, Raison d'être.
18.30 Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Sciences : Les états limites et leur thérapie psychiatrique.
20.00 Dialogues : Mais parlez-moi d'amour, avec Julia Kristeva et Hec*tor Bianciotti.*
21.15 Les musiciens français contemporains : Georges Hugon.
22.30 Nuits magnétiques : David Gascoyne ; actualité du surréalisme.

MERCREDI 21 MARS

7.02 Matinales : Chanson de poète ; L'Afrique et ses radios ; Les ciné-clubs en six séances.
8.00 Les chemins de la connaissance : Electre : à 8 h 32, Les imaginations de l'argile.
8.50 Échec au hasard.
9.07 Matinée des sciences et des techniques.
10.45 Le livre, ouverture sur la vie : « Pour vous, les enfants, qu'est-ce que la poésie ? », commentaires de *M. Jack Lang, ministre de la culture.*
11.02 Musique : Les traditions carnavalesques du sud de la France (et à *13 h 30, 17 h 32 et 20 h).*
12.05 Agora avec André Frenaud.
12.45 Panorama : Littérature étrangère.
14.00 Sons.
14.05 Un livre, des voix : « Mémoires d'un Parisien de Lutèce », de Joël Schmidt.
14.47 L'école des parents et des éducateurs : L'insomnie est un langage.
15.02 Les après-midi de France-Culture : A Villeneuve-d'Ascq ; à 15 h 35, La radioactivité ; à 16 h 10, Sciences (le verbe sentir) ; à 17 h, Raison d'être.
18.30 Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques : La richesse animale (les insectes jardiniers), avec *le professeur Grassé.*
20.00 Les traditions carnavalesques du sud de la France. Spectacle du Théâtre de *la Carriera.*
22.30 Nuits magnétiques : Grandeur nature (Robert Pinget).

JEUDI 22 MARS

7.02 Matinales : Chanson de poète ; *L'Afrique et ses radios ;* Les ciné-clubs en six séances.
8.00 Les chemins de la connaissance : Electre ; à 8 h 32, Les imaginations de l'argile ; à 8 h 50, Le Sarment de lune.
9.07 Matinée de la littérature.
10.45 Deux maisons d'édition de l'entre-deux-guerres : « Au Sans-Pareil » et « A la Sirène ».
11.02 Musique : Orgue de Villefranche-sur-Mer (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12.05 Agora : *Semaine de la Poésie.*
12.45 Panorama : Littérature.
14.00 Sons.
14.05 Un livre, des voix : « la Niche de la honte », d'Ismaïl Kadare.
14.47 Les après-midi de France-Culture : A Villeneuve-d'Ascq ; à 15 h 20, Dossier : LEP et collèges d'éducation prioritaire ; à 16 h, Les Français et l'argent ; à 17 h, Raison d'être.
18.30 Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : Santé et développement, avec le professeur Marc Gentilini.
20.00 Poésie ininterrompue, en direct du Salon du livre, au Grand Palais.
22.30 Nuits magnétiques.

VENDREDI 23 MARS

7.02 Matinales : Chanson de poète ; L'Afrique et ses radios ; Les ciné-clubs en six séances.
8.00 Les chemins de la connaissance : Electre ; à 8 h 32, Les imaginations de l'argile.
8.50 Échec au hasard.
9.07 La matinée des arts du spectacle.
10.45 Le texte et la marge.
11.02 Musique : Croquis et moments musicaux (à 13 h 30).
12.05 Agora : *Semaine de la poésie.*
12.45 Panorama, en direct du Salon du livre.
14.00 Sons.
14.05 Un livre, des voix : « l'Enfant double », de G.-E. Clancier.
14.47 Les après-midi de France-Culture : Les inconnus de l'histoire (Flavius Arrien).
16.00 Les musiciens du printemps : Vivaldi, Debussy, Monteverdi, Stravinski, Schubert, Nono, Gabrieli, Schumann, Chopin...
18.30 Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
19.00 Actualités magazine.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : L'ethno-sociologie, avec le professeur Poirier.
20.00 La gauche en Grande-Bretagne, son passé, son avenir.
21.30 Musique : Black and Blue (le jazz en 1984).
22.30 Nuits magnétiques : Arrêts fréquents.

France-Musique

SAMEDI 17 MARS

0.00 à 7.00 Les nuits de France-Musique : à 2 h, « la Ville », œuvres de Haydn, Stravinsky, Schumann, Ives, Respighi, Milhaud...
7.10 Avis de recherche : œuvres de Gasparini, Brahms, Emmanuel...
9.10 Les matinales.
10.00 Les Provinciales : avec la participation des radios régionales de Radio-France.
11.05 Concert : œuvres de Pergolèse, Mozart, par l'Ensemble d'instruments baroques et le Chœur de l'Orchestre de Lyon, dir. B. Têtu.
12.30 Radio Armorique : Dastum et les chants *de collectage en Bretagne.*
13.30 Radio Nord-Est : œuvres de Hindemith, Brahms, Haydn, Schubert, par *le Quatuor vocal de Nancy.*
15.00 Désaccord parfait (en direct de Lyon) : Berlioz, musicien dilettante.
17.00 Concert : *œuvres de Dowland,* Mourer, Joplin, par le Quintette de cuivre André Jung : « Suite », de Debussy, par Jean Moreau, G. Lorenzini (flûte et harpe).
18.00 Concert (en direct de l'auditorium Ravel de Lyon) : œuvres de Rimski-Korsakov, Libermann, Tchaïkovsky, Debussy, par l'Orchestre de Lyon, dir. S. Baudo, sol. M. Rudy, piano.
20.00 Œuvres de Fauré, Gaubert, par le Duo de flûte et harpe de l'Orchestre de Lyon ; « Quintette en ré », de Reicha par le Quintette à vent de l'Orchestre de Lyon.
20.30 Concert : « Concerto en la mineur », de Bach, d'après Vivaldi, « Cinquième Symphonie op. 42 », de Widor, « Symphonie-Passion », *de Dupré, « l'Ascension » de Mes*sian, « Improvisation finale », de Robillard, par L. Robillard, orgue.
22.00 Radio Perigord : *œuvres de Haydn,* Mozart, Beethoven, Telemann, par le Quintette à vent de Guyenne.
23.07 Radio Rhône-Alpes : *œuvres de* Berg, Falla, Debussy, Haydn, Mozart, par l'Atelier d'interprétation vocale et dramatique d'Eric Tappy à Lyon.
0.30 Radio Vaucluse : jazz.

DIMANCHE 18 MARS

0.00 à 7.00 Les nuits de France-Musique : à 2 h, Max Reger : œuvres de Bach, Brahms, Reger, Mozart, Wagner, Wolf.
7.03 Concert-promenade : œuvres de Dvorak, Lanner, Schubert-Kreisler, Eybler, Lehar, Suppé, J. Strauss.
8.00 Cantate : de Bach.
9.10 Intégrales : musique instrumentale *de Carl Maria von Weber.*
12.05 Magazine international.
14.04 Disques compacts : Bach, Puccini, Liszt.
17.00 Comment l'entendez-vous ? : Clavecins et clavecinistes du dix-septième siècle : œuvres de Rameau, Coincy, Balbastre, Seixas, *Duphly, Soler, Ligeti.*
19.05 Jazz vivant : Jack de Johnette.
20.04 Une heure de musique américaine : œuvres de Cowell, Barber, Creston, Copland, Ives.
21.00 Concert : (en direct de Boston) : « la Mer », « Prélude à l'après-midi d'un faune », de Debussy, « Symphonie n° 2 », de Rachmaninov, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.
23.00 Les soirées de France-Musique : les livres sur la musique ; à 1 h, les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 19 MARS

2.00 à 7.00 Nicolas Rimski-Korsakov.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : « Fide*lio »* (1) : œuvres de Beethoven, Gréty, Cherubini, Mozart, Rossini, Mehul, Paër.
12.05 Concert *œuvres de Roussel,* Poulenc, Fourchotte, Milhaud, par le Nouvel Orchestre philharmonique, *dir. J. Mercier, sol. C. Maillols,* piano.
13.32 Chasseurs de son stéréo.
14.02 Repères contemporains : Roger Smalley.
15.00 D'une oreille à l'autre : œuvres de Haydn, Brahms, Lalo, de Falla, Chostakovitch.
19.00 Le temps du jazz : feuilleton « Le jazz en France » : actualités.
20.00 Les muses en dialogue.
20.30 Concert : « Pauplier », de Comilios, « Malédiction pour piano et orchestre », de Liszt, « Analogique A », de Xenakis », « Aus aller Welt stammende », de Kraüze par l'Ensemble 2e 2m, dir. Y. Prin, sol. J.-F. Heisser, piano.
22.00 Les soirées de France-Musique : un clin d'œil : œuvres de Gabrielli, Vivaldi, Rebel, Schumann, Schreker.

MARDI 20 MARS

6.00 Musique légère : œuvres de Czernik, Cardillo, Walberg, Benatzky, Komzak, Popp.
7.10 Actualité du disque.
9.05 *Le matin des musiciens : Fide*lio (2) : œuvres de Beethoven, Weber.
12.05 Concert : *œuvres de Chopin,* Serrette, Liszt, par Erik Berchot, piano.
13.32 Repères contemporains : F. Ibar*rondo, M. Alonso, J.-R. Encinar.*
14.30 Les enfants d'Orphée.
15.00 D'une oreille l'autre : œuvres de Puccini, Prokofiev, Mahler.
18.05 L'imprévu.
19.00 Le temps du jazz : *feuilleton ;* portrait d'un musicien, par A. Gerbert.
20.00 Premières loges : œuvres de Wagner *par R. Verdière, ténor.*
20.30 Concert : « Variations pour orchestre sur un thème de Haydn » de Brahms, trois préludes de Pfitzner, « Quatuor pour piano et cordes n° 1 en sol mineur » de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. E. Leinsdorf.
22.34 Les soirées de France-Musique : à 23 h 10, Jazz-club (en direct du *New Morning) : le groupe Sphère.*

MERCREDI 21 MARS

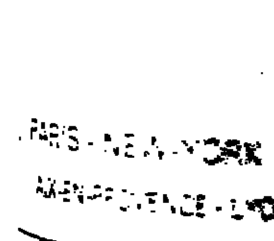
2.00 *à 7.00 : Nuits du Printemps :* œuvres de Vivaldi, Beethoven, Stravinski, Wagner, Haydn, Jobim, Purcell, Couperin...
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : Fidelio (3) : œuvres de Mozart, Beethoven, Wagner, Berlioz, Brahms.
12.05 Concert : œuvres de Dusapin, Scelsi, Berio, Ravel, par l'Orchestre philharmonique des pays de la Loire, dir. M. Soustrot.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 Jeunes solistes : *œuvres de Fauré,* Scriabine, Rachmaninov, Lully, Visée, par M. Jaschine, piano.
15.00 Microcosmos : Elle était *une fois* Blanche-Nouilles ; Un sonal dans la sono ; Sonoscopie...
17.00 Histoire de la musique.
18.05 L'imprévu.
19.00 Le temps du jazz : feuilleton ; où jouent-ils ?
20.00 Magazine de la musique contemporaine.
20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium *de Radio-France) :* « Sonate pour violon et piano en ré majeur » de Leclair, « Sonate pour violon et piano n° 2 », « Sonate pour violon et piano » de Pierné, par H. Le Floch, violon, B. Vandôme, piano.
22.34 Les soirées de France-Musique : à 23 h 10, Mémoire par le souvenir ; œuvres de Bach, Beethoven, Webern, *Rameau, Abelard...*

JEUDI 22 MARS

2.00 à 7.00 **Les nuits de France-Musique :** « La première de la Neuvième Symphonie de Beethoven » ; *œuvres de Mozart, Beethoven,* Haydn, Rossini, Wagner.
7.10 Actualité du disque.
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : Fidelio (4) : œuvres de Beethoven, *Mozart.*
12.05 Concert : œuvres de Haydn, Beethoven, Mozart, *Hummel* par l'Octuor à vent de la Philharmonie de Berlin.
13.32 Opérette-magazine. œuvres de Rossini, Poulenc, Hervé.
14.02 Repères contemporains : H. [illegible]ergomard, Guiot.
15.00 D'une oreille l'autre : œuvres de Dvorak, Haydn, Milhaud, Tchaïkovski, Sibelius.
18.05 L'imprévu.
19.00 Le temps du jazz : feuilleton ; bloc notes de J.-R. Masson.
20.00 Concours international de guitare : œuvres de Dowland, Bach, par B. Benitez.
20.30 Concert (donné salle Pleyel le 16 mars 1984) : « Fidelio », opéra en deux actes de Beethoven par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio France, dir. B. Weil, sol. C. Casapietra, K. Laki, H. Welker, M. Hoelle, K. Skram.
23.00 Les soirées de France-Musique : la mémoire, pas le souvenir ; œuvres de Bach, Beethoven, Schœnberg, Ellington, Bartok, Couperin...

VENDREDI 23 MARS

2.00 ***à 7.00 Les nuits de France-Musique :*** musique de chambre ; œuvres de Schœnberg, Brahms, Schubert, Schnabel, Debussy...
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : Fidelio 5, Beethoven.
12.05 Concert : œuvres de Dutilleux, Chausson, Liszt, par le Nouvel Orchestre *philharmonique, dir.* J. Houtmann.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 Repères contemporains : I. Lidholm.
14.30 Les enfants d'Orphée.
15.00 D'une oreille à l'autre : œuvres de Hebden, Lune, Abelard, Laviata, Schumann, Dvorak, R. Strauss.
18.05 L'imprévu.
19.00 Le temps du jazz : feuilleton ; les *claviers, par H. Renaud.*
20.00 Concert (en direct de Stuttgart) : « Concerto pour piano et orchestre *n° 4 » de Beethoven,* « Symphonie n° 4 en mi bémol majeur » de Bruckner par l'Orchestre symphonique de *la radio de Stuttgart, dir. G. Kuhn,* sol. K. Zimerman.
22.20 Les soirées de France-Musique : *Florilège lyrique :* œuvres de Bellini, Erkel, Caccini, Chaynes, Korngold ; à 23 h 10, la mémoire, pas le souvenir : œuvres de Bach, Berg, Ellington, Bartok, Marais, Ravel, Wagner ; à 1 h, Musiques traditionnelles.





Les douze coups de Berlin

Harmonie de noir, de gris et de brun : la vamp années 40.

LA légende veut que les rues berlinoises soient folles, et punks. Il ne peut pas y avoir de reportage sans au moins une photo d'adolescents cloutés à la chevelure teinte. On en rencontre parfois quelques-uns dans les coins à touristes, pour la photo sans doute. Il faut se faire à l'idée que les rues berlinoises, si elles ne sont pas sages, seraient plutôt sobres. Surtout l'hiver. Géographiquement, le côté ouest du mur est à l'est, sur un terrain plat ouvert aux vents, avec le froid et la neige du climat continental *Mittel-Europa*, peu favorable aux extravagances.

Sans même parler des succulents salons de thé, étincelants de pâtisseries viennoises, où les dames gardent chapeau et toque sur leurs cheveux blancs pour le vernissage d'une galerie branchée, la brave bottine imperméabilisée et la classique vraie fourrure — plus chaude que la fausse — dominent. Quant aux représentants de la « scène alternative », ils protègent sous des blousons fourrés leurs torses grêles habillés de t-shirts unis, de chemises-cravates chiffonnées.

Pourtant, il existe une avant-garde de la mode, puisqu'elle a présenté un grand défilé de nuit. Il s'agit d'un groupe de créateurs, réunis sous le signe CAB (Club der Mode Avant-garde Berlin).

Le défilé a eu lieu sous un chapiteau posé à côté de l'Intercontinental, un palace modernisé. Pour y pénétrer, il fallait passer par le hall flambant neuf de l'hôtel. Le public est arrivé par petits paquets. On a pu ainsi compter quelques crinières hérissées, des talons aiguilles dérapant sur le sol vitrifié, des pantalons larges avec pantoufles souples (pour hommes), une fourrure teinte en traînées violine et poupre, déjà aperçue à la Galerie branchée.

Tout cela s'est trouvé fondu dans la foule emmitouflée du chapiteau archi-plein. La présentation a commencé à la minute prévue. *Très exactement au douzième* coup de minuit. Musique, lumières, mannequins, pendant deux heures, sans un raté.

Tendance : *vamp années 40*. La femme indépendante aux gestes libres dans des manches chauve-souris, des jupes très fendues, des décolletés sournois, des manteaux à godets. Il y a des effets d'asymétrie, mais juste comme ça, comme pour dire qu'on est au courant que ça se fait. A l'exception d'un passage *gipsy*, on a surtout vu des harmonies de noirs, de gris et de bruns. De temps en temps, mais rarement, un éclat rouge, ou vert gazon, une épaulette en strass, les couleurs *les plus claires étant* le safran, le mastic, le rose fané, le bleu éteint.

Le tape-à-l'œil n'est pas de saison, mais le luxe des tissus : lainages, cachemires, soies lourdes, voiles plissés, doublures somptueuses, daim, cuir gravé comme de la marqueterie... Un sigle, une ligne. Il faut se faire à l'idée que l'avant-garde de la mode berlinoise, c'est le chic-chicos.

C. G.

Thèmes marins

LES thèmes marins du printemps éclatent dans les vitrines des magasins battues par les giboulées de mars. Mollets couverts, carrures gonflées et tailles fines, en formes nettes et simples, ils n'excluent pas le confort du surtaillé pour les hauts sur jupes droites.

Les imperméables confirment cette tendance en synthétiques vifs à choisir dans les catalogues : à partir de 299 F à *la Redoute*, 469 F chez *Quelle*.

Aux 3 Suisses, les pages consacrées aux stylistes comprennent les ensembles de Guy Paulin à jupe droite blanche, liquette à grandes emmanchures et petits sans-manches à bourrelets repris au tour de cou dégagé (330 F, 450 F et 290 F). Le style inimitable d'Issey Miyake ressort en combinaisons rétrécies du bas, robes-housses, chemises et jupes en coton bourrelé importé du Japon (de 475 F à 780 F), en gris ou bleuté. L'architecture sobre et douce de Popy Moreni apporte une note citadine en blanc, gris ou noir.

Monoprix étire en robes les tee-shirts rayés à longues ceintures, en trois tailles, 135 F, également traités en blousons de toile non doublée, 180 F, tricot de marin à larges rayures en acrylique, 90 F, et pantalon à pont en toile blanche, 140 F.

Marks & Spencer joue les ensembles nautiques, le safari, *qu'on retrouve partout*, et traite dans un style rétro des robes en grisaille, inspirées de rayures à la japonaise, à revers et *ceintures noires comme les* accessoires, à partir de 299 F.

Dans ses stands des *Galeries Lafayette* et du *Printemps*, *Jousse* propose de nouveaux volumes en sweat-shirts de ville. Le coton blanc molletonné est travaillé en largeur avec de grandes manches kimono à soufflets et une large ceinture à glissière prenant tout le devant, sur un pantalon caleçon assorti, 431 F et 314 F.

Au Petit Matelot, 27, avenue de la Grande-Armée, les maillots de marin à rayures bleu sur blanc commencent à 118 F en coton, à porter avec des jupes droites de tergal blanc lavables qui s'annoncent comme un des grands succès du printemps. Elles existent jusqu'au 52, autour de 400 F, à partir du 15 mars. L'indispensable *imperméable tous terrains* en coton laqué écru se propose dans sa pochette avec un chapeau, à 1210 F.

Burberrys, 8-10, boulevard Malesherbes, 55, rue de Rennes, *Scotch House*, 56, rue de Passy, vend ses imperméables de cheval en coton caoutchouté, rouge ou beige à 1320 F, tandis que les premiers prix de tuniques sur jupes plissées bleu ou gris et blanc sont à 780 F, jusqu'au 48.

Franck & Fils poursuit son installation dans les grandes villes, avec onze points de vente en plus du 90, avenue Paul-Doumer. La ligne « yachting » s'inspire des planches de Deauville des années 30 avec une gamme de blazers et de cabans marins en cent pour cent laine, de 590 à 965 F. Les imperméables légers, une spécialité maison, sont offerts dans la même gamme de prix.

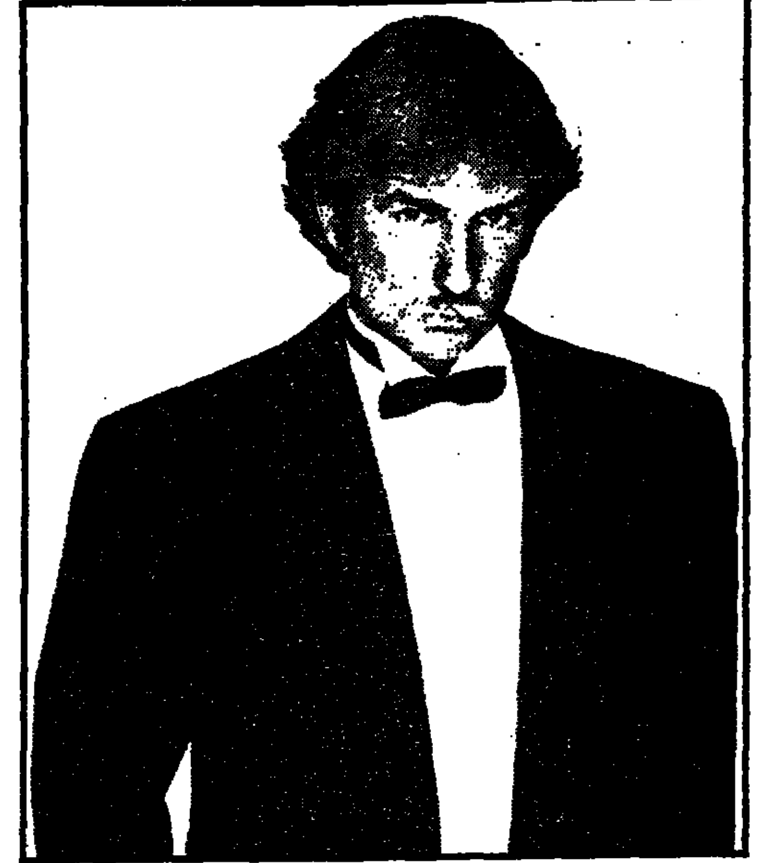
Jaeger, 5, faubourg Saint-Honoré, fête le centenaire de la société britannique. Les locaux sont agrandis et redistribués, avec les modèles de sport et de jour à l'avant, dont une série de deux-pièces lavables en polyester, à chemisier et jupe plissée rayés ou à gros carreaux beiges, gris ou bleus et blancs destinés aux voyageuses, sous des imperméables de taffetas, à partir de 1700 et de 2000 F.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Chloé

Peau de cuir

« Ça se patine, ça vieillit superbement » : Montana et son look.



PAOLO ROVERSI.

CLAUDE MONTANA : *l'homme qui a inventé* la couture-cuir. Le styliste des peaux souples, des tissus précieux, des formes fluides et puissantes. Il habille un type de femme, mince, pas forcément grande, avec quelque chose d'altier dans le port de la tête, dans la structure du visage. Dans la démarche. Il voudrait que, dans ses vêtements, les femmes marchent « autrement ». Comme Anne Bancroft. Il aime sa beauté sèche, son allure libre. *« Son talent se voit, elle est rigolote. Je ne suis pas sérieux tout le temps. »*

Il travaille rue Saint-Denis. La salle d'attente a des murs bleu nuit. Par les fenêtres, on voit le marchand de fripes en face et, à côté, un sex-shop qui vend des vidéos. La rue est piétonne. Dès la fin d'après-midi, les touristes fauchés, alléchés par la mauvaise réputation de la rue, et cependant affamés, font la queue à la pizzeria.

Claude Montana passe là le plus clair et le plus sombre de son temps. Il est tendu, nonchalant, parle doucement, d'une voix feutrée, presque timide, dirait-on.

« Je suis entré dans la mode par le plus grand des hasards. J'appartiens à une famille bourgeoise, où ce monde est ignoré. Il est malvenu d'en parler. J'ai suivi des études classiques et j'ai voyagé. Je ne savais pas trop ce que je voulais faire. Je dessinais vaguement quelques illustrations pour magazines. J'ai appris que quelqu'un cherchait un assistant, je me suis présenté, c'était Mac Douglas. D'où le cuir.

» Le cuir est la première matière que j'ai touchée. Je ne savais rien du dessin de mode, ni surtout de la manière dont se fabrique un vêtement, des différentes étapes. Je les ai découvertes, j'étais fasciné. Ce n'est pas ce qu'il y a de plus facile. Un vrai beau cuir somptueusement coupé traverse le temps avec harmonie. C'est une matière que j'aimerai toujours : ça se mouille, ça se tache, ça se patine, ça vieillit superbement. Changer fait partie de mon métier et j'aime aussi voir porter des vêtements qui tiennent quatre ou cinq ans. Quelque chose qui dure. Dans chaque collection, il y a des modèles pour une saison, d'autres qui persistent, et puis, on ne sait pas pourquoi, ils tombent. Quand une ligne est finie, je le sais. Trop tard...

» Le problème capital est le décalage entre ce que j'aime profondément et ce qu'attendent de moi les journalistes, les acheteurs. Ils attendent quelque chose de fort. Il y a des décalages et heureusement des rencontres, cette espèce de paradoxe est stimulant. Il m'oblige à avancer, à abandonner ce que je sais faire, à ne pas m'enfermer en moi. On crée à partir de n'importe quoi, c'est anecdotique. C'est un flash. Par exemple : l'an dernier, j'étais dans le Midi, j'ai visité la Fondation Léger, pour la centième fois. Là, brusquement, j'ai vu un jaune et ça m'a donné l'idée d'un groupe. A la fin, ça n'avait plus rien à voir avec Léger naturellement. En ce moment, je me dégage de l'atmosphère ciné-club, la nostalgie noir et blanc hollywoodienne. Je ne la renie pas, mais j'ai envie d'autre chose.

» L'envie, elle n'est pas si personnelle, puisqu'on trouve des thèmes communs dans toutes les collections, à chaque saison. Dans la mode, on regarde les mêmes choses, on est sensible aux mêmes choses. Et on ne vit pas en reclus. Je ne crois pas qu'il y ait la mode et le reste du monde. Tout va ensemble. Je ne fréquente pas ce qu'on appelle le « milieu mode ». Ce n'est pas un principe, je n'ai pas ce genre de principe. J'admire certains stylistes, mais les rapports sont faussés. On se parle de tout sauf de ce qu'on fait, alors qu'on ne pense qu'à ça. Mais vraiment, il est impensable d'en parler. On se garde.

» J'essaie de m'abstraire, je prends du recul. Je vis parmi les autres. Au moment des collections, je travaille jour et nuit, le contact est un peu ouaté. Pourtant on enregistre, même si on ne s'en rend pas compte. Je vais vers ce qui me choque, me perturbe, m'émeut. Les gens qui se dépassent, qui reculent les limites de leur corps. Les danseurs. J'ai vu dernièrement Carla Fracci danser Giselle *à la Scala.* Giselle ! *Ce vieux ballet usé ! Et d'un coup, cette femme, à son âge. Sa virtuosité... J'étais bouleversé.*

» On travaille à Paris, mais avec l'Italie. Pourquoi ? Je ne sais pas. Ici, il y a la tradition, c'est ici que ça se passe. Pour moi, non seulement je suis né ici, mais je me sens profondément parisien, je ne me vois pas vivre ailleurs. Seulement, j'ai l'impression que le mot « styliste-créateur » rebute les industriels français, évoque pour eux l'image de la star capricieuse. Comme si on avait du temps pour les caprices ! On est tellement pressé, pressuré, angoissé... C'est très bien, au fond, que la dureté du métier ne soit pas évidente. C'est plus rigolo comme ça. D'autre part, ma génération a été très créative. D'où le développement de la mode qui a entraîné des centaines de gens dans un mouvement. Ils ont voulu monter leur affaire, ils ont échoué. Les industriels français se méfient. Et puis nous sommes fragiles, nous jouons le tout pour le tout à chaque collection.

» Je préférerais fabriquer sur place. Voyager fatigue, fait perdre du temps, surtout en Italie. De toute façon, on exporte au Japon, en Amérique, en Italie. L'Angleterre, non. Elle a sa mode qui est superbe mais qui, en revanche, ne marche pas ici. C'est une affaire de mentalité. Vous allez à Londres, la rue est pleine de jeunes chômeurs. Ici, ils sont gris. Là-bas, ils se teignent les cheveux en turquoise, se maquillent, inventent des vêtements barbares...

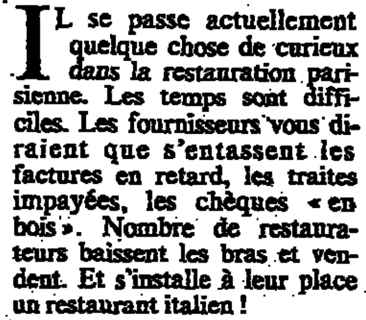
» Naturellement, on est obligé de penser à la rue. Les vêtements sont à vendre. Ils doivent l'être, c'est vital, et pas à cinquante exemplaires, étant donné l'investissement d'énergie et d'argent. C'est pourquoi on doit exporter, le marché national ne peut pas suffire. Sur l'ensemble du marché mondial, le pourcentage de notre clientèle est faible, mais elle se chiffre par dizaines de milliers. Les vêtements sont chers. Je suis gêné quand je rencontre quelqu'un qui aimerait porter les miens et qui n'en a pas les moyens. Si vous voulez des vêtements où il se passe quelque chose, vous devez payer les heures passées à chercher, à affiner, à trouver le point juste.

» L'angoisse de la page blanche, je connais. Le doute. Mais je ne me suis jamais trouvé à sec. Il y a l'équipe, les gens autour, nous sommes une quinzaine, je n'en veux pas davantage. Ils exigent, poussent, critiquent. Les relations sont plus qu'affectives, elles sont passionnelles. En plus, je ne dois pas les décevoir.

» L'obligation de faire deux collections par an est une contrainte et une nécessité. La contrainte, c'est la date. Le côté « on doit remettre son devoir le lundi ». Avec deux ou trois jours de plus, on pourrait... On ne peut pas. En même temps, on est pris dans un rythme stimulant. Si on le casse, on perd le fil. Je ne crois pas aux come-back, on n'est plus dans le coup. Il y a un enchaînement qu'il ne faut pas briser. Mais c'est vrai, c'est dur.

» Le pire moment est avant le défilé. On n'a pas dormi du tout depuis deux jours. Je rentre chez moi pour prendre un bain, me raser. On vient me chercher en voiture pour me conduire au chapiteau. C'est comme aller à l'abattoir. Le trajet est terrifiant. Ce mutisme. Je ne peux rien dire. J'essaie d'y croire et je ne sais plus rien. C'est la mort. Quand j'arrive, il y a cent personnes, les mannequins, ça reprend. Après, si ça s'est bien passé, on s'amuse. Sinon... On ne s'en rend pas compte tout de suite. Les signes arrivent peu à peu. On a mal. Les échecs aussi sont nécessaires, ils vous empêchent de vous scléroser. On a mal, quand même. Je me demande souvent ce qui me pousse à faire ce métier-là. La réponse est : j'aime le faire. Je crois bien que dans l'île la plus reculée j'arriverais à trouver un canard qui parle des collections à Paris. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.



Parigi

Les restaurants italiens à l'assaut de la capitale.

IL se passe actuellement quelque chose de curieux dans la restauration parisienne. Les temps sont difficiles. Les fournisseurs vous diraient que s'entassent les factures en retard, les traites impayées, les chèques « en bois ». Nombre de restaurateurs baissent les bras et vendent. Et s'installe à leur place un restaurant italien !

Entendons-nous bien : je dis un restaurant et non une pizzeria ! Le pullulement des pizzeries peut s'expliquer par la modicité des prix. On sait que la pizza, nourriture autrefois de base des pauvres napolitains, eux-mêmes habitants de la plus pauvre province d'Italie, a conquis les Français. Mais enfin, si la pizza n'égale pas le sandwich au pain complet de nos zincs, ou encore ce délicieux pan bagnat niçois, du moins vaut-elle dix fois mieux que le douteux hachis dans un ersatz de pain rond et les pizzeries peuvent avoir droit de cité.

Certes, il y a toujours eu, par vagues, des offensives de cuisines étrangères. Il y a un quart de siècle ce fut le couscous, remplacé ensuite par les baguettes sino-vietnamiennes. Mais, sous la mode et le snobisme, on trouvait une explication logique : l'arrivée des pieds-noirs, puis des émigrés de l'ex-Indochine. Comme après l'autre guerre les Russes blancs se partagèrent leur nostalgie, du volant des taxis G-7 aux cabarets tziganes. Mais là ? D'où viennent ces nouveaux restaurateurs ? D'où leurs fonds ? Et d'où espèrent-ils tirer clientèle ?

Loin de moi l'idée de médire de la cuisine italienne. Raymond Oliver le dit fort bien : *« C'est grâce à l'Occident que la cuisine prit rang parmi les arts, et l'Italie de la Renaissance était bien la meilleure terre capable de recevoir cette semence. »* Il ajoute encore : *« L'Italie a une vraie gastronomie. S'il m'est permis de donner un conseil, ce sera d'accepter son régionalisme. »*

En effet, pour trop de Français, la cuisine italienne n'est que macaronnade et sauce tomate, jambon de Parme et parmesan râpé, desserts très sucrés et glaces, avec aussi quelques vins (très parfumés les blancs, un peu âpres les rouges). J'oubliais : les scampis et le rizotto ! Or, chaque province a une tradition, comme chez nous, solide et différente, et des plats, rustiques certes, mais combien plus savoureux... *Que l'on ne trouve pas souvent dans les ambassades italiennes de Paris.* Et des vins remarquables, quelquefois ! Donc il ouvre en ce moment, à Paris, deux ou trois restaurants italiens par semaine.



G. DOUVENIN

Corinto, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

La cuisine italienne, même classique, a son charme et a toujours marqué le succès des bons restaurants italiens de la capitale. Sans remonter aux glaciers venus conquérir le Boulevard, les Frascati, Tortoni, Garchi et autres Velloni, l'avant-guerre a connu quelques bonnes adresses, Poccardi en tête. En 1929, *dans son* « Almanach Gourmand », Pierre Béarn en citait onze, dont Noël Peters (qui appartenait alors à M. Vaudable père – et l'on était loin du homard à l'américaine qui avait fait sa réputation !), Monteverdi (rue de Richelieu, fondé en 1920 et dont les dîners dansants étaient renommés) et Ferrari, avenue Rapp.

Tout de suite après cette dernière guerre, les amateurs savaient l'adresse du Florence (rue de Ponthieu), du San Francisco, du Chateaubriand, de Gildo, de Conti et de *quelques autres de moindre renommée.* Le Florence n'est plus (même si un autre vient de naître, rue du Champs-de-Mars, bien modeste), le bon Forno a cédé son Chateaubriand de la rue de Chabrol à son chef et ce n'est plus « tout à fait ça », M. Berdondini, gentilhomme de bouche, n'est plus au San Francisco et Gildo a laissé place à Pierre Bellini, qui a gardé, rue de Grenelle, et l'enseigne et la tradition. Conti enfin *obtint l'autre année le prix* Marco-Polo-Casanova, ce qui est signe de pérennité.

De cette époque datent encore des maisons comme Co*rinto* (faubourg Saint-Honoré) et Stresa (rue Chambiges) ou le discret Paris-Parme (rue d'Argenteuil), *qui ont leurs fidèles.* Dans les années 50, le succès de l'orchestre Marino Marini donna l'idée à des Italiens connaissant la musique, si je puis écrire, d'une autre forme de restauration, moins empesée : dîners avec orchestre mandolinesque et service tournant à la comedia dell'arte. La plus belle réussite fut celle du Don Camilo. On flirtait à la fois avec les spaghetti et la *bonne humeur,* Arlequin dansait avec Mortadelle et Zampone duettisait avec Pulchinella. Soudain tout s'éteignit : les bouzoukis venaient de supplanter les mandolines et le sirtaki, la tarentelle.

Seule nous reste aujourd'hui pour des dîners *pasticciata-canzonetta* la gentille *Via Veneto* (rue Quentin-Bauchard). Elle mérite son succès. Actuellement, le *Michelin* cite huit adresses italiennes, le *Bottin gourmand* quinze, et le *Gault-Millau* vingt-cinq (sans compter les bistrots romains, mais ceci, comme disait Kipling en attaquant sa *zuppa inglese,* est une autre histoire). Un panorama des bons italiens de Paris signalerait donc, après *Gildo, Conti, la Main à la pâte,* les gentils *Pinocchio* (rue d'Enghien et avenue du Maine), *l'Appennino* (rue de l'Amiral-Mouchez), le *Chateaubriand, Il Tiepolo* (qui a remplacé *Mario),* quelques autres encore, du *Paris-Parme* à ce *Velloni,* rue des Halles, aux spécialités florentines (culinairement parlant, dit-on, Florence est à l'Italie ce que Lyon *est à la France), avec quelques* autres que je me réserve d'expérimenter.

Nous en étions à peu près là lorsqu'une sorte de folie transalpine a perturbé Paris. En vérité, les pâtes alimentaires, après avoir été la hantise de ces dames, sont devenues à la mode. Non seulement parce qu'elles ont su qu'elles ne font *pas grossir (du moins selon les* augures d'un néo-diététisme), mais parce que les Français ont *appris à les cuire. Et puis la* machine à fabriquer des pâtes fraîches est en vente partout. La nouvelle cuisine a sauté sur l'occasion : une poignée de pâtes fraîches permet, avec une saint-jacques émincée en huit,de faire une belle assiette peu coûteuse mais bien vendue !

Car la nouvelle cuisine à l'italienne, c'est ça : des pâtes au prix du caviar ! On avait eu, il y a une dizaine d'années, une permière alerte : au fin fond de Vaugirard, dans un bistrot misérabiliste rebaptisé *le Grand Venise,* des additions stupéfiantes autant que le battage fait autour. Le seul nom de Venise n'est-il pas une attraction ? C'est de lui aussi que nous est venu le *carpaccio,* inventé après guerre (aucun ouvrage de cuisine italienne n'en parle, et on le comprend !) par un restaurant de là-bas pour épater les « ricains » adeptes du tartare. La viande de bœuf coupée mince et marinée prend les tons du peintre vénitien Carpaccio. Mais de là à en faire, si j'ose dire, un plat ! Alors du *carpaccio,* on en *trouve* partout, presque autant que des magrets. Aussi bien, dans la même rue de la *Convention,* le cher Moussié (au *Bistro 121*) servait du bœuf cru bien avant et bien *meilleur* !

Puis il y eut *Cecconi's.* Là encore, l'homme venait auréolé par Venise en s'installant au *Pavillon de l'Elysée.* Tous les trissotins du miam-miam, l'« inintelligentsia » de la petite bouffe, s'ébaudirent. Malgré ses yeux bleus et sa morgue, *il signor Cecconi* n'a pas pu empêcher *Gault-Millau* de constater que *« sa cuisine s'est perdue dans la médiocrité ».* Ce qui, ajoutent-ils, n'empêche pas la *« belle clientèle ».* Mais Cecconi vient de vendre à François Naceur (propriétaire du *Don Camilo),* qui en fera, à la rentrée prochaine, un restaurant de soirées dansantes très indiqué aux Champs-Elysées.

Dernière incantation du snobisme, ce *Carpaccio* (dans les murs du *Royal-Monceau).* Décor faussement gentillet, prix à la hauteur de la tour de Pise pour une cuisine penchant, ô combien, vers l'imitation de la nouvelle cuisine. Là encore nous sommes dans le monde des nouilles au prix du caviar. Heureusement, le *Royal-Monceau* vient de toucher un nouveau directeur, M. Jacques de Guéret, et, pour son restaurant français, un nouveau (bon) cuisinier : M. Biscaye.

Oui, la cuisine italienne est en général intéressante. Elle peut être aussi extraordinairement savoureuse (encore faudrait-il que les Français sachent que les *scampis,* qui devraient être de l'Adriatique, n'en sont généralement pas, que le *san-daniele* est meilleur que le parme, que la truffe blanche, plus coûteuse que les nôtres, n'est qu'un condiment ne valant pas son prix, qu'il y a dans chaque province des plats rares et bons – *vitello tonato* ici, *pasticcita con sarde* là, etc. Mais laissons à *tous ces* petits nouveaux le temps de s'affirmer (il y aura du déchet, il y en a déjà) et répétons, une fois pour toutes, que les nouilles au prix du caviar, c'est indécent !

LA REYNIÈRE.

Mes transalpins

Conti

Une vieille enseigne et une jeune direction. Pascal Fayet s'est mis au « piano », ranimant, d'une cuisine savoureuse, ce charmant décor obsolète qu'il ne faudrait surtout pas changer ! Excellentes pâtes fraîches, scampis grillés ou frits, *le classique fegato* alla Venezia. Le valpolicella en carafe est abordable et le service efficace. Comptez 200 F. Fermé samedi et dimanche.

● 72, rue Lauriston. Tél. : 727-74-67.

La main à la pâte

Vieille maison toute en recoins avec un jardin d'hiver inattendu évoquant une taverne de la campagne italienne en même temps que le souvenir de ce grand lettré que fut Silvio Baridon, créateur de ce restaurant. Les pâtes sont le triomphe d'une mamma, Mme Ida Bassano, *qui n'hésite point,* de surcroît, à orner sa carte de plats mal connus, de spécialités typiques des provinces de la Péninsule. Il en est de même des vins : la plus belle collection de crus d'Italie à Paris. Comptez 200 F. Fermé dimanche.

● 35, rue Saint-Honoré. Tél. : 508-85-73.

Gildo

C'est le style bistrot, une petite salle, un service rapide, un voisinage de bonne humeur pour des plats *classiques également* de bonne humeur : savoureux osso-buco, délicieux zabaione. Pierre Bellini, successeur de Gildo, réussit fort bien son méli-mélo de pasticciata. Comptez 200 F. Fermé lundi et dimanche.

★ 153, rue de Grenelle. Tél. : 551-54-12.

Ristorante Tiepolo

Rajeunie, la salle où nous connûmes le bon Mario a trouvé une excellente et jolie cuisinière, *Mme Giuseppe Della Turca,* dont le mari est bien décidé à faire découvrir aux Parisiens les produits et les vins italiens les plus secrets.

Très belle carte des vins, donc, d'antipasto comme de pasta (une trentaine à la carte). Aux déjeuners, un menu à 150 F tout compris avec vin et café « à l'italienne » est très honorable.

La carte de fidélité des familiers de la carte (*180 F environ*) vous fera offrir l'apéritif (et il y a d'étonnants apéritifs italiens, comme celui *à base de rhubarbe, par exemple*), le café avec les mignardises et le digestif. Fermé dimanche.

● 7, rue des Ecoles. Tél. : 326-83-59.

Velloni

Nouveau et élégant dans ce quartier plutôt populaire. Cuisine faisant honneur à Florence (qui reste encore la capitale gourmande qu'elle fut sous les Médicis) et bonne cave. Comptez 180 F. Fermé dimanche.

● 22, rue des Halles. Tél. : 260-12-50.

Paris-Parme

Cadre modeste à l'image de la carte, mais les charcuteries sont remarquables, les raviolis « maison » intéressants. Comptez 180 F. Fermé samedi et dimanche.

● 9, rue d'Argenteuil. Tél. : 260-56-22.

Pinocchio

Bruno Salvatore (qui conserve la *haute main sur* le Pinocchio « number one » du 49, rue d'Enghien) a ouvert ici une petite maison au cadre charmant et sert une vraie et honnête cuisine de bistrot italien (variations sur le fromage cuit, tagliatelles, lasagnes et piccata). Un honnête valpolicella permet des repas à 150 F environ. Fermé samedi midi et dimanche.

● 124, avenue du Maine. Tél. : 321-26-10.

L'Appennino

*Là-bas, près du parc Mont*souris, un petit restaurant de quartier, mais où la cuisine est sin*cère, propice* aux amateurs de pasticciata. Bon bollito misto (pot-au-feu). Comptez 190 F. Fermé dimanche et lundi midi.

● 61, rue de l'Amiral-Mouchez. Tél. : 589-08-15.

Maison

Jouer à carreau

LE *carrelage est souvent* le premier investissement à faire pour aménager, ou rénover, une salle de bains. Pour décorer les murs, la mode est aux compositions associant plusieurs carreaux.

Parmi les nouveaux motifs floraux, le bouquet d'églantines de Carré est gravé et peint à la main sur six carreaux de 15 cm x 15 cm. Il s'accompagne d'une frise fleurie et d'un bandeau uni, en deux harmonies de couleurs : rose violine pour le bouquet d'été et vert céladon pour celui d'hiver. Sur les carreaux « Grenade » de Cérabati, à fond tramé ocre rosé ou bleu, sont peints des pots de plantes fleuries. En trompe l'œil, ils sont suspendus, à des hauteurs différentes, à un rail-bandeau ceinturant le haut des murs.

Allant plus loin que ces jolis assemblages, les carrelages italiens Solaria, nouveaux venus en France, offrent la possibilité de compositions libres très picturales. Ainsi, avec les grands carreaux de la série Venezia, c'est une ambiance d'aurore ou de couchant *sur la lagune* qui est suggérée selon le dégradé horizontal des couleurs. Quelques *carreaux de silhouettes de Venise et* d'oiseaux perchés sur des pieux se disséminent dans ce camaïeu de *bleu grisé ou d'orangé très doux.*

JANY AUJAME.

Bouquet d'églantines en carreaux de céramique (Carré).

● **Cérabati, 26, rue Jean-Goujon, 75008 Paris ; tél. 359-07-49. Carré, 91, quai de Valmy, 75010 Paris ; tél. : 607-03-26. Solaria, Centrale carrelage, 43, allée Camille-Desmoulins, 93320 Pavillons-sous-Bois ; tél. : *848-36-76.***

Le textile à Beaubourg

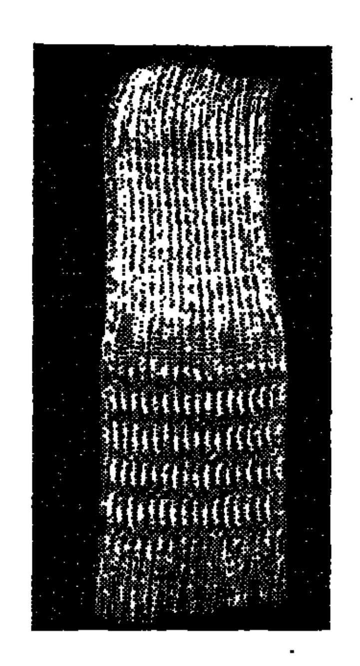
DEUX expositions ont lieu, actuellement, au Centre Georges-Pompidou sur le thème du textile. Elles ont un point commun : *l'importance de la création pour l'avenir de l'industrie.*

C'est toute la vie d'une région qui est évoquée sous le titre « Textile du Nord, culture et industrie », depuis les usines héritées du dix-neuvième *siècle jusqu'au patrimoine* de la technique et du savoir-faire. Dans ce Nord à vocation textile depuis *cent cinquante ans, des firmes* sont à la recherche d'idées nouvelles pour revitaliser des techniques traditionnelles. Elles font appel à des stylistes ou à des créateurs — textile pour concevoir des tissus (de couture ou de décoration), des tapis, du linge de maison ou pour relancer le tricot et la broderie, par des associations inédites de ma*tières et de couleurs.* Cette partie de l'exposition est une illustration, très colorée, du renouveau que la créativité peut apporter aux industriels.

Complémentaire, l'exposition « *Textile, créer avec l'industrie* » permet de découvrir les tissages insolites de Geneviève Dupeux. Travaillant avec des fils de métal, des fibres synthétiques, du papier et de la cellophane, ses recherches ont abouti à ces pièces uniques (panneaux, écrans, tissus muraux) qui ont, cependant, été conçues pour être industrialisées. Les contraintes *de l'industrie, Geneviève Dupeux les* connaît pour les avoir affrontées à la SNCF et, depuis 1980, à la Régie Renault. Parallèlement, elle poursuit ses travaux personnels et son activité pédagogique à l'École nationale des arts décoratifs.

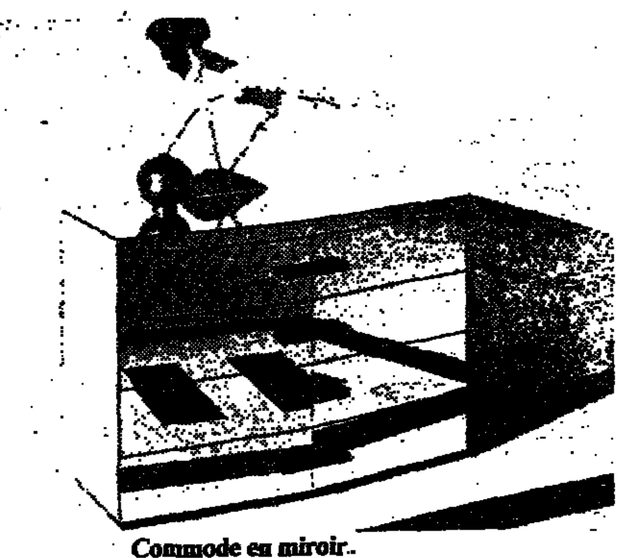
J. A.

● **Centre Georges-Pompidou. « *Textile du Nord, culture et industrie* », Forum, jusqu'au 23 avril. « Textile, créer avec l'industrie » (tissages Geneviève Dupeux), *salle de documentation du* CCI, jusqu'au 7 mai.**



« Les reliefs »

Meubles à reflets



Commode en miroir.

LE miroir a un côté magique, par *les reflets qu'il suscite et les* images qu'il renvoie. C'est en assemblant des morceaux de miroir que Chantal Ruillier a trouvé sa ligne nouvelle de meubles.

Après avoir créé une unité de décoration au sein du cabinet d'archi*tecture de son mari, Bernard Ruillier,* Chantal prend son indépendance et monte son propre studio d'architecture d'intérieur. En recherchant des formes inédites pour ses clients, elle aboutit à ces meubles-miroirs contemporains. La plupart des treize modèles de sa collection ont l'originalité d'inclure un angle obtus saillant, qui renforce le pouvoir réfléchissant des miroirs.

Ce jeu de reflets angulaires se retrouve sur la console, l'encoignure et le bar d'appartement, sur les *quatre panneaux du paravent et sur* les commodes, à trois ou quatre ti*roirs. Leurs poignées* (comme les plinthes de tous les meubles) sont en tube de laiton doré, chromé ou traité époxy noir mat (la commode de trois tiroirs, à *partir* de 9 470 F). Il y a aussi une table de chevet, un lampadaire à halogène et une très *grande table de repas. Son plateau* rectangulaire en miroir a une partie centrale lumineuse, en verre dépoli gravé de fins chevrons ; il repose sur deux piètements formant, chacun, un angle obtus.

Ces créations de Chantal Ruillier *sont exposées à la galerie NRA. Sur* les deux étages de cette très vieille maison, accolée au flanc de l'église Saint-Eustache, les meubles voisinent avec les œuvres d'artistes ayant un rapport, réel ou symbolique, avec le miroir.

J. A.

● **Galerie NRA, 2, rue du Jour, 75001 Paris. Tél. : 508-19-58. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 11 heures à 19 heures.**

Philatélie n° 1835

Syndicats professionnels

Primitivement, nous avons donné l'illustration et tous les détails concernant ce timbre, voir chronique 1825, du 7 janvier dernier. Son ajournement intervenu a été signalé dans *le Monde* du 14 janvier. Au*jourd'hui, nous sommes en mesure* de donner les renseignements pratiques, avec les nouvelles dates. — Vente générale le 23 mars (8ᵉ/84).

Mise en vente anticipée :

— **Le 22 mars**, de 9 h. à 19 h. au bureau de poste temporaire ouvert au ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, 127, rue de Grenelle, Paris-7ᵉ (salle des Accords). — Oblit. « P.J. ».

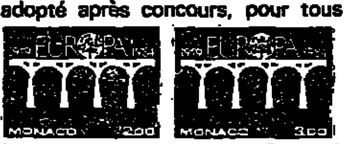
— *Le 22 mars, de 8 h. à 19 h.* à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1ᵉʳ, et au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe Paris-7ᵉ ; de 10 h. à 17 h. au Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15ᵉ. — Boîtes aux lettres générales pour « P.J. ».

● **RETRAIT**, le 13 avril, du timbre de 1,80 F Alliance française.

Les émissions monégasques

Avec le bloc de quatre timbres et deux autres valeurs dédiées aux Jeux Olympiques 84, annoncées dans *Le Monde* du 18 février dernier, l'ensemble de la première partie des émissions comprend 30 va*leurs, un bloc « Europa » et deux* « entiers » pour 96,34 F. Elle sera émise le 10 mai prochain.

Série « Europa », sujet unique, adopté après concours, pour tous



les pays membres de la CEPT, à l'occasion du 25ᵉ anniversaire de cet organisme européen. La maquette gagnante, présentée par Monaco, est due à Jacky Larrivière, artiste-graveur, et s'intitule « Le Pont, symbole de liaison, d'échange et de *communication* », 2 et 3 F, par feuille de 30 timbres.

Le bloc-feuillet (143 × 170 mm) comprend quatre séries, disposées en alternance (par paire), autour d'une illustration, pour 20 F.

Série « papillons », du Parc na*tional du Mercantour, cinq timbres :*



1,60 F, 2 F, 2,80 F, 3 F, 3,60 F (13 F). Impression hélio, Périgueux, d'après Odette Baillais. (A suivre).

Hommage aux femmes

Le timbre est en vente depuis le 9 mars. Il est le (6ᵉ/84). — En raison de la vente en « P. J. » au milieu de la semaine (et par manque de *place) il n'a pu être annoncé dans le* numéro daté du 10 mars.

La photocopie du texte intégral peut être envoyée contre un timbre et une enveloppe (affranchie) à votre adresse.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ **75005 Paris** (11, rue Pierre-et-Marie-Curie), **le 20 mars.** — Cinquantenaire de la découverte de la radioactivité artificielle.

⊙ **33300 Bordeaux** (hôtel Aquitania), **du 20 mars au** *28* **mars.** — Commission postes de la CEPT (boîte aux lettres spéciales pour le rachat à la RP de Bordeaux).

⊙ **75015 Paris** (Porte de Versailles, bât. 5), **du 23 au** *28* **mars.** — Salon de la restauration.

⊙ **69140 Rillieux-la-Pape** (Salle polyvalente), **le 24 mars.** — 10ᵉ anniv. de l'ASC des Semailles.

⊙ *27380 Charleval (salle munici*pale Charles-IX), **les 24-25 mars.** — Salon de la carte postale.

⊙ **06800 Cagnes-sur-Mer** (hippodrome), **les 30-31 mars.** — 28ᵉ Expos. intern. de la fleur.

⊙ **29000 Quimper** (centre social, bd de Gréach-Gwenn), **du** *23* **au** *30* **mars.** — Exp. philat.

Une carte franco-canadienne

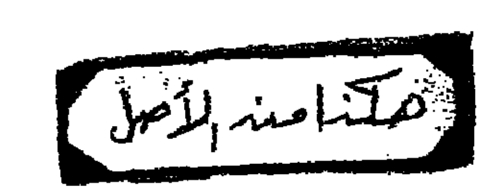
Une carte souvenir est en souscription au prix de 15 F auprès du Service Philatélique des PTT, 18, rue F. Bonvin, 75758 Paris. Cedex 15. *Date limite le 31 mars.*

Editées par les deux administrations à 50 000 exemplaires numérotés, affranchies par les deux timbres (2 F et 32 cents), annulés par une griffe spéciale, les cartes ainsi *apprêtées seront confiées au brick-goélette Jacques Cartier,* au départ de Saint-Malo le 14 avril pour rallier Quebec à la fin juin.

A l'arrivée elles seront authentifiées par un cachet des postes canadiennes. Les souscripteurs les rece*vront vers le 15 juillet prochain.*

● **CONGO** : série des « fleurs congolaises », cinq valeurs, sujets divers, 5 F., liane Thundergia ; 15 F., Bougainvillée pompon ; 20 F., Anthurium ; 45 F., Allamanda ; 75 F., Hibiscus. Offset, Cartor S.N.

ADALBERT VITALYOS.



Classique

Monteverdi et Benedetto Ferrari par le Concerto Vocale

A Venise, dans les dernières années de sa carrière glorieuse, Monteverdi était devenu le maître à penser de tout un groupe de jeunes musiciens de grand talent, l'équivalent, à peu près, de ce que l'on appelle en peinture une *scuola*. De ce cercle, Benedetto Ferrari fut l'un des éléments dominants, d'où l'idée du Concerto Vocale d'opposer en quelque sorte le professeur et l'élève en un match qui ne tournerait pas systématiquement à la déroute du second.

Le seul inconvénient de telles anthologies est qu'elles conduisent à l'excès inverse des intégrales. Pour tenir en un disque, la confrontation se fait parcours rapide, grappillant chez l'un la monodie et le duo, à, mettre immanquablement en balance avec la monodie et le duo de l'autre. Et, de plus, l'auditeur ressent assez vite comme un manque l'absence de tout thème conducteur précis.

Mais l'exceptionnelle qualité de la musique sauve la mise. A *voce sola* comme à deux voix, les pièces réunies ici vivent radicalement la révolution formelle et expressive apportée, à l'aube du dix-septième siècle, par le *stile nuovo.*

La splendeur de l'interprétation est valorisée par un art incroyable de l'ornementation. Helga Müller-Molinari réussit une performance remarquée dans le *Lamento* fameux d'Ariane, même si elle sacrifie un peu le dolorisme du mot à la courbe belcantiste de la ligne mélodique. Enfin, René Jacobs, bien que parfois à la limite de l'accent précieux (certains regretteront chez lui un certain *manque d'intensité à l'italienne*), s'impose, une fois encore, comme un chef de file rayonnant dans le répertoire du haut baroque. *Excellent* accompagnement instrumental avec, parmi d'autres, le clavecin de William Christie.

ROGER TELLART.

● **Harmonia Mundi, HM 1129.**

Le premier disque d'Alexis de Castillon

Il est des compositeurs dont on parle très peu et qu'on n'entend jamais. Tel fut le cas d'Alexis de Castillon (1838-1873), dont, sauf erreur de ma part, pas la moindre note n'avait été enregistrée jusqu'à aujourd'hui. Mais l'on se préoccupe de plus en plus de la musique française du dernier tiers du dix-neuvième siècle, et l'on devait donc s'intéresser tôt ou tard à ce premier élève de César Franck.

Mort à trente-cinq ans, il fut l'un des premiers en France à redonner ses lettres de noblesse à la *musique* de chambre, qui fut d'ailleurs son domaine d'expression privilégié. *Terminé et créé en 1869, son Quator avec piano en sol mineur* opus 7 est une très grande œuvre, *non sans échos de* Schumann ni sans rencontres avec Brahms. Mais si la musique du *premier avait pénétré* en France depuis une dizaine d'années, celle du second y était encore totalement *inconnue*. Et le *Scherzo en ré majeur,* pour ne citer que lui, est incontestablement d'une subtilité et d'une originalité typiquement françaises. D'une durée à peu près semblable (presque une demi-heure), et conçu lui aussi en quatre mouvements, le *Trio en si bémol* opus 4 (1866) témoigne d'un peu moins de maturité, en particulier sur le plan de la forme, mais regorge également de beautés. Et il est difficile de rester insensible à sa spontanéité d'inspiration.

Il faut féliciter l'éditeur de glorifier ainsi le « patrimoine ». Il *nous avait déjà donné* le *Quatuor avec piano* opus 30 de Chausson avec le même Quatuor élyséen : Anne-Claude Villars, Simone Feyrabend, Claire Giardelli et Danièle Bellik (*piano*). *Quatre artistes au service* de la musique, et dont les interprétations sont exemplaires.

MARC VIGNAL.

● ***Arion, ARN 38.752.***

Les symphonies de Brahms par Bernstein



Leonard Berstein.

Au milieu de tant d'enregistrements inutiles, honnêtes certes, mais qui n'apportent rien de plus, quelle joie de voir rejaillir à nouveau *des œuvres ressassées !* Ainsi des quatre *Symphonies* de Brahms, dirigées par Leonard Bernstein, qui déploie la somptuosité orchestrale de la Philharmonique de Vienne, avec une souplesse, un élan, une gloire, incomparables, et toute la majesté et le mystère que l'on peut souhaiter. La liberté de cette démarche calme et sereine, le velouté sonore, une lumineuse beauté intérieure, dans des tempi sans hâte, donnent un climat de bonheur contemplatif très prenant, rehaussé par une magie instrumentale exceptionnelle. L'interprétation très personnelle de Bernstein n'éclipse pas les autres, et l'on peut préférer des lectures plus tendues et vibrantes, mais elle est, dans son ordre, aussi grande que celles de Furtwaengler ou Karajan.

Elle fait pâlir l'intégrale réalisée par Rafaël Kubelik et l'Orchestre de la radio bavaroise, publiée au même moment. Le chef ailé des symphonies de Dvorak semble avoir quel*que mal à illuminer la complexité* polyphonique de Brahms et son exécution très détaillée, fort honorable, reste assez conventionnelle.

Ajoutons que, en quatre disques, Bernstein nous offre en plus les *Variations sur un thème de Haydn* et les deux *Ouvertures-tragique* et *académique.*

J. L.

● **Bernstein : 4 disques DG ; en coffret, 2741.023 ; viennent de *paraître séparément* (*en microsillons*, compacts, et cassettes), 410.081/084.**

● **Kubelik : 4 disques Orfeo, S070.834 F.**

Une sélection de disques compacts

● BRAHMS : *Quatre Ballades, Rhapsodies op. 79,* par Glenn Gould (CBS, CD 37 800).

● FRANCK : *Symphonie en ré mineur,* par l'Orchestre national de France, direction Léonard Bernstein (DG 400 070-2).

● MOZART : *Concertos n° 17 et N° 19,* par Murray Perahia et l'English Chamber Orchestra (CBS, DC 36 686).

● RAVEL : *Daphnis et Chloé,* ballet, par l'Orchestre symphonique de Montréal, direction Charles Dutoit (Decca 400 055-2).

● SCHUMANN : *Troisième Symphonie «Rhénane», Ouverture de Manfred,* par la Philharmonique de Los Angeles, direction C. M. Giulini (DG 400 062-2).

● STRAUSS : *Don Juan, Till Eulenspiegel, Mort et transfiguration,* par le London Symphony Orchestra, direction Claudio Abaddo (DG 410 518-2).

Vidéocassettes

Amérique latine

● ***Vidéosud : sélection internationale de vidéo latino-américaine.* Editée par l'association FAMA, 3, rue de l'Amiral-Mouchez, 75013 Paris (tél. : 589-73-98).**

Les images d'Amérique latine, ce n'est pas seulement les films de Luis Bunuel ou de Miguel Littin, le « cinema nuovo » ou les témoignages contre la répression. Partout, au Brésil, au Mexique, en Colombie, au Pérou ou au Venezuela, on fait aussi de la télévision, de la vidéo. Pour rafraîchir les vieux souvenirs des cinéphiles et des militants, *pour rajeunir l'image* de marque audiovisuelle de l'Amérique latine, un journaliste, Claude Namer, a rassemblé une soixantaine de cassettes : art vidéo, « performances », reportages de société, films pédagogiques.

Présentée sous forme de manifestation, cette sélection inédite parcourt la France de Montbéliard à *Marseille* en passant par Bordeaux. A la demande, elle illustre des expositions ou programme des réseaux câblés. Elle reviendra se fixer à Paris sous forme d'une vidéothèque permanente dont Claude Namer voudrait faire un lieu *d'échanges en Amérique latine,* l'Europe et les vingt millions d'hispanophones des Etats-Unis. L'association FAMA a entrepris aussi un recensement de tous les documents disponibles sur tous supports concernant l'Amérique latine et prépare l'édition d'un guide.

Tootsie

● ***Film américain* de *Sydney* Pollack avec Dustin Hoffman et Jessica Lange. Edité *et distribué par GCR.***

Un comédien au chômage se travestit en femme pour trouver du travail à la *télévision*. Une satire irrésistible de la production des feuilletons américains et *un fabuleux numéro d'acteur* de Dustin Hoffman.

La colline des hommes perdus

● **Film américain de Sidney Lumet avec Sean Connery, Alfred Lynch et Michael Redgrave. Edité et distribué par RCV.**

Encore Sean Connery, mais en officier déserteur dans un camp disciplinaire de l'armée britannique. Un réquisitoire violent *et efficace réalisé par un* grand maître du genre.

Le grand frisson

● **Film américain de Mel Brooks et Madeleine Kahn. Edité par CBS Fox et distribué par UGC vidéo.**

Le professeur Richard Harpo Thorndyke prend la direction de l'asile psychiatrique de Los Angeles et sombre dans un traquenard. *L'univers hitchcockien* revisité par Mel Brooks à la façon des Marx Brothers.

Quelle vie de chien !

● ***« Quelle vie de chien ! », « Un candidat au poil », « l'Incroyable Randonnée » : trois films de Walt Disney. « Les Aventures de Pluto » :* douze dessins animés de Walt Disney. *Edités et distribués* par Walt Disney Video.**

A poil long ou à poil ras, en film ou en dessin animé, le chien reste un des piliers de l'univers de Disney.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Rock

Johnny Hallyday « en v.o. »

Quelques mois avant de célébrer au Zénith ses vingt-cinq ans de chansons, Johnny Hallyday publie un album de titres *français* chantés en anglais. Juste retour des choses puisque durant toute son aventure, *la star française a repris de nombreux* standards du rock américain : *House of the rising sun (le Pénitencier), Trouble (la Bagarre), Cut across shorty (Cours Charlie), What is soul (Je suis seul).* Standards qu'il s'était appropriés comme si les mots et les notes venaient instinctivement de lui, comme s'il les offrait douloureusement ou dans une violence spontanée.

Six chansons *forment cet album* « en v.o. » : *Casualty of love (Vertige de l'amour,* de Boris Bergman et Alain Bashung). *Ain't no stopping me now (T'as mis les scellés sur ma vie,* de Pierre Billon). *On the edge of the edge (Signes extérieurs de richesse,* de Claude Lemesle et Pierre Billon). *Mono rock and roll (les Années mono,* de Lemesle et Bamy), *I'll make you believe in love again (Pour ceux qui s'aiment,* de Bob Decout et Johnny Hallyday). *When you turn out the lights (Quand un homme devient fou,* de Claude Lemesle et Mort Shuman).

Deux titres dominent nettement : l'interprétation originale et remarquable de *Casualty of love* et *Ain't no stopping me now* où Hallyday, *qui a chanté autrefois des chansons* d'Otis Redding, d'Eddie Floyd et de Steve Cropper, met une rage, une énergie, *une façon de balancer les* mots et les notes, dignes de l'usine Stax de Memphis.

CLAUDE FLÉOUTER.

● **Philips 818181.**

« Too young to love me », de Little Bob Story

A *chaque album, on espère que* ce sera celui de la consécration pour Petit Bob. Juste pour la sécurité, le repos du guerrier, parce qu'on sait bien que ça ne changera rien : succès ou non, Robert Piazza continuera de sillonner les routes avec la même conviction, d'épuiser les compagnies de disques pour enregistrer avec la même détermination, comme investi d'une mission.

Depuis plus de dix ans, Little Bob Story est la conscience du rock français, les musiciens ont changé autour du chanteur, et Petit Bob est resté le même sans doute parce qu'il ne sait pas faire autre chose et qu'il le fait mieux que la plupart des autres.

Sa voix est sa foi, il les a rôdées au rythme des concerts improbables dans des coins perdus sans *courir après la gloire, juste pour dire* qu'il existait. Et son histoire n'a jamais ressemblé à celles des perdants du rock, *jamais il n'a rejoint le* bataillon des maudits, il a continué, simplement, à côté.

Aujourd'hui, entouré de nouveaux musiciens (des petits jeunes), il part enregistrer à New-York, et c'est Southside Johnny qui le produit. Au hasard des morceaux, les musiciens de Mink Deville, la section de cuivres de Southside Johnny viennent lui prêter main forte comme pour lui rendre hommage.

Mais là encore, ça ne change rien : au Havre ou à New-York, avec les plus grands ou avec d'illustres inconnus, entre les premiers et le nouvel album l'écart n'est pas si grand : une production plus efficace, une technique aguerrie, mais l'esprit est le même avec ce sentiment donné au bout du micro que le monde n'est fait que de rock'n roll.

La voix ivre de soul et gavée de feeling, le timbre noir et le souffle éperdu, Little Bob chante rocks trépidants et brûlots de rhythm'n blues avec la même fougue.

ALAIN WAIS.

● **Pathé Marconi, 1728221.**

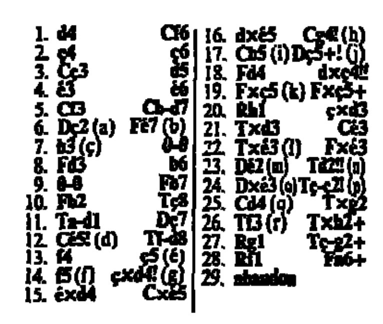
échecs

N° 1064

A marches forcées

(Tournoi international de Malmö, décembre 1983)

Blancs : C. CARLESON
Noirs : M. CARLSON
Défense slave



1. d4	Cf6	16. dxé5	Cg4! (h)
2. ç4	ç6	17. Cb5 (i)	Dç5+! (j)
3. Cç3	d5	18. Fd4	dxç4!!
4. é3	é6	19. Fxç5 (k)	Fxç5+
5. Cf3	Cb-d7	20. Rh1	çxd3
6. Dç2 (a)	Fé7 (b)	21. Txd3	Cé3
7. b3 (ç)	0-0	22. Txé3 (l)	Fxé3
8. Fd3	b6	23. Dé2 (m)	Td2!! (n)
9. 0-0	Fb7	24. Dxé3 (o)	Tç-ç2!! (p)
10. Fb2	Tç8	25. Cd4 (q)	Txg2
11. Ta-d1	Dç7	26. Tf3 (r)	Txh2+
12. Cé5! (d)	Tf-d8	27. Rg1	Tç-g2+
13. f4	ç5 (é)	28. Rf1	Fa6+
14. f5 (f)	çxd4! (g)	29. abandon	
15. éxd4	Cxé5		

NOTES

a) Il y a plusieurs manières d'éviter le système de Méran (6. Fd3, dxç4 ; 7. Fxç4, b5) par exemple, 6. Cé5 qui laisse aux Noirs un bon jeu après 6..., Cxé5 ; 7. dxé5, Cd7 ; 8. f4, Fç5 ; 9. a3, Dé7 ; 10. b4, Fb6 ; 11. Fé2, 0-0 ; 12. 0-0, *f6 ; 13. ç5, Fç7 ; 14. éxf6, Cxf6* (Spielmann-Lockvenc, Vienne, 1936) ou 6. b3, Fb4 ; 7. Fd2 (et non 7. Fb2, Cé4 ; 8. Dç2, Da5 ; 9. Tç1, Dxa2), 0-0 ; 8. Fé2, Dé7 ; 9. 0-0, Fd6 ; 10. Dç2, dxç4 ; 11. bxç4, é5 (Guimard-Kotov, Groninguen, 1946). Dans cet ordre d'idées, le coup du *texte est habituel.*

b) Un peu trop réservé. Il est préférable de penser à la réaction é6-é5 et de jouer le F-R en d6, après quoi les Blancs ont intérêt à entrer dans la variante Taimanov (7. Fd2, 0-0 ; 8. 0-0-0), les suites 7. Fd3 ; 7. é4 et 7. b3 étant peu dangereuses pour les Noirs. Ainsi si 7. Fd3, 0-0 ; 8. 0-0, dxç4 ; 9. Fxç4, é5! ou si 7. é4, dxé4 ; 8. Cxé4, Cxé4 ; 9. Dxé4, é5!. De même, après 7. b3 les Noirs n'ont aucun mal à effectuer l'avance é6-é5.

ç) Les Noirs ayant renoncé au contrôle de la case é5, les Blancs peuvent tranquillement installer leur F-D sur la diagonale a1-h8.

d) La faiblesse du sixième coup des Noirs autorise cette entrée du C-R sur l'avant-poste é5 (si 12..., Cxé5 ; 13. dxé5, Dxé5 ; 14. Cxd5!). A noter l'apparente similitude des développements ; en fait, les Blancs contrôlent le centre en é4 et é5 et dominent positionnellement le jeu.

é) Une réaction nécessaire.

f) Après 14. Dé2 les Blancs conservent l'avantage. L'avance f4-f5 résulte d'une surestimation de la position.

g) Début d'une réflexion approfondie, fondée sur l'ouverture de la diagonale ç5-g1.

h) Et non 16..., Dxé5? ; 17. Cxd5. La position est riche de possibilités tactiques. Les Noirs menacent le pion é5 ainsi que Cé3 ou Dç5+.

i) Si 17. Dé2, dxç4! et si 17. fxé6, Fç5+ ; 18. Rh1, Dxé5 ; 19. éxf7+, Rf8 ; 20. g3, dxç4+ ; 21. Fé4, Txd1 ; 22. Txd1, çxb3 ; 23. axb3, Cf2+ ; 24. Dxf2, Fxf2 ; 25. Fxb7, Txç3 et les Noirs gagnent.

j) Une jolie réponse qui ne laisse aucun répit aux Blancs.

k) Il faut accepter le sacrifice de D. Si 19. Fxç4, Dxb5 et si 19. bxç4, Txd4.

l) 22. Tf-d1 ne change rien car, après 22..., Fxg2+ ; 23. Dxg2, Txd3 ; 24. Txd3, Cxg2 ; 25. Rxg2, a6 les Noirs ont une fin de partie gagnante.

m) Finalement les Blancs n'ont donné qu'une T et un F pour la D noire et envisagent l'entrée du Cb5 en d6 après le recul du Fé3.

n) Mais les Noirs ne reculent pas, bien au contraire, et sacrifient maintenant le Fé3.

o) Et non 24. Dxd2, Fxd2 ; 25. Cd6, Fa6 ; 26. Td1, Tç1+.

p) Bien plus fort que 24..., Txg2, le doublement des T sur la deuxième traverse ne laisse aucune chance aux Blancs.

q) Que faire ? Si 25. Dxd2, Txd2 ; 26. Tç1, éxf5 ; si 25. Dg5, Fxg2+ ; 26. Rg1, Fxf1 ; si 25. fxé6, Txg2 ; 26. Tf3, Tf2 ; 27. Dxf2 (ou 27. é7, Tf1+), Txf2 ; 28. é7, Fxf3+ ; 29. Rg1, Tg2+ ; 30. Rf1, Fé2+ (et non 30..., Fç6? qui donne aux Blancs le gain par 31. Cxa7) et si 25. Tg1, Txg2 ; 26. Txg2, Txg2, etc.

r) Si 26. Cxç2, Tg3+ ; 27. Tf3, Fxf3+ ; 28. Dxf3, Txf3.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1063

T. DAWSON. « Magyar Sakkvilag », 1922.

(Blancs : Rd2, Fd3 et f2, Pé2, é3, é4, é7, f6, g5, h4. Noirs : Ré8, Dh5, Pd7, é6, é5, f7.)

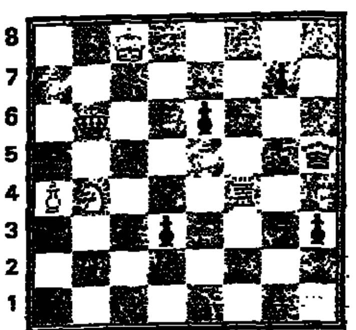
Un problème de zugzwang de la Dh5 se pose certainement lorsqu'on aperçoit le blocus du R noir et l'impossibilité pour le pion d7 de bouger en raison de la réponse des Blancs : Fb5+.

1. Ré1!!, Dg4 ; 2. Rf1!, Dg4+ ; 3. Rg1, Dg4+ ; 4. Rh2!, Dh5 ; 5. Rg3 (h3)! il est rare de voir un R dominer une D, Dh8 ; 6. Rg4!, D sa Ébitum ; 7. h5 et les Blancs gagnent en prenant le pion é5 après Fg3-Fxé5 et en continuant par Fé5-g3 suivi de la poussée é4-é5 et g5-g6 ou h6-h7.

ÉTUDE

V. KONDRATIEV

(1983)



BLANCS (6) : Rç8, Tf4, Cb4, Pa4, a7, é5.

NOIRS (6) : Rb6, Dh5, Pd3, é6, g7, h3.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

---

bridge

N° 1062

Dispositif de sécurité

Cette manche d'un tournoi à Amsterdam a été jouée très vite par la fameux champion hollandais Kreyns. *Cachez les mains* d'Est-Ouest pour vous mettre à sa place.

♠ R 9 3
♡ A R 4
♢ A 3 2
♣ R 9 8 5

♠ D 10 5 2 | ♡ 10 9 8 | ♢ D 9 5 | ♣ A D 4 — (O) N E S (E) — ♠ 6 | ♡ 7 5 2 | ♢ R V 10 7 6 | ♣ V 10 7 3

♠ A V 8 7 4
♡ D V 6 3
♢ 8 4
♣ 6 2

Ann. : O. don. E.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Vergoed	Y...	Kreyns
passe	1 SA	passe	2 ♣
passe	2 ♦	passe	3 ♠
passe	4 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 10 de Cœur troisième, *comment Kreyns a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Kreyns s'est rendu compte que, si l'As de Trèfle était en Est, il faudrait ne pas perdre de Pique. En revanche, *si l'As de Trèfle était bien placé* en Ouest, il serait possible de se protéger contre une mauvaise répartition des Piques en utilisant un classique jeu de sécurité... Mais comment savoir ?

Il suffit de prendre l'entame avec le Valet de Cœur et de jouer immédiatement Trèfle comme l'a fait Kreyns :

1er cas. – *Le Roi de Trèfle fait la levée* (ce qui était le cas). Kreyns a alors tiré l'As de Pique, puis il a joué le 4 de Pique et, Ouest *ayant fourni* le 5, il a mis le 9 de Pique du mort. Si Ouest n'avait pas fourni (D 10 6 5 *en Est*), *Kreyns aurait pris* avec le Roi de Pique, et il aurait rejoué le 9 de Pique pour qu'Est ne fasse que la Dame.

2e cas. – *Le roi de Trèfle est pris par l'As* (parce que l'As serait en Est). Il faut alors tirer le Roi de Pique, *puis faire l'impasse à la Dame* sans jeu de sécurité.

A l'autre table, le déclarant a chuté 4 Piques pour avoir joué tout de suite le Roi de Pique en espérant les atouts 3-2 avec la Dame de Pique bien placée ou l'As de Trèfle en Ouest.

La ruse et la technique

Il est rare que le même coup soit à la fois valable sur le plan psychologique et sur le plan technique. Cette donne jouée il y a une trentaine d'années en est une parfaite illustration. Cachez les *mains* d'Est-Ouest *pour* vous mettre à la place du déclarant.

♠ 6 4
♡ 7 3
♢ 8 5 3 2
♣ V 9 7 4 3

♠ 9 7 | ♡ D V 10 8 4 | ♢ 9 6 | ♣ A 10 8 6 — (O) N E S (E) — ♠ V 10 8 5 3 | ♡ 9 6 5 2 | ♢ A 7 4 | ♣ D

♠ A R D 2
♡ A R
♢ R D V 10
♣ R 5 2

Ann. : S. *don.* Tous *vuln.*

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Wohlin	Reese	Janners.	Schapiro
2 ♣	passe	2 ♦	passe
2 ♠	passe	3 ♣	passe
3 SA	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé la Dame de Cœur, *comment Wohlin, en Sud, a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUTS ?

Note sur les enchères :

Il était normal d'ouvrir de « 2 Trèfles » *et de répondre* « 2 Carreaux », mais ensuite les enchères ne sont pas bonnes. Aujourd'hui, Sud *doit, au second tour, dire* « 2 SA » pour indiquer au moins 24 points d'honneur et une distribution régulière, mais, en *1950*, cette redemande de « 2 SA » était la seule sur laquelle le partenaire avait le droit de passer, une exception qui, contrairement aux apparences, était irrationnelle. Aujourd'hui, heureusement, l'ouverture de « 2 Trèfles » est considérée *par* presque tous les experts comme intégralement forcing car il ont fini par comprendre *que, pour une fois où il y aurait intérêt* à s'arrêter à « 2 SA », il supprimait l'avantage énorme de pouvoir *décrire au palier* de 2 la distribution régulière de l'ouverture sans craindre un passe du partenaire. Bref, les enchères aujourd'hui *seraient :* 2 Trèfles, 2 Carreaux, 2 SA, 3 SA.

COURRIER DES LECTEURS

Dangereuse signalisation (1 050)

André Cannot signale qu'« *il serait indifférent de fournir ou non* le 9 de Carreau *si on a laissé à Ouest son atout* ». C'est exact si le déclarant oublie de faire tomber les atouts adverses, une mesure évidente pour faire un jeu d'élimination et que j'aurais dû signaler. Comme l'a dit, je crois Talleyrand : « *Ce qui va sans le dire va beaucoup mieux en le disant.* »

PHILIPPE BRUGNON.

---

scrabble®

N° 185

N'oubliez pas le guide

Le suffixe grec « -gone » (= angle), qui a généré les mots TRIGONE et ISOGONE (voir notre chronique n° 183 du 18 février), se retrouve également dans plusieurs mots de huit lettres : HEXAGONE (six angles), OCTOGONE (huit), DECAGONE (dix; anagramme ENCODAGE), POLYGONE (nombreux) et COREGONE, poisson (de « core », pupille; est-ce un poisson qui vous regarde de travers?). Autres huit lettres en -ONE : ROTENONE, insecticide végétal – ALEURONE, substance protéique – DICETONE, composé contenant deux fois la fonction cétone – ECDYSONE, hormone – WISHBONE, vergue en forme d'arceau, ainsi appelée parce qu'elle ressemble au bréchet d'un oiseau (en anglais, *os de la chance*).

Nous terminons par le CICERONE, mot italien faisant allusion à la faconde quasi cicéronienne des guides de touristes étrangers.

Nous vous proposons maintenant de travailler les cinq premiers tirages d'une partie jouée l'an passé à Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine). Parmi les cinq scrabbles que vous devez trouver, le deuxième rapporte 86 points et le troisième est vertical. Vous devez marquer 448 points au total. Solution en fin d'article : 1. ACEIORU. 2. AEIRTUV. 3. AEIKNRT. 4. EEMMNOP. 5. AEISSST.

PLM Saint-Jacques, 17, bd Saint-Jacques 75014 Paris. Mardi 14 février
Tournois mardi à 21 heures ;
lundi, jeudi, samedi, à 15 heures

Utilisez un cache afin de ne voir que le 1er tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AAEIKLP			
2	AAL + FNOR	KÉPI	H 7	30
3	AN + ELRUU	FROLA	I 3	25
4	NU + ORTW ?	LAURÉ (a)	J 2	22
5	RTU + EINV	WON (s)	11 E	39
6	AAMSSST	VENTURI (b)	12 A	93
7	EHLSTV	MASSATES	8 B	69
8	IT + AAEEL	VIÈLES	B 10	34
9	E + ACDINR	ÉTALAI	A 4	51
10	DDEEMS ?	SCINDERA (c)	15 B	86
11	ACEHNPZ	DÉD(I)MES (d)	13 G	82
12	FIINTUX	ÉPANCHEZ	L 7	104
13	FNTU + EOT	IXIA	F 5	33
14	ABEGMOR	FOUTENT	M 1	75
15	EINRTUY	EMBARGOS (e)	D 1	76
16	IN + EJOSU	TUYÈRE	1 A	45
17	EIN + ELQU	JOU(I)S	J 10	29
18	NIQU + EGO	ZÈLE (f)	14 L	28
19	O + BH	GÉNIQUE (g)	O 8	69
20		HO	2 F	26
		Total	....	1016

NOTES

(a) NEURULA sec, *implaçable*. *(b)* tube servant à mesurer un débit ; INVITEUR, 10 H, 71. *(c)* DÉRACINA, C 1, 72 ; ENCADRAI, C 2, 76 ; CEINDRAS, D 1, 78. *(d)* ou DÉM(O)DES. *(e)* ou OMBRAGES. *(f)* ENFLE, 1 K, 27. *(g)* relatif aux gènes.

1. M. Raineri, 1 012 ; 2. J. Nègre, 1 007 ; 3. P. Cohen-Bacrie, 1 005.

● Les championnats francophones auront lieu au Palais des congrès de Montréal (Canada) du 11 au 14 août 1984. Tél. : 380-40-36.

● La partie de Marseille (*le Monde* du 18 février) est (légèrement) améliorable. Au cinquième coup, au lieu de jouer DOS(S)IER pour 79 points, il faut jouer AROIDE(E)S en H 8 pour un point de plus. (M. Potemski, Marmoutier et C. Lorentz, Strasbourg).

● Solution de la partie de Cesson-Sévigné : 1. ÉCROUAI, H 3, 74. 2. AVIATEUR, 8 H, 86. 3. KÉRATINE, 3 G, 106. 4. PRÉNOMME, 5 G, 74. 5. ASSISTER, O 1, 108. Total, 448.

MICHEL CHARLEMAGNE.

Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

★ *Le Guide du Scrabble, édition 1984, de notre collaborateur Michel Charlemagne, vient de paraître. Cette édition est à jour. Des mots nouveaux 1983 et 1984. De plus, de nombreuses erreurs ou omissions ont été corrigées. Ed. Marabout, 27 francs.*

MOTS CROISÉS

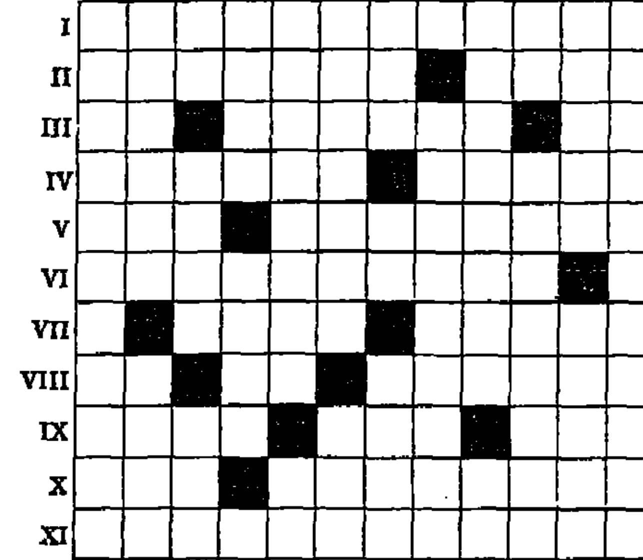
N° 293

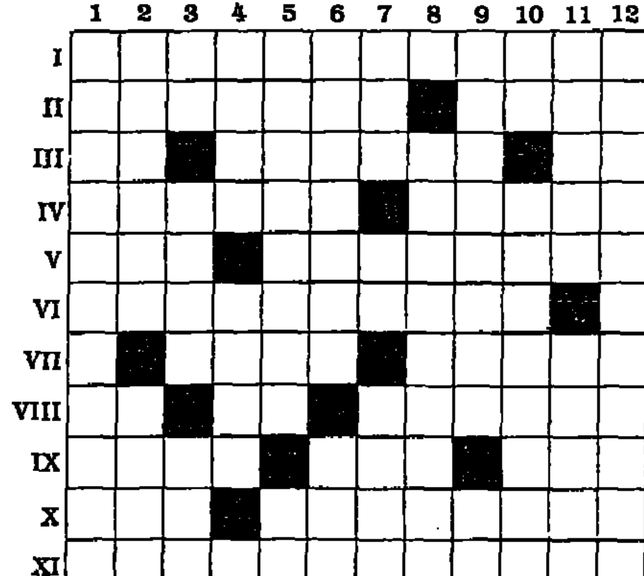
Horizontalement

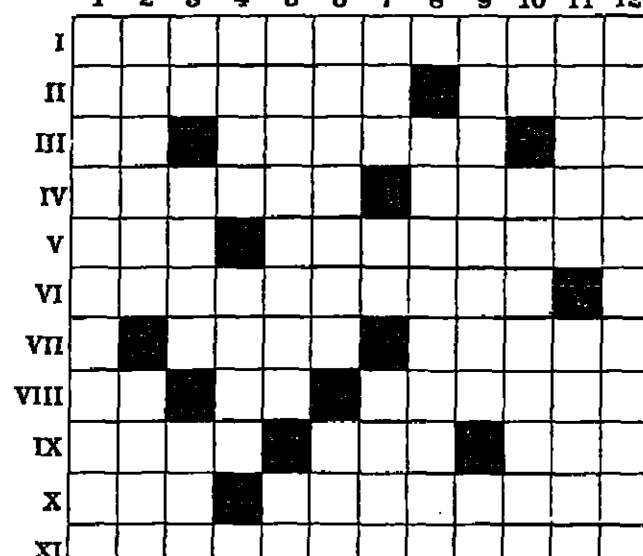
I. Habitant des Pléiades. – II. Elle peut être néanmoins remarquable. On a dû trop s'en servir. – III. Alors, on n'apprend plus. Un seul trait lui suffit. Banque. – IV. S'oppose et ne s'oppose pas à l'hérédité. A été mangé ou pourra se manger selon l'accent. – V. Présente. Tout en eux est immonde. – VI. Avec force. – VII. Son efficacité résulte de sa forMe ou sa force réside dans sa ruse. Sa propositon force l'occupation. – VIII. Note. Pronom. La quantité ne l'effraie pas. – IX. Un survivant. La vie y passe. Chez le ronfleur. – X. Un véhicule dont on se méfie. S'il pique, il provoque la surprise. – XI. Embrouillent.

Verticalement

1. Cet anti-macho n'est pas pour autant philo-gyne. – 2. Ce n'est guère le fait du précédent, et pourtant... *Verte, mais peu sûre.* – 3. Participe. Roi très aimé. Homme peu aimé. – 4. Cet endroit abrite *parfois le précédent.* Apprécie. – 5. A du caractère. Pour appeler. – 6. Porte-bonheur de Louis XIV. *Coule de bas en haut.* – 7. A moitié élu. Conjonction. Pour le distrait. – 8. Donne un peu de douceur. – 9. C'est *donc qu'on peut y aller* à pied. Dans l'infinitif. – 10. Un tout seul. Pleine d'indulgence. – 11. Plus que sec. Pour le sel. – 12. Finirent par dépouiller.







SOLUTION DU N° 292

Horizontalement

I. Prénom Carmen. – II. Oison. Idiote. – III. Petits. Rodée. – IV. Unis. Obèse. – V. Menues. Sol. – VI. Asa. Ip. Setpa. – VII. Ratification. – VIII. Itinéraire. – IX. Sion. Asti. Aa. – X. Ennemis. Pari. – XI. Esseulements.

Verticalement

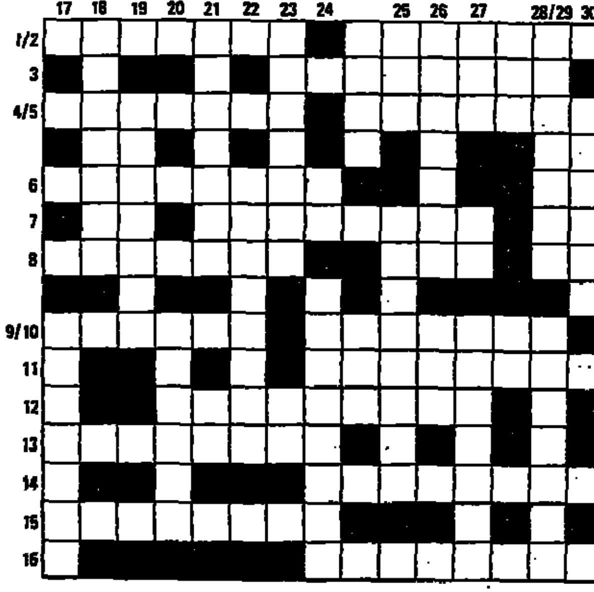
1. Popularisée. – 2. Rien. Satins. – 3. Estimations. – 4. Noise. Innée. – 5. Ont. Nife. Mu. – 6. Soupirail. – 7. Ci. Bé. Casse. – 8. Adressait. – 9. Rios. Etripe. – 10. Modestie. An. – 11. Eté. Opo. Art. – 12. Néerlandais.

FRANÇOIS DORLET.



ANACROISÉS®

N° 293



Horizontalement

1. EFIMOST. – 2. ACELOPT (+ 2). – 3. CEHIINRT (+ 1). – 4. BEEFIRU. – 5. AEINSTT (+ 5). – 6. BEFILSTU. – 7. AEEHMOPT. – 8. AERRSTT (+ 1). – 9. IOPSTU (+ 1). – 10. AEEPRSU (+ 2). – 11. EEJNOTTU. – 12. AEELMSTTU. – 13. EEEMMPSY. – 14. EFIILORT. – 15. AEIMNNOS (+ 4). – 16. EEMRRSSU.

Verticalement

17. AEHNOPT. – 18. EFLMOTU. – 19. AABIISS (+ 2). – 20. ANORTY. – 21. AFILNTU. – 22. CELMPSUU. – 23. ENORSTT (+ 1). – 24. AEEJMSST. – 25. AEEIQTUU. – 26. AACHIMS (+ 1). – 27. EELOORS. – 28. AEGILNS (+ 3). – 29. ACEISTT (+ 2). – 30. ALNOOS.

SOLUTION DU N° 292

Horizontalement

1. TRIPOUS. – 2. ORANGÉE. – 3. FORTUITE. – 4. ESQUIVE. – 5. TIPULES (STIPULE, TULIPES). – 6. INHALER. – 7. ILLETTRÉS (RILLETTES). – 8. LEVRAUT (REVALUT). – 9. DÉGÉNÉRÉ. – 10. TRANSMET. – 11. TRANSIGE (ÉGRISANT, GANTIERS, GARNITES, GRANITES, GRATINES, GRISANTE, INGRATES, INTEGRAS, RESIGNAT, SERINGAT). – 12. RÉPUDIE (DUPERIE). – 13. ROUVERTS.

Verticalement

14. TUTOIES. – 15. DIAULES, flûtes (ÉLUDAIS). – 16. ANNUITÉ. – 17. PORTAIL. – 18. EMPOTA. – 19. OREILLE. – 20. NOURRIR. – 21. PELVIEN – 22. SUTURER. – 23. TAPETTES. – 24. RESSORT (ROSTRES, TRÉSORS). – 25. ORANGER (ROGNERA, RONGERA). – 26. TRANSEPT, corps d'une église (PATTERNS). – 27. NAUTISME (MENUISAT, MUSAIENT). – 28. ALLEMANDE. – 29. ENVISAGE (VENGEAIS). – 30. INEXACTE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.